



HAL
open science

Programme de recherche sur le mont Beuvray, rapport annuel 1991

Jean-Paul Guillaumet, Jean-Loup Flouest

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet, Jean-Loup Flouest. Programme de recherche sur le mont Beuvray, rapport annuel 1991. [Rapport de recherche] 978-2-909668-00-2, Bibracte - Centre archéologique européen. 1991, pp.206. halshs-01299498

HAL Id: halshs-01299498

<https://shs.hal.science/halshs-01299498v1>

Submitted on 7 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CENTRE ARCHEOLOGIQUE EUROPEEN DU MONT BEUVRAY



RAPPORT SCIENTIFIQUE

**ACTIVITES 1992
PREVISIONS 1993**

RAPPORT SCIENTIFIQUE 1992
RAPPORT D'ACTIVITE 1992- PROJETS 1993

SOMMAIRE

I - La Recherche		pages
I - 1	La Nécropole de Bibracte	11
I - 2	L'artisanat et l'archéologie expérimentale	
	I-2.1. L'atelier à l'extérieur de "La Porte du Rebout"	23
	I-2.2. Archéologie expérimentale	29
I - 3	Organisation intérieure de l'oppidum	
	I-3.1. La Pâturage du Couvent	31
	I-3.2. Le Parc aux Chevaux	
	I-3.2.1. maison PC 1	79
	I-3.2.2. voie de PC 1	97
	I-3.3. La Fontaine Saint-Pierre	111
	I-3.4. Les Grandes Portes	121
I - 4	Occupations médiévales et post-médiévales	135
I - 5	Environnement naturel et humain	
	I-5.1. La prospection au Mont Beuvray	161
	I-5.2. L'environnement	175
I - 6	Les études thématiques des données archéologiques recueillies	183
I - 7	Les actions extérieures internationales	197
II - La formation		213
III - Innovation et méthodologie		217
IV - Sensibilisation à l'archéologie		
	IV-1. Stages	217
	IV-2. Accueil des jeunes	218
V - La Diffusion		
	V-1. Accueil	
	V-1.1. Accueil de personnalités	219
	V-1.2. Accueil du public	220
	V-2. Expositions	221
	V-4. Colloques et conférences	221
	V-5. Publications	222
	V-6. Audio-visuel	223
VI - Annexe: revue de presse		233

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE LA CAMPAGNE DE RECHERCHE 1992

BIBRACTE SUR LE MONT BEUVRAY

INTRODUCTION

Depuis la désignation de P.L. Faloci comme architecte, chargé de la construction du Centre Archéologique Européen et du Musée Celtique de Bibracte, tous les dossiers d'avant-projet sommaire, d'avant-projet définitif, les plans d'exécution, ont été acceptés par le Secrétariat d'Etat aux Grands Travaux et la SAEM Nationale du Mont-Beuvray. Les consultations des entreprises ont été réalisées pour la construction du musée et les fondations seront coulées en décembre 1992. Quant au Centre Archéologique Européen et les bâtiments qui en dépendent, la consultation des entreprises sera lancée lorsque la maîtrise définitive du foncier sera acquise. Toutes ces opérations sont suivies par un comité de pilotage environnement de façon à contrôler tous les impacts sur la nature dans une zone sensible.

La nomination de M. J.L. Flouest au poste de coordonnateur scientifique en décembre 1991, de M.J.L.Coudrot au poste de conservateur du musée, de M. J. Gorlier au poste de directeur de la construction et de Mme A. Dufay-Galan au poste de chargé de l'animation/formation, a permis à l'équipe du Centre Archéologique Européen d'assurer dans de bonnes conditions la gestion des multiples opérations en cours de développement.

En juillet 1992, nous avons eu la tristesse de vous apprendre le décès d'Anny Renard qui, depuis l'origine du projet, nous accueillait chaleureusement et savait répondre à tous nos soucis.

Grâce à la poursuite de la politique d'investissement en équipement pour la recherche et en terrains pour sauvegarder le site classé, la recherche archéologique a pu se dérouler dans des conditions matérielles permettant une efficacité accrue des douze équipes internationales.

Les résultats majeurs de la recherche sont les suivants : la présence au coeur de la ville de niveaux d'habitat, antérieurs aux grands travaux d'urbanisme du I^{er} s. av. J.C., la datation dendrochronologique des premiers aménagements du grand bassin de la Fontaine Saint-Pierre au II^e s. av. J.C., la localisation d'un réseau de murs antiques sous le Couvent des Cordeliers, qui correspond à un deuxième îlot de la grande ville du I^{er} s. av. J.C., la découverte de trois caves à structures de bois bien conservées qui permettront des datations dendrochronologiques, enfin l'une des très rares nécropoles directement associées à un oppidum lors des travaux de déviation de la route départementale D3 en vue de l'implantation du futur musée.

L'animation et la formation, outre les prestations habituelles (stages, visites guidées, classes du patrimoine, école de fouille) ont été développées : formation des guides du Beuvray, du Pays d'Art et d'Histoire, ateliers pédagogiques, journées du patrimoine, stages enseignants suisses, sensibilisation à l'archéologie pour les techniciens ONF.

Le Conseil de l'Europe a demandé au Centre Archéologique Européen de participer à l'élaboration de l'itinéraire culturel européen des Celtes en Bourgogne.

Rapport réalisé, sous la direction de J.P. Guillaumet, directeur de la SAEM, par J.L. Flouest, coordonnateur scientifique, avec l'aide de toute l'équipe du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray. Version du 20 décembre 1992.

COMITE DES CHERCHEURS DU MONT BEUVRAY 1992

Coordination

J.-L. FLOUEST

mis à disposition par l'Education Nationale

Responsables de programmes thématiques

Connaissance de l'environnement	Environnement humain Environnement naturel	O. BUCHSENSCHUTZ H. RICHARD	Dir. de rech. au CNRS (UMR 126), chargé de cours Paris 1 Chargé de recherche au CNRS (ERA 35)
Etudes spécifiques	Amphores Géologie Métal Numismatique Prospection géophysique	A. HESNARD F. BOYER M. PERNOT K. GRUEL A. HESSE	Chargée de recherche au CNRS (URA 284) Maître de conf. univ. P. & M. Curie (Paris VII), lab. géol. appl Dir. de recherche au CNRS (UMR 126), LRMF Chargée de recherche au CNRS (UMR 126) Dir. de rech. au CNRS, centre géophys. de Garchy, USR 701

Responsables de programmes de recherche sur le terrain

P. BECK P.-P. BONENFANT O. BUCHSENSCHUTZ A. DUVAL J. GRAN-AYMERICH A. HAFFNER P. HERNANDEZ D. PAUNIER I.B.M. RALSTON H. RICHARD M. SZABO D. VITALI	Chercheur à l'EHESS, Université de Tours Professeur à l'Université libre de Bruxelles (Belgique) Dir. de rech. au CNRS (UMR 126), chargé de cours Paris 1 Conservateur en chef du M.A.N. (St Germain-en-Laye - F) Chargé de recherche au CNRS (UMR 126) Professeur à l'université de Kiel (Allemagne) Prof. départ. préhistoire univ. Complutense de Madrid (E.) Professeur à l'université de Lausanne (Suisse) Senior lecturer à l'université d'Edimbourg (Ecosse) Chargé de recherche au CNRS (ERA 35) Prof. à l'université Eötvös Lörand (Budapest - Hongrie) Chargé de recherche à l'université de Bologne (Italie)
---	--

CALENDRIER CAMPAGNE DE FOUILLES 1992

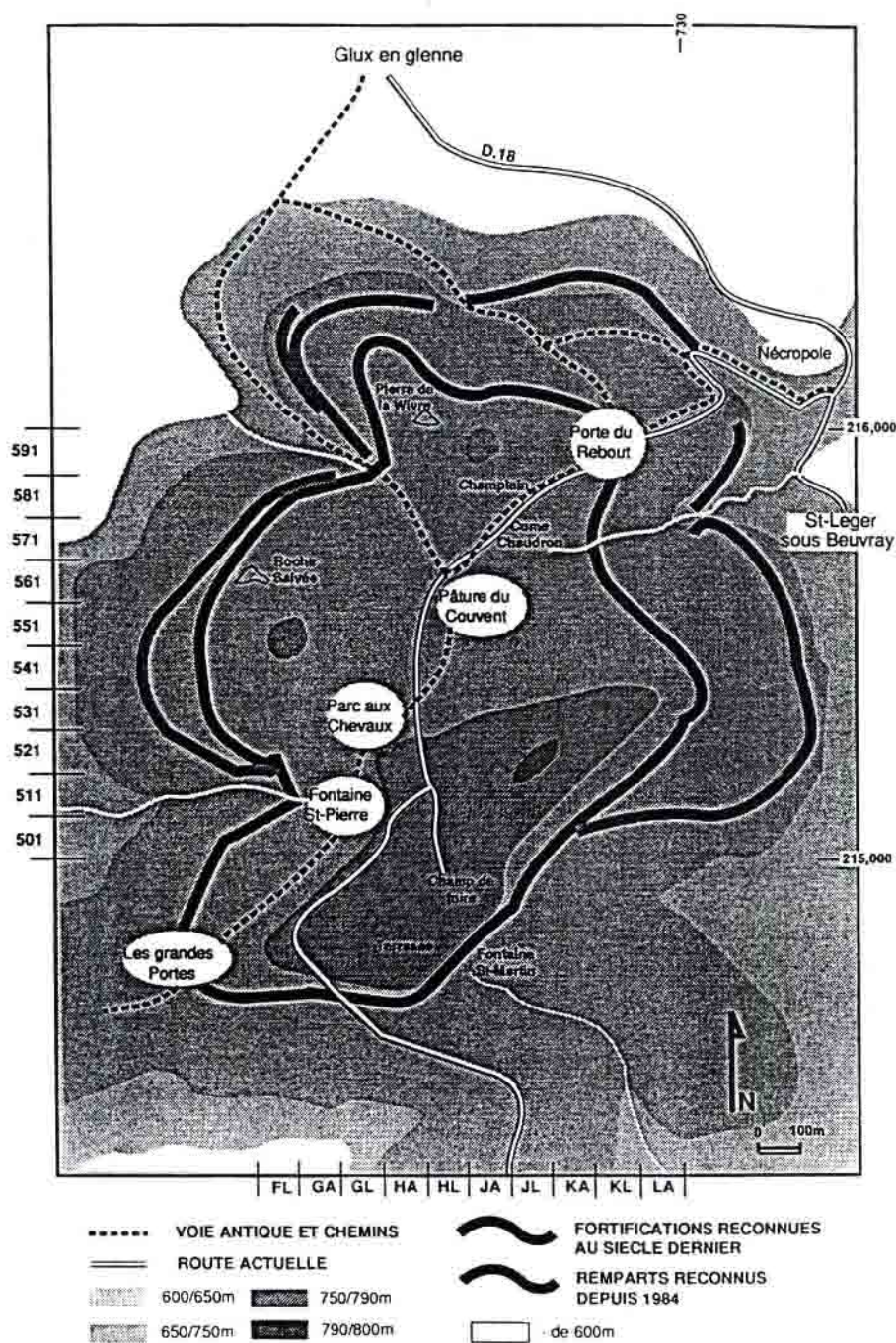
lieux de fouilles	janvier				février				mars					avril				mai			
	6	13	20	27	3	10	17	24	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25
Pâtire du Couvent	Bruxelles																				
Gellertthey (Hongrie)																					
Le Couvent																					
Diagnostic Musée																					
Classes du patrimoine																					

lieux de fouilles	juin					juillet				août					septembre				octobre				
	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	
Fontaine St Pierre			CNRS Besançon																				
Velem St Vid			Equipe franco-hongroise																				
Pâture du Couvent								Madrid															
								Bruxelles															
										EPHESS													
										Budapest													
														Kiel									
Atelier du Rebout														Ecole du Louvre									
Les Grandes Portes														Edimbourg									
														Paris I									
Maison PC 1																		Lausanne					
Classes du Patrimoine	C. Pa		C. Pa		C. Pa																		
Stages instit. Suisses						Suis								Suis Suis				Suis Suis		BETA			
Ecole de fouille						Ecole de fouille																	

I - LA RECHERCHE

NECROPOLE DE L'OPPIDUM

I - 1.1. - La Nécropole de la Croix du Rebout



Direction : J.-L. Flouest, coordonnateur scientifique, SAEM du Mont Beuvray

LA NECROPOLE DE "LA CROIX DU REBOUT"

Commune de St-Léger-sous-Beuvray, Saône-et-Loire

I - CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

En prévision de l'installation du pré-musée et des travaux de déviation de la route départementale Saint-Léger-sous-Beuvray/Glux-en-Glenne, une série de tranchées ainsi qu'un large décapage, réalisés en mars 1992 (autorisation de sauvetage 1992 n° 37) ont amené la découverte d'une nécropole. Le site localisé dans un pré, labouré jusque dans les années 86, est longé au nord par le chemin de terre qui joint le col de "la Croix du Rebout" au hameau du Rebout. Des découvertes fortuites de mobilier archéologique avaient déjà été signalées sur ce lieu, non loin du lieu-dit "les Deux Vies", attestant ainsi, avant les fouilles, l'existence de structures archéologiques.

II - GENERALITES

De mars à avril 1992, le diagnostic fut conduit par le personnel de la SAEM ; de juin à novembre 1992, une équipe d'une dizaine de techniciens de fouille, salariée par la SAEM Mont-Beuvray, aidée par 7 bénévoles, fouilla les structures reconnues et traita la quasi totalité du mobilier archéologique. La présence de F. Boyer, géologue, chercheur associé du Mont-Beuvray, a largement facilité la compréhension du substrat géologique. Il s'agit de sols argilo-limoneux beige-rosé à rougeâtre avec des remontées de rhyolites. Les structures sont souvent peu lisibles dans ce genre de substrat, ce qui explique que des structures funéraires à enclos ont été reconnues a posteriori d'après la localisation des trouvailles. De plus, de nombreux dépôts votifs composés le plus souvent de céramiques complètes avaient été placés dans des fosses indécélables. Il a donc fallu procéder à des décapages mécaniques progressifs dans de nombreuses zones.

Dans l'emprise de la nouvelle route, d'une largeur variant de 10 à 25 m, les structures archéologiques ont été reconnues sur une longueur de 180 m. Devant l'abondance des vestiges découverts à l'emplacement du pré-musée entre l'ancienne et la nouvelle route (12 m x 20 m), il fut décidé de placer les modules démontables du pré-musée sur un remblai de 0,50 à 1 m de haut. Cette zone réservée (20 m x 35 m) s'est avérée être en plein coeur de la nécropole à enclos. Elle sera fouillée en 1993, ainsi que la zone à l'est de la nouvelle route où sera implanté le pré-musée en 1993.

III - DESCRIPTION DES STRUCTURES ARCHEOLOGIQUES (fig. 1)

Elles peuvent être regroupées dans trois ensembles :

- les structures funéraires
- les voies
- les fours

Plan de la nécropole découverte sous l'emprise de la nouvelle route et une partie des parkings du musée



(en tramé, les voies antiques qui convergent vers le col du Rebout). Fig:1
 (les numéros simples = les tombes; précédés d'un "F" = fours)

1 - Les structures funéraires

Quinze enclos carrés, indépendants, ont été reconnus du sommet du col (bande des Y = 608) jusqu'à 60 m au nord. Ils ont tous sensiblement la même orientation nord-sud. Lorsque l'ensemble de la nécropole sera dégagé, il est possible que les deux groupes d'orientation, que l'on perçoit à présent, trouve une confirmation. Leurs dimensions varient de 4,5 m à 9,5 m de côté. Les fossés ont une largeur variable de 0,20 m à 1,50 m, une profondeur variable de 0,05 m à 0,70 m, et des profils en U et en V. Lorsque les conditions de conservation sont satisfaisantes, les portes (interruptions de fossé) du côté est, ont pu être clairement attestées dans une dizaine de cas. Les autres étaient soit trop arasés, soit sont en cours de fouille.

D'autres structures à fossé ont également été fouillées au sud du col, sur le versant de la Come Chaudron (bandes des Y = 604/605). Les fossés se recoupaient presque tous sans qu'il soit possible, par l'étude des coupes, d'établir une séquence chronologique. Les fossés UF 171, 172 et 229 forment un enclos carré dans lequel on a recueilli des vases complets bien que brisés et brûlés. En l'absence de matériel domestique et malgré la différence d'agencement de ces fossés, l'hypothèse d'enclos funéraires semble pouvoir être retenue.

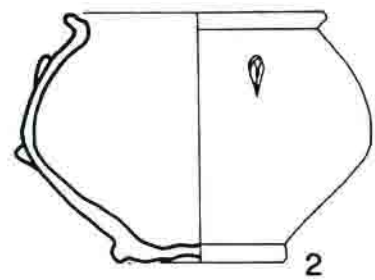
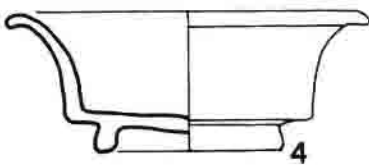
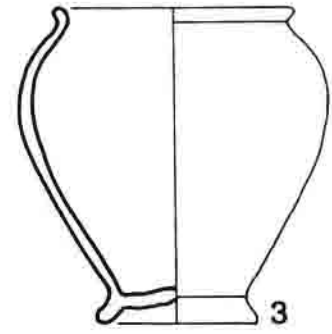
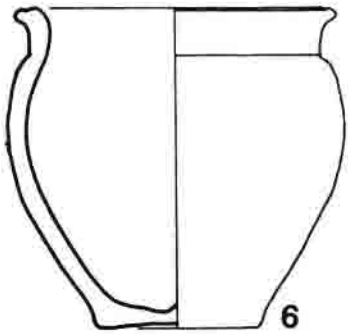
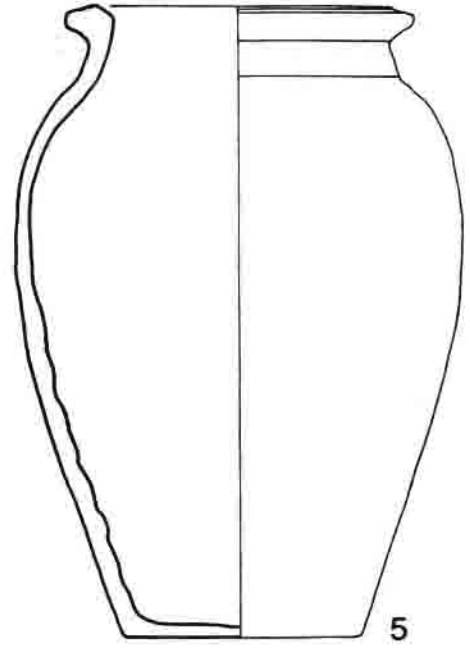
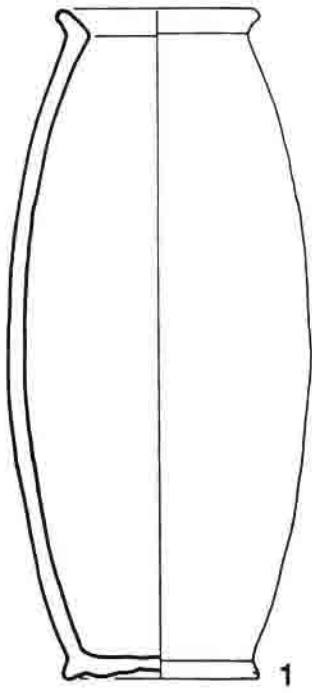
Seuls les enclos D, H, I, M, N, et peut-être O, présentaient encore une tombe centrale. Les fosses des tombes sont toutes superficielles, ce qui explique la disparition par arasement d'un grand nombre de tombes. Le mobilier funéraire est constitué essentiellement d'un vase qui a servi d'urne cinéraire avec parfois un à trois vases supplémentaires, une fibule, une trousse de toilette, une monnaie, une perle de verre. Ces objets ont été placés sur le bûcher avec le mort, ils ont donc souvent été brûlés voire fondus. Les restes osseux incinérés sont peu abondants et très fragmentés. Une seule incinération, hors enclos, permettra une analyse anthropologique complète (UF 170).

Si l'on retient le critère de la présence des os incinérés associés à des offrandes pour définir les tombes proprement dites, c'est un ensemble de 26 tombes qui a été découvert. Les tombes hors enclos sont déposées dans de petites fosses sans signalisation identifiable. Sept petites fosses oblongues d'une soixantaine de centimètres de long, souvent signalées par des pierres allochtones, et dans un cas (UF 4) avec des offrandes céramiques, peuvent être interprétées comme des tombes à inhumation d'enfants dont les os auraient été dissous par l'acidité du sol.

Des zones d'épandages d'os calcinés et très fragmentés, accompagnés de gouttes de bronze et de céramiques très fragmentées dont vraisemblablement les restes des bûchers. Ils sont concentrés sur la voie III (bandes Y = 608).

Enfin une vingtaine de vases intacts isolés sans ossement ont été découverts par hasard dans des fosses pratiquement invisibles. Dans un cas (UF 133, 182, 187, 188, 190, 192, 266, 267), les dépôts de céramiques (bande Y = 612) semblent matérialiser un enclos dont le tracé est resté invisible. L'interprétation de ces vases comme des dépôts votifs peut être proposée (par exemple UF 410, fig. 2).

Des zones d'épandage de charbons de bois sans autre mobilier sont peut-être à mettre en relation avec les pratiques funéraires.



2 - Les voies

Au sud, dans la pente de la Come Chaudron, la voie I, large de 4 m environ, présentait encore une surface de roulement parfaitement conservée, faite de cailloutis émoussés et damés. Quelques tessons d'amphores ont été recueillis à sa surface. Sa direction vers le nord semble suggérer un carrefour de voies antiques à l'endroit précis du col de la Croix du Rebut.

Entre cette voie et le chemin actuel qui mène au hameau du Rebut, la voie II était moins bien conservée. Sa largeur était de 3,50 m environ. Elle a été recoupée par de nombreux fossés à destination vraisemblablement funéraire. On peut suivre dans le sous-bois proche une terrasse qui matérialise, vers l'est, son tracé en direction du Rebut.

Sa direction vers le nord semble compatible avec les lambeaux de cailloutis conservés au sud de la voie III (bande des X = MS/MT).

Quant à la voie III, c'est la mieux conservée du fait de la construction tardive au-dessus d'elle d'une levée de terre. Sa largeur atteint 5 m de large. Des zones présentent des traces de recharge. Dans sa phase ancienne, elle a préexisté aux enclos M, N qui l'ont nettement recoupée. En revanche, des recharges vers l'ouest ont clairement oblitéré le tronçon de fossé entre N et O, ainsi qu'une partie de l'enclos O. La relation stratigraphique avec l'enclos P n'a pu être établie car la surface de roulement a disparu dans cette zone.

Sa direction sensiblement ouest-est semble s'infléchir vers le sud-est dans la bande X = NA.

Enfin sur cette voie III, une construction considérable a été édifiée (fig. 3). Elle consiste en une levée de terre rouge conservée par endroits sur 0,60 m de haut et 4 m de large. Son orientation reprend exactement celle de la voie III. De chaque côté de la levée de terre se trouvaient deux larges cordons (UF 292, UF 304) de graviers grisâtres, le cordon de graviers (UF 184) à l'est, montre clairement un changement de direction vers le sud-est. Creusées au sommet de cette levée, se trouvaient deux grosses sablières espacées de 2 m et interrompues en deux endroits par des séries de trous de poteaux parfois profonds de plus de 0,70 m (UF 318, 315, 316, 317 et UF 413, 312, 330, 310, 311, 432).

Du fait de sa localisation sur la voie III, cette construction pourrait être, comme l'a suggéré M. Fürger-Gunti, un soutènement de voie romaine comme celui qui a été observé sur le site de Bâle-Munster à la fin du 1^{er} s. av. J.C. Dans cette hypothèse, il faudrait restituer l'ensemble des graviers roulants au sommet de la levée de terre, contenu par une armature de bois. La nécessité de rehausser la voie à cet endroit reste peu compréhensible. L'hypothèse d'une fortification romaine placée à ce carrefour routier ne peut être exclue. L'extension des fouilles à l'est permettra peut-être une meilleure compréhension de cette construction. A l'ouest, tous les vestiges ont été détruits par le surcreusement du col lors de la construction de la route départementale.

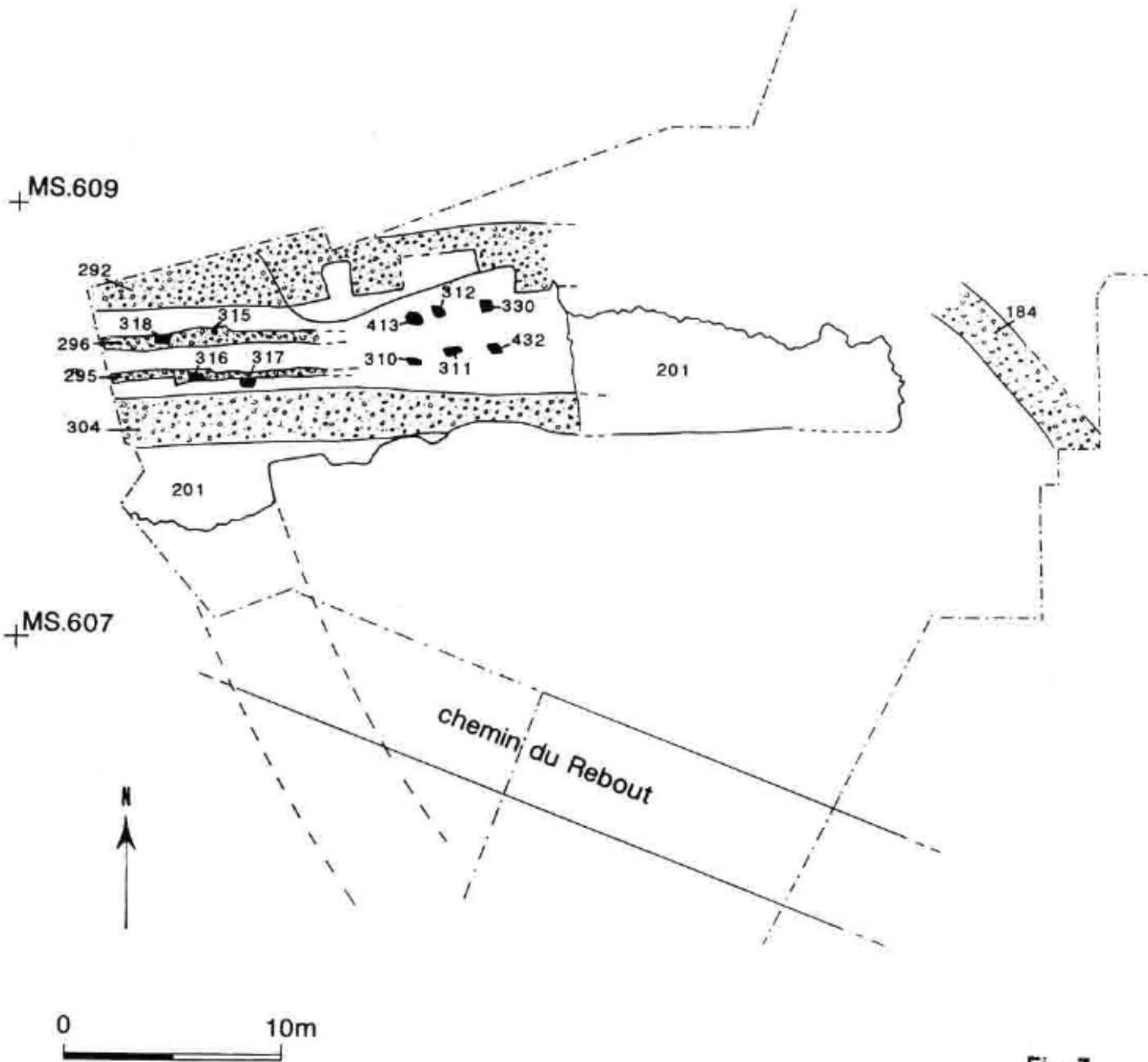


Fig:3

Plan détaillé de la levée de terre avec sablières et gros poteaux des structures en bois ayant vraisemblablement contenu le gravier à présent étalé de part et d'autre.

3 - les fours

Une dizaine de fours, dont certains bien conservés, ont été fouillés. Ils sont tous très semblables : le four proprement dit est constitué d'une surface circulaire de 0,80 à 1,10 m de diamètre avec parfois des vestiges d'argile rubéfiée matérialisant la base d'une élévation probable en argile. L'ouverture de l'alandier varie de 0,30 à 0,50 m de large ; elle est parfois obturée par une ligne de pierres. Une vaste fosse-cendrier l'accompagne. Les orientations de ces installations sont soit nord-sud soit est-ouest.

Dans un cas au moins (UF 87,92) il est établi qu'un four est postérieur à un enclos (F) funéraire.

L'absence quasi totale de mobilier archéologique dans ces structures semble exclure une fonction artisanale. De même l'absence de structures domestiques reconnues ne permet pas de les associer à un habitat postérieur à la nécropole. Il faut cependant signaler que des sondages à l'est de la nouvelle route ont révélé des tessons d'amphores dans le sous-bois. Mais il peut tout autant s'agir d'une extension de la nécropole, sans rapport avec ces fours. Leur imbrication au milieu de la nécropole pourrait également suggérer une fonction liée à des pratiques funéraires.

Conclusion

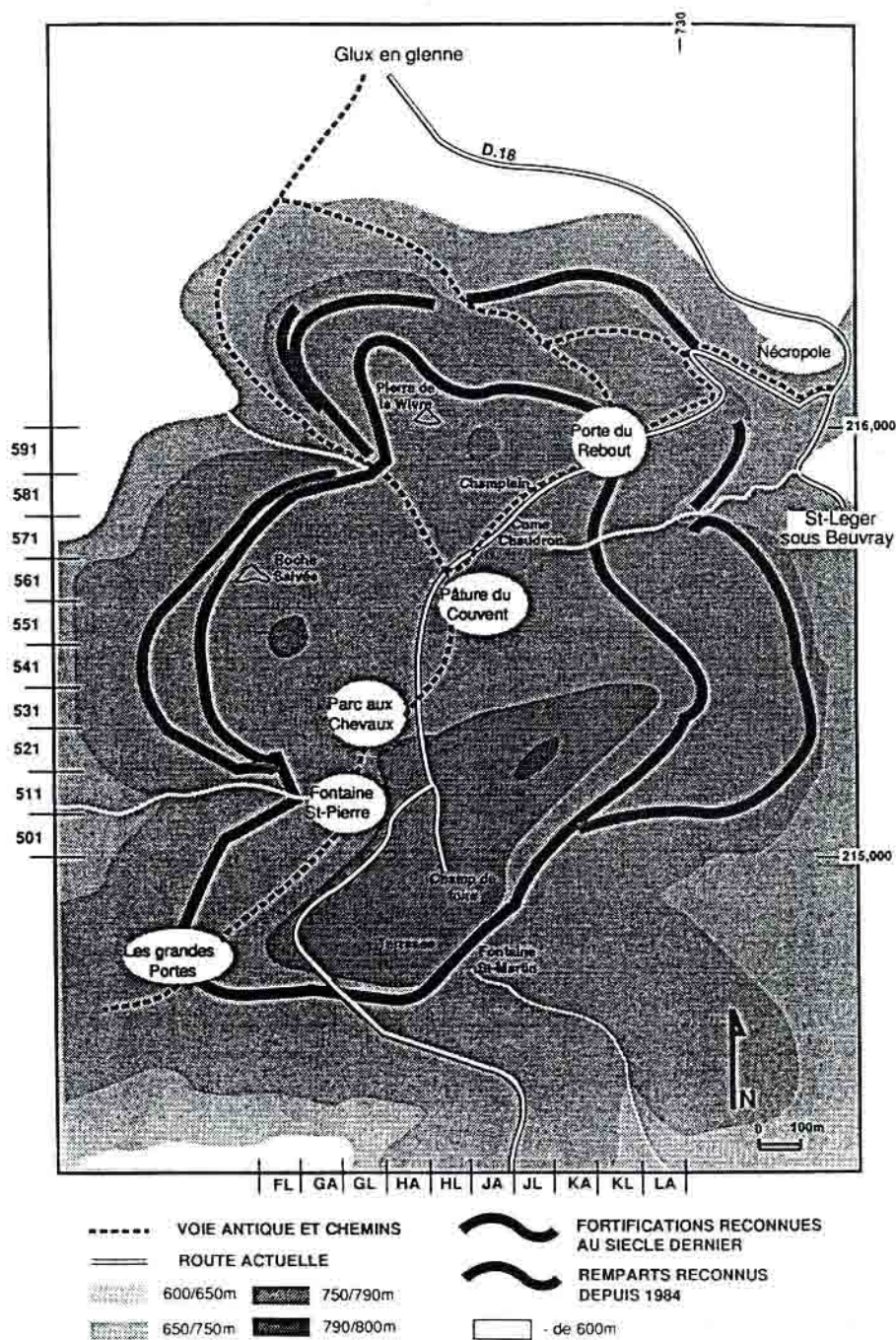
La campagne 1993 devrait permettre de saisir les limites est et nord de la nécropole. La limite ouest restera inconnue puisqu'elle a disparu lors de la construction de la route départementale.

L'étude sommaire du mobilier suggère une utilisation durant tout le le s. av. J.C. avec des objets caractéristiques comme des fibules filiformes, à arc plat de type Nauheim, des vases tonnelets pour la phase ancienne et des cruches à lèvre pendante, de la sigillée arétine et fibules à queue de paon pour la phase récente. Dans la zone de la voie III, des séquences stratigraphiques (alternance voie/nécropole) permettront un classement chronologique de quelques ensembles de mobilier céramique.

Le petit nombre de tombes suggère que soit cette nécropole s'étend encore plus à l'est, soit qu'il ne s'agit que d'une des nécropoles de Bibracte. Il est rassurant de constater que cette nécropole s'inscrit parfaitement dans les pratiques funéraires gauloises de cette période, telles qu'on les connaît à Vignolles près de Beaune, par exemple. L'état de la recherche avant la reprise des fouilles en 1984, montrait des tombes isolées dans les habitats. J. Déchelette avait très vite émis des réserves à ce sujet, à juste titre, semble-t-il, puisque les tombes, comme au Titelberg, semblent bien placées à l'extérieur de l'oppidum proprement dit.

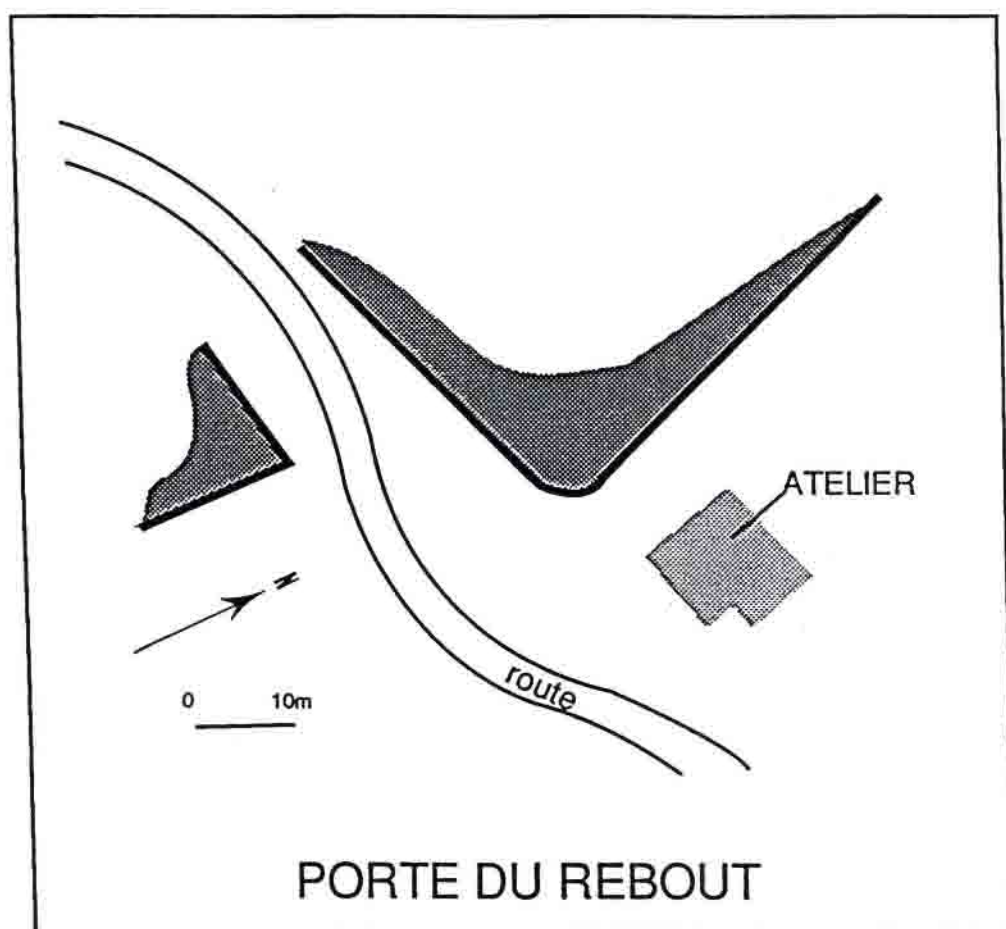
ARTISANAT ET ARCHEOLOGIE EXPERIMENTALE

I - 2.1. L'atelier à l'extérieur de la Porte du Rebout



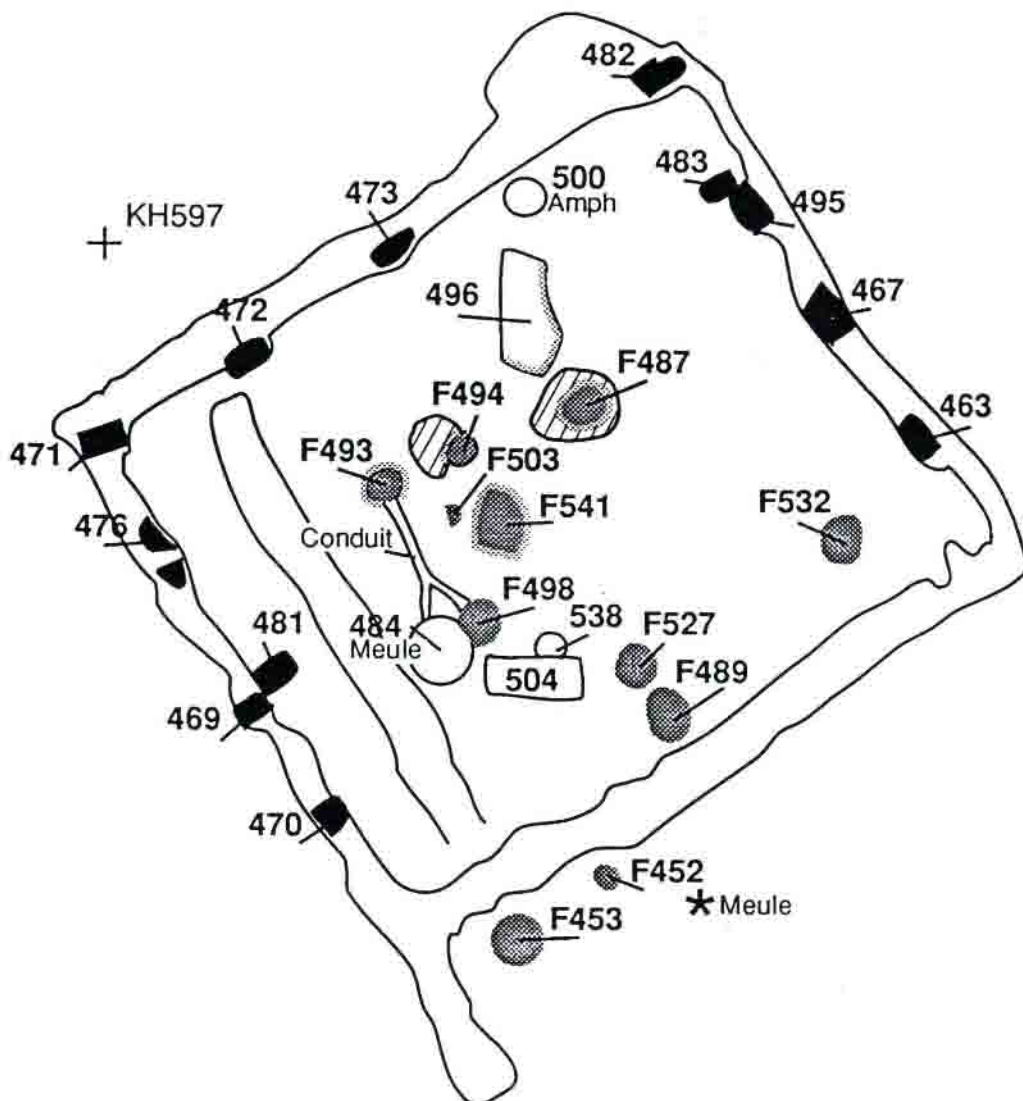
Direction : A. Duval - Conservateur en Chef au Musée des Antiquités Nationales (St-Germain-en-Laye), Professeur à l'Ecole du Louvre (Paris, F.) et M.Pernot, Directeur de Recherche au C.N.R.S.





I - 2.1. L'ATELIER A L'EXTERIEUR DE LA PORTE DU REBOUT



Direction : A. Duval, Conservateur en Chef au Musée des Antiquités Nationales
et M. Pernot, UMR 126, CNRS

Participants aux fouilles : A. Durand, M. Saurel



-  foyers
-  présence de battitures
-  trous de poteaux
-  zones rubéfiées
autour des fours



KH596
+

L'atelier à l'extérieur de la Porte du Rebout

La campagne 1992 avait pour but d'achever la fouille de l'atelier du forgeron délimité et déjà largement interprété l'an passé (cf. rapport 1991). Ce but a été atteint, malgré les absences regrettables de deux des responsables du chantier MM F. Conche et D. Lacoste.

1 - Rappels topographiques et stratigraphiques

L'atelier du forgeron s'inscrit dans un quadrilatère d'environ 4,7 m x 4,5 m (soit 21 m²), largement excavé, puisqu'au nord le niveau du substrat en place est de 705,65 m, alors que le niveau de base de l'atelier est de 703,70 m.

Cet atelier a été comblé pour l'installation des bronziers jusqu'à une hauteur approximative de 704,40 m correspondant au niveau de la voie, alors que toute la zone située au sud-ouest et au nord était à son tour excavée, de façon à dégager un espace de 40 m² (5 m x 8 m).

L'altitude moyenne du sommet du niveau de fonctionnement de la forge est de 703,80 m (correspondant donc à une couche de 10 cm environ). Certaines fosses, surcreusées, vont jusqu'à une profondeur de 703,40 m.

2 - Le bâtiment de la forge

Sur trois côtés du quadrilatère (sud-ouest, nord-ouest, nord-est) l'espace est ceint par trois tranchées en continu, d'une largeur moyenne de 40 à 50 cm et d'une profondeur de 30 cm (correspondant à peu près à celle des fosses de l'atelier). C'est dans ces tranchées qu'ont été retrouvés des calages de poteaux rectangulaires parfaitement bien délimités : trois dans la bande nord-est, un à l'angle nord, deux dans la bande nord-ouest, un à l'angle ouest et trois dans la bande sud ouest.

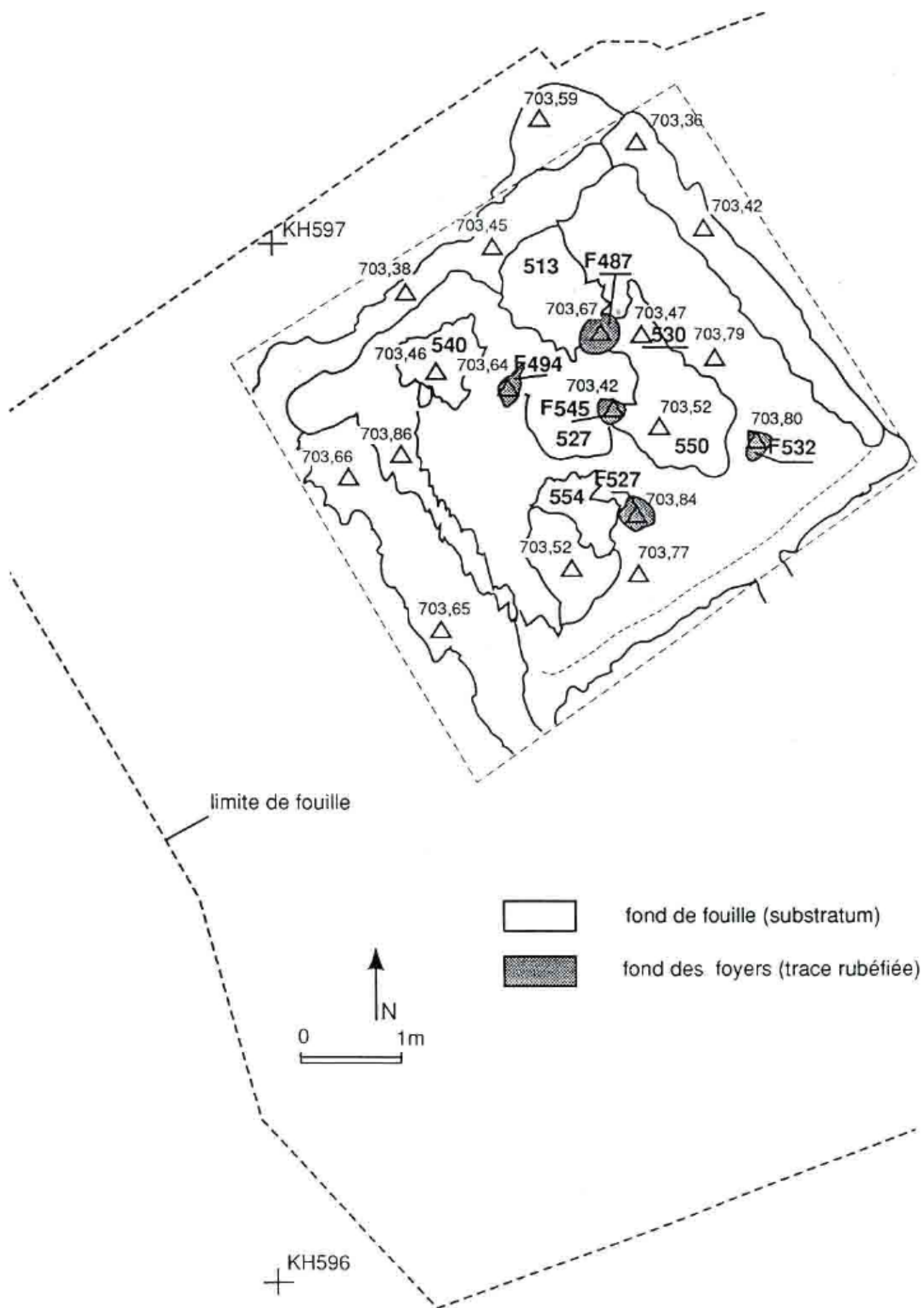
L'aménagement du calage de certains trous de poteau montre clairement qu'une des pierres, posée au fond à plat, sert de semelle. Entre les trous de poteau, des restes de planches ont souvent été observés. Ils peuvent correspondre à des vestiges de la paroi dont la base aurait été engagée dans le comblement de la tranchée.

Pour le côté sud-est, la structure du bâtiment s'appuyait sur une sablière basse calée par des pierres.

La maison était en partie enterrée, adossée au substrat au nord-ouest, les avantages de cette situation sont évidents : meilleure conservation de la chaleur, protection contre les vents du nord, obtention de la pénombre nécessaire à certaines activités métallurgiques, et mise à niveau par rapport à la voie d'accès à la porte du Rebout. Cette mise à niveau est d'ailleurs relative, puisque du côté sud-est, là où les trous de poteau sont absents, il y a un dénivelé de 40 à 45 cm avec le niveau de la route. Ce dénivelé correspond à une ou deux marches - non identifiées - si l'ouverture de la maison, comme on peut le supposer, se trouve de ce côté. A 0,60 m de distance, ont été retrouvés, creusés dans le substrat neuf trous de piquets (?) parfaitement alignés, sur une longueur de 3,90 m le long d'un léger sillon, pouvant correspondre à un cloisonnement abrité par un avant toit (?) ou bien à un caniveau (?).

3 - Les traces d'activités métallurgiques

3.1 - A l'intérieur du quadrilatère, ce sont huit petits foyers qui ont finalement été identifiés. Ils sont tous arrondis, faiblement concaves, de dimension modeste (25 à 35 cm de diamètre), certains entourés d'une zone mélangeant cendre durcie et argile rubéfiée.



Au centre de certains d'entre eux, un trou vertical d'environ 3 cm de diamètre, a été observé, mais l'exemple où un conduit horizontal subsistait (UF 493, rapport 1991) reste unique.

3.2 - Ces foyers, à l'exception d'un seul (voire deux) situé dans l'angle est de l'atelier, sont tous concentrés dans les 2/3 ouest de l'espace, mais la zone située tout à fait au sud-ouest, sur une bande de 0,90 m parallèlement au mur, reste également vierge d'installation. Elle inclut d'ailleurs une grande fosse oblongue sise en bordure de la zone principale d'activité.

3.3 - Aucun four d'importance n'a été repéré. On peut donc penser que certains de ces foyers ont servi à la chauffe des fabricats de fibules en fer, tels que ceux découverts l'an passé, ou bien d'autres petits objets, pour mise en forme définitive.

3.4 - Il est à remarquer que des associations fosse(s) / four(s) apparaissent : UF 496 / 487, UF 541 / 493-494-503, UF 550 / 532 (549 ?), UF 504 (538 ?) / 489-498-527. De fortes concentrations de battitures (billes et plaquettes) sont observées pour deux des associations. Un ensemble différent, UF 484-493-498, est relié par des conduits. une amphore tronquée (UF 500) est associée aux UF 496 et 487.

Cette lecture révèle une complexité que nous ne sommes actuellement pas capables d'interpréter en termes précis de phases d'une chaîne opératoire.

3.5 - Parmi les objets recueillis, trois porte-ardillons triangulaires ajourés sont du même type que ceux des fabricats, confirmant ainsi la vocation (ou l'une des vocations) de l'atelier, de même que la datation entre 70 et 40 avant J.-C.

3.6 - Dans l'angle nord du quadrilatère délimité par les trois tranchées et la sablière, se trouve une sorte "d'abside" remplie par un blocage de grosses pierres. Celle-ci ne nous paraît pas être un vestige d'une structure plus ancienne puisque nous ne voyons qu'un seul état pour le bâtiment de la forge. Ce pourrait être une poche d'un matériau particulier (argile ?) qui aurait été vidée pour des motivations de récupération ou bien pour des raisons d'assainissement.

3.7 - Des "culots" de scories de fer, de forme sensiblement plano-convexe, d'un diamètre d'environ 12 cm, d'une épaisseur de 2 à 3 cm, ont été mis au jour en quantité importante (une centaine d'unité). Ces objets servaient de matériau d'assise dans la zone intermédiaire entre la voie et les ateliers. Il paraît logique de proposer l'hypothèse d'une relation entre le fonctionnement des petites forges et ces objets. ces derniers pourraient être les "vidanges" de ces forges réutilisées lors d'une réfection de la route (ou du trottoir) pendant ou après le fonctionnement d'un atelier de travail du fer. Ceci ne peut être qu'une hypothèse au vu de la densité des activités de métallurgie du fer sur le site. En particulier, d'autres structures correspondant à cette métallurgie ont été observées à proximité immédiate par J.-G. Bulliot.

3.8 - Cet atelier représente le premier aménagement de cette zone. Nous avons atteint partout le substrat en place, qui offre une allure déchiquetée du fait de l'arrachement des blocs de pierre dans la phase de creusement de cet espace. Le sommet du substrat ne correspond donc pas à l'utilisation de l'espace, puisque les aspérités ont dû être incluses dans un remblai d'une dizaine de centimètres.

* * *

Il est prévu, sous la signature des quatre responsables de la fouille, de travailler à la publication durant les années 1993 et 1994.

ARCHEOLOGIE EXPERIMENTALE

1 - 2.2. "Le travail du Bronzier" Etude et expérimentation

Résumé:

A la suite des observations sur les défauts de séchage des différentes pièces en argile, il a été décidé de procéder uniquement à la réalisation de moules de vaisselles à paroi mince sans passer aussitôt à la coulée de ces pièces.

D'autre part, les installations de fours où avaient été cuites les céramiques et coulées diverses pièces en 1991, ont été découvertes cet été pour faire les observations sur la dégradation des structures construites et les déchets de moules en terre.

Direction : M. Pernot

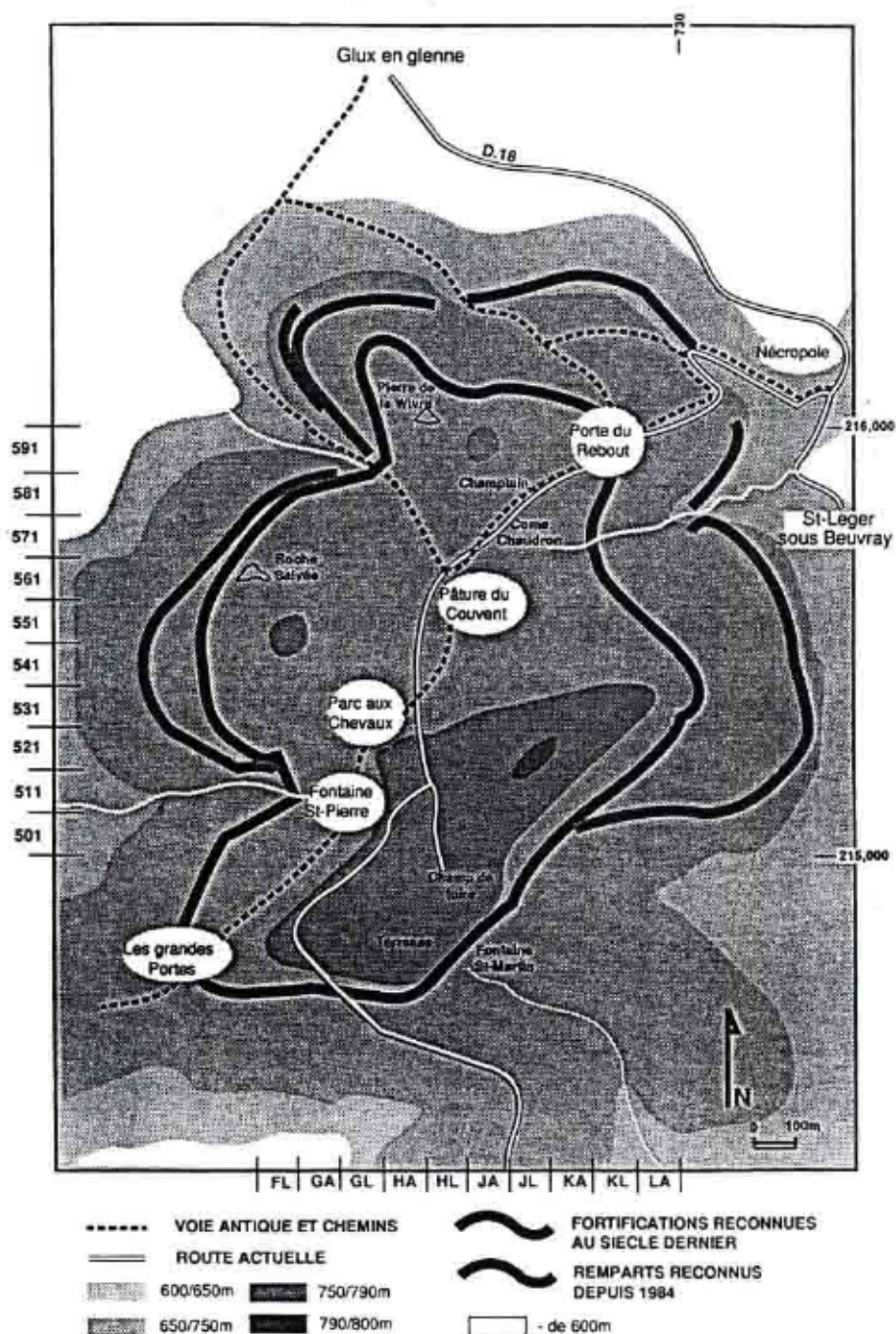
Expert : J. Dubos (Fondation Coubertin)

Autres participants : D. Lacoste (Musée du Mont Beuvray),

A. Le Fèvre-Lehoërff (étudiante en thèse)

ORGANISATION INTERIEURE DE L'OPPIDUM

I - 3.1. La Pâture du Couvent



Direction : P-P Bonenfant - Professeur à l'univ. libre de Bruxelles (B)
 J. Gran-Aymerich - Chargé de recherche au CNRS (UA 1132)
 A. Haffner - Professeur à l'université de Kiel (D)
 P. Hernandez - Prof. départ. préhistoire univ. Complutense Madrid (E)
 M. Szabo - Professeur à l'univ. de Budapest (H)
 D. Vitali - Chargé de recherche à l'univ. de Bologne (I)

I - 3.1. Pâture du Couvent

L'îlot est de la Pâture du Couvent

Direction :

P.P. Bonenfant, Université Libre de Bruxelles

J. Gran-Aymerich, CNRS et Université Complutense de Madrid

P. Hernandez, Université Complutense de Madrid

Responsables scientifiques :

Madeleine Le Bon, collaboratrice de l'Université de Bruxelles

Eduardo Galan, Becario de l'Université Complutense de Madrid

Belèn Labadie, Université Complutense de Madrid

Participants aux fouilles :

Pour la Belgique : Sylvestre Sbille, Marie-Delphine Dubit, Magali Tavier, Stéphanie Vandevyver, Christine Hendrickx, Vincent Heymans, Christian Clauss, Pierre Capers, Nina Illert, Arnaud De Smedt, Mariel Lejeune, Serge Lemaître, Frédéric Heller, Laurent Bavay, Sophie De Lange.

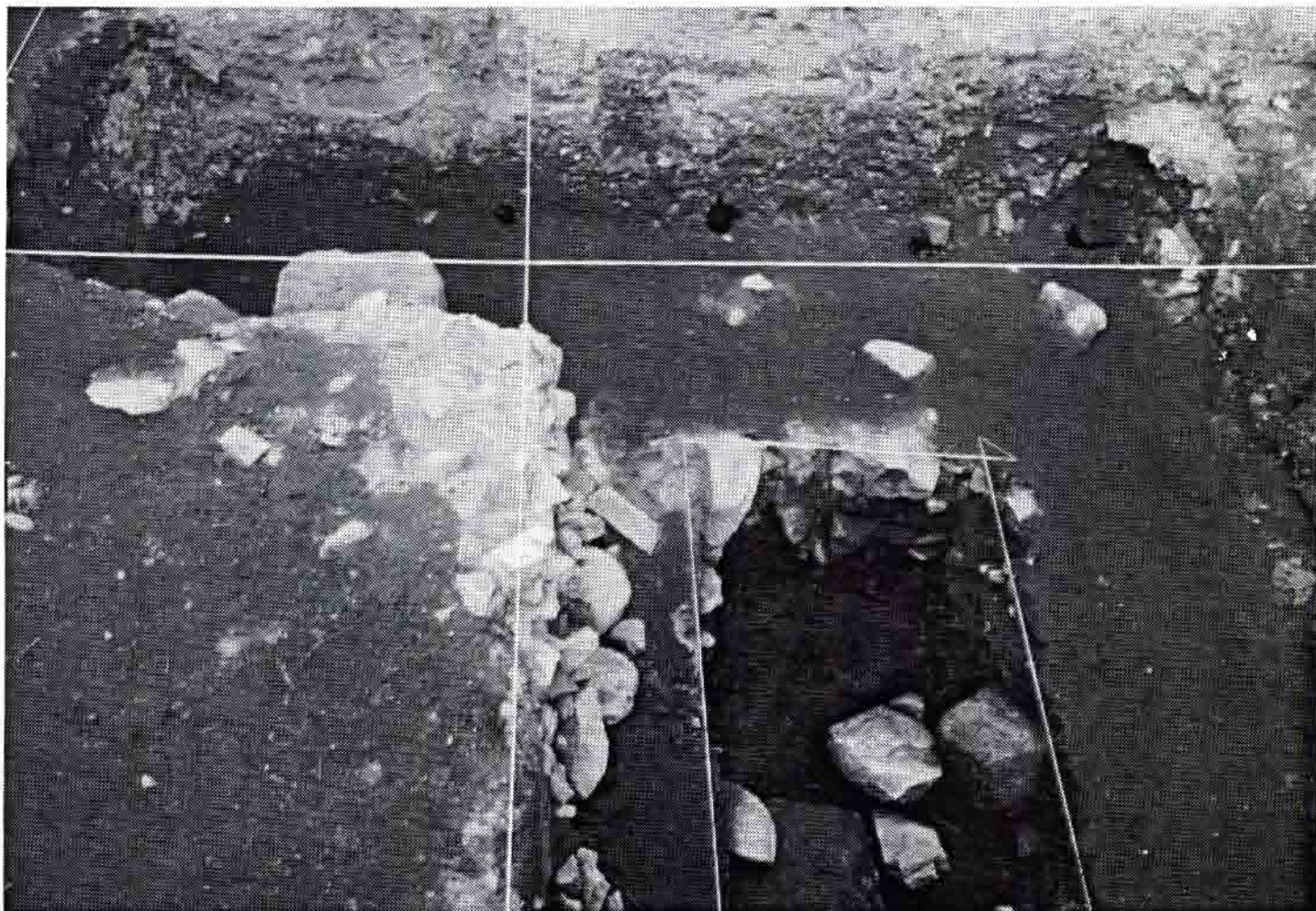
Pour l'Espagne : Eduardo Galan, Belen Labadie, Dolores Rodriguez, Teresa Lopez, Pablo Perez, José Luis Gurruchaga, Yasmina Caceres, Angel Luis Rodriguez, Juan Callejo, Maria Jesus Lanzas, Vitorino Mayoral, Lorenzo Pina.

Opérations réalisées dans le cadre du programme Erasmus.

Autres contributions : Université Complutense de Madrid, Université Libre de Bruxelles, Ministère des Affaires Culturelles d'Espagne, CNRS, UMR 126 "Archéologie d'orient et d'occident", Ecole Normale Supérieure, Paris, Mécénat (Bruxelles)

BIBRACTE 1992
PATURE DU COUVENT, ILOT I A L'EST DU BASSIN MONUMENTAL

Compte-rendu de l'équipe franco-espagnole




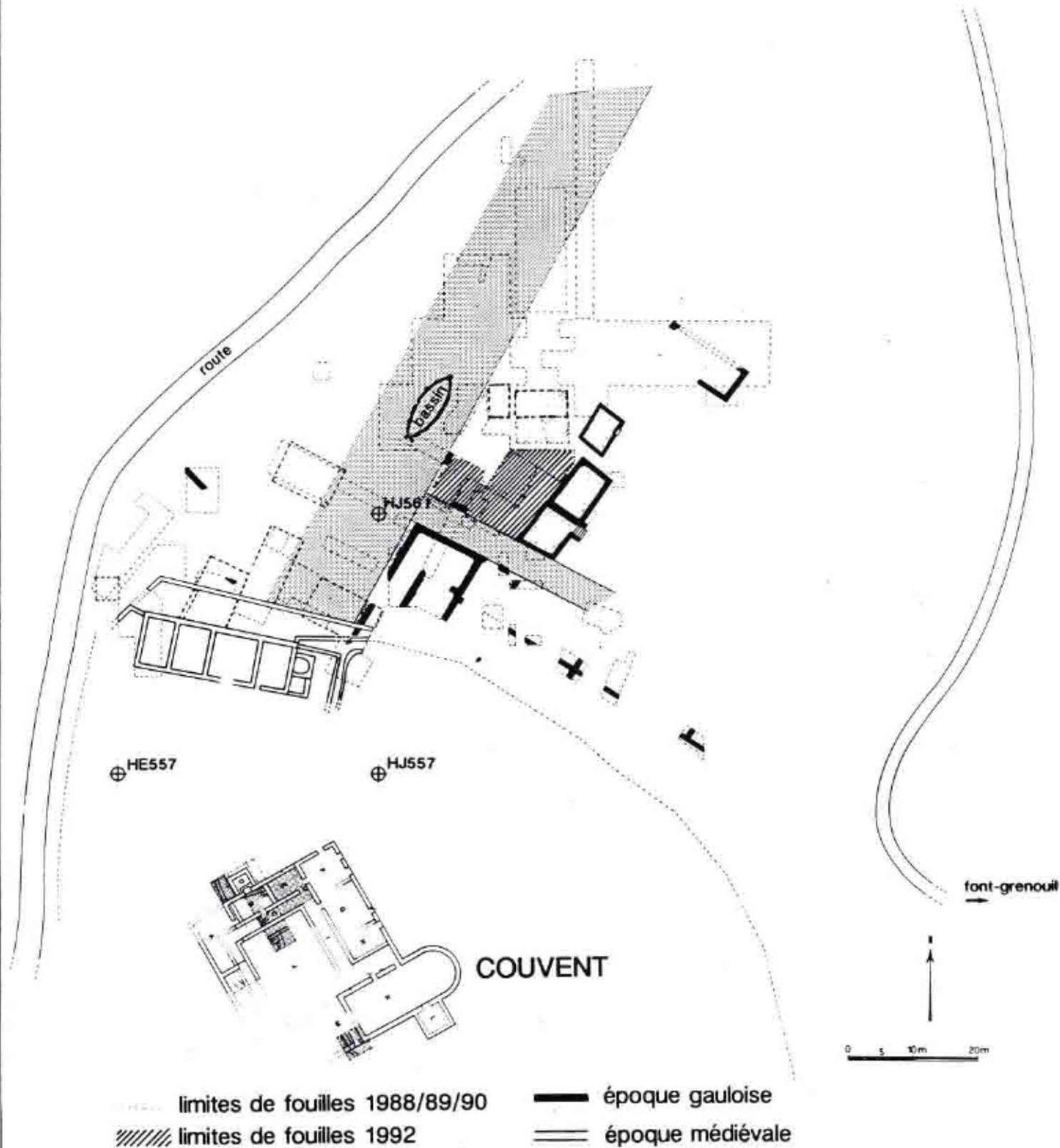
vue de la cave avec les poteaux de renfort des parois

Direction : F. Hernández, Université Complutense de Madrid
J. Gran-Aymerich, CNRS

Responsables scientifiques :
E. Gain, Université Complutense de Madrid
B. Labadie, Université Complutense de Madrid

PATURE DU COUVENT

 secteurs espagnols 1992



FOUILLE 1992

La campagne 1992 s'est déroulée en simultané avec l'équipe belge et sur un programme conjoint d'étude de la Maison des Grandes Caves. Les objectifs principaux de l'équipe franco-espagnole ont été d'une part, l'exploration du sol en terre battue du terre-plein, qui occupe l'angle sud-ouest de l'îlot I et correspond au dernier état d'occupation de ce secteur, dont la limite vers le nord coïncide avec le secteur de fouille belge ; d'autre part, l'exploration d'une grande fosse de perturbation qui vient de la rue du Grand Atelier de Forge et qui se termine dans le terre-plein en arrière de la grande cave PCO 2.

L'exploration vers le nord, du sol en terre battue confirme l'état de dégradation grandissant des structures conservées vers le nord, relevé au cours des campagnes antérieures et qui correspond au sens de la double pente, à la fois vers le nord et vers l'est (pente aujourd'hui moins perceptible du fait du nivellement effectué avec des gravillons lors de l'aménagement du site qui entoure le Bassin monumental). Cette partie du terre-plein, derrière la cave PCO 2bis, révèle un remplissage de fragments d'amphores qui correspond en grande partie à la préparation du sol aménagé en terre battue.

L'exploration de la grande fosse de perturbation, derrière la grande cave PCO 2 a permis une découverte de grande importance : il s'agit d'une petite cave, creusée en grande partie dans le substrat stérile, et dont les parois sont renforcées par une armature de poteaux en bois. Pour des raisons de temps et de préservation des poteaux mis au jour, l'exploration de cette cave en bois n'a été qu'amorcée et sa fouille complète est prévue pour la prochaine campagne. La cave mesurerait 4 m par 4 m environ ; elle se place dans l'angle sud-est du terre-plein et orthogonalement par rapport aux caves en pierre et à l'axe de la rue des Grandes Forges ; le côté ouest a livré quatre poteaux certains, plus un cinquième poteau d'angle vraisemblable : les trous de poteaux de section circulaire auraient un diamètre d'environ 10 cm pour les intermédiaires et de 20 cm pour le poteau d'angle le mieux dégagé ; l'intervalle entre les trous de poteaux est d'environ 60 cm (75/80 cm de centre à centre). Un sondage d'exploration au centre de la cave a permis de détecter le fond stérile de limon jaunâtre à 1,80 m sous le niveau du sol aménagé en terre battue, mais un sol rougeâtre, peut-être d'isolation, à environ 40 cm au-dessus du substrat laisse croire que le sol de la cave pouvait se trouver à 1,40 m du sol de la pièce aux fourneaux. Dans l'attente de la fouille complète de cette nouvelle, et importante, structure identifiée sur le Beuvray, il faut remarquer sa similitude avec les caves en bois de petites dimensions récemment retrouvées à Besançon, dans un contexte de maisons avec caves en pierres sèches et caves (ou garde-manger, cellier ou remise enterrée) parementées en bois. Le matériel de comblement de cette cave a été en partie exploré (mais avec les perturbations de la fosse intrusive) et révèle des céramiques à parois fines et sigillées arétines ; sans présager des résultats de la fouille complète, il est permis de penser à un abandon et comblement de cette cave contemporain de celui de l'ensemble de l'îlot et du site. Signalons encore dans le remplissage de la cave la présence de la partie fixe d'une meule tournante (de 37 cm de diamètre) en granite gris, le matériau et le traitement irrégulier des surfaces pourrait correspondre à une fonction autre que la mouture de grains.

RECHERCHES

L'étude pluridisciplinaire de la Maison aux Grandes Caves s'impose, pour la compréhension de son architecture et celle des fonctions de ses différents espaces ; des réunions de travail ont eu lieu sur le terrain, pendant les campagnes de fouilles, avec d'une part les membres des équipes franco-espagnole et belge, d'autre part F. Boyer, chargé de l'étude géologique, M. Pernot chargé des activités métallurgiques et C. Bouché architecte régional.

Des échantillons des scories recueillies près des petits fourneaux ont été prélevés pour analyse, pour permettre à M. Pernot d'avancer dans l'étude des activités artisanales identifiées dans cette pièce. Un premier examen montre qu'il s'agit de scories en cuvette, de forte densité, telles qu'on peut en observer dans les forges.

L'analyse des bois provenant des poteaux de la cave découverte pendant cette campagne a été sollicitée, à la fois pour les besoins des études et pour orienter le traitement à donner à la suite de la fouille. Les premiers résultats montrent qu'il s'agit de hêtre et de chêne, dont certains pourront être datés.

PROJET SCIENTIFIQUE POUR 1993

Pour la campagne de fouilles 1993, le premier objectif sera de fouiller complètement la cave en bois. Des choix de consolidation et préservation de cet espace devront être définis préalablement, en accord avec le coordonnateur. La fouille de la cave en bois implique celle du secteur limite avec la cave en pierre CO 2 fouillée par l'équipe belge. Le deuxième objectif demeure l'exploration du sol du terre-plein vers le nord, et sa connexion avec les espaces étudiés par l'équipe belge.

PROGRAMME CONJOINT DES EQUIPES FRANCO-ESPAGNOLE ET BELGE

Comme cela a été défini dans les précédents rapports communs, l'opération de fouille et d'étude de la Maison aux Grandes Caves, c'est-à-dire la partie la mieux conservée de l'îlot I à l'est du Bassin monumental, correspond à un programme concerté aussi bien sur le terrain que pour l'étude qui est en cours. Très satisfaisante dans son ensemble, cette opération conjointe soulève néanmoins quelques difficultés, d'ordre tactique plus que stratégique : ainsi sur le terrain, la fouille de certains "secteurs tampons", considérés comme "indispensablement explicatifs" pour les deux équipes (par exemple le secteur SE dans HL 562, voir rapport scientifique de 1991, p. 50), ou encore le choix de préserver des témoins stratigraphiques pour l'équipe belge, alors que la méthode stratigraphique est cumulative pour l'équipe espagnole (ainsi entre la cave en bois et la cave en pierre PCO 2, ou entre le secteur SE et le secteur N de HL 561). L'arbitrage du coordonnateur devrait permettre de trouver un compromis satisfaisant pour les deux équipes.

Le caractère international et pluridisciplinaire de la recherche s'applique très précisément dans ce secteur du Beuvray, dans une opération conjointe dans l'étude de l'unité architecturale de la Maison aux Grandes Caves. Il s'agit du premier ensemble urbain homogène dégagé autour de l'emplacement du Bassin monumental, et son intérêt est accentué par la présence, à côté des caves en pierre, de la cave en bois découverte durant cette campagne.

UNIVERSITE DE BRUXELLES - 1992

Dans le courant des mois de juillet et d'août, les universités de Bruxelles et de Madrid ont poursuivi parallèlement leurs travaux dans l'angle formé par la Grande Voie et la rue de la Grande Forge.

Les secteurs de fouilles s'y répartissent en deux bandes parallèles. En bordure de la Grande Voie, à hauteur du bassin, s'étend un terre-plein. Un peu en contrebas, sur le haut de pente se répartissent les grandes caves de pierres, repérées et largement dégagées par J. Déchelette dès le début du siècle.

L'équipe bruxelloise a partagé ses efforts entre le "chantier du bas" cherchant essentiellement à explorer les fonds des trois caves : le bloc PCO2 - PCO2bis et la cave PCO3, et le "chantier d'en haut" en HL 562 où une structure comblée de gros matériaux devait être abordée à partir des sols qui lui sont périphériques : sol intérieur et sol à jonchée d'amphores. Enfin, la liaison stratigraphique a été examinée entre le terre-plein et les caves PCO2 et PCO2bis.

1 - Les sols des caves se sont révélés tous différents

PCO2 (fig.1) avait été régulièrement nivelé par une préparation noyant la blocaille du substratum incluse dans un limon jaune assez plastique. Il n'est pas sûr que la cavité centrale vidée par J. Déchelette et interprétée comme le trou d'implantation d'un poteau central n'ait pas appartenu à une série d'excavations antérieures à la cave groupées dans la moitié nord de celle-ci et s'étendant sous le refend et sous l'escalier. Vers la partie centrale un émoussé marqué des pointes des blocailles saillantes indique le passage répété de matériaux durs et lourds sur le sol de cette cave.

PCO2bis avait en son centre une grande cuvette oblongue entourée d'un sol périphérique horizontal. S'étendant selon l'axe longitudinal de la cave sur 3,60 m, cette cuvette s'amorçait en pente douce du côté de l'escalier intérieur. Elle s'abaissait jusqu'à un petit hémicycle taluté profond de 1 m qui avait été pourvu d'une structure d'arrêt en matériaux périssables montant jusqu'à hauteur d'appui par rapport au sol périphérique. La fonction de cette cavité et partant celle de la cave dont elle occupe l'essentiel reste à définir. Sous la cavité un niveau antérieur sous-jacent a été localement rencontré. Il comporte des traces d'une intense combustion et un matériel archéologique très abondant apparemment antérieur au remplissage de la cave PCO2bis.

Enfin PCO3, (fig.2) entièrement dégagée par J. Déchelette, montre au centre une cavité tout à fait différente. Située juste au pied de l'escalier d'accès, elle n'occupe qu'une petite partie du centre de la cave. Elle est de forme cylindrique (diamètre : 1,40 m, profondeur : 1,10 m) et à fond plat. Sa fonction n'en n'est pas plus évidente que celle de la grande cuvette de PCO2bis. Tout autour s'étendent des sols artificiels stratifiés, composés, en bonne partie, d'arènes granitiques (observation de F. Boyer). De nouveau un état antérieur à la PCO3 se révèle : une excavation comblée sous l'angle nord-est des murs de cave (au sud-ouest il s'agit d'un sondage attribuable à J. Déchelette).

PATURE DU COUVENT

 secteurs belge 1992



2 - La structure comblée en HL 562 ("chantier d'en haut") (fig.3)

Fouillée dans son angle nord, elle apparaît comme une structure de plan quadrangulaire. Creusée dans le substratum friable, elle présente une paroi verticale qui n'aurait pu résister sans un renfort de bois. Dimensions présumées : côtés de 3,50 m, profondeur : 1,35 m.

Le remblai est constitué de gros matériaux : quartiers de roc et très grands morceaux d'amphores. Il y apparaît aussi un petit matériel varié : une fibule filiforme en fer attribuable au milieu du I^{er} siècle av. J.C. se trouvait presque au fond, perle et anneau de verre, etc...

L'hypothèse de travail proposée en 1991 considérait, à l'angle des deux rues, un bâtiment d'un bloc regroupant PCO2, PCO2bis et le terre-plein adjacent. Mais la liaison des deux n'était pas prouvée. A hauteur de PCO2 il apparaissait déjà que le niveau, où la **liaison stratigraphique** aurait pu être observée, avait été tronqué par l'érosion du haut de pente. A hauteur de PCO2bis une situation identique se reproduit malheureusement. A ceci près que le mur ouest de la cave n'est pas ici directement appuyé sur le terrain en place mais comporte à l'extérieur un parement sommaire sur lequel vient s'appuyer un remblai ancien, perméable, ce qui implique en élévation une zone couverte regroupant cave et terre-plein adjacent.

Le matériel archéologique recueilli cette année dépasse les quantités atteintes lors des campagnes antérieures : 1.213,507 Kg !

On notera plusieurs timbres amphoriques (fig.4):

- | | |
|---|--|
| 5 complets : | - CC sur la lèvre - pas attesté dans les fouilles anciennes |
| | - C.SEX sur la lèvre - Laubenheimer, 61 |
| | - EG sur l'attache inférieure d'une anse, différent du Laubenheimer, 77 : EC |
| | - E.P. ? sur l'attache inférieure d'une anse |
| | - ? sur la lèvre |
| 2 fragmentaires : | - sur la lèvre |
| | - sur l'attache inférieure d'une anse |
| 2 graffito à l'étude, sur la panse d'une amphore. | |

Le masque de terre cuite (992/9/1315)

Longueur : 12 cm ; largeur : 9 cm ; épaisseur : 2,5 cm.

Etat : Si le visage est complet on observe, au revers, que seul le bord inférieur, vers le menton, est intact. Il forme un bourrelet prononcé. Les trois autres bords sont arasés sans cassure franche. La pâte assez friable apparaît comme râpée. Sur la face le bout du nez et les lèvres sont très émoussés. Le menton également. Les arcades sourcilières et les yeux, par contre, sont intacts.

La tête n'offre aucune caractéristique de style ou d'iconographie celtique. Elle est imberbe et dépourvue de toute indication de la chevelure. Ses proportions, la coupe du visage sont classiques. La face est allongée, le menton rond, les yeux nullement accentués, le nez droit et la bouche petite. D'une manière générale, le relief est faiblement marqué.

Façonnage : La pièce est faite d'une pâte à tuile typique, de couleur rouge-orangé sombre, à gros dégraissant blanchâtre (pouvant atteindre 3 mm), friable. Le visage a été moulé. Le revers est couvert de traces laissées par les doigts du mouleur. La finition de la surface a noyé un peu les reliefs, elle semble résulter d'un léger engobage (rouge carmin). La figuration du visage paraît bien s'arrêter très vite à la périphérie où les volumes latéraux se prolongent de façon assez amorphe comme si la partie travaillée du moule avait été peu profonde. C'est peut-être ce qui expliquerait l'état des bords sur trois côtés : il s'agirait d'une sorte de détournement. Sur le visage cette particularité a entraîné un élargissement de la face à la hauteur des pommettes et un alourdissement du menton.

L'interprétation reste problématique. La pâte à tuile peut faire songer de prime abord à un masque d'acrotère mais de tels masques sont nettement plus petits et toujours inclus dans des motifs ornementaux. De plus, sur notre pièce, rien n'indique une possibilité d'encastrement sur la faîtière. S'agit-il d'un élément d'un assemblage composite d'assez grande dimension ? En tout état de cause, ce devait être le cas, même s'il ne s'agit nullement d'une pièce d'acrotère.



Vue de la cave PCO 2 bis montrant le début des fouilles de la dépression centrale

Fig.1 Plan des restes de structures excavées et comblées au fond de la cave P.CO.2

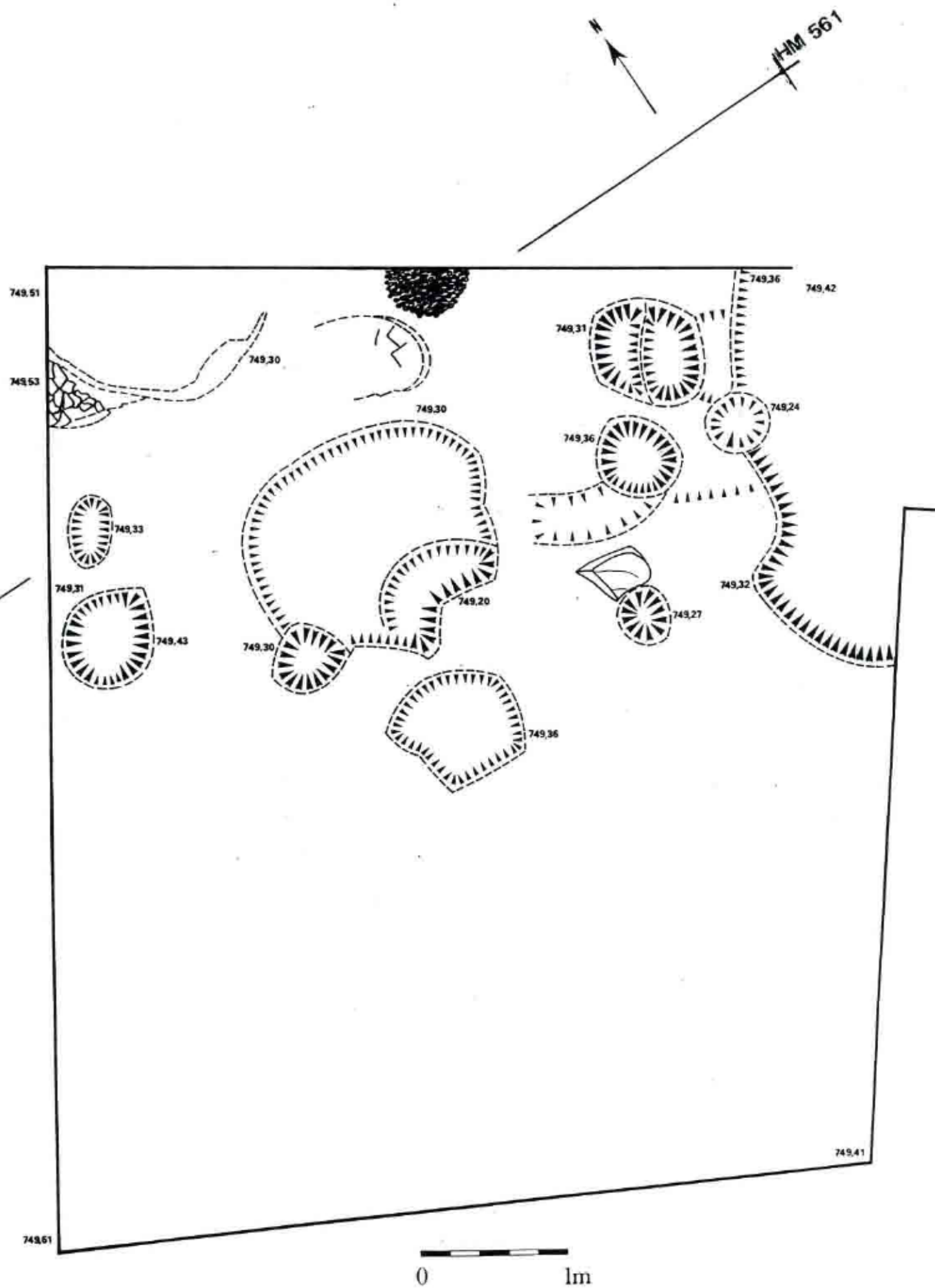




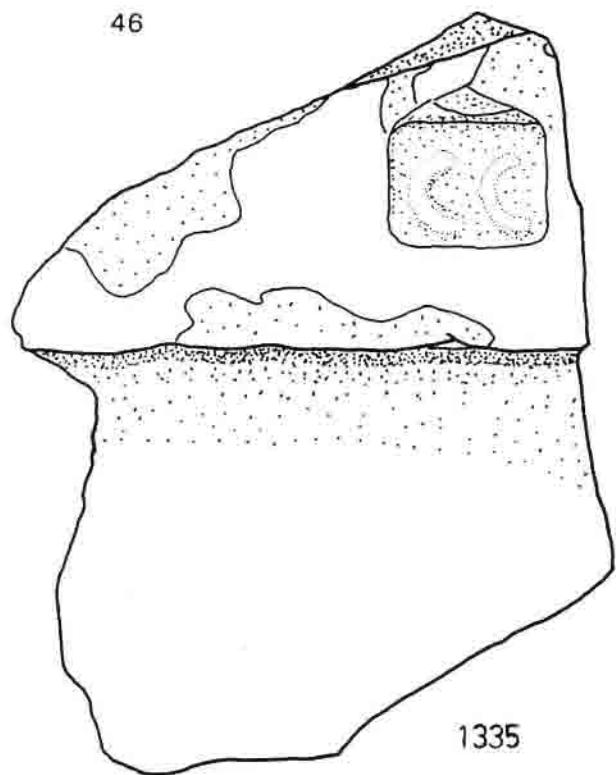
Fig.2 Plan du fond de la cave P.CO.3 avec fosse centrale.

42-3-

4m de HM563 →



Fig.3 Plan d'une cave comblée par de gros blocs (parois probables en bois)



1335



1317



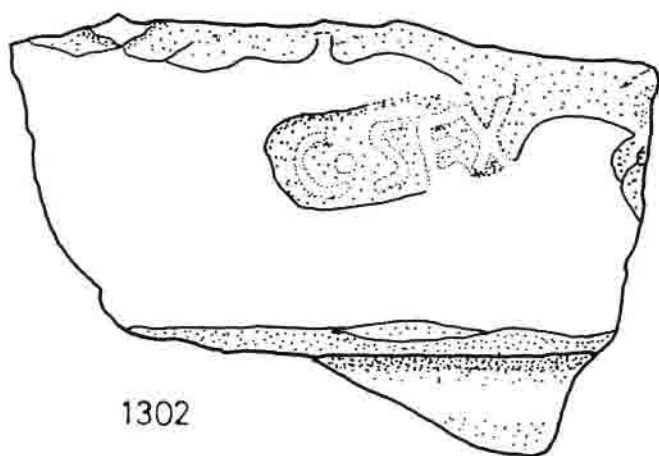
1104



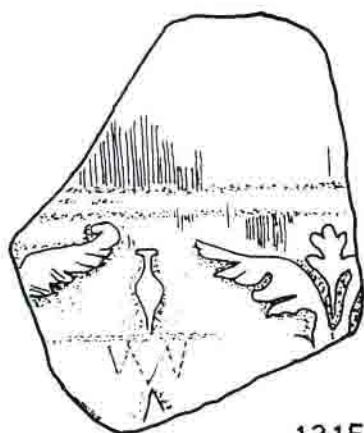
1315



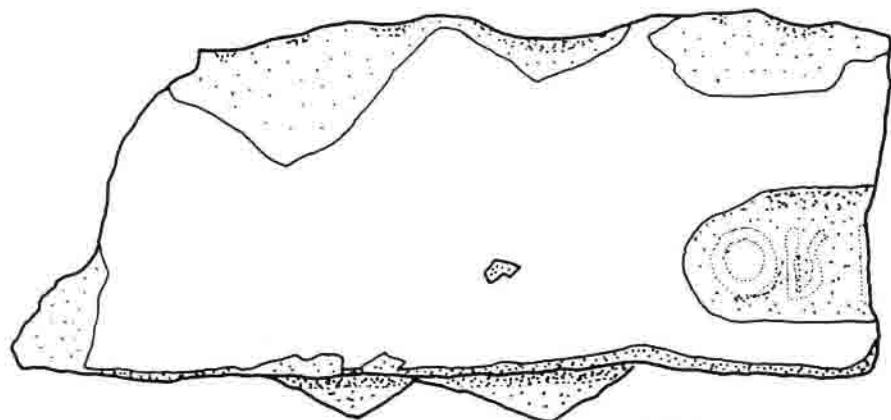
1104



1302



1315



1336



Fig.4 Timbres amphoriques.

I - 3.1. PATURE DU COUVENT

La voie principale
et les bâtiments du côté ouest

Direction : A. Haffner, Professeur à l'Université de Kiel

Collaborateurs scientifiques : C. Möller, M. Wiegert, J. Wiethold, botaniste


Participants aux fouilles :

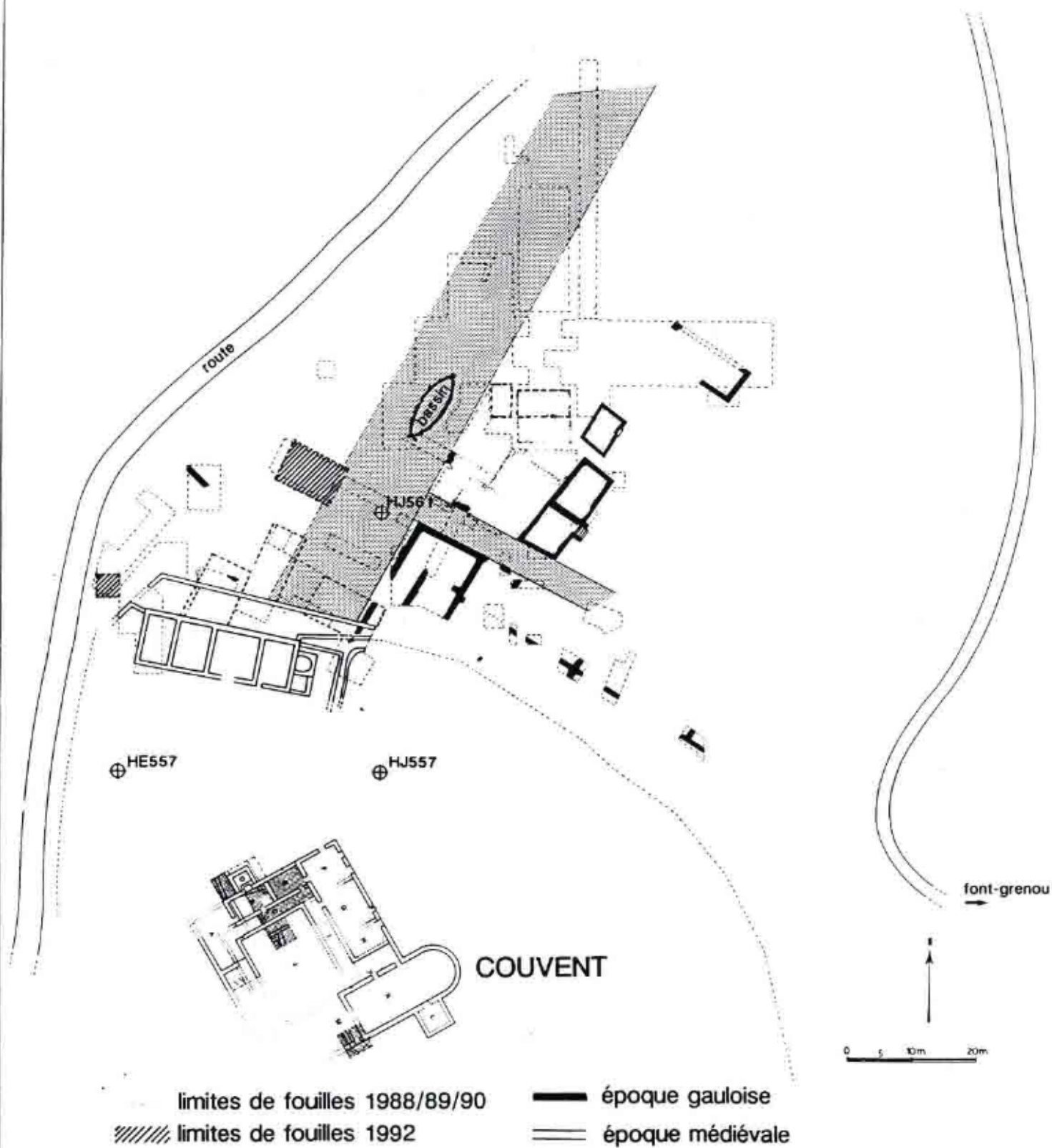
O. Nakoinz, F. Kapelle, D. Morawski, W. Schmidt, A. Merkel, S. Schmidt, V. Hecker, U. Teigelake, I. Weissenberg, F. Drögemüller, O. Schertlein, C. Haffner.

Programme Erasmus

Financement particulier : Université de Kiel

PATURE DU COUVENT

 secteurs allemands 1992



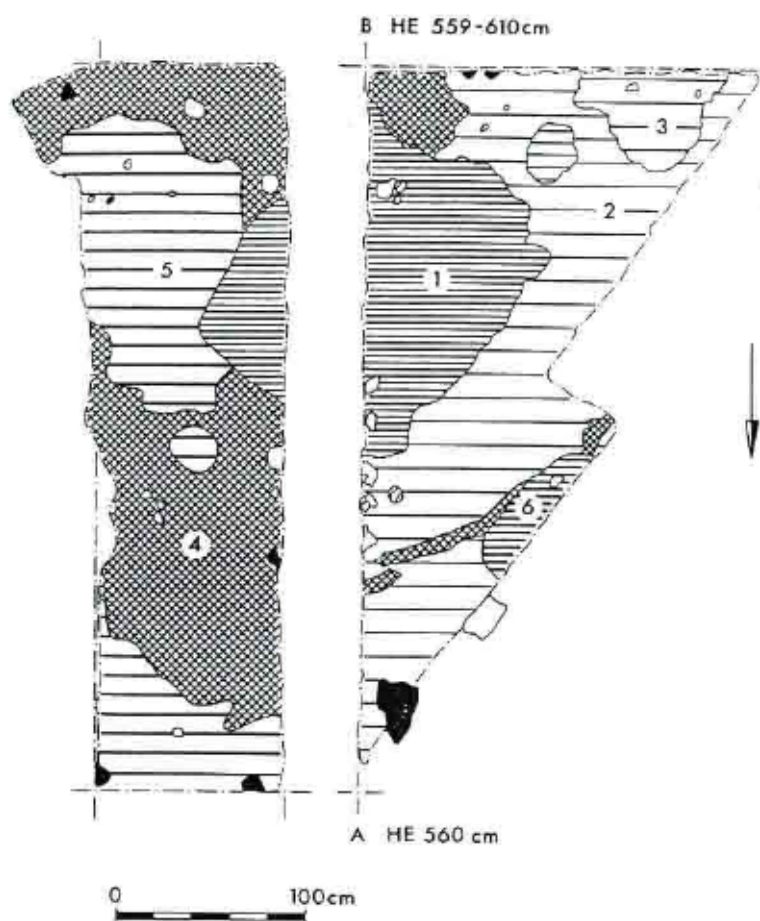
FOUILLES ALLEMANDES AU MONT BEUVRAY 3ème CAMPAGNE (1992)

L'équipe allemande a fouillé du 30 août au 26 septembre 1991. Il n'a pas été possible d'achever les recherches dans les secteurs A et B de l'îlot ouest de la Pâture du Couvent à cause des structures complexes dans le secteur A. Le botaniste a travaillé une semaine ; la flottation des échantillons fut effectuée sur place ; les échantillons furent pris dans nos secteurs A et B, mais aussi dans les fouilles hongroise et italienne (v. le rapport de travail de J. Wiethold p. ...).

Secteur A : Les fouilles du secteur A (4 x 4 m) furent continuées à l'extérieur des sondages A-C (fig. 1 et Rapport 1991 p. 63, fig. 1). Il n'a pas été possible de terminer ce secteur à cause d'une situation complexe dans la zone sud-est des sondages A-C, au-dessus de la grande fosse et de la couche d'amphores de 1991 (v. Rapport 1991 p. 64, fig. 4). Il s'agissait d'un grand foyer à plusieurs phases. Les fig. 1-3 montrent la situation des foyers. Pour reconnaître les limites, nous avons élargi le secteur A d'1m40 vers l'est (fig. 1). Une berme de 40 cm de largeur était laissée en place pour garder la possibilité de faire une fouille en strates naturelles. Le foyer montrait trois phases d'utilisation (fig. 1, 1 ; fig. 2, 1 ; fig. 3, 3, 5, 7). Tous les foyers se trouvaient au-dessus d'une couche de tessons d'amphores brûlées (vraisemblablement destinée à réaliser une sorte de stockage de la chaleur). L'argile des foyers, de forme exactement carrée, était brûlée et fortement durcie ; la couleur variait entre le gris et le rouge. Ils faisaient partie des sols d'argile plus étendus qui appartenaient peut-être à l'intérieur d'une maison ; mais une cour n'est pas à exclure. La fonction des foyers n'est pas clairement établie ; nous pensons à des fours à cuire. La datation est augustéenne d'après nos connaissances provisoires.

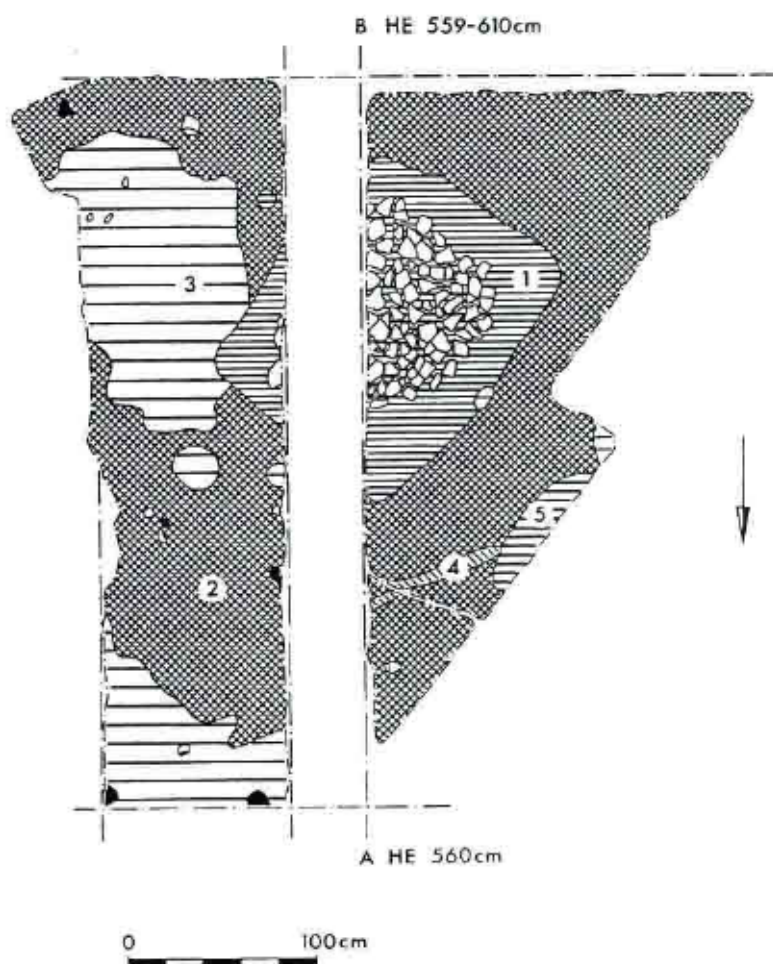
Au nord et à l'ouest du secteur A, on a reconnu une situation qui correspond à celle du sondage A de 1989 (v. Rapport 1989 p. 5). Au-dessus du sol en place (fig. 4, 7) se trouvait une couche gris-noir (fig. 4, 6), une sorte d'humus qu'on peut interpréter comme un horizon A (dans la terminologie pédologique) mêlé de beaucoup de charbons de bois, de céramiques fortement fragmentées (tessons d'amphores, céramique grise, peinte, grossière, campanienne) et quelques monnaies celtiques. Déjà en 1991 nous avons trouvé une fibule en fer de type Nauheim dans cette couche. Des traces de trous de poteaux se trouvaient au-dessous de cette couche d'habitat, creusés dans le substrat géologique.

Au-dessus de cette couche d'habitat s'étendait partiellement dans la zone nord du secteur A une sorte d'empierrement assez dur (fig. 4, 5), dans la zone sud une couche d'argile jaune granuleuse (fig. 4, 4) avec une fosse creusée dans la couche 6 (fig. 4, 4). Une interprétation de ces couches n'est pas encore possible mais elles sont plus anciennes qu'une couche très dense, jaune clair, qui se distingue de toutes les autres strates, et qui s'étend dans presque tout le secteur, lorsqu'elle n'est pas perturbée par des trous de clandestin ou d'animaux. Cette couche (fig. 3, 3 et 4, 3) est vraisemblablement plus récente que le premier foyer et contemporaine des phases les plus récentes du four.



Mont Beuvray
Pâturage du Couvent
Secteur A (1992)
Planum 2

Fig. 1



Mont Beuvray
Pâturage du Couvent
Secteur A (1992)
Planum 3

Fig. 2

Mont Beuvray
Pâturage du Couvent
Secteur A (1992)
Profil A-B

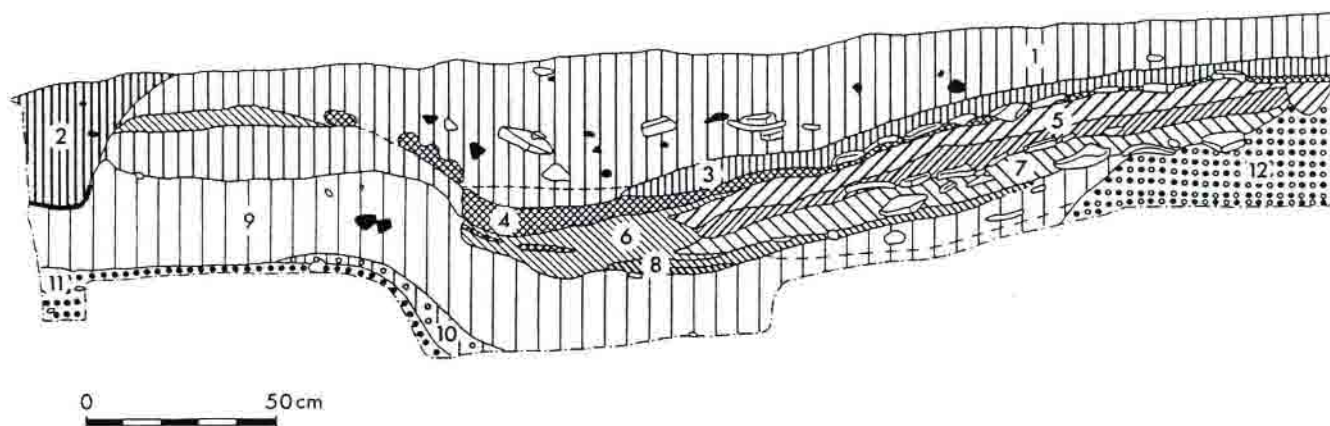


Fig. 3

Mont Beuvray
Pâturage du Couvent
Secteur A (1992)
Profil C-D

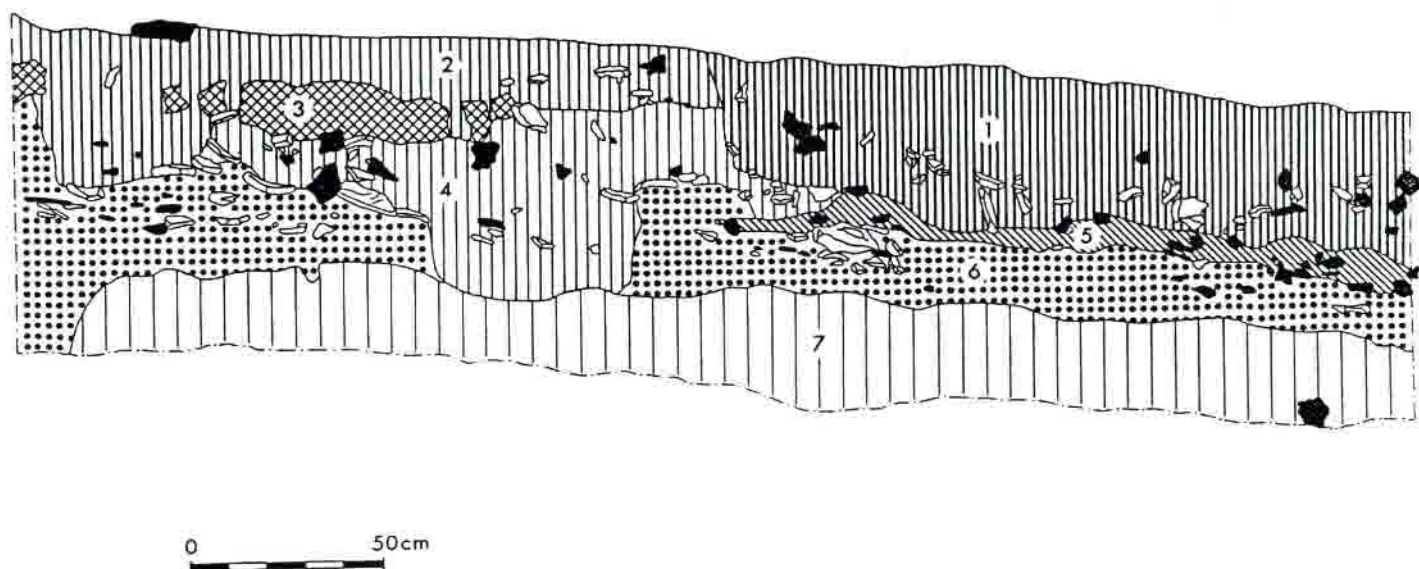


Fig. 4

La grande fosse et la couche d'amphores de 1991 (v. Rapport 1991 p. 64, fig. 2) sont stratigraphiquement plus anciennes que le foyer le plus ancien et appartiennent à la couche d'habitat au-dessus du sol en place.

On peut décrire de manière un peu simplifiée la situation stratigraphique et chronologique de la manière suivante :

1. La période la plus ancienne correspond à la Tène finale (D1/2). Les trous de poteaux, la couche d'habitat gris-noir et la grande fosse appartiennent à cette période d'habitat (couche VIII du profil de 1989 et couche fig. 4, 6 de 1992).
2. Au-dessus de ces structures de la Tène D1/2, s'étendent des couches d'empierrement et d'argile jaune et la couche d'amphores assez complètes de 1991 (v. Rapport 1991, p. 63 et 64) et peut-être le foyer le plus ancien. Ce niveau est vraisemblablement augustéen.
3. La couche jaune clair avec les foyers supérieurs est encore une fois plus récente. La datation est aussi augustéenne. Une précision sera possible après l'étude de la céramique. Cette couche jaune clair était bien reconnaissable dans les fouilles italiennes.

D'après nos connaissances actuelles - il manque l'étude du mobilier, donc tous les résultats restent provisoires - il existait un habitat construit uniquement en bois, qui est précésarien. Toutes les autres structures d'habitat sont augustéennes. Une continuité est vraisemblable.

Secteur B : En 1992, tous les carrés de ce secteur furent approfondis jusqu'au sol en place et enregistrés ; ensuite les petites bermes entre les carrés furent démontées, la documentation fut complétée. La grande berme d'-c' n'est pas encore fouillée.

La séquence stratigraphique se présente, d'après nos connaissances actuelles et avant l'analyse des trouvailles, comme suit (fig. 5 et 6) :

1. Les structures de l'habitat le plus ancien n'existent que sous forme de trous de poteaux (fig. 6, 1 et toutes les structures, ayant la même trame), d'un fossé avec fond arrondi (fig. 6, 2), une tache de charbons de bois (fig. 6, 4) et plusieurs grandes fosses (fig. 6, 3 ; v. Rapport 1991). Les fosses montrent un remplissage de plusieurs couches dont le matériel archéologique date de La Tène D1/2 (beaucoup de monnaies celtiques, deux fibules en fer et en bronze de type Nauheim, céramique peinte, campanienne). Mais il n'y avait pas de couche d'habitat semblable à celle du secteur A. Seulement dans le carré d IV, était conservée une couche mince, gris-brun qui représente peut-être le reste d'une couche d'habitat. En tamisant le remplissage de la fosse (fig. 5, 3), dans le carré c I, nous avons trouvé une gemme incisée, de 1,7 cm de longueur, vraisemblablement en cornaline (v. H. Guiraud, Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule, Paris 1988, N° 862 A). H. Guiraud date le même type de la 1ère moitié du 1er siècle avant J.-C.

L'occupation la plus ancienne dans le secteur B correspond à celle de la fouille hongroise. Ce sont des structures d'un habitat construit en bois avec des fosses de stockage qui furent utilisées comme fosses aux ordures. Le synchronisme approximatif de toutes ces structures n'est pas encore assuré mais vraisemblable d'après le mobilier archéologique.

Mont Beuvray
Pitons du Couvent
Secteur B (1992)
Profil c'-d'

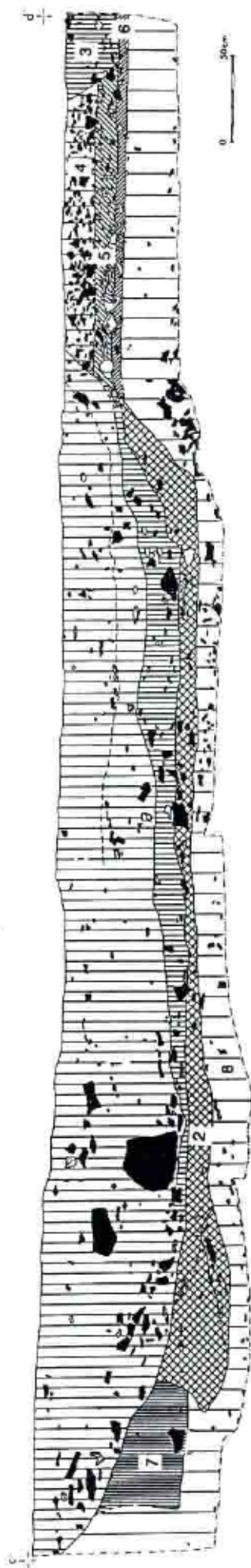
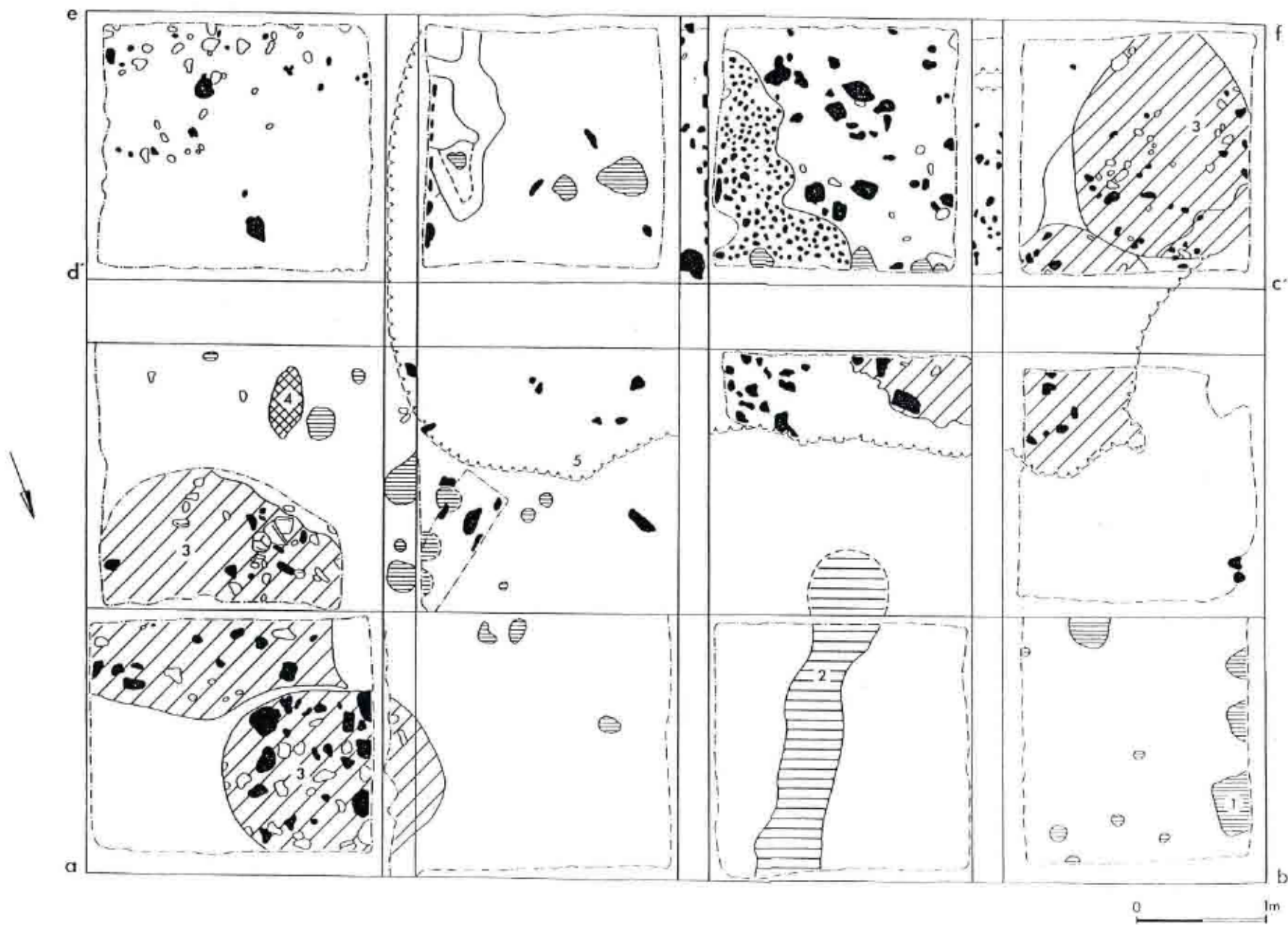


Fig. 5



2. Au-dessus du sol en place se trouvait un ensemble de couches, très pierreux et entremêlé de beaucoup de tessons d'amphores, souvent posés horizontalement (fig. 5, 4 et 5). Il s'agit d'une route ou d'une place avec deux ou trois phases qui est située tout près et à l'ouest de la grande route qui traverse la Pâture du Couvent. On peut reconnaître dans le profil c'-d' (fig. 5, 3) une sorte de fossé près de cette route.

3. L'ensemble de couches de cette place ou route est détruit par une grande fosse de à peu près 8 m de longueur et plus de 4 m de largeur (fig. 5, 1-2 et fig. 6, 5). Le remplissage de cette fosse n'est pas uniforme. Les couches les plus basses (fig. 5, 2) ne contiennent que du matériel gallo-romain ou de La Tène finale, les couches supérieures, du matériel gallo-romain et médiéval. D'après nos connaissances actuelles, cette fosse fut creusée à l'époque gallo-romaine ; pendant l'occupation du Couvent, on l'avait rebouchée définitivement.

Perspectives : En 1993 l'équipe allemande achèvera les recherches sur la Pâture du Couvent. Dans le secteur A, nous avons à dégager la couche d'amphores et la grande fosse au-dessus. La berme A-B (fig. 1) doit être démontée en suivant les couches naturelles. Dans le secteur B, il faut démonter encore la grande berme de la même façon que celle du secteur A.

A. Haffner a fait une demande à la fondation de Thyssen pour le financement d'un poste d'assistant. Si la demande aboutit, la recherche pourra continuer sur les remparts extérieurs, au-delà du rempart Bulliot.

Rapport de recherches archéobotaniques en 1992 sur le Mont Beuvray.

Pendant une période de huit jours, le prélèvement d'échantillons de restes végétaux a été continué dans les secteurs A et B de l'équipe allemande. 32 échantillons furent prélevés dans les fosses, les trous de poteaux et les couches bien stratifiés. La flottation a été faite sur place.

Des échantillons furent prélevés aussi dans les fouilles voisines, italiennes et hongroises. Huit échantillons italiens et six hongrois sont en cours d'étude. Ces échantillons hongrois viennent des fosses et trous de poteaux laténiens, ceux des fouilles italiennes, des couches de remplissage (avant tout de cendres), d'une cave augustéenne. Ces derniers ont déjà révélé une grande quantité de restes végétaux surtout des grains carbonisés.

Le volume des échantillons fait entre 10 et 30 litres de terre, dans le cas des trous de poteaux, le volume peut être inférieur. On considère ordinairement un volume entre 10 et 30 litres comme suffisant pour atteindre des résultats représentatifs, surtout en cas de carbonisation.

L'état de la recherche :

Tous les échantillons de 1991 des secteurs allemands sont analysés. Des résultats définitifs ne seront possibles qu'après l'interprétation archéologique des couches et des structures d'habitat.

16 échantillons qui étaient en dépôt au Centre Archéologique ont été également analysés. Les résultats provisoires sont donnés dans le Rapport 1991. Quelques échantillons supplémentaires de la Fontaine Saint Pierre sont en cours d'étude.

Un ensemble de restes végétaux non carbonisés de la Fontaine Saint Pierre a livré un matériel très intéressant. Outre des fragments de tiges et de glumes de grains (*Triticum spelta*, épeautre ; *Panicum milliaceum*, panic millet) on y a trouvé des restes d'espèces de plantes de pâturage qui sont peut-être du fourrage ou de la litière d'étable. Il y a aussi beaucoup de fruits sauvages. Une publication de ces restes est en projet, en collaboration avec H. Richard.

Projet 1993 :

Les résultats des échantillons italiens et hongrois seront communiqués en été 1993. Une interprétation ne sera possible qu'avec les responsables des fouilles. Une participation de 8 à 10 jours en 1993 est à nouveau envisagée.

I - 3.1. PATURE DU COUVENT

La voie principale et les bâtiments du côté ouest

Direction : M. Szabó (Université de Budapest)

Assisté de : C. Cserményi (Musée István Kivály, Székesfehérvár)


**Collaborateurs scientifiques :L. Borhy (Université de Budapest, assistant)
Z. Czajlik (Université de Budapest, assistant)
B. Kriveczky (Musée Damjanich, Szolnok)**

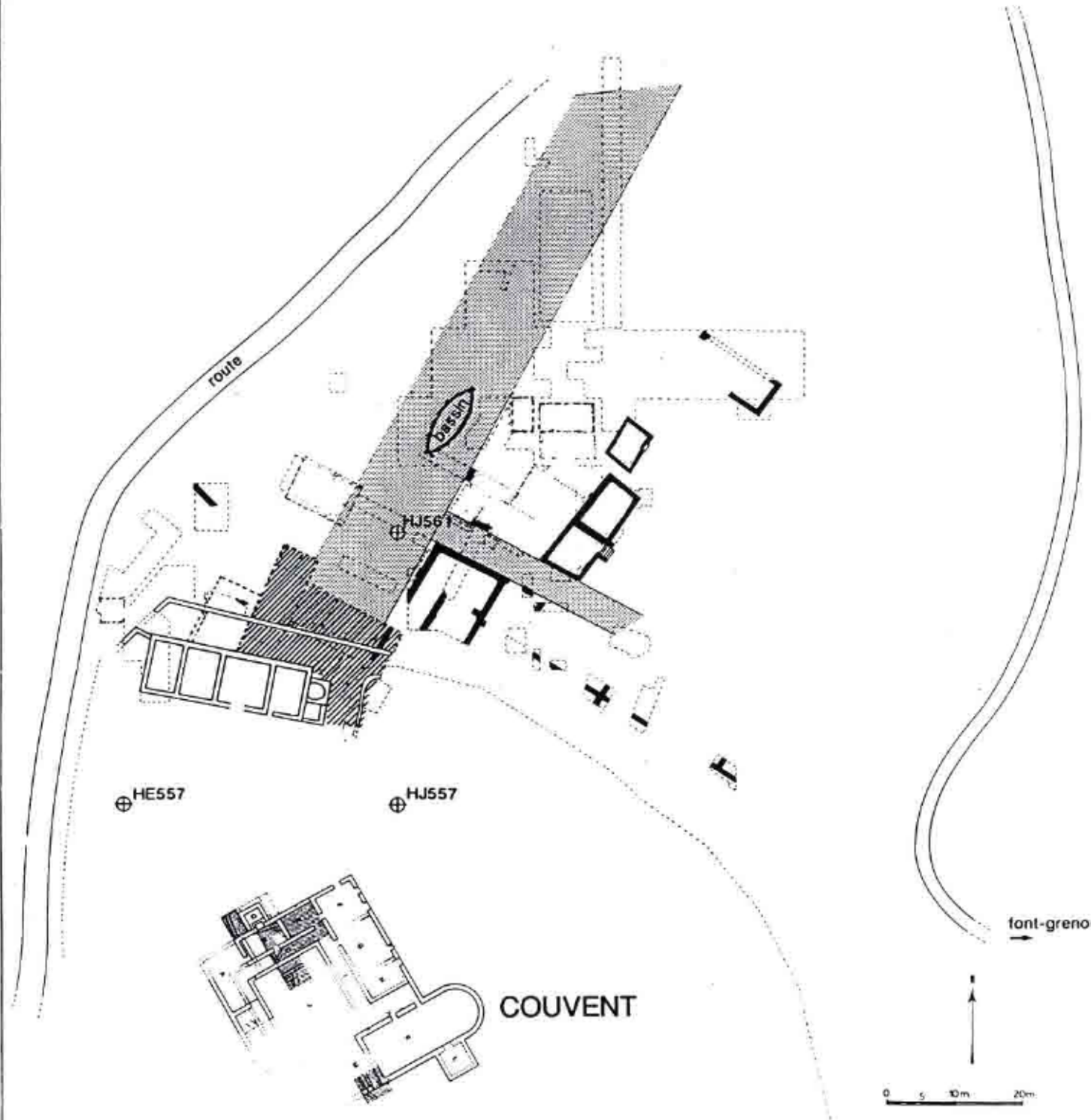
Restaurateur : G. Tóth (Institut Archéologique de l'Académie Hongroise, Budapest)

**Participants aux fouilles : K. Bóka, A. Bugàn, M. Dági, T. Hable, K. Kószó, P. Kòvacs,
C. Köfalvi, G. Péterfy, T. Szalay, M. Szincsa (Université de Budapest, étudiants)**

Aide particulière : Fondation Preregrination II, Budapest, ELTE

PATURE DU COUVENT

 secteurs hongrois 1992



- - - limites de fouilles 1988/89/90 ——— époque gauloise
 // // // limites de fouilles 1992 = = = époque médiévale

FOUILLES FRANCO-HONGROISES AU MONT BEUVRAY

Cinquième campagne

INTRODUCTION

La fouille a été effectuée dans la "Pâturage du Couvent" (secteur 9) et aussi dans la zone du Couvent (secteur 10), en collaboration avec les médiévistes hongrois, dirigés par J. Laszlovszky, dans les carrés 558 HH, 559 HF, HG, HH et 560 HG, en continuant les travaux de 1991.

Les objectifs prioritaires ont été définis à la suite de l'examen des résultats obtenus en 1991 :

- Sondage dans la zone de la grande voie, afin de résoudre les problèmes (observés en 1991) reliés à sa construction.
- Achèvement de la fouille dans la zone d'habitation à l'ouest de la voie principale de Bibracte, en liaison avec la fouille italienne.
- En collaboration avec l'équipe des médiévistes, exploration dans la zone du Couvent, afin de délimiter le mur à contrefort et retrouver son angle.
- Reprise des sondages à l'intérieur du "bâtiment carré", à l'est de la grande voie, commencés en 1989.

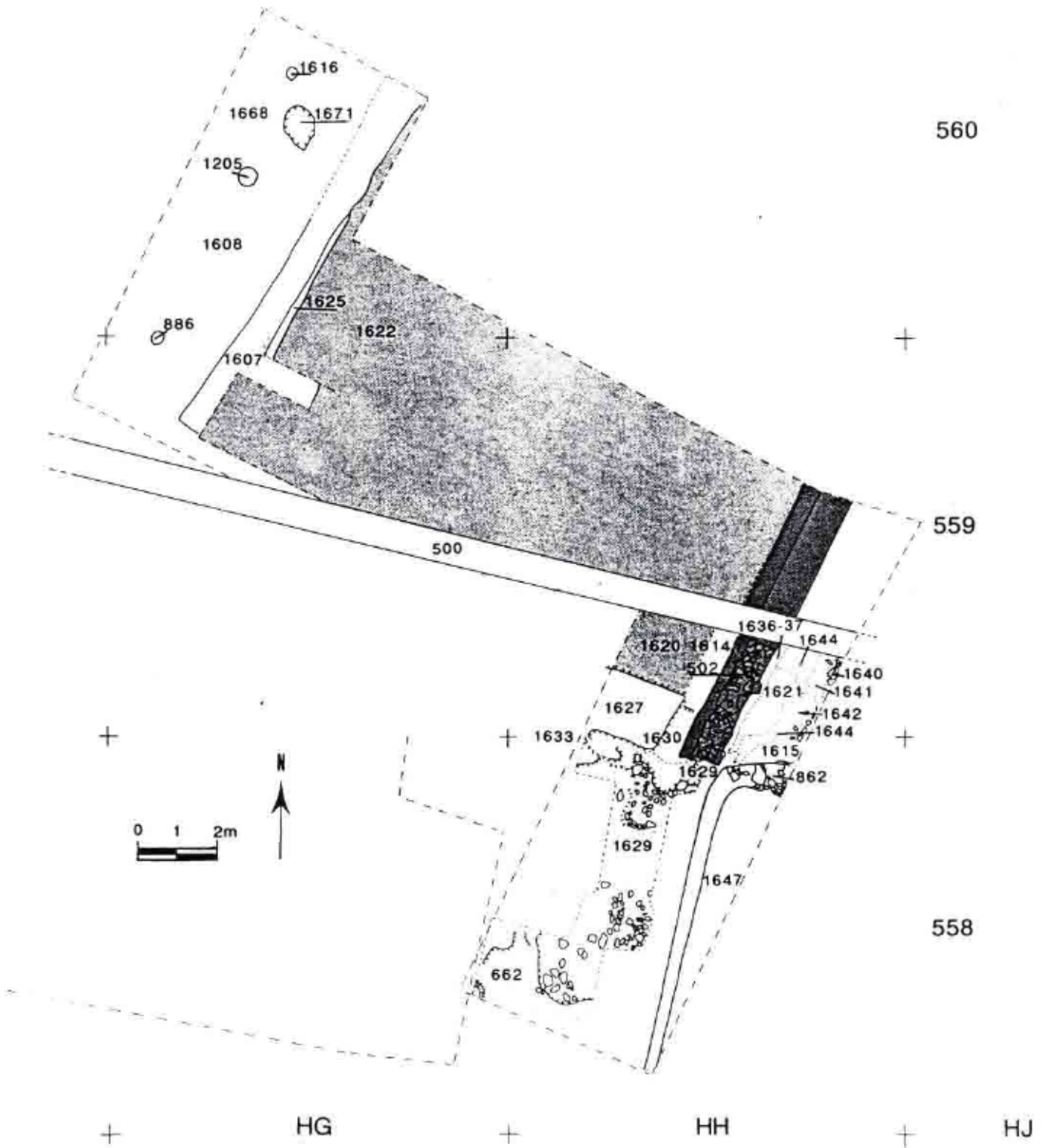
1 - LA GRANDE VOIE

Les sondages effectués en 1991 ont révélé, d'une part, deux voies superposées de largeur identique et, d'autre part, une complexité de sous-phases (réparations, rechargements, etc...).

Nous avons continué le sondage XF gamma dans la zone centrale de la grande voie, en avançant vers sa bordure occidentale. Nous avons d'abord démonté l'assise de réglage (US 1207 = 1611), découvert en 1991, construite sur la surface de la première rue (US 1620 + 1623 + 1625 = 536 + 877 + 850) en vue du rechargement de la deuxième rue.

Puis, nous avons fouillé la deuxième voie (US 868 = 1622) et, dans ce secteur, nous avons séparé trois "micro-couches" qui doivent correspondre à trois phases successives nécessairement contemporaines du rechargement. En allant de bas en haut, la première couche (US 1632), qui repose sur la surface de la première voie (ici US 1625 = 890) est composée d'argile et de tessons d'amphores (épaisseur : 4-5 cm), puis c'est une couche d'argile grise d'une épaisseur de 5-6 cm qui lui est superposée (= US 1631). La couche de surface de la deuxième voie contient des pierres arrondies, des tessons d'amphores et des gravillons à partir de la surface de rue (US 1622 = 868, la micro-couche US 1628 est d'une épaisseur de 10-12 cm).

Dans la zone occidentale de la grande voie, la première rue (US 1625 = 890) présente le même aspect "monolithique" que dans la zone orientale, ayant aussi des irrégularités



Plan de la grande voie en tramé, au sud-ouest du bassin monumental.

de surface (par exemple légères dépressions). Il faut cependant noter la diminution continue de son épaisseur dans ce secteur : à 2,10 m de la bordure occidentale de la voie, elle ne mesure que 16-18 cm. Enfin, cette dernière zone de la première rue, sur 2 m de largeur environ, est séparée par une inclinaison bien marquée du reste de la voie : elle se trouve avec 7-8 cm plus bas et son épaisseur ne dépasse pas les 10 cm (US 1634). Comme nous l'avons déjà observé en 1991, la qualité de la première rue de ce côté-ci est très médiocre et sa surface primitive manque par endroit.

Sous cette partie de la première voie (1634), nous avons retrouvé le même niveau d'habitation, lequel a été identifié en 1991 : le niveau de l'argile jaune (US 896 = 1651) fut couvert par une mince couche de gravillons (US 1650). Le sondage a révélé un trou de poteau (US 1649) et un petit fossé (US 1653) creusés dans les niveaux précédents (US 1650 + 1651).

Les sondages effectués dans la zone du Couvent ont permis d'identifier la prolongation de la grande voie dans une longueur de 1,40 à 1,70 m. La surface de la première rue (US 1625 = US 890) est bien conservée, tandis que de la deuxième voie, il ne reste que des couches de préparation (US 1627 = 1612 = 889). La suite de la voie a été complètement détruite par une grande perturbation médiévale.

L'inclinaison des deux voies superposées de l'est à l'ouest est grosso modo similaire : les deux extrémités sont à l'altitude de 753,14 et de 753 m dans le cas de la première rue, et de 753,28 et de 753,18 m dans le cas de la deuxième voie. La différence s'explique par la bordure occidentale affaissée de la première rue.

L'ascension de la voie du nord vers le sud, c'est-à-dire vers le Couvent, présente une légère pente de 3 % environ.

Les anomalies de la première voie exigent une explication. Les dépressions visibles peuvent être en principe les conséquences d'un tremblement de terre. Par contre, l'affaissement de la bordure de l'ouest a pu être provoqué par les structures comblées sous-jacentes : fossé, trous de poteaux, etc... (cf US 1653, 1649, 1200).

2 - LA ZONE D'HABITATION DE L'OUEST

Conformément à la stratégie élaborée en 1991 avec A. Hesnard, nous avons démonté les niveaux d'amphores superposés, identifiés au cours de la campagne de l'an dernier. La structure déterminée en 1991, dans le secteur XC gamma, qui mesure 7 x 1,5 m environ, a été fouillée dans sa totalité. Nous avons d'abord démonté le sol composé de petits tessons d'amphores bien damés (US 864 = US 1638) puis sa préparation constituée de fragments importants d'amphores (US 888 = US 1639). Puis, nous avons constaté que le niveau qui se trouve sous US 1639 n'est pas identique avec le sol composé de cailloutis et de tessons d'amphores dégagé en 1991 dans la zone occidentale du secteur (US 880 = US 1608). C'est-à-dire qu'il s'agit d'une préparation particulière de tessons d'amphores (US 1648) pour la structure dont le sol est constitué des niveaux d'amphores (US 1638 + 1639 = US 864 + 888). Il faut cependant noter que US 1608 = 880 est parfaitement contemporaine avec US 1648. Nous avons pu ainsi établir une fine chronologie relative de couches contenant une quantité très importante de tessons d'amphores. Le sondage effectué dans la zone qui sépare la voie de la structure décrite, confirme l'hypothèse selon laquelle le fossé rectangulaire peu profond (US 1607 = 879) peut être interprété comme un lit de sablière. La sablière

d'une part, a protégé le bord fragile de la grande voie et, d'autre part, a pu servir de base pour la charpente d'une sorte de portique en bois de 7 x 1,5 m environ.

Dans le secteur XC delta et XG alpha, nous avons terminé la fouille d'une fosse importante (US 1213 = 1618) découverte en 1991. Son premier remplissage constitué avant tout, de tessons d'amphores (1214 = 1605) fut sans doute contemporain avec la préparation particulière prévue pour le "portique" (US 1648) et avec le sol à côté, vers l'ouest (US 1608). Le remplissage inférieur contient beaucoup de céramiques mélangées avec la terre noire et des cendres (US 1610 = 1215). Grâce aux recollages des tessons provenant de ces deux comblements superposés, l'intervention du restaurateur a démontré la contemporanéité des deux remplissages. Le trou de poteau US 1616, dégagé, à proximité de la fosse 1618 est aligné avec les trous de poteau fouillés en 1991 (US 1205 et 886). C'est-à-dire que la rangée de trous de poteaux parallèle à la grande voie, dépasse, vers le nord, la zone du portique présumé. Par contre, le trou de poteau US 1664 appartient à la même phase que la fosse 1618 (= 1213). Deux autres fosses découvertes (US 1670 et 1672) n'ont pas été fouillées cette année. Une autre fosse (US 1671) peu profonde en contact avec 1618, avait un comblement de gravillons.

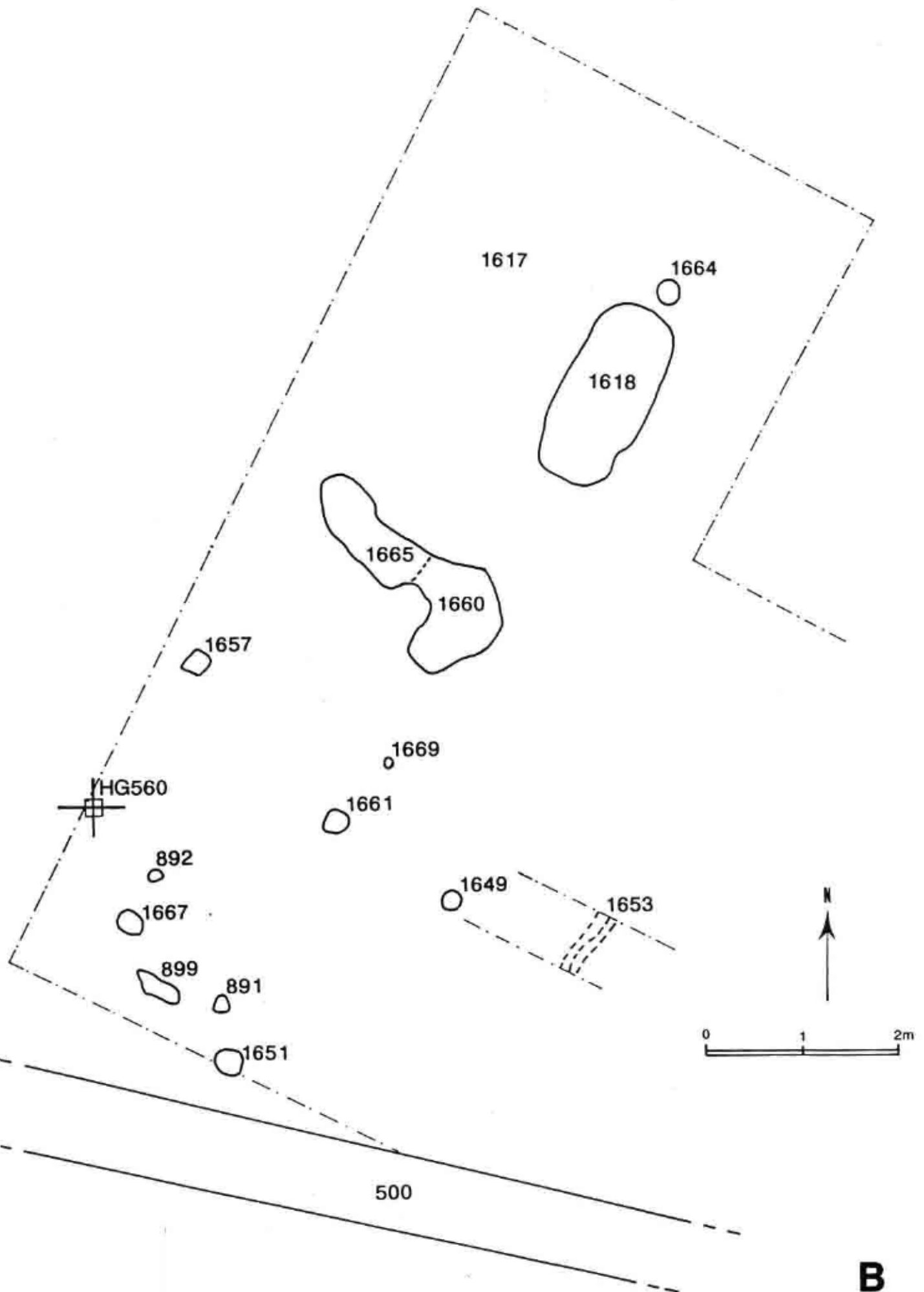
Le démontage effectué dans le secteur XC gamma, nous a permis de mieux comprendre les restes d'habitat creusé dans le niveau jaune (US 896 = 1651). Il est évident qu'au cours de la construction des structures, en liaison avec la voie principale de Bibracte, le terrain fut nettoyé jusqu'à ce niveau jaune. Par conséquent, des structures plus anciennes ne restent, en règle générale, que celles qui furent creusées dans l'argile jaune et comblées au cours du nivellement. On a tout de même réussi à identifier une couche mince de cailloutis qui existe par endroit dans le secteur XC gamma (= US 1663), mais aussi dans les secteurs XC delta et XG alpha (= US 1617), où elle fut couverte par la suite du sol 1608 et par des gravillons compacts (US 1668). Elle appartient donc à une zone d'habitat plus ancien que la première voie et les structures qui l'accompagnent.

Il faut noter la découverte des structures riches sous la couche de préparation du "portique" (US 1648) et sous le sol contemporain au précédent (US 1608). La grande fosse (US 1660), comparable à celle décrite ci-dessus (US 1618), présentait en fait un double remplissage en plan et en coupe (US 1654 + 1655, puis en-dessous, US 1662 et 1665). Notons que US 1665 est en réalité un trou de poteau et que le remplissage US 1654 a contenu beaucoup de scories.

La dernière découverte peut parler en faveur d'une activité métallurgique dans la zone qui se trouve à l'ouest de la grande voie. Les fosses peu profondes (US 1656, 1658, 1659) contenaient beaucoup de charbon de bois, cendres. Les trous de poteaux découverts cette année (US 1657, 1661, 1666, 1667, 1669) correspondent à ceux qui ont été dégagés en 1991 (US 891, 892, 899). Nous avons donc un niveau d'habitat important dont la suite se trouve sous la première voie comme nous l'avons observé aussi cette année, grâce à la découverte d'un trou de poteau (1649) et d'un fossé (US 1653) après le démontage de la rue jusqu'à ce niveau d'habitat. On a constaté également l'existence d'une mince couche de cailloutis (= US 1650) qui repose sur l'argile jaune (US 1651) ; elle doit correspondre aux US 1663 et 1617.

La présence d'un restaurateur dans l'équipe, a eu comme résultat le recollage de très nombreux tessons découverts au cours des campagnes depuis 1988. Cette activité nous a permis d'étudier les céramiques trouvées dans la fosse 1618 (= 1213). L'intervention, d'abord, a démontré la contemporanéité des remplissages (US 1609 =

Plan des structures excavées de la phase la plus ancienne ("niveau jaune")



1214 et US 1610 = 1215) fouillées en 1991 et 1992. Puis, nous avons identifié un horizon important de céramiques qui précède l'apparition de la sigillée italique à Bibracte. Les écuelles à bord rentrant à pâte grise mi-fine, représentent les formes qui remontent jusqu'au début du I^{er} siècle avant J.C. Il faut noter la présence de céramiques non tournées micacées à pâte grise grossière : vases ovoïdes à lèvre évasée et moulurée. Plusieurs tessons appartiennent à la catégorie de la céramique peinte tournée de la Tène finale : il s'agit de bouteilles à pâte claire. Une situle micacée à profil anguleux est une forme jusqu'ici inconnue sur le Mont Beuvray.

Un fragment de céramique à vernis noir du groupe B s'identifie comme un bol Morel 2772c 1. Une imitation de la forme campanienne Lamboglia 6 peut probablement indiquer la limite inférieure de l'horizon en question : il s'agit de la Tène D2.

Les remplissages de la fosse 1660 (US 1654 + 1662 et US 1655 + 1665) ont été également très riches en céramique ; la restauration a été terminée au dernier jour de notre campagne. La quantité de vases ovoïdes à lèvre évasée mérite d'être mentionnée, ainsi que les écuelles à lèvre évasée et moulurée, un "bassin", etc... La fouille a fourni un matériel qui peut contribuer à la reconsidération des problèmes relatifs à la typologie et la chronologie des vases de type Besançon.

La fouille des couches et des structures décrites a fourni 600 kg de tessons d'amphores et 28 potins. L'établissement de leur chronologie relative fine peut aider des spécialistes à résoudre les énigmes de la chronologie absolue des structures découvertes.

Le botaniste de l'Université de Kiel a effectué une série de prélèvements en fouillant les structures qui sont plus anciennes que la construction de la grande voie de Bibracte.

3 - LA ZONE DU COUVENT

a) Pour la prolongation de la grande voie (voir chapitre 1)

b) La prolongation du mur à contrefort (US 501-502)

En collaboration avec les médiévistes hongrois, nous avons prolongé vers le sud le sondage profond (XE alpha), commencé en 1991. Le démontage des murs médiévaux (US 506 et US 856) et les fouilles des couches du Couvent ont permis d'explorer les restes de ce mur gallo-romain. La grande perturbation médiévale qui fut responsable de la destruction de la grande voie de Bibracte, a presque anéanti aussi ce mur en question. On a réussi tout de même, à identifier vers le sud, dans une longueur de 2,50 m environ, les traces de la dernière assise, avec quelques pierres sur place dans une couche de mortier jaune (= US 1629). Par la suite, c'est une accumulation de pierres mélangées avec mortier et argile qui est apparue, puis, une perturbation médiévale encore plus profonde que la précédente qui s'arrête sur un niveau d'argile jaune sur lequel reposent des pierres originaires probablement du mur gallo-romain détruit et aussi un secteur de colonne. (Ce dernier sondage fut effectué par les médiévistes hongrois). La localisation de l'angle du mur à contrefort exige avant tout la fouille de la cave médiévale, ainsi que la prolongation du sondage vers le sud et vers l'est. L'état actuel des fouilles des médiévistes n'a pas permis d'élargir le petit sondage dans la partie méridionale de la cave médiévale où nous avons dégagé une accumulation de pierres (= US 1647) sous une couche médiévale (US 1646).

c) Sondage à l'intérieur du "bâtiment carré" ou bâtiment à mur à contrefort

Le démontage du mur médiéval (US 506) a permis de fouiller le dépôt composé de secteurs de colonnes, découvert en 1989 (US = 512), puis identifié en 1990 à l'autre côté du mur 506 (= US 883). Il s'agit d'un seul dépôt, contenant 90 secteurs de colonnes (= US 1621) ; trois pièces sont encore visibles sous le mur de clôture du Couvent (= US 500). Le dépôt a servi comme comblement d'une fosse (US 1642) qui a coupé le sol jaune US 1641, lequel a été identifié en 1989 du côté externe de la clôture (US 500) comme US 530, au cours d'un sondage mené à l'intérieur de ce bâtiment. La perturbation coupe également une couche composée d'argile et de pierres de calibre moyen (= US 1644) sous le sol 1641, en épargnant cependant la tranchée de fondation (US 1637 = 533) avec remplissage (US 1636 = 529) du mur US 501. La fosse est délimitée vers le sud par une couche d'argile jaune (US 1615) qui appartient à la cave médiévale. A l'extrémité orientale de la clôture US 500 dans notre sondage, nous avons fouillé une perturbation qui a coupé ce mur en question (= US 500). Elle a été comblée par des pierres (US 1640). Sous ce comblement, nous avons pu établir la continuité ininterrompue entre les sols jaunes 1641 et 530, dégagés à l'intérieur et à l'extérieur du Couvent.

L'examen des secteurs de colonnes effectué par S. Buttner a révélé l'existence de 65 secteurs en grès variant d'une granulométrie fine à grossière, puis celle de 25 secteurs en granite rose fin. Ces éléments appartiennent visiblement à la même époque, ainsi que d'autres secteurs de colonnes retrouvées en réemploi dans le Couvent. On ne constate cependant aucune présence de secteurs en granite rouge dans ce dépôt, or un secteur de colonne de cette nature lithologique a été découvert dans une construction médiévale.

CONCLUSIONS

1°) Les sondages ont confirmé les observations faites en 1990 : la voie principale de Bibracte présente deux rues superposées. En ce qui concerne la deuxième voie, nous avons pu séparer trois sous-couches (1628 + 1631 + 1632) qui correspondent à trois phases consécutives du rechargement : tessons et argile pour égaliser les irrégularités de la première rue, puis une couche d'argile pour avoir une préparation sur laquelle repose la surface carrossable de la voie, composée de pierres, de tessons d'amphores et d'argile. Les anomalies de la première rue, observées déjà en 1991, peuvent être en partie interprétées. Notamment, l'affaissement de la bordure de l'ouest fut provoqué par les structures plus anciennes qui se trouvent dessous.

2°) Le démontage des niveaux d'amphores dans la zone d'habitation de l'ouest a permis de confirmer la fine chronologie relative des couches :

US 1638 (= 864) = sol de portique

US 1639 (= 888) = préparation du sol

US 1648 = préparation particulière = US 1608 (= 880) : sol constitué de tessons d'amphores et de cailloutis.

3°) Le niveau d'habitat plus ancien que la première rue et les structures contemporaines, présente une importance extraordinaire, grâce aux fosses fouillées (US

1618 = 1213 et 1660) qui ont fourni un très riche matériel céramique. Les scories trouvées dans les remplissages des fosses suggèrent une activité artisanale.

4°) La zone du Couvent présente une complexité inattendue de structures médiévales et probablement post-médiévales. Les perturbations très profondes empêchent d'identifier la prolongation des structures antiques.

PROGRAMME 1993

1°) Fouille dans la zone de la grande voie de Bibracte, afin d'identifier le prolongement de l'habitat qui précède sa construction.

2°) Sondages dans la zone d'habitation de l'ouest, en liaison directe avec l'équipe italienne et achèvement des fouilles des fosses US 1670 et 1672 dans XC delta.

3°) En collaboration avec les médiévistes hongrois, exploration dans la zone du Couvent, pour identifier les couches gallo-romaines et gauloises.

4°) Sondages à l'intérieur du "bâtiment carré" ou bâtiment à contrefort.

I - 3.1. PATURE DU COUVENT

Les bâtiments du côté ouest
de la voie principale

Direction :

Daniele Vitali, Istituto di Archeologia, Università di Bologna,

Responsables scientifiques :

Maria Teresa Guitoli, Istituto di Archeologia, Università di Bologna,

Nicoletta Giordani, Soprintendenza Archeologica dell' Emilia-Romagna, Bologna

Collaborateurs scientifiques :

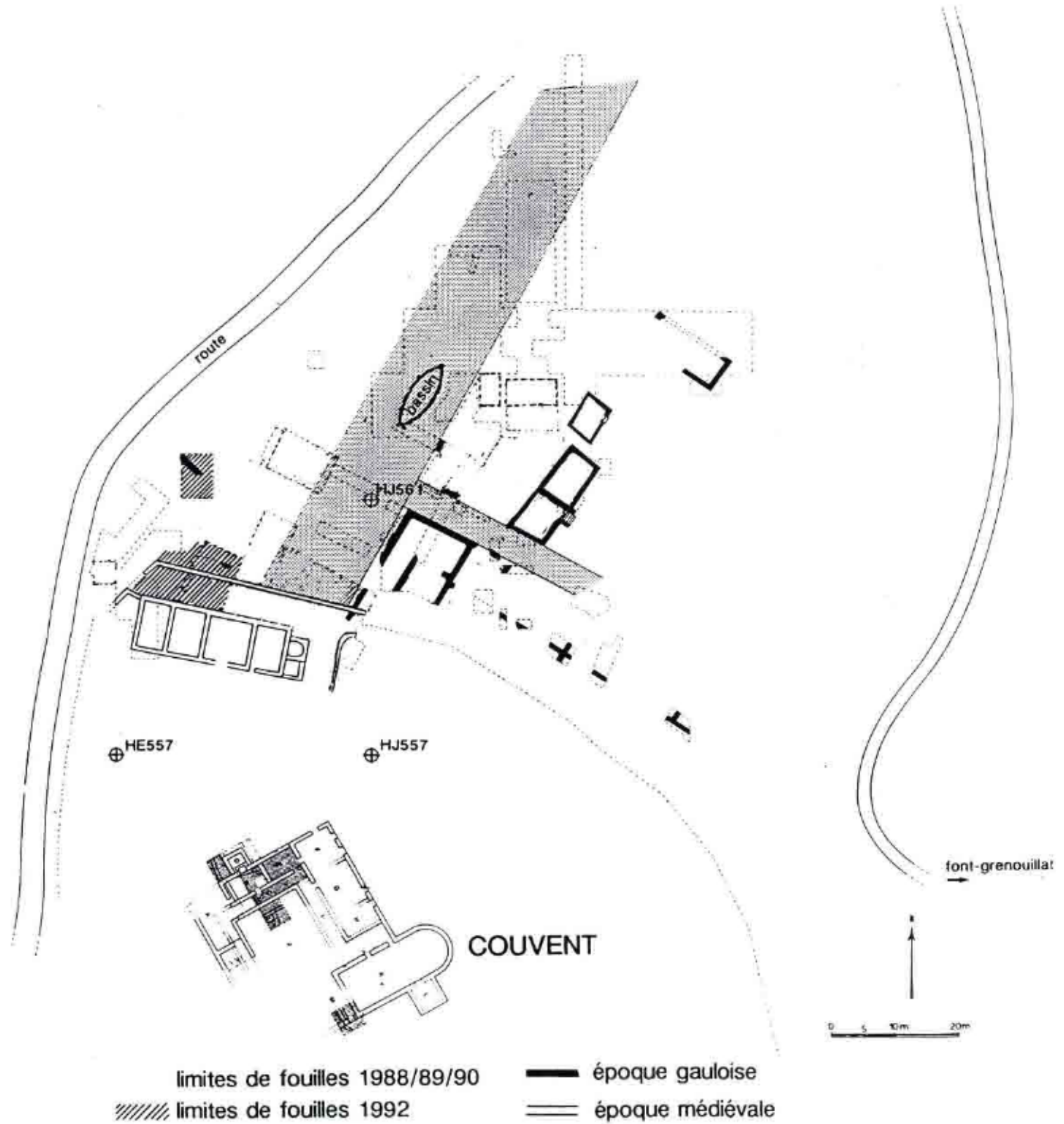
Archéologues : Andrea Zardini, Antonio Brighi, Anna Dore, Stefania Vellani, Sabrina Migani, Roberto Tarpini

Etudiants : Andrea Bardi, Laura Belemmi, Marco Fulvio Casali, Carla Corti, Cecilia Gobbi, Silvia Pallecchi, Paola Pugsley

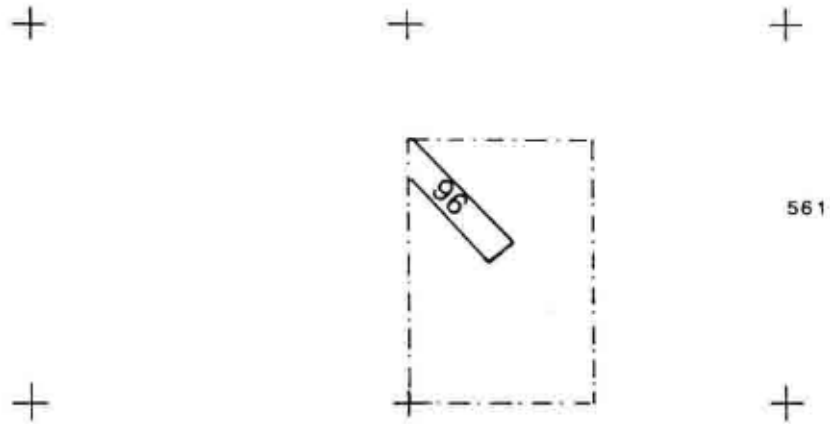
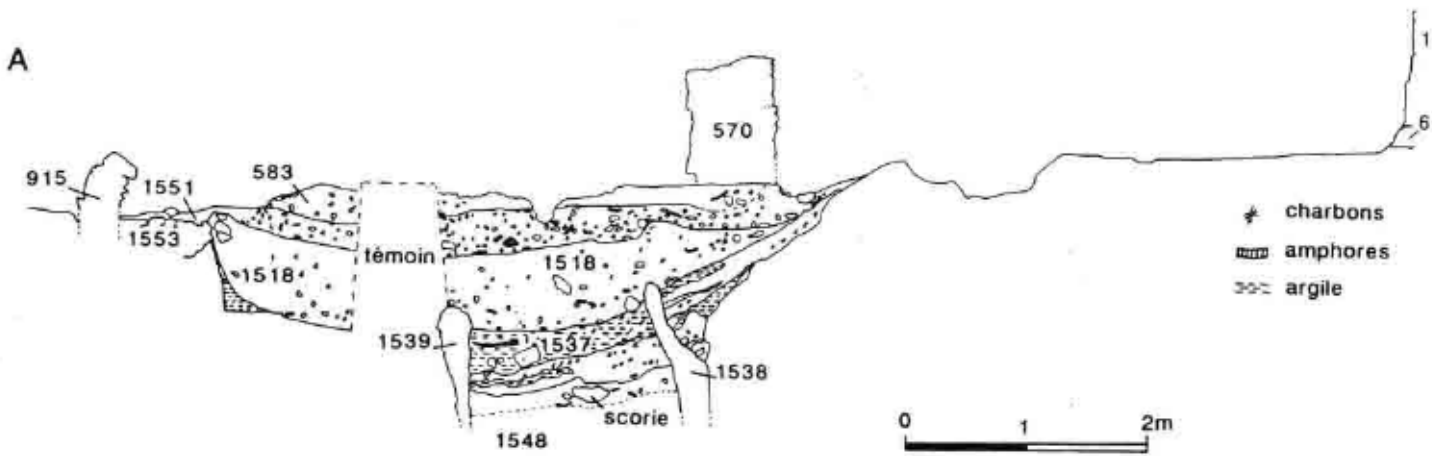
Financements : Université de Bologne, Base Archéologique du Mont Beuvray, Erasmus.

PATURE DU COUVENT

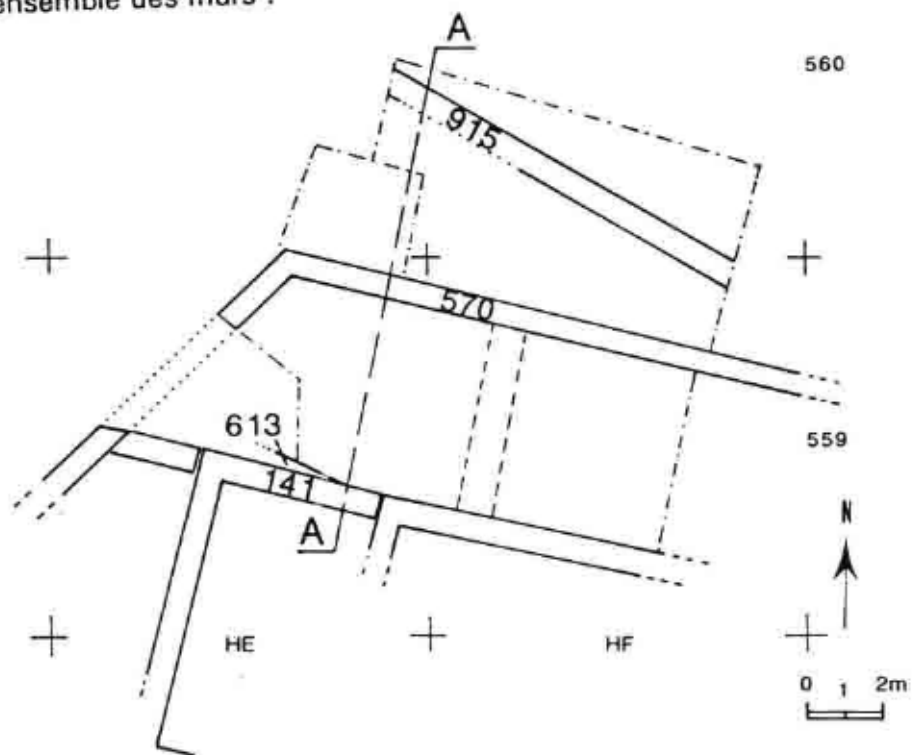
 secteurs italien 1992



Coupe de la cave à armature en bois.



Plan d'ensemble des murs .



FOUILLE ITALIENNE AU MONT BEUVRAY

QUATRIEME CAMPAGNE

Après avoir achevé l'exploration des couches concernant le moyen âge et les phases successives identifiées dans notre secteur, la fouille italienne a essayé de comprendre et de donner une interprétation à l'importante série de couches, apparemment d'époque gauloise, identifiées pendant les campagnes des années 1989-1991.

En effet, ces dernières années nous avons perçu l'importance des stratifications entrevues en coupe, nous avons essayé de proposer des phases d'occupation mais nous n'avons pas les éléments pour proposer des solutions concernant les formes et les structures de l'habitat dans ce secteur de la Pâture du Couvent.

A l'intérieur de la surface très restreinte de notre secteur, il était nécessaire d'enlever une partie du mur médiéval UF 570 qui nous empêchait d'approfondir la fouille. La démolition a été faite après avoir dessiné les deux façades du mur, et identifié les types de pierres réutilisées au Moyen-Age. (Identification faite par le géologue présent sur le chantier).

Les deux sondages qui se trouvaient isolés au nord du mur UF 570 ont été reliés l'un à l'autre, ce qui nous a permis d'avoir à disposition une aire suffisante pour faire le lien avec les structures sorties dans le chantier hongrois voisin.

La fouille nous a permis d'identifier cinq phases dans ce secteur de l'habitat :

PHASE I :

Ce sont les éléments les plus anciens que l'on a identifiés : à la limite orientale de notre secteur de fouille une surface en gravier compacté (type sol-pavement) avec traces d'argile brûlée et cendres (UF 1554).

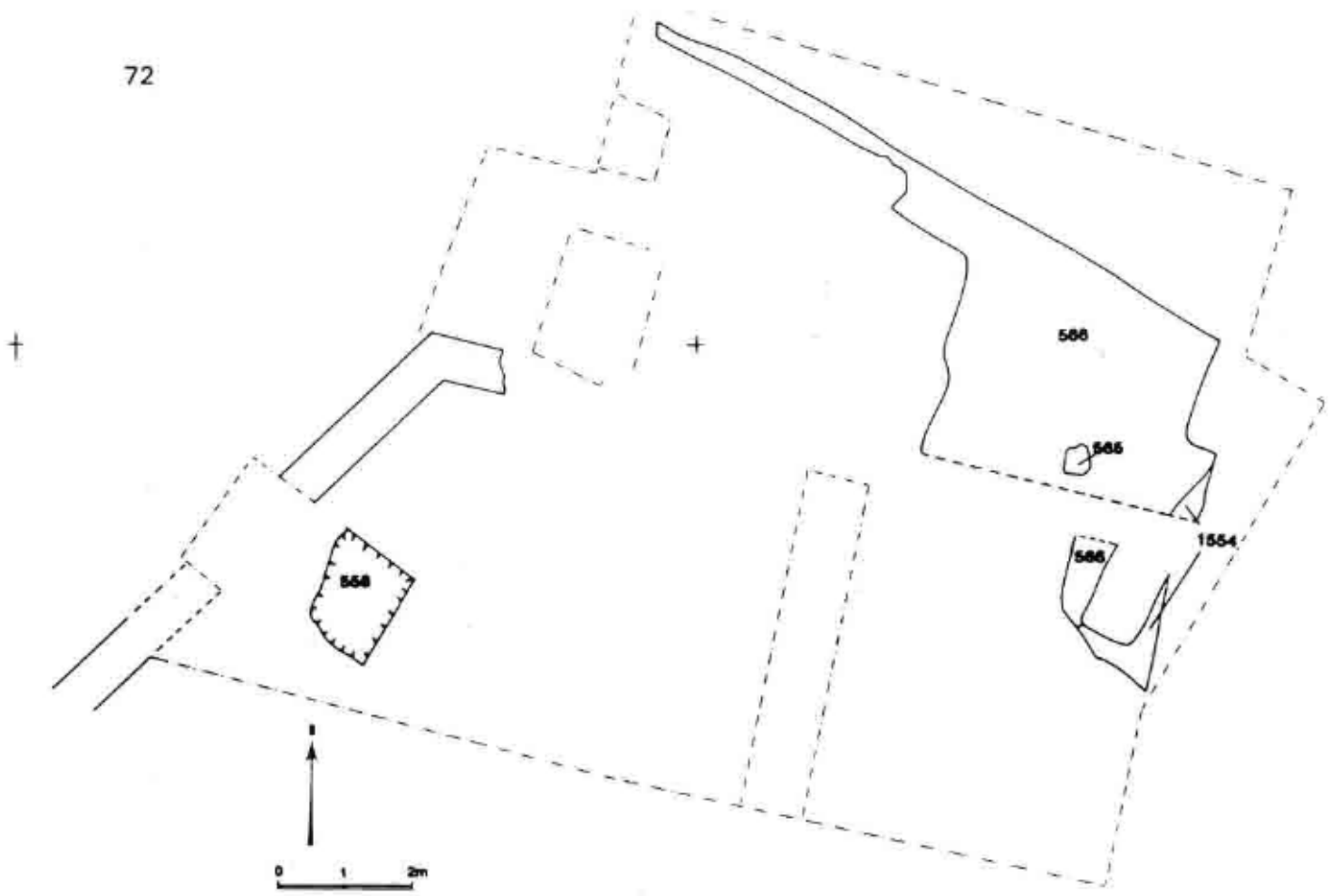
A l'extrémité opposée un grand trou ou fosse dont sont conservés un angle et deux morceaux des côtés (UF 558). Cette structure n'a pas des connexions directes ou évidentes du point de vue de la stratigraphie avec les grands trous rectangulaires UF 1534 = 1542; 1560 ; 1568 qui appartiennent à la deuxième phase.

Dans la campagne prochaine on pourra mieux contrôler les relations stratigraphiques.

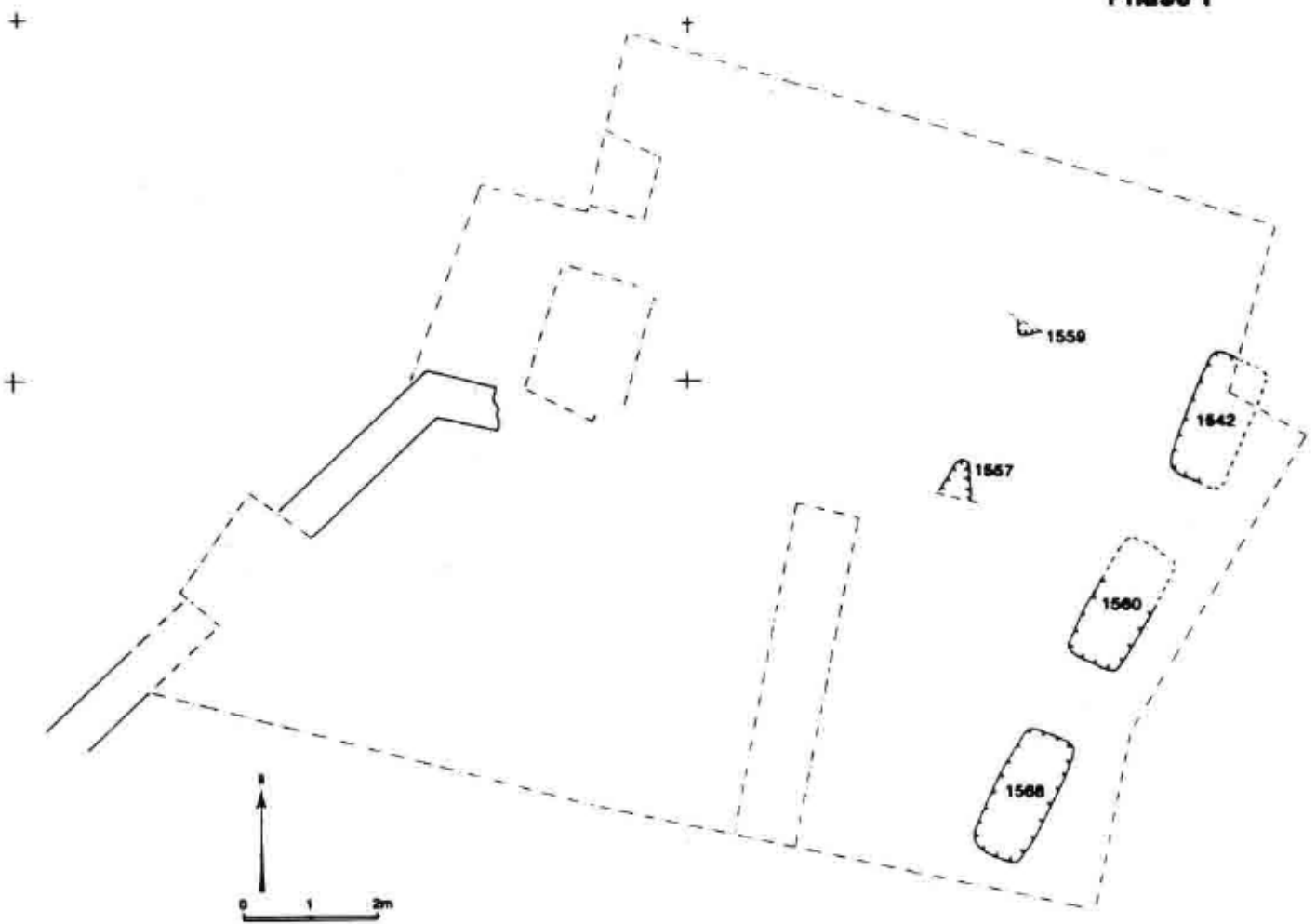
Le sol 1554 peut être mis en rapport avec la surface UF 566 contenant un foyer (UF 565).

PHASE II :

Trois grands trous rectangulaires sur la même ligne orientée NNE-SSO (UF 1534 = 1542 ; 1560 ; 1568). Les trois trous se trouvent à distances régulières et sont coupés ou couverts par des structures postérieures. A la série des trous peuvent être liés deux



Phase I



Phase II

autres trous (UF 1559, 1557) partiellement fouillés qui se trouvent plus au nord-ouest sur une ligne parallèle à celle des grands trous, à la distance de 2,50 m à peu près.

Ils coupent la couche 566 qui est très semblable au sol 1554. Les deux sont scellés par une même couche noire riche en charbons (UF 952 et 1527).

PHASE III :

La situation s'est éclaircie avec la fouille 1992 qui nous a permis de faire de nombreuses observations.

Vers le sud de notre secteur il y a une longue tranchée UF 1523 (3,50 m.x 0,70 m) orientée ONE-ESE, qui délimite une couche de préparation avec traces de brûlé, rubéfiations (UF 938) et morceaux de sol (battuto pavimentale) (UF 119). Tout ça concerne une même habitation.

Dans ce sol (et dans la préparation qui a survécu) sont creusées des tranchées et des trous de poteaux : une étroite tranchée UF 1531) perpendiculaire à UF 1523 = 1541 (NNE-SSO), que l'on peut interpréter comme une paroi intérieure de la "maison". A la même structure peuvent être rattachés un foyer qui est coupé par des trous et fosses médiévales et probablement UF 1529, un trou avec charbons.

D'autres structures excavées que l'on voit sur le plan appartiennent à des phases plus récentes, difficiles à déterminer pour le moment.

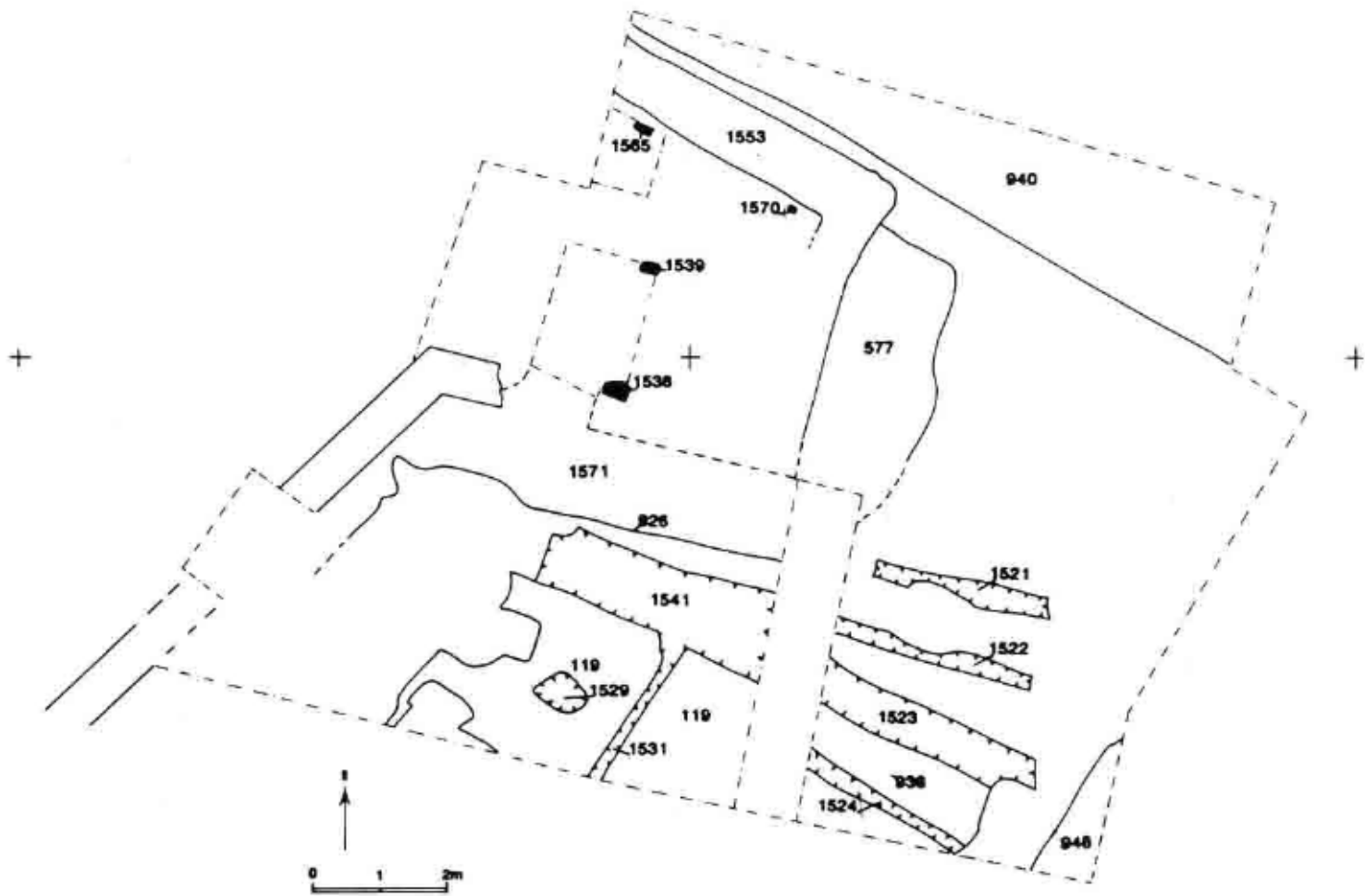
Une tranchée étroite et longue (UF 1524) semble perpendiculaire à 1531, dont elle a les mêmes caractéristiques. Si elle est contemporaine de UF 1541 = 1523 elle délimite soit un couloir (qui semble trop étroit pour être quelque chose de structurel : de 0,75 à 0,90 cm.) soit un élément de "mobilier".

Les faibles différences d'orientation d'autres tranchées étroites, orientées plus vers O-E (UF 1521, 1522) semblent indiquer des remaniements plus récents du même type de bâtiment. Elles pourraient avoir été creusées à une époque un peu plus récente parce qu'elles sont peu profondes. La couche de préparation du sol réalisée dans la troisième phase se trouve aussi sur la partie la plus haute des comblements de la cave (v. suite) et cette année nous n'avons pas vu d'éléments significatifs permettant de distinguer les deux couches qui sont très semblables.

Le démontage du mur 570 prévu pour l'année prochaine pourra permettre de mieux différencier les deux couches.

Dans le secteur nord-est de la fouille on constate la disparition des couches de préparation de sol vues au sud - il y a des traces dans la paroi de la fouille au-dessus des remblais de 1542. La disparition de telle couche est probablement le résultat d'un décapage ancien, en phase avec le mur 915, la dernière phase reconnue dans notre secteur avant l'abandon pré-médiéval.

Dans le secteur nord-ouest ont été identifiées les limites d'un amas de terrain à matrice argileuse jaunâtre à graviers et pierres de moyenne taille avec fragments d'amphores (UF 577 = 1571). Les deux limites est (UF 585) et sud (UF 926) permettent d'identifier un comblement unitaire qui présente dans le côté SO une surface compacte et verticale,



Phase III

une sorte de paroi. Celle-ci est fortement érodée dans sa partie la plus haute. Cette "paroi" est parallèle à une autre "paroi" opposée à 4 m de distance et est orientée ONO-ESE.

Les deux délimitent une cave de plan quadrangulaire, dont les limites E et O seront définies avec la fouille du 1993.

Au sommet de 1571 se trouve un "mur" en pierres anguleuses, bien tassées, liées par un mortier jaune, conservé sur 30 cm de hauteur. Le mur n'est pas parfaitement rectiligne mais en quelques points il montre des glissements vers le centre de la cave.

Il nous semble qu'il soit la fondation d'un mur à l'aplomb de la cave puisqu'il a la même orientation que les "parois" 585 et 926.

Ce mur (UF 1553) sépare un sol d'amphores (UF 940) en relation avec la cave. Le sol peut être interprété comme une aire de passage, un trottoir, une cour et il est très semblable à UF 948 (identifiée l'année dernière) qui semble faire partie d'un élément structurel semblable, avec orientation perpendiculaire.

L'extension de cette surface (UF 940) rencontre une autre surface.(UF 948).

La cave montre à présent quatre poteaux dont on a trouvé les traces en négatif, dont deux sur le même côté nord (1565, 1570) et deux autres l'un sur le côté sud (UF 1538), l'autre au centre (UF 1539). Les poteaux appartiennent au système de construction des parois en bois de la cave et de la couverture de celle-ci.

La fin de l'occupation de la maison avec cave est signée par une couche d'incendie, (UF 1564) très riche en charbons qui correspond à d'autres couches moins riches mais de même nature (1502 = 587 = 936) ; on peut y reconnaître des planches en chêne, appartenant probablement à la couverture de la cave (ou de la maison).

PHASE IV :

Une phase d'abandon est indiquée par la présence d'une épaisse couche d'argile grise, très riche en matériaux organiques. Celle-ci est le résultat d'une sédimentation d'eaux de ruissellement, dont on ne peut pas évaluer la durée.

PHASE V :

Une série d'importants comblements se trouve sur la couche d'abandon : graviers, pierrailles, et terres argileuses jaunâtres presque géologiques, constituent des couches de préparation d'une occupation ultérieure (sol, foyer : UF 586). Peut-être que cette phase d'habitation est en relation avec les séries de trous de poteaux et les tranchées identifiées ces dernières années (UF 600, 611 et d'autres).

PHASE VI :

Le mur en pierre sèche UF 522 = 915, est le témoin d'une dernière phase d'utilisation du secteur. Il est orienté nord-ouest/sud-est comme les murs UF 96 et 613 en amont et en aval situés à une distance de 9 m l'un de l'autre.

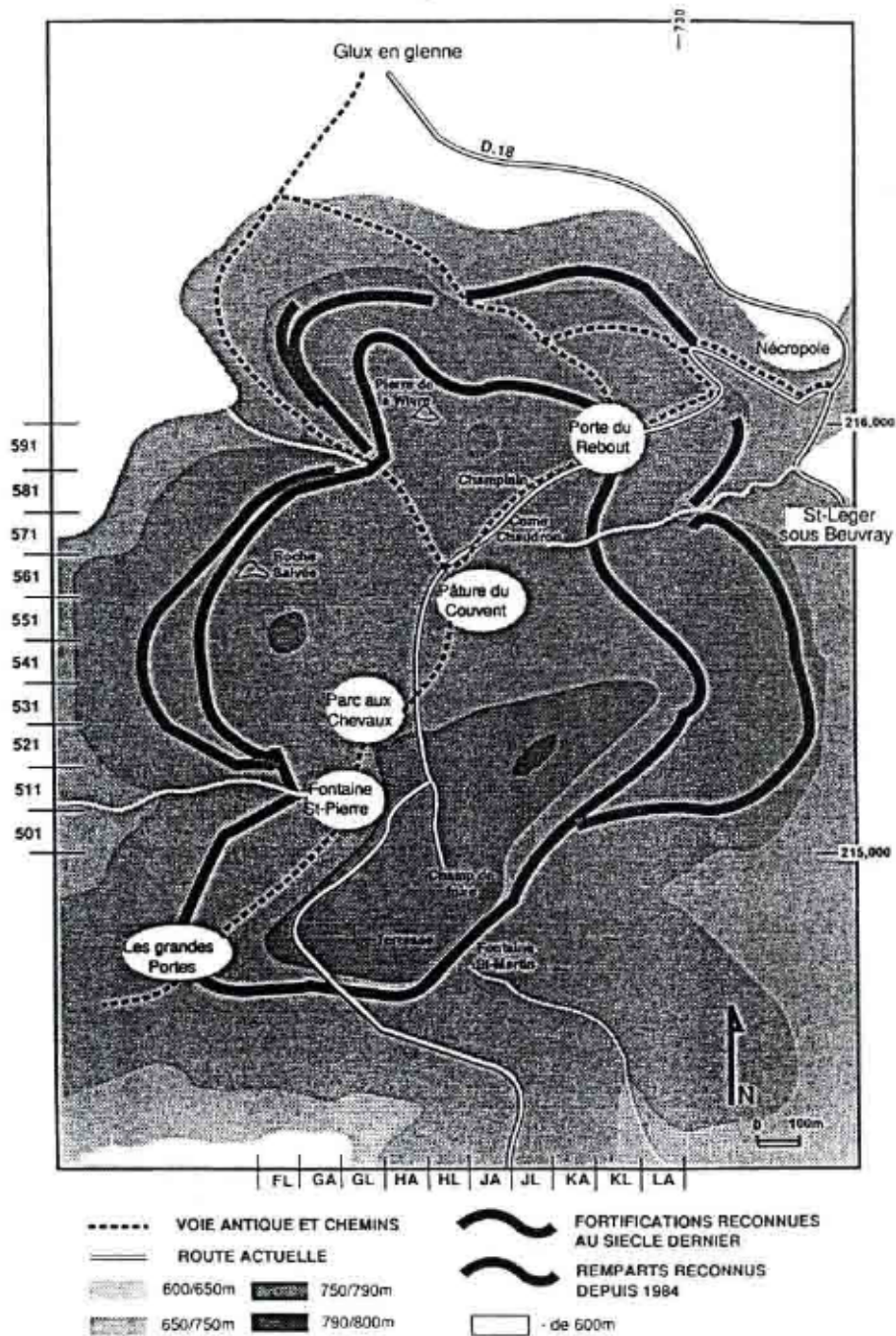
Ils sont situés à différentes altitudes (UF 96 = 752.90 ; UF 915 = 753.32 ; UF 613 = 753.83) et peuvent être interprétés comme murs de terrassement.

Ces murs présentent des traces évidentes de charrue et doivent être mis en relation avec des couches disparues et bouleversées par les labours. Après, c'est l'abandon jusqu'au moyen âge.

On a pu reconnaître des éléments de datation sûrs seulement pour ce qui concerne les phases les plus récentes. On peut dire que la présence dans les remblais de la "cave" (UF 577 et 1518 A, B, C et D) de céramique d'importation - sigillata arretina, céramique à parois fines (deux gobelets type Aco et un gobelet qui vient de l'Italie du centre, Marabini-Mayet 3/4) et un fragment de miroir qui remonte à l'époque Auguste-Tibère, nous proposent un terminus post quem jusqu'à la moitié du I^{er} siècle avant Jésus-Christ ; la présence d'un demi as en association avec des fragments de céramique de campanienne A et amphores (Dressel I) dans l'écroulement UF 916 du mur UF 915 nous confirme l'appartenance à l'époque augustéenne - tardive, qui correspondrait à la dernière phase d'occupation de l'oppidum.

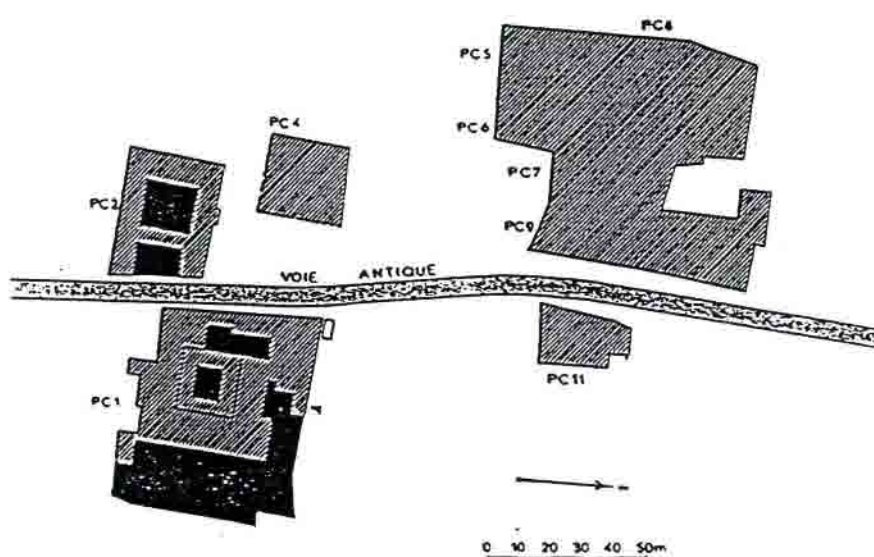
ORGANISATION INTERIEURE DE L'OPPIDUM

I - 3.2. Le Parc aux Chevaux



Direction : D. Pautier, Professeur à l'univ. de Lausanne (CH.)

I - 3.2.1. - Maison PC 1



Direction : Daniel Paunier, Professeur

Responsabilité scientifique : Claude-Alain Paratte, assistant

Technicien de fouille - responsable technique : José Bernal

Etudiants : Thierry Theurillat, Jacques Monnier, Sandrine Reymond, Thierry Luginbuhl, Sophie Reymondin, Didier Fontannaz, Carine Wagner, Pascal Simon, Alexandre Agay, Françoise Rouyet, Véronique Zwald, Béatrice Blandin, Ferdinand Pajor.

Financement particulier : Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.

LES RÉSULTATS

Les travaux de cette année ont permis de toucher les couches les plus précoces en de nombreux endroits du site.

L'état 1

Directement posés ou creusés dans le terrain d'arrivée (altération du substrat), deux petits foyers (Fy 106, Fy 107) (fig. 2), des trous de poteaux (TP 97, TP 98) et une fosse (UF 5000) appartiennent à une première période d'installation sur le site. Il est pour l'instant impossible de relier ces structures entre elles. L'absence de mobilier ne permet hélas pas de proposer de chronologie absolue pour ces aménagements.

Les foyers, circulaires, sont constitués d'une simple chape d'argile posée sur un radier de petits cailloux (diamètre : environ 80 cm).

L'état 2

L'état 2 se caractérise sur l'ensemble de la zone fouillée par un niveau de sol formé d'un cailloutis de petits graviers damés (SI 88), d'un feuilletage d'occupation (UF 4969, 5022, 5016) et d'une couche de démolition. Il a livré quelques pièces de mobilier (voir plus loin : matériel et datation).

L'état 3

Pour cette période, il a été possible de mettre en évidence la présence de cloisons légères, de solins ou sablières basses et d'une importante couche de démolition de structures légères. Le niveau de circulation, sous la forme d'un sol de terre battue, déjà attesté lors des campagnes précédentes², est posé sur un remblai d'établissement recouvrant les couches de démolition de l'état 2.

Un foyer peut être mis en relation avec cet état. Il se compose d'une chape d'argile posée sur un lit de tessons d'amphores (Fy 77)³ (fig. 3).

² voir par exemple Paunier, Paratte, Bernal 1990, fig. 5 et Paunier, Paratte, Bernal 1991, fig. 5 : c. 302.

³ ce type de foyer est bien attesté : par exemple à Lattes (Py 1990, p. 317-319) ou à Sainte-Florence (Gironde) (Sireix 1989, p. 7-10).

OBJECTIFS ET STRATÉGIE

Les objectifs fixés lors des campagnes précédentes sont demeurés inchangés¹. Il s'agit de mettre en évidence les différents états de l'angle nord de PC1, en tentant de les insérer dans le développement et l'organisation urbaine du quartier.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La fouille s'est déroulée du 23 septembre au 25 octobre avec un effectif moyen de 12 étudiants. Les nouveaux sondages ou tranchées furent implantés dans le prolongement de ceux de 1991 (fig. 1).

La documentation et le mobilier ont été transférés temporairement à l'Université de Lausanne pour l'élaboration du présent rapport. Le mobilier métallique a été remis à l'atelier de restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

¹ voir Paunier, Paratte, Bernal 1990 et 1991.

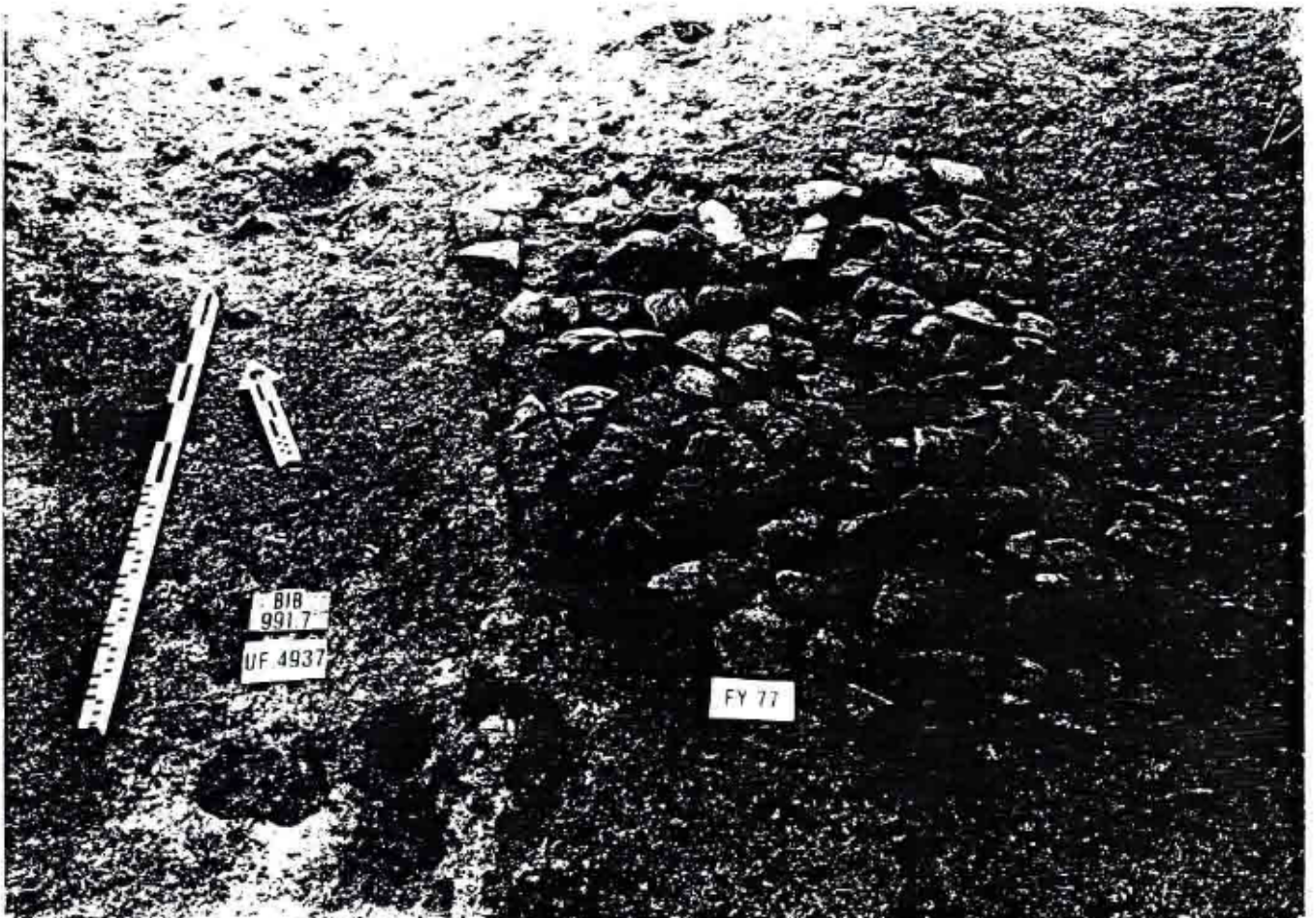
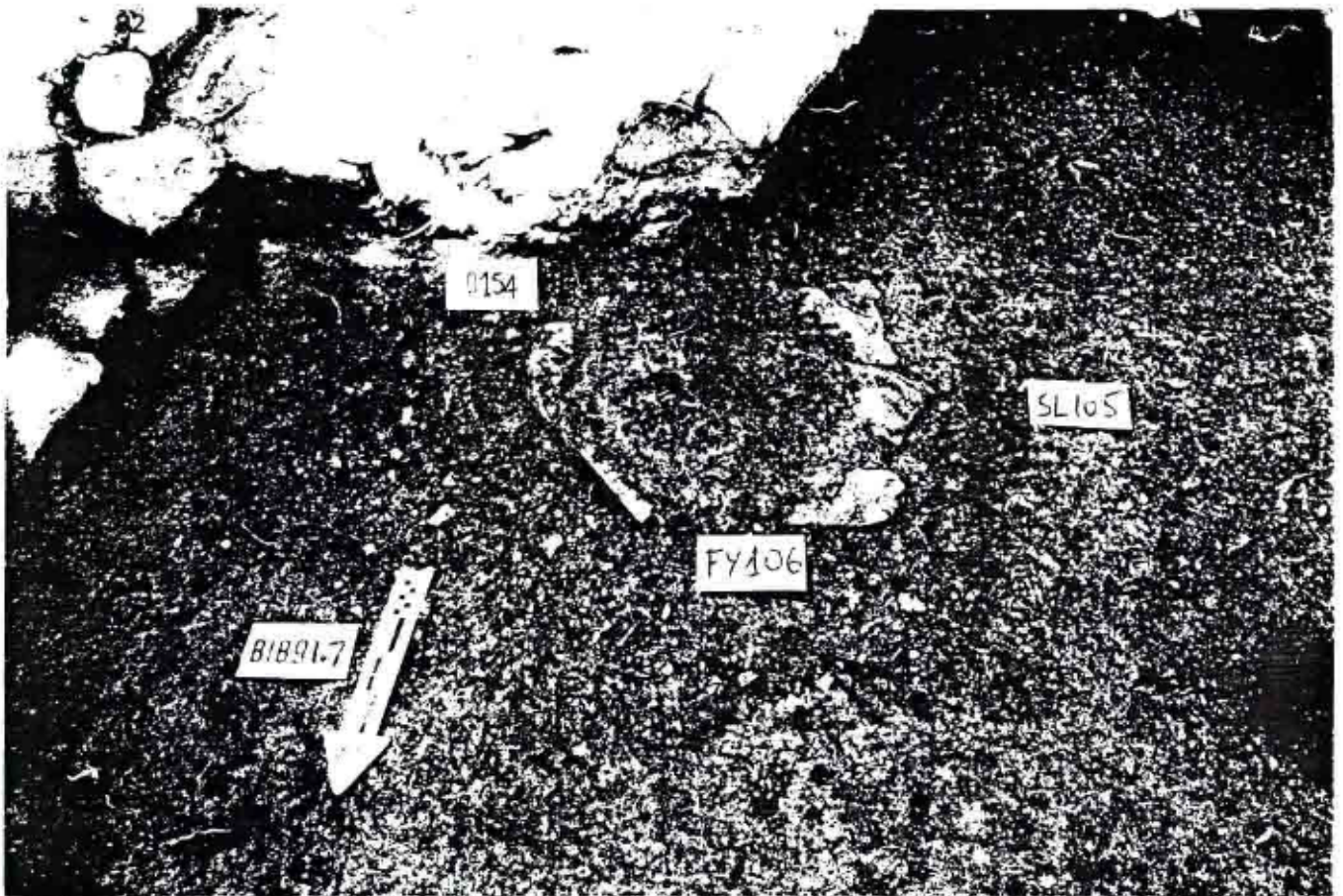


Fig. 2 : Foyer Fy 106 situé à l'angle sud du local L 5. (photo IAHA)

Fig. 3 : Foyer Fy 77 situé sous le local BY. (photo IAHA)

Le mobilier, relativement abondant, devrait permettre d'affiner ultérieurement la chronologie.

Lorsque la totalité de la surface de l'angle nord-ouest de PC1 aura été explorée, il sera possible de tenter de relier ces divers éléments, de plus en plus nombreux, appartenant aux périodes qui ont précédé la maçonnerie.

L'état 4 (fig. 4)

Le local 5

La limite nord de cette pièce n'est pas encore atteinte. Il semble se confirmer que le *prae-furnium* de ce local chauffé se situe bien sous le "four Bulliot" (FY 3). Sous l'*area*, nous avons mis en évidence l'existence d'un mur (M 85) appartenant probablement à un premier aménagement de la pièce, sans hypocauste (fig. 5).

Le bassin L 8 (Ft 92)

La découverte majeure de cette campagne est celle d'un bassin situé au coeur, semble-t-il, de la maison 4 (fig. 1 et 4).

Placé au centre du local 3, il n'en subsiste que les fondations des murets de son entourage ainsi que le radier de son fond. Ces différents éléments sont constitués de blocs de rhyolites liés au "mortier". Au nord, l'empreinte de son écoulement est bien visible, aménagé dans l'angle formé par les murets M 71 et M91 (fig. 6). La trace d'arrachage d'une structure enterrée (Ft 46), perçue l'année dernière, était donc bien celle de la canalisation d'écoulement des eaux de ce bassin.

La position de cet aménagement au centre d'une pièce parle en faveur d'un *impluvium*. Le local 3 serait donc l'*atrium* d'une maison à l'architecture déjà fortement romanisée.

L'état 5

Nous avons poursuivi cette année le relevé et l'étude des structures de PC1 au fur et à mesure de leurs découvertes. Cette étude fera l'objet d'un mémoire de licence en archéologie d'une étudiante de notre Institut.

Les tranchées ouvertes en 1990 en travers des voies seront explorées elles aussi en 1992 et 1993.

LE MATÉRIEL⁴

Par rapport aux campagnes antérieures, peu d'éléments nouveaux sont à relever.

Pour l'état 2, notons, à côté d'amphores Dressel 1 et de céramique campanienne B (nos 1 et 2)⁵, la présence de plats à engobe interne rouge pompéien, de cruches à lèvres à double bourrelet (no 5), pouvant appartenir à la période de transition entre La Tène finale et le Gallo-romain précoce⁶, de mortiers à rebord vertical, attestés à Lyon dès la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.⁷, mais qui peuvent être plus anciens⁸, de gobelets à parois fines, dont l'apparition se situe dans la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, et de quelques formes relativement anciennes de céramique commune (no 7-10)⁹.

Pour l'état 3, relevons la présence de pré-sigillée (no 12), d'une faisselle (no 14), de cruches de formes précoces (nos 15 - 18), de céramique ocellée (no 20) et d'un vase de type "Besançon", mais en pâte grise mi-fine, tournée (no 24)¹⁰.

Pour l'état 5a, signalons deux estampilles sur amphores Dressel 1 (no 32 : C. SEXTII, attestée, mais sous une forme incomplète à Bibracte : Laubenheimer 1991, pl. 13/60, et no 33 : CO) et une assiette en *terra nigra* d'époque augustéenne (no 39)¹¹.

⁴ l'analyse du mobilier a été réalisée durant l'année universitaire par les étudiants ayant participé à la fouille.

⁵ le no 2 trouve un parallèle à Besançon entre 120 et 30 av. J.-C. : Guilhot 1992, p. 214, no 39.

⁶ voir, par exemple Metzler *et alii* 1991, p. 131, fig. 98/7.

⁷ Verbe-Incarné : Goudineau 1989, p. 117, fig. 75/9; Hôpital Sainte-Croix : Mandy *et alii* 1990, p. 92, fig. 16/117.

⁸ Py 1990, p. 172, no 6 : vers -150/-125.

⁹ le no 9, par exemple, existe à Besançon (céramique non tournée, micacée) entre 60 et 40 av. notre ère : Guilhot 1992, p. 244, no 208; il est déjà attesté dans la *domus* PC 1 : Paunier, Paratte, Bernal 1990, pl. 1/7 (céramique grise, fine, état 1); pl. 7/100 (pâte claire tournée, état 5b); le no 10, inspiré de la forme campanienne Lamboglia 6, est présent à Besançon entre 120 et 30 av. J.-C. : Guilhot 1992, p. 228, no 12.

¹⁰ cf. Guilhot 1992, p. 218 et p. 220, nos 59-61.

¹¹ Almagro-Gorbea 1992, p. 308, fig. 9.4, no 2-7).

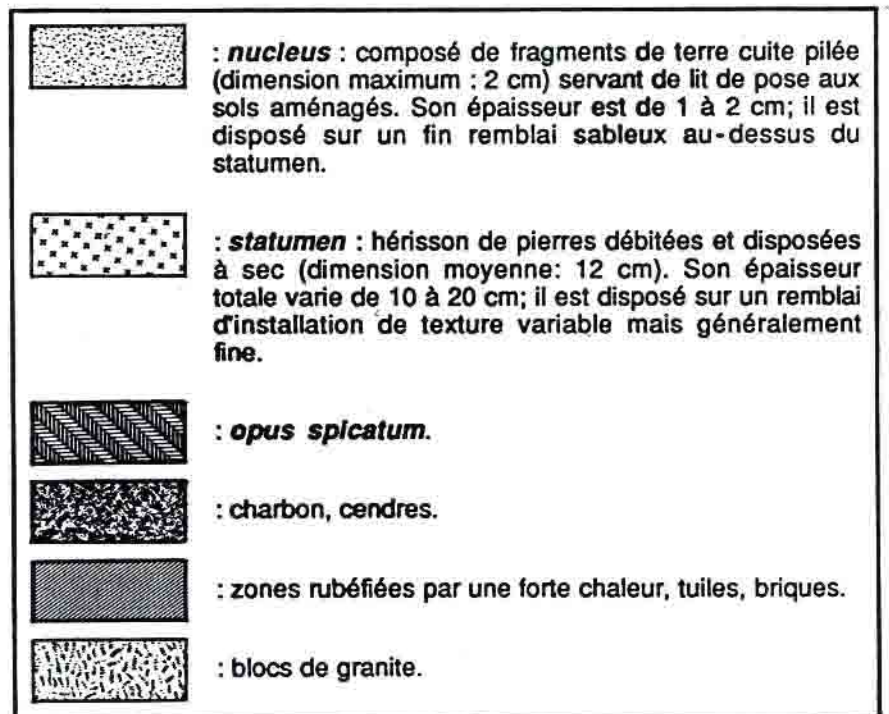


Fig. 4 : Plan pierre à pierre de l'état 4. (dessin IAHA, JB)

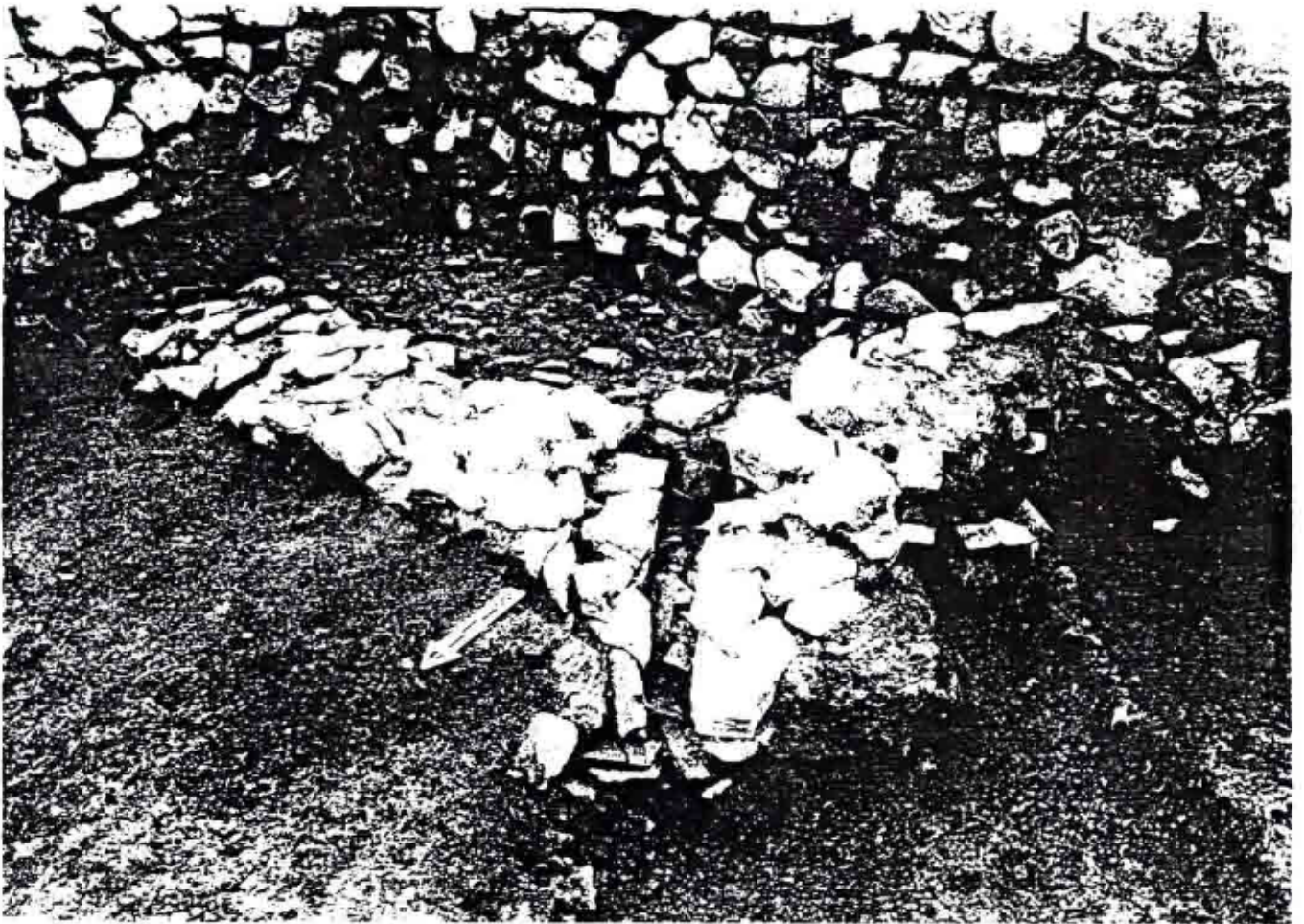
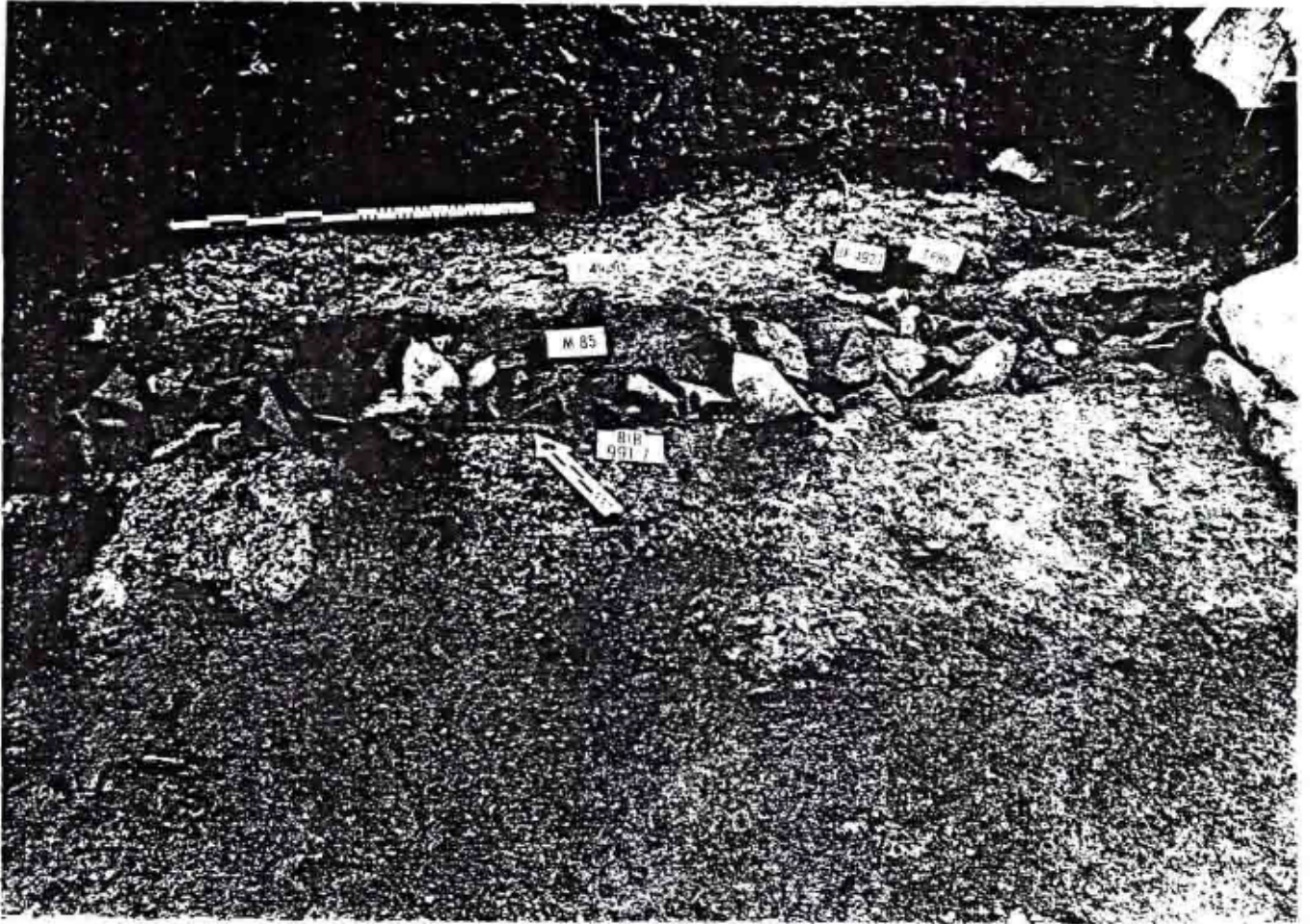


Fig. 5 : Mur M 85 appartenant à l'état 4a. (photo IAHHA)

Fig. 6 : Bassin Ft 92. au centre du local L 3 (photo IAHHA)

DATATION

La fourchette provisoire proposée jusqu'ici pour les états 5 et 4 n'est pas contredite par les données de la campagne 1991¹². Quant aux états antérieurs, il faudra attendre la poursuite de la fouille et la récolte d'un mobilier plus abondant et plus significatif pour tenter d'en préciser la chronologie absolue. Rappelons que le remplissage du fossé de l'état 1, comprenant des tuiles, ne saurait guère être antérieur à la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère¹³.

CONCLUSIONS ET DIRECTION DE RECHERCHES

Le bilan de cette quatrième campagne, comme les précédentes, est encourageant. Il permet de confirmer que non seulement la grande *domus* PC 1, transformée au moins une fois par l'adjonction d'un hypocauste et abandonnée dans les premières décennies de notre ère, mais encore la maison de l'état 4, qui voit apparaître l'usage de la maçonnerie, celui des hypocaustes et un plan de *domus* à *atrium*, construite dans les années 25/20 avant notre ère, ne sauraient remonter au-delà de l'époque augustéenne.

Les fouilles de 1992 s'appliqueront à préciser la nature et la chronologie des états primitifs (1 à 3), à déterminer l'insertion des structures dans la voirie urbaine et à mieux fixer dans le temps l'apparition des premiers signes de romanisation, en particulier dans le domaine des techniques de construction.

¹² Paunier, Paratte, Bernal 1991, p. 3 : état 5 : d'env. 10/5 av. J.-C. aux premières décennies de notre ère; état 4 : env. 25/20 à 10/5 avant J.-C.

¹³ Fiches 1989, p. 72-73; Guilhot et alii 1992, p. 257 : apparition de la tuile vers 40/30 à Roanne.

PLANCHES

Echelle des planches au trait : 1/3

Dessins : IAHA, mise au net : Anne Kapeller

Légendes des planches et liste du mobilier inventorié par état.

Etat 2

Planche 1	1	4972-11	CAMP B
	2	4972-13	CAMP B (B-oidé)
	3	4972-5	PEINT A
	4	4972-6	PEINT A
	5	4972-3	PCCRU
	6	4945-2	PCMOR
	7	4972-7	PCGROS Z
	8	4972-9	PC Z
	9	4972-10	PCCN Z
	10	4972-8	PCGROS Z
Céramique non dessinée		4945-3	AMPH
		4972-2	PARFIN
		4972-4	PGNT
		4972-5	PEINT A
		4972-12	CAMP B
		4972-14	CAMP B
	5017-1	CAMP B (B-oidé)	
Monnaies		4947-1	potin LT 5401
		4969-1	potin à tête diabolique classe 2 (BN 5674)
		4979-1	bronze, ind.
Métal		4945-1	fer, anneau
		5016-1	fer, plaque ind.
		5016-2	fer, idem
		4972-1	bronze et plomb, jeton, gland sur les deux faces

Etat 3

Planche 1	11	4964-1	CAMP B
	12	4966-1	PRETS
	13	4932-1	MICAC F
	14	4946-1	PC
	15	4953-3	PCCRU
	16	4924-1	PCCRU
	17	4981-1	PCCRU
	18	4981-2	PCCRU
	19	4967-1	MICAC G
	20	4943-2	PGFIN
Planche 2	21	4953-4	PGFIN TN
	22	4943-4	CAMP C
	23	4943-1	PGMIFIN
	24	4981-3	PGMIFIN
	25	5019-1	PGMIFIN (couvercle)
	26	4953-2	polissoir en grès
Céramique non dessinée		4943-3	PARFIN (pâte chocolat)
		4943-5	AMPH
		4967-1	MICAC
		4967-2	CAMP B
		5007-1	CAMP A
Monnaies		4906-1	potin LT 5080
		4937-1	potin LT 5401
		4953-1	denier gaulois LT 5138
		4957-1	potin LT 2935
Métal		4926-1	tête plate d'épingle ou de spatule en bronze
		4957-2	bronze, disque percé
		4928-1	applique (?) en fer
		4967-2	ardillon et ressort de fibule en fer

Planche 2	27	4971-1	MICAC G
	28	4919-1	PC ENGOB
	29	4918-2	MICAC F
Céramique non dessinée		4920-1	PGFIN TN
Monnaies		4918-1	petit bronze LT 7859
		4997-1	denier gaulois LT 5138
Bronze		4968-1	ind.
		4968-2	ind.

Etat 5 a

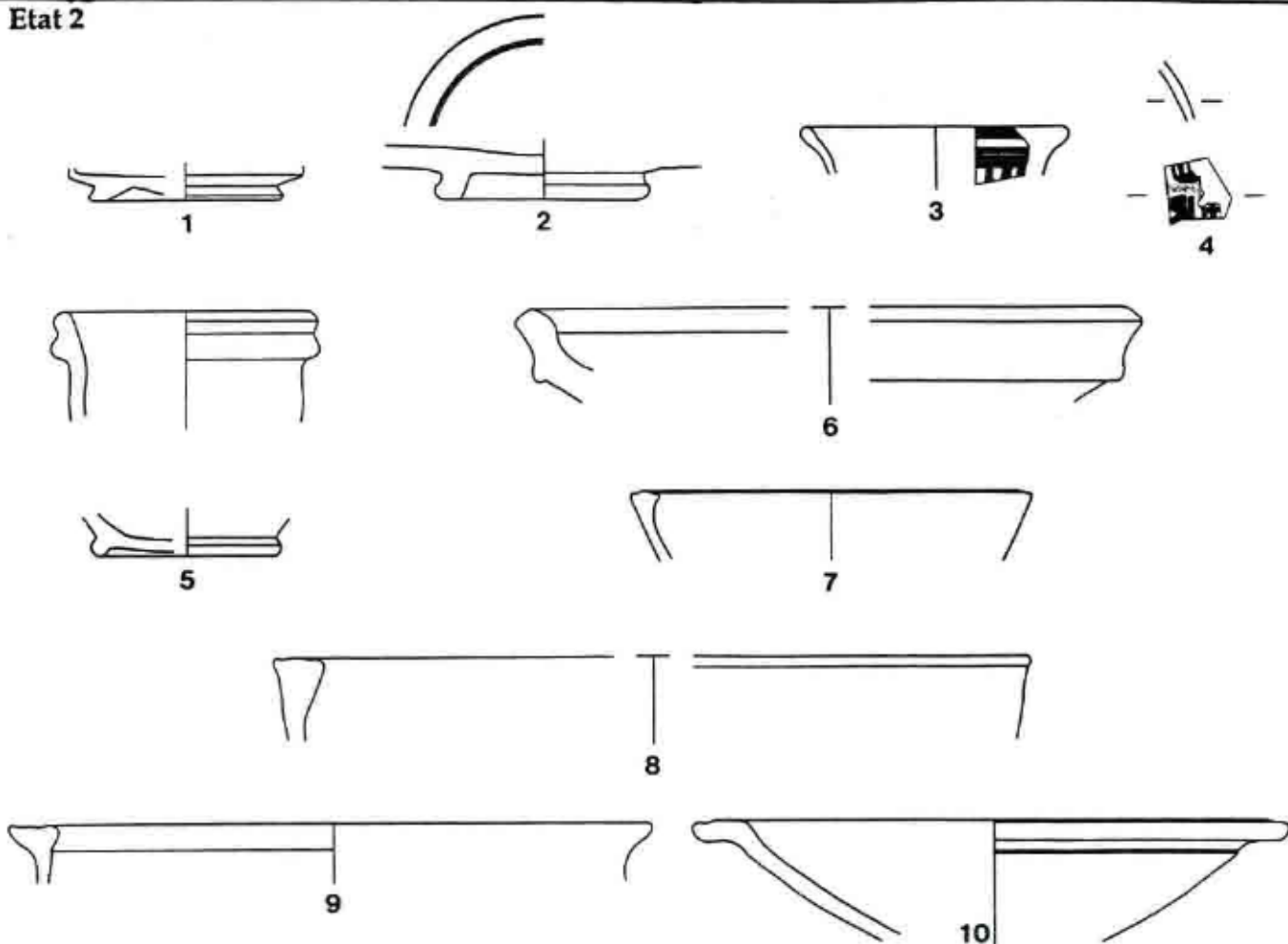
Planche 2	30	4916-10	CAMP A	
	31	4951-6	MICAC F	
	32	4956-2	AMPH	
	33	4961-1	AMPH	
	34	4916-4	PCCRU	
	35	4951-5	PCCRU	
	36	4917-2	PCMOR	
	37	4951-2	balsamaire, PC	
	38	4916-9	PGFIN	
	39	4951-4	PGFIN TN	
	Planche 3	40	4916-5	PGMIFIN
		41	4916-7	PGGROS
		42	4916-6	PGGROS Z

Céramique non dessinée		4916-10	CAMP A
		4916-11	CAMP A
		4951-3	PARFIN, type Aco
		4951-7	PCENGOB
		4951-8	TSIT
Monnaies		4916-3	petit bronze LT 5086
		4956-1	potin LT 5368
		4956-3	potin ABT 112
métal		4909-1	fer, pointe (architecture ?)
		4956-4	fer, élément de fixation
		4916-2	bronze, ind.
		4951-1	bronze, tête d'épingle
matière ind.		4916-1	pointe

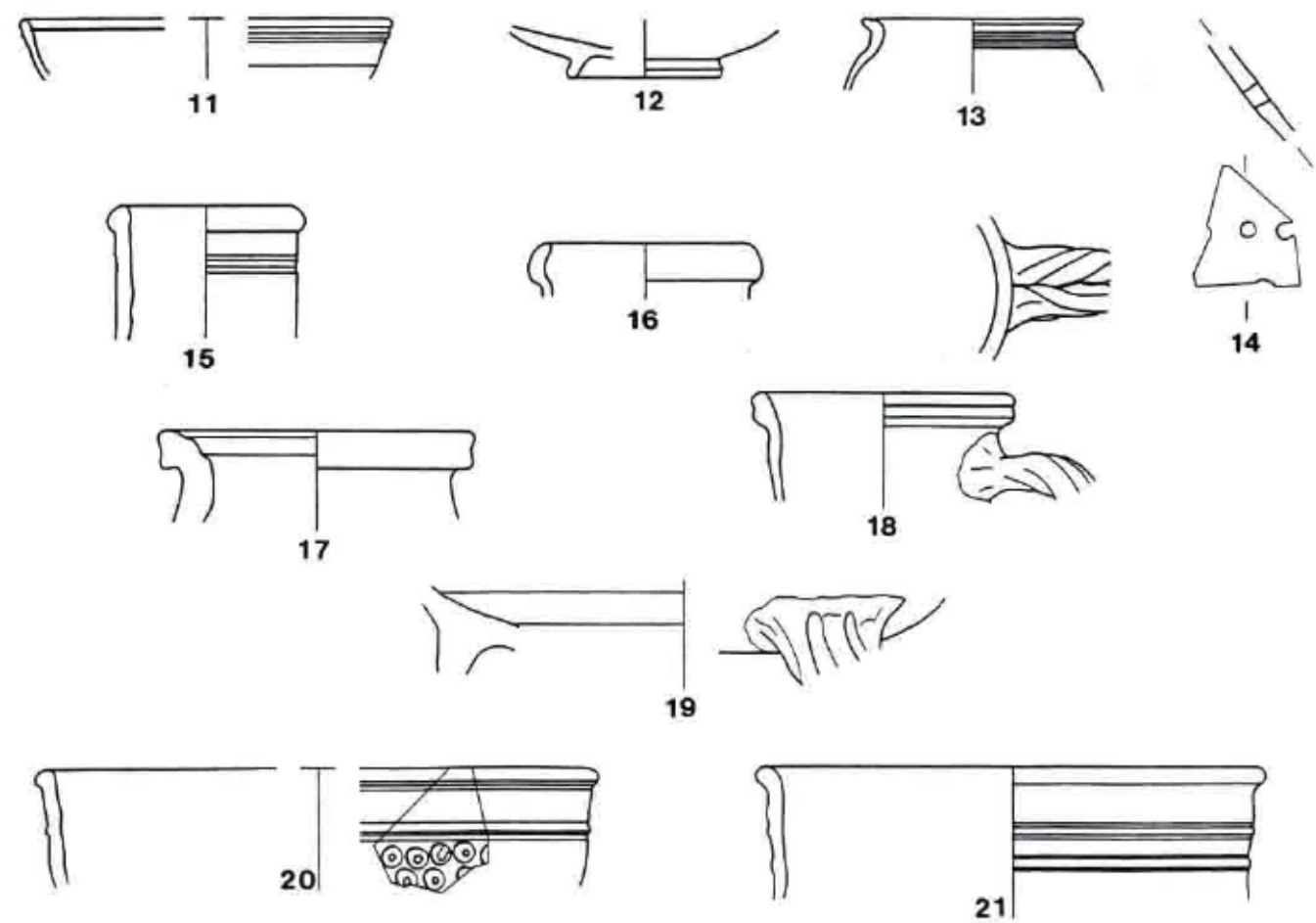
Etat 5b

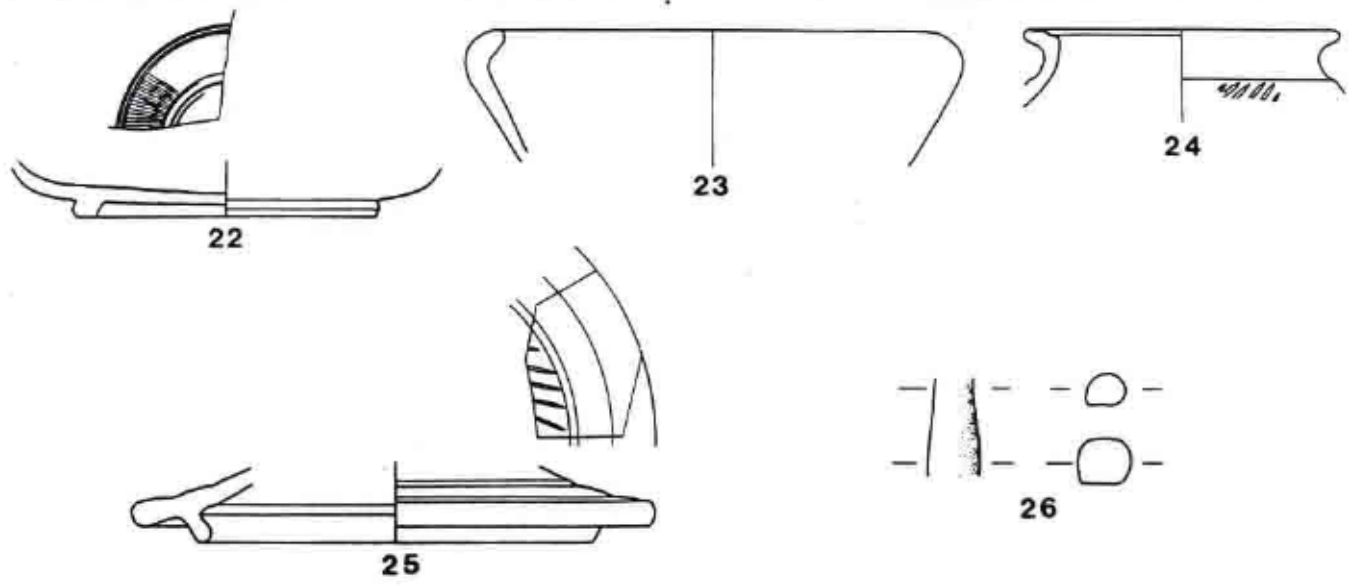
Planche 3	43	4914-1	PC
	44	4913-1	PCCRU ou amphorette
Céramique non dessinée		4940-3	PCCRU
		5008-1	PCMOR
Monnaies		4910-1	denier gaulois LT 4858
Métal		4940-1	bronze, ardillon et ressort de fibule
Non stratifié			
Monnaie		4900-1	potin LT 5353

Etat 2

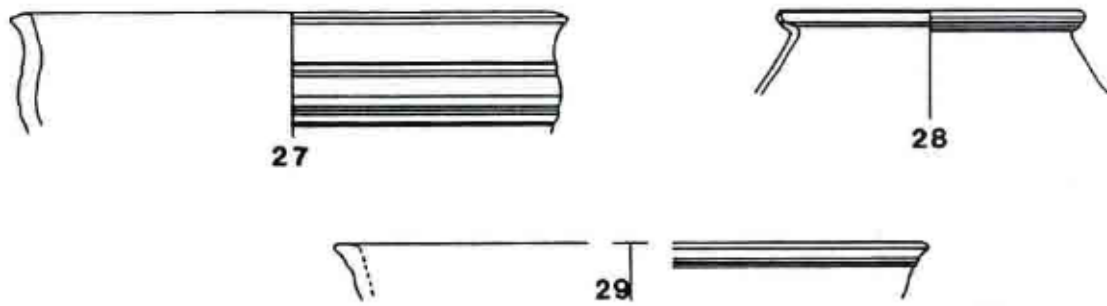


Etat 3

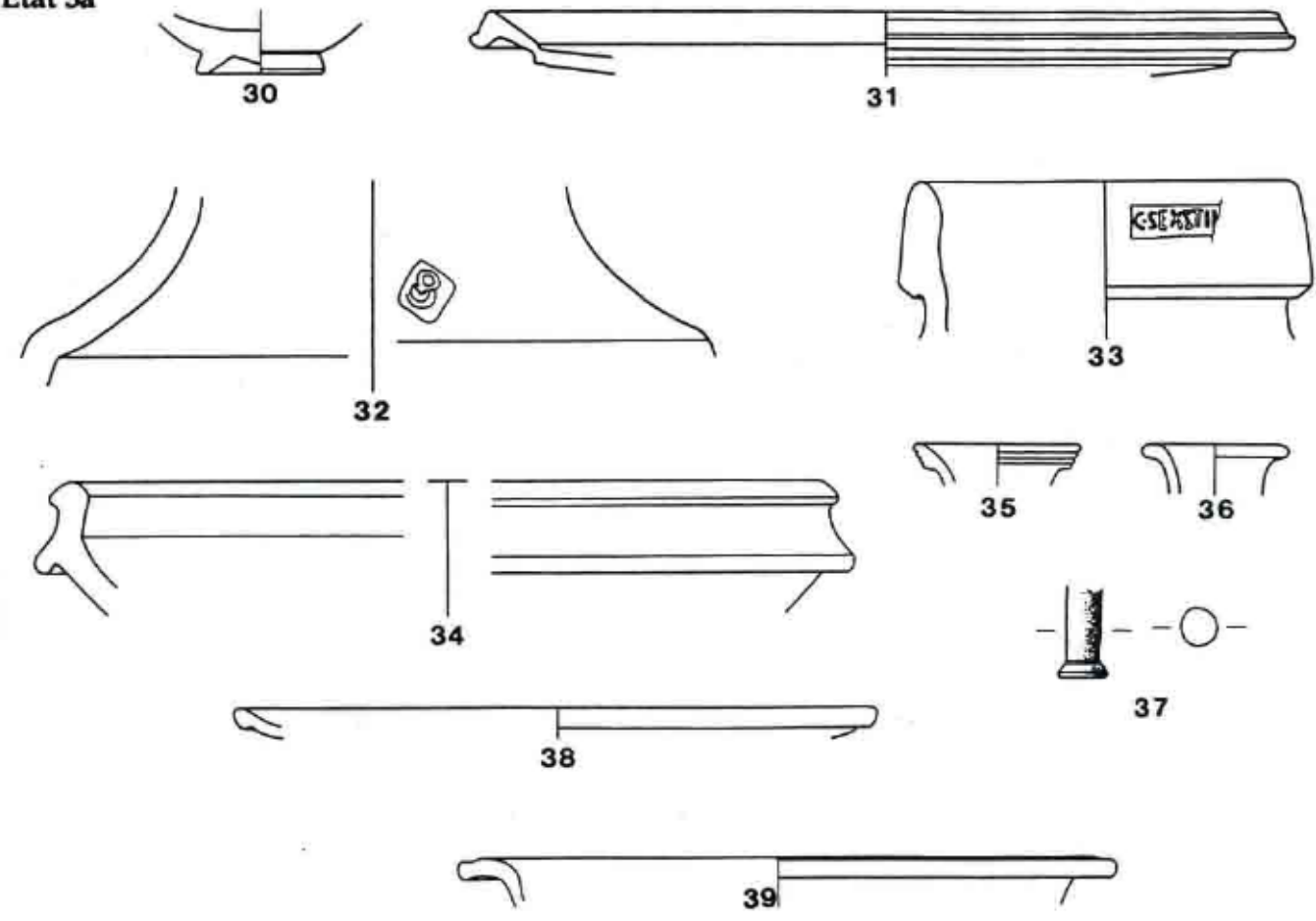


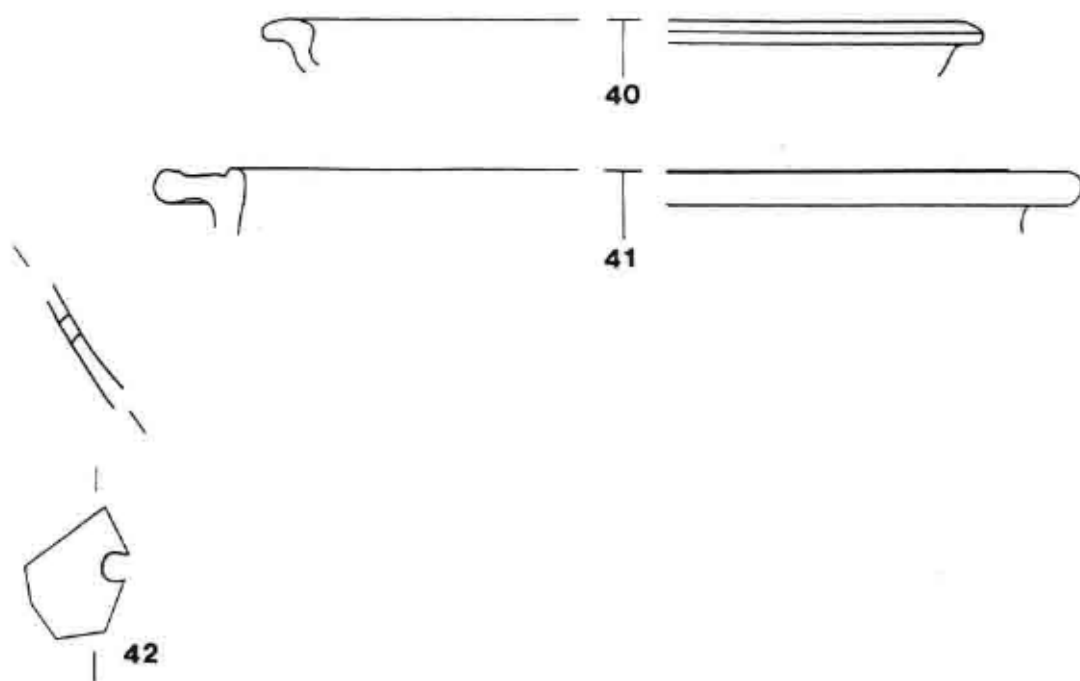


Etat 4

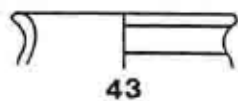


Etat 5a





Etat 5b



ABREVIATIONS

Almagro-Gorbea 1992 :

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, *El estanque monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgona)*, Madrid, 1991

Fiches 1989 :

J.-L. Fiches, dir., *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire*, Monographies du CRA, 2, Paris, 1989

Goudineau 1989 :

Ch. Goudineau, dir., *Aux origines de Lyon*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes 2, Lyon, 1989

Guilhot 1992 :

J.-O. Guilhot et C. Goy, *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Besançon, 1992

Guilhot et alii 1992 :

J.-O. Guilhot, M.-O. Levendhomme et V. Guichard, *Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^e siècles av. J.-C. L'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire)*, dans G. Kaenel et Ph. Curdy, dir., *l'Age du Fer dans le Jura*, CAR 57, Lausanne, 1992, p. 239-261

Laubenheimer 1991 :

F. Laubenheimer, *les amphores de Bibracte. Le matériel des fouilles anciennes*, DAF no 29, Paris 1991

Mandy et alii 1990 :

B. Mandy, M. Monin et S. Krausz, *L'hôpital Sainte-Croix à Lyon, un quatrième fossé...* dans *Gallia* 47, 1990, p. 79-96

Metzler et alii 1991 :

J. Metzler, R. Waringo, R. Bis et N. Metzler-Zens, *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, 1991

Paunier, Paratte, Bernal 1990 :

Le Parc-aux-Chevaux : sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1). Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1989, Lausanne 1990

Paunier, Paratte, Bernal 1991 :

Idem. Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1990, Lausanne, 1991

Py 1990 :

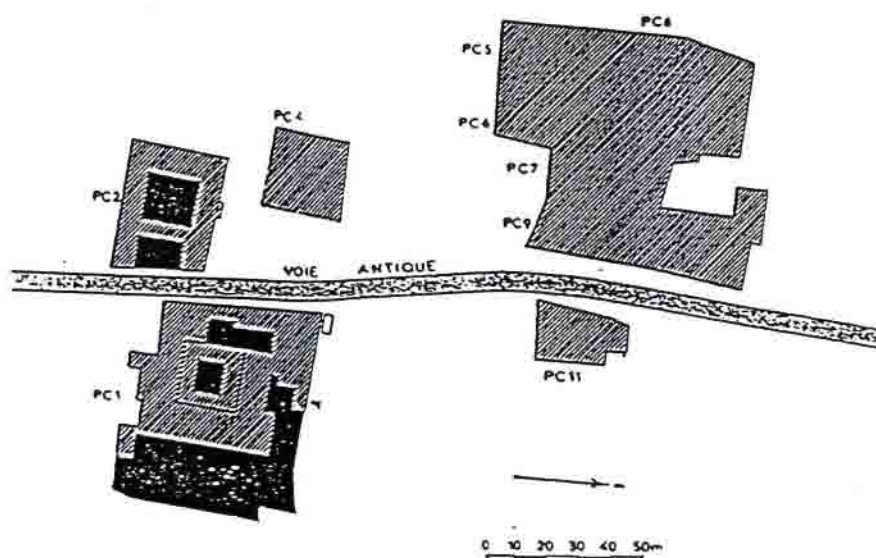
M. Py, dir., *Lattara 3. Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattes 1990

Sireix 1989 :

C. Sireix, *Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)*, dans *Aquitania*, tome VII, 1989, p. 5-24

ORGANISATION INTERIEURE DE L'OPPIDUM

I - 3.2.2. Voie de PC 1



- Direction : Anne Dufay-Galan, responsable du service formation-diffusion du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray
- Assistants : Jacques Maurice, enseignant habilité à diriger un centre de vacances
 Florence Dupouy et Hélène Bonneau, stagiaires DESS Dijon
 Kien Maurice, B.A.F.A.
- Participants : Lycée Montchapet de Dijon
 Collège La Source de Rilly-la-Montagne
 Collège Louis Lumière de Marly-le-Roi
 Ecole Gambetta de Vanves
 Collège Diderot de Deuil-la-Barre
 Collège Jean Vilar de Chalon
 Ecole de fouilles du Mont Beuvray
 Instituteurs stagiaires suisses

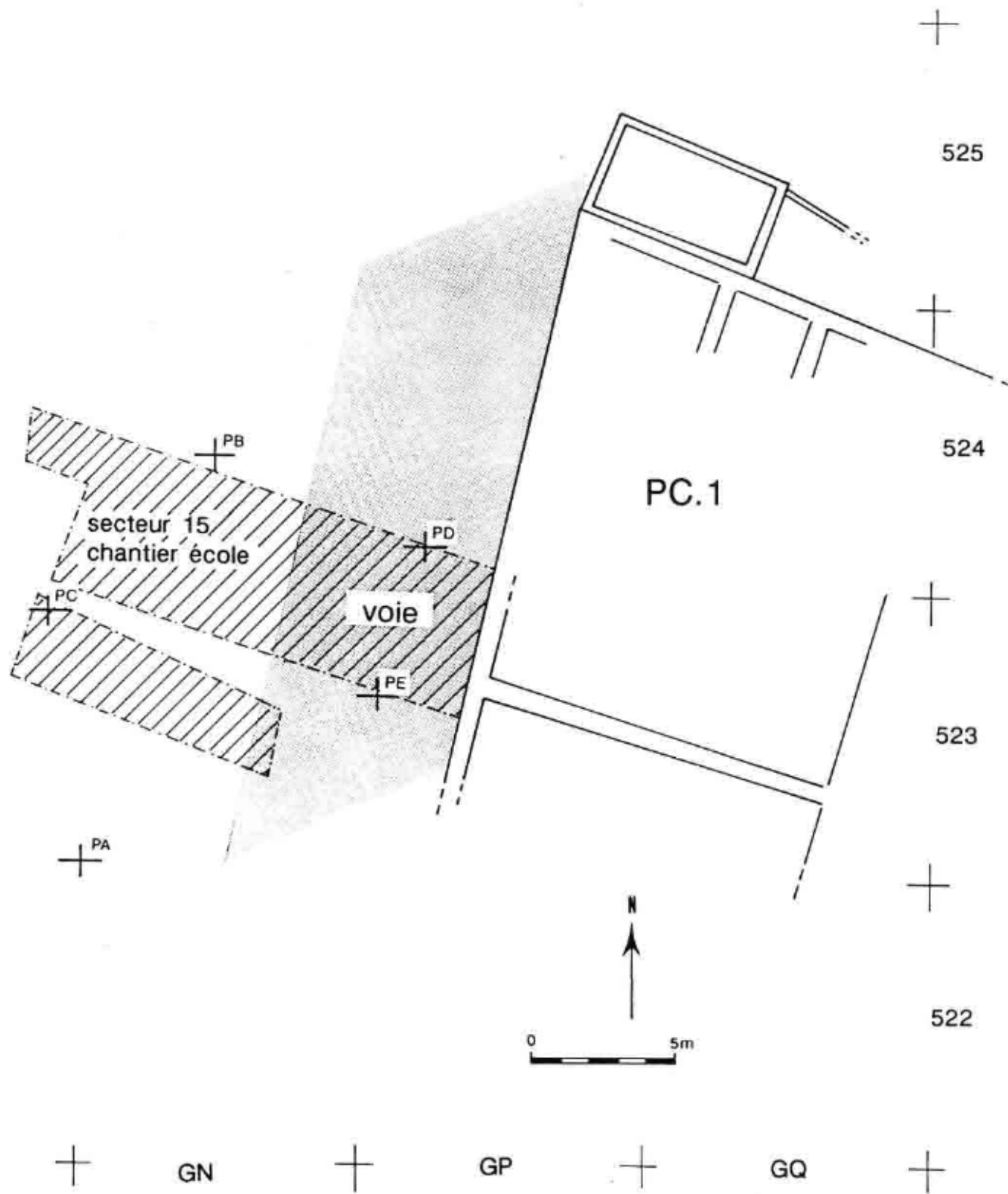


Fig.1 : localisation du chantier-école 15.

ORGANISATION INTERIEURE DE L'OPPIDUM

La voie de la maison P.C. 1

Organisation du chantier-école : chantier 15

Le chantier-école du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray fonctionne lors des classes patrimoine, des stages de l'école de fouille et des différents stages d'initiation à l'archéologie organisés pour le personnel des administrations françaises (ONF, Education Nationale...) ou étrangères. Les fouilles sont menées sous la direction d'Anne Dufay-Galan, responsable du service formation-diffusion, assistée de deux animateurs.

En 1991, 20 journées de fouilles et d'initiation à l'archéologie avaient été assurées ; en 1992, 28 jours de fouilles ont été organisés sur le chantier 15. Les groupes de stagiaires étaient composés de 24 enfants de 10 à 16 ans dans le cadre des classes patrimoine, de 15 jeunes de 11 à 17 ans pendant l'école de fouille, de 7 adultes en moyenne pour les autres stages.

Objectifs :

Le chantier-école a un but pédagogique d'initiation à l'archéologie, ses buts et ses méthodes. Mais il reste un chantier de recherche à part entière avec ses problématiques :

- étude de la voirie, notamment des états successifs de l'une des voies de l'oppidum dans le quartier du Parc aux Chevaux, à la hauteur de la maison PC1,
- chronologie des différents niveaux de la voie, des bâtiments et des structures situés à l'ouest de la rue, et relations avec les différents états de la PC1,
- organisation de l'urbanisation dans le quartier de la PC1.

Le chantier 15 est une extension du sondage 1 pratiqué par l'équipe de l'Université de Lausanne sous la direction du Pr P. Paunier, en 1988. Une tranchée de 3 m de large prolongée sur 12 m avait été alors effectuée perpendiculairement à la façade ouest de la maison PC1, à l'extérieur ; cette tranchée avait été agrandie d'une surface de 4 m² vers le nord. Actuellement, le chantier (fig. 1) est composé d'un secteur principal (secteur I) qui couvre une surface de (15 m x 5 m) (la longueur étant perpendiculaire au mur de PC1) ; à ce sondage vient s'ajouter, parallèlement, vers le sud un sondage (secteur II) de 9 m x 3 m ; la surface du chantier est de 100 m².

Le long de la façade occidentale de la maison PC1, J.G. Bulliot avait identifié un trottoir et une voie.

Le sondage de 1988 a remis au jour un niveau de voie, des couches antérieures à l'édification du dernier état de construction de PC1 ou état 5, la tranchée de construction du mur ouest (PC1-5) qui atteint le substrat géologique, deux couches de démolition de J.G. Bulliot (rapport scientifique 1984-89, p. 118).

Les résultats :

La surface de voie dégagée lors du sondage préliminaire permet de structurer le secteur principal I du chantier 15 en 3 zones (fig. 2) :

- la zone A, définie par l'intervalle situé entre le mur ouest de PC1 et la bordure est de la voie,
- la zone B correspondant à la voie et à ses états successifs,
- la zone C concernant l'espace à l'ouest de la voie.

Zone A :

La zone A comprend l'intervalle situé entre la façade ouest de la PC1, la voie et les limites du chantier, coupe nord et coupe sud (OE - fig. 3) distantes de 5 m ; elle a une largeur de 3 m environ.

Sous les couches de démolition de PC1-état 5 une couche antérieure avait été identifiée comme un trottoir planchéié couvert (couches 3, cf. Rapport scientifique 1984-89). En effet, recouvert d'une couche peu épaisse de limon argileux gris, un niveau de circulation existe sous la couche d'effondrement. Cette phase d'effondrement est constituée de deux horizons :

- un horizon inférieur composé de sables grossiers ocres et riches en tuiles,
- et un second horizon formé de blocs mêlés à des sables bruns clairs.

Contre la coupe sud OE un pan de mur éboulé UF 15-18 traduit également l'état de démantèlement de PC1-état 5.

Le "trottoir" est visible dans la coupe ; il est en graviers émoussés, bien tassés, construit sur un sédiment caillouteux damé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Sa position stratigraphique et son altitude permettent de le mettre en relation avec les deux derniers états de la voie (UF 74 et 81 = voies IV et V) définis dans le secteur II. Dans ce cas, cette partie latérale de la rue, appuyée contre le mur de PC1, n'est pas surélevée par rapport à la chaussée. L'étude de sa relation avec la voie fera l'objet de la prochaine campagne de fouilles, lors de l'extension du sondage secteur II vers PC1.

Antérieurement à ce trottoir, il existe un sol de graviers et de cailloux anguleux compactés (UF 15.70 et 15.122) courant le long du mur ouest de PC1 et large de plus de 2 m. Sur la surface de ce sol, de nombreux clous ont été recueillis ainsi qu'une monnaie (Triscèle Ségusiave), quelques fragments de céramique à paroi fine, de la céramique mi-fine à décor ondé. La tranche d'une planche a pu être décelée dans UF 15.122. Ce sol peut être également un niveau de trottoir.

La limite entre ce sol et la voie n'a été que partiellement étudiée. Elle se situait à l'aplomb de l'intervalle d'une vingtaine de centimètres laissé libre entre la protection du chantier 7 de la PC1 et la couverture du chantier 15. Les eaux de pluie ont raviné cette zone. Ce sol (UF 15.70) s'appuie sur le mur de PC1 et est donc postérieur à la

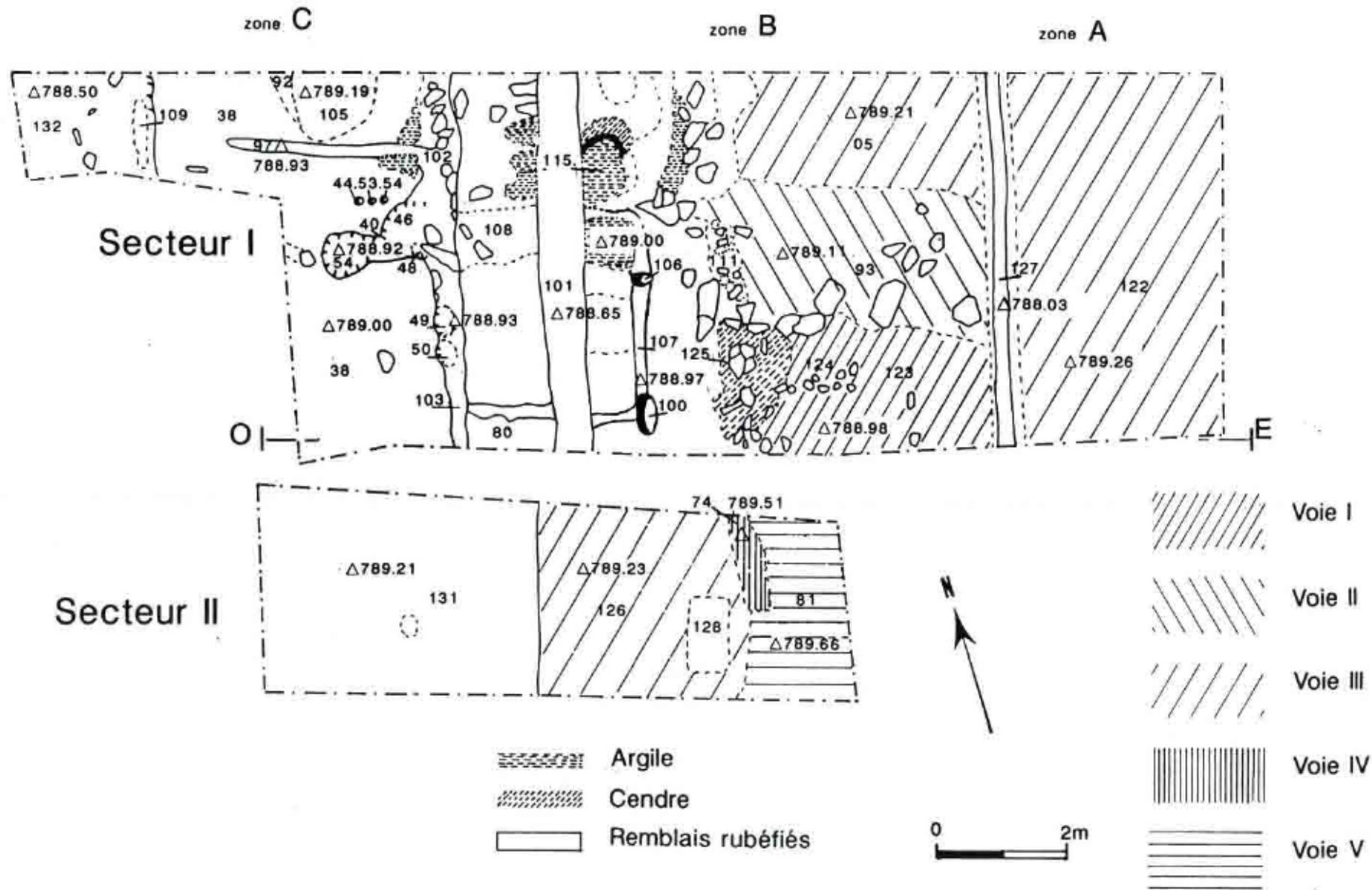


Fig.2 : plan général du chantier 15

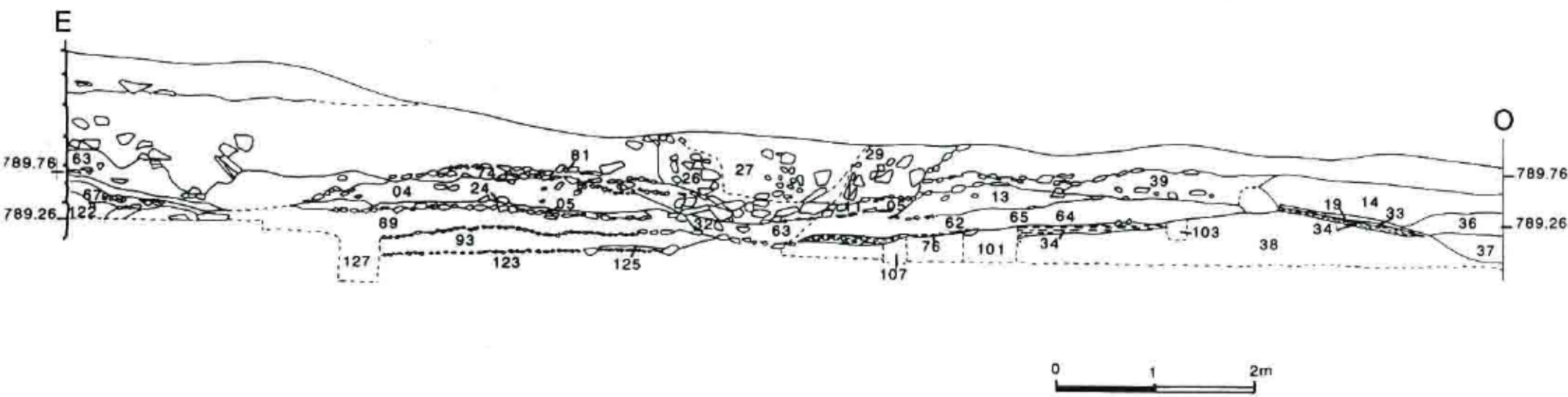


Fig.3 : coupe stratigraphique est-ouest.

construction de PC1-état 5 ; sa relation avec le niveau de la voie (voie III) reste à vérifier. Les structures sous-jacentes à ce trottoir n'ont pas encore été atteintes.

Sur ce trottoir, sous le pan de mur éboulé (UF 68), un massif de 1 m x 1 m, formé de blocs décimétriques scellés par une matrice argileuse (UF 67) s'appuyait sur le mur de PC1 ; socle d'une structure en élévation à base carrée ou subcirculaire ?

Zone B :

La zone B correspond approximativement à la zone définie par la surface de voie (UF 15.05) mise au jour lors de l'ouverture du sondage préliminaire ; elle est comprise entre les coupes nord (fig. 3) et sud (OE) limites du chantier distantes de 5 m ; sa largeur est comprise entre 4 et 6 m ; elle débute à 2,50 m environ du mur de PC1. Elle définit l'axe général de la voie, orienté approximativement nord-sud.

Les nouvelles fouilles et les études stratigraphiques ont mis en évidence 4 autres états de voie.

Voie I - UF 15.123

L'état le plus ancien actuellement reconnu est noté Voie I. La surface de cette voie ancienne est formée de pierres et de petits blocs anguleux dont la face supérieure est très émoussée par usure. Son altitude moyenne est de 788,98 m. Les assises de construction de cette voie n'ont pas été dégagées. La voie est large d'environ 4 m.

Le bord ouest de la voie est perturbé par les recharges (UF 15.90) et états de voie postérieurs dont un fossé très peu profond à fond plat UF 15.32. Une zone de combustion ou d'incendie UF 15.125 installée directement sur la voie et sa bordure perturbe la limite ; les pavés de la voie sont à cet endroit rubéfiés, recouverts de charbons, de cendres, de tessons de céramique.

Le mobilier retrouvé en surface de la voie est riche en clous et tessons d'amphores auxquels sont associés quelques tessons de céramiques à pâte claire.

Voie II - UF 15.93

Cette voie est caractérisée par 4 gros blocs plats qui forment un alignement traversant la voie ; ces blocs épais de 20 cm sont enchâssés dans la voie I et semblent servir de niveau de "réglage", de nivellement de la voie, à une altitude de 789,11 m. Leur face supérieure est très usée. Un des blocs marque le bord ouest de la voie en bordure d'une dépression peu profonde, large de 30 cm (UF 15.32).

Les couches de préparation de ce niveau de voie sont composées d'un radier de blocailles posé sur la voie I et d'une couche de cailloutis à matrice sablonneuse jaune épais de 5 à 12 cm.

La surface de roulement est construite en blocs irréguliers de roches dures (rhyolites et roches volcano-sédimentaires locales) non jointifs bloqués par des cailloux et graviers hétérogènes très compactés.

La surface de cette voie est également visible dans le sondage sud secteur II (UF 15.129). Une couche d'épandage de graviers damés superficiels recouvre les blocs du pavement principal.

La surface de cette voie est très endommagée bien que l'usure des blocs ne soit pas très marquée ; dans l'axe principal un affaissement provoque une déformation importante. Des recharges semblent avoir été rapportées par endroit (UF 15.94).

Le bord ouest paraît s'arrêter sur le bord d'un fossé peu profond UF 15.32 perturbé par une tranchée tardive UF 15.16. Le fond de cette dépression est tapissée de blocs de 10 à 15 cm. Un des gros blocs de réglage semble également matérialiser la limite de la voie.

La voie est large de 4 m.

De très nombreux fragments de clous ont été recueillis sur cette voie.

Voie III - UF 15.05

La couche de préparation (UF 15.89) du troisième état de voie reconnu est composée d'un matériau très comparable à celui de la voie précédente. Les sédiments du fond de forme sont des graviers anguleux et des sables grossiers damés déposés vraisemblablement en 3 épandages comme le laisse suggérer le litage interne de cette couche. Elle recouvre directement la surface de la voie II sur une épaisseur comprise entre 7 et 15 cm. Des dépôts d'oxydes de fer dûs à des circulations d'eau ont provoqué des indurations partielles des sédiments.

La couche de roulement de la rue est composée de blocs hétérogènes, presque jointifs, de graviers et cailloutis anguleux interstitiels très tassés. Ce niveau de voie paraît construit avec plus de soin que l'état précédent. La surface de la voie à une altitude de 789,21 m reste très régulière malgré des ornières profondes de 5 cm dont l'écart entre deux traces parallèles est de 1,20 m. L'émoûssé dû à l'utilisation de la voie est beaucoup plus fort que dans le cas précédent.

Une couche de limons gris (UF 15.24) de 2 à 5 cm d'épaisseur recouvre toute la surface de la rue. Cette couche est interprétée comme un dépôt d'embourbement déposé très rapidement.

La largeur précise de cette rue est encore difficilement appréciable du fait, côté est, des érosions dues au ruissellement et côté ouest, de la perturbation (UF 15.16) postérieure à tous les états de la voie. Toutefois, elle est plus large que la précédente ; sa largeur est de près de 6 m. Dans le secteur I, elle vient soit au contact des sols et des structures définies par les UF 15.56 et 15.58 qui pourraient être postérieures, soit elle passe progressivement à l'UF 15.79 qui apparaît comme un sol de cailloutis tassés. Dans le secteur II, un sol (UF 15.126) en graviers damés mêlés de sables grossiers ressemble au sol de l'UF 15.79. Ces zones larges de 1,50 m, appartiennent à la voie et peuvent être considérées comme bas-côtés plutôt que comme trottoir (le terme de trottoir ne devrait être employé que lorsque la partie latérale de la rue, est surélevée par rapport à la chaussée). Ces sols présentent de grandes ressemblances avec les sols des UF 15.122 et 70).

La voie III se composerait donc d'une chaussée de 4 m de large, bordée de deux bas-côtés (à usage piétonnier ?) de 2 m environ. La largeur totale de la voie est approximativement de 8 m.

Une canalisation enterrée, postérieure à la construction de l'état I de la voie apparaît à un niveau inférieur à la surface de roulement de la voie I ; cette conduite d'eau, d'un diamètre de 20 cm, est construite dans un sédiment de cailloutis et de sables grossiers très indurés par des oxydes de fer ; ce sédiment est la sous-couche de la voie III, postérieure aux voies I et II. La canalisation est actuellement vide de tout sédiment sur plusieurs mètres de long ; aucune trace ne matérialise cette conduite ; aucun dépôt n'a été observé à la base de ce vide laissant supposer la circulation d'eaux propres et courantes dans une structure en bois. Cette conduite d'eau pouvait servir à l'alimentation en eau du bassin situé à l'angle nord-ouest de PC1. Deux sources existent à proximité de la maison la Fontaine Saint-Pierre et Lou Bourou ; elles sont toutes deux situées en contrebas par rapport au niveau du bassin. Les fouilles futures pourraient apporter des éléments de réponses aux problèmes que posent les réseaux aquifères.

Le mobilier retrouvé en surface est abondant : tuiles, amphores, clous, objets métalliques divers, bloc de bronze informe, rivets, caillou en bleu d'Egypte, tessons de céramiques attribuables à la période augustéenne.

Dans la coupe nord, à la limite des zones A et B, dans le cailloutis servant de fond de forme de la voie III, proche de la surface de la voie II, un fragment de céramique d'ACO a été retrouvé (UF 15.88).

Voie IV - UF 15.01, 03, 23, 74, 75

Une couche (UF 15.04) de sables jaunes (épaisseur 25 cm) grossiers, non triés, repose sur les limons (UF 15.24) d'embourbement ou d'inondation de la voie III. Elle recouvre la totalité de la chaussée de la voie III mais ne s'étend pas sur la partie latérale vers l'est ; vers l'ouest, dans la coupe nord, elle se limite à la largeur de la chaussée de la voie III ; mais elle déborde les limites retenues pour la voie III d'un mètre environ (UF 15.13) dans la coupe sud OE (fig. 3), dans cette coupe la tranchée UF 15.16 la coupe en deux. Elle se retrouve dans le sondage II avec une extension comparable.

Cette couche de sables sert de fond de forme à la voie IV (UF 15.74, 75) (altitude 789,51 m) dont elle est séparée par une couche de graviers de 3 cm. La couche de sables a pu répondre à un souci de recherche de meilleur drainage des eaux de ruissellement, à une meilleure stabilité et à un désir de rehaussement notable de la chaussée.

La surface de la voie a été dégagée dans le sondage II sur une surface de 1 m² environ. Elle est constituée, comme les précédentes, de blocs entre lesquels ont été tassés graviers et sables grossiers. Des ornières entaillant le pavement sont visibles.

Dans la coupe nord, à proximité de la tranchée UF 15.16, un tassement localisé des sables a provoqué un affaissement particulier de la voie, elle est alors notée UF 15.06. A l'ouest de la tranchée on retrouve le niveau de circulation posé directement sur la surface de la voie III. La restauration de la voie IV (UF 15.11) rétablit le niveau mais les sables sont remplacés par un mélange de terre et de cailloux.

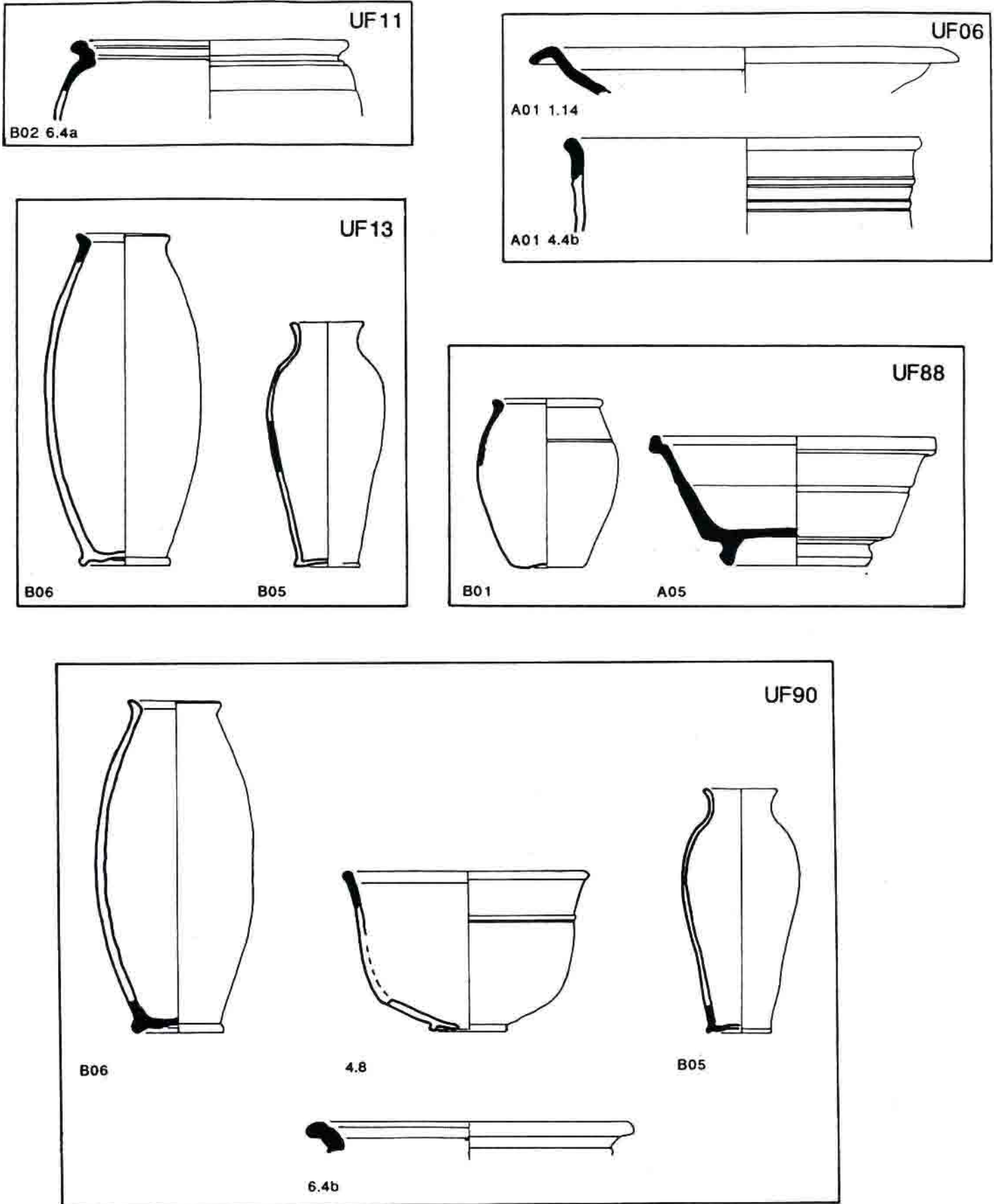
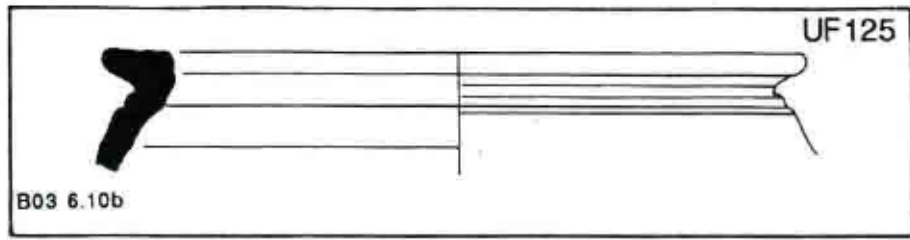
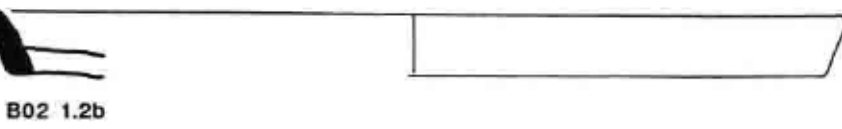
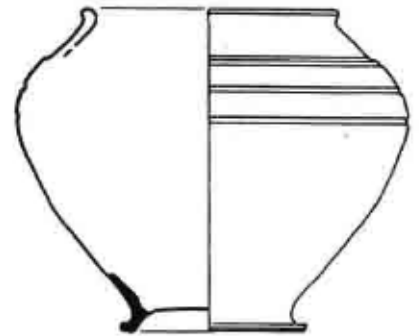


Fig.4 : représentation globale schématique des formes céramiques reconnues d'après la typologie mise au point par l'équipe de céramologues en 1992(codes en bas, à gauche des vases; en noir, tesson recueilli); échelle 1/3.

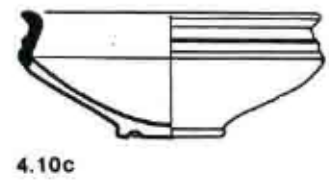
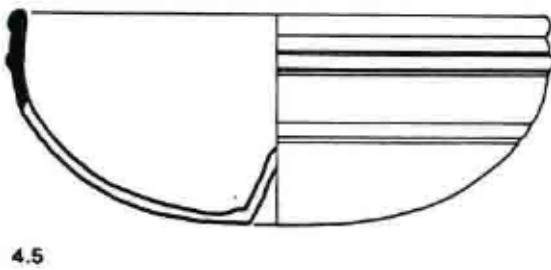
séquence stratigraphique (du plus récent au plus ancien): UF.11, 6, 13, 88, 90, 125, 96, 95. UF 122 sans rapport avec les précédentes.



UF96



UF95



UF122

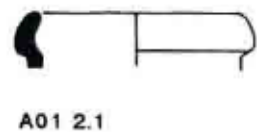
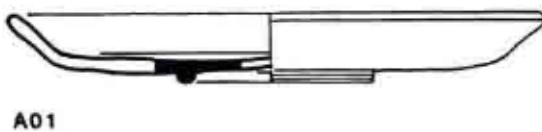


Fig.5 : formes céramiques reconnues (suite).

La voie IV a une largeur de 8 m (si l'on ne tient pas compte du "trottoir" défini dans la zone A (bas-côté large de 2 m) ; sa partie latérale ouest présente, comme dans le cas de la voie III, une surface différente de la surface de roulement ; les blocs du pavement sont moins usés et de plus petit module correspondant à une zone piétonnière.

Le rehaussement du niveau de la voie provoque, à l'ouest une zone en contrebas remplie par les UF 15.19, 33, 36.

La voie s'arrête à la tranchée UF 15.42. Cette tranchée pourrait être interprétée comme l'implantation d'une structure destinée à soutenir les sables de construction de la voie. En effet, la couche de sables ne peut tenir que si elle est étayée sur les côtés. Près de PC1, une perturbation P avait été mise en évidence lors du sondage initial. Cette perturbation pourrait être l'équivalent de la tranchée occidentale.

Voie V - UF 15.81

Dans le sondage sud II, une surface de voie (altitude de 789,66 m) surmontant la voie IV a pu être dégagée sur 1 m², à la limite est du sondage. Elle est formée d'un pavement de blocs jointifs et émoussés, posés sans sous-couche directement sur la voie IV. Dans les coupes sud et nord du secteur I elle est difficilement différenciable de la voie IV.

Cette voie et sa relation avec PC1 fera l'objet de la prochaine campagne de fouilles.

La module des blocs de pavement des différents niveaux des voies, leur nature pétrographique, leur origine... doivent faire l'objet d'une étude géologique.

Zone C

Cette zone occupe toute la surface située à l'ouest des voies et la tranchée UF 15.16. La fouille de cette surface permet d'identifier 5 phases successives d'aménagement de cet espace.

Phase I

Une couche UF.15.38 de sédiments rubéfiés contenant des inclusions de sables, de boules d'argiles jaunes, de gros charbons de bois et de matière organique peu évoluée forme l'assise de toute cette zone. Elle est antérieure à toutes les structures et aménagements identifiés à ce jour sur l'ensemble du chantier. Elle n'a pas été fouillée.

A la limite occidentale du secteur I, cette couche plonge rapidement vers une dépression et s'arrête contre la tranchée UF.15.109 dans laquelle un gros fragment de poutre carbonisée a été retrouvé. La tranchée et la poutre peuvent être interprétées comme structures de soutien au remblai (UF.15.38). L'épaisseur du remblai rubéfié est de 50 cm environ.

Le sol (UF.15.132) de la dépression (fossé?), visible à l'extrémité ouest du secteur I, est un sol de "terre battue" sur lequel ont été recueillis de gros fragments de dolium. Il est recouvert par une couche de 1.20 m de cailloux UF.15.14, formant un terrassement à l'ouest de PC1.

Phase II

Sur la couche de remblais rubéfiés plusieurs structures ont été identifiées

- des tranchées, sablières et alignements de trous de poteau,
- une couche d'argile jaune, parfois associée à des zones charbonneuses
- une sole de four,

Ces aménagements appartiennent à deux ou trois états d'occupation.

a) les sablières:

Sept tranchées, sablières, alignements de trous de poteau ou fossé, sont creusées dans le remblai rubéfié. Leur recoupement permet de les ordonner en 5 ensembles :

1* la structure la plus ancienne est formée par la sablière UF.15.112, orientée nord-ouest / sud-est, la sablière UF.15.107 orientée sud-ouest / nord-est et par la petite sablière perpendiculaire à UF.15.107 qui vient en retour, parallèle à UF.15.112 ; ces sablières définissent trois cotés de la base d'une structure subrectangulaire (petit bâtiment ?) de 2.75 x 3 m ; trois trous de poteau ont pu être individualisés dans la sablière UF.15.107, dont l'un à l'angle sud-est.

2* une sablière UF.15.97 longue de 3.50 m ; elle a une orientation proche de celle de l'UF.15.112 mais ne peut y être rattachée, elle est tangente à la sole UF.15.105. Elle appartient vraisemblablement à une structure située hors des limites de fouille, aucun lien stratigraphique ne permet de la positionner chronologiquement avec le bâtiment précédent, elle peut être aussi bien contemporaine que postérieure.

3* les trous de poteau UF.15.54,15.40,15.46,15.48,15.49,15.50 et la tranchée UF.15.103 forment un L, le petit côté a une direction nord-ouest / sud-est et une longueur de 2 m, le grand côté a une direction sud-ouest/nord-est, et se prolonge vers le sud-ouest ; il recoupe la petite tranchée, retour de l'UF.15.107.

4* la tranchée UF.15.102 prolonge vers le nord-est l'alignement UF.15.46,48.49.50.et 103 : elle est large de 50 cm, son fond est plat tapissé de blocs dont deux fragments de meule en grès grossiers. Cette tranchée recoupe l'UF.15.97, le retour de UF.15.107. Elle était matérialisée par une terre sombre

5* une tranchée UF.15.101 de direction sud-ouest /nord-est, parallèle à la précédente, à fond plat, remplie d'une terre sombre, traverse l'ensemble du chantier.

b) L'ensemble des sablières est recouvert d'une couche formée de sédiments riches en charbons de bois(UF.15.85,91, 95, 96, 34) dans laquelle on a pu identifier une planche carbonisée(UF.15.116) et de placages d'argiles jaunes(UF.15.115). Ces mêmes couches se retrouvent dans le sondage II (UF.15.131).

Elles correspondent au démantèlement des murs en torchis des bâtiments sur sablières

Ces couches de destruction sont de loin celles qui contiennent le mobilier le plus abondant (cruches, parois fines, céramiques peintes, pâte mi-fine décorée à la molette (damier) et un gobelet à paroi fine.

c) la sole d'un four (UF.15.92 ,UF.15.105) (diamètre de 80 cm) ; en zone périphérique externe les sables du sol sont vitrifiés, le centre de la sole (UF.15.105) est formé d'argiles rubéfiées et de tessons d'amphores ; elle se dégage d'une couronne de sédiments très riches en charbons de bois.

Cette sole est tangente à la sablière UF.15.97, ce qui permet de penser qu'elle lui est contemporaine.

Phase III

L'ensemble de la couche de destruction (UF.15.85) est recouvert par une couche de cailloutis jaunes, compactés et homogènes (UF.15.78,79 à proximité de la coupe nord O2E2) sur une largeur de 2 m. Elle vient buter sur une assise en pierres (mur ?) UF.15.58, sur lequel s'appuie un sol UF.15.62 en terre battue. Sur ce sol reposaient de nombreuses céramiques cassées sur place, une ligne de clous, recouverts de tegulae cassées sur place

Le mur UF.15.58, peut être mis en relation avec l'ensemble de blocs de l'UF.15.84 dégagés dans le sondage II.

Cet ensemble est situé au niveau de la voie III.

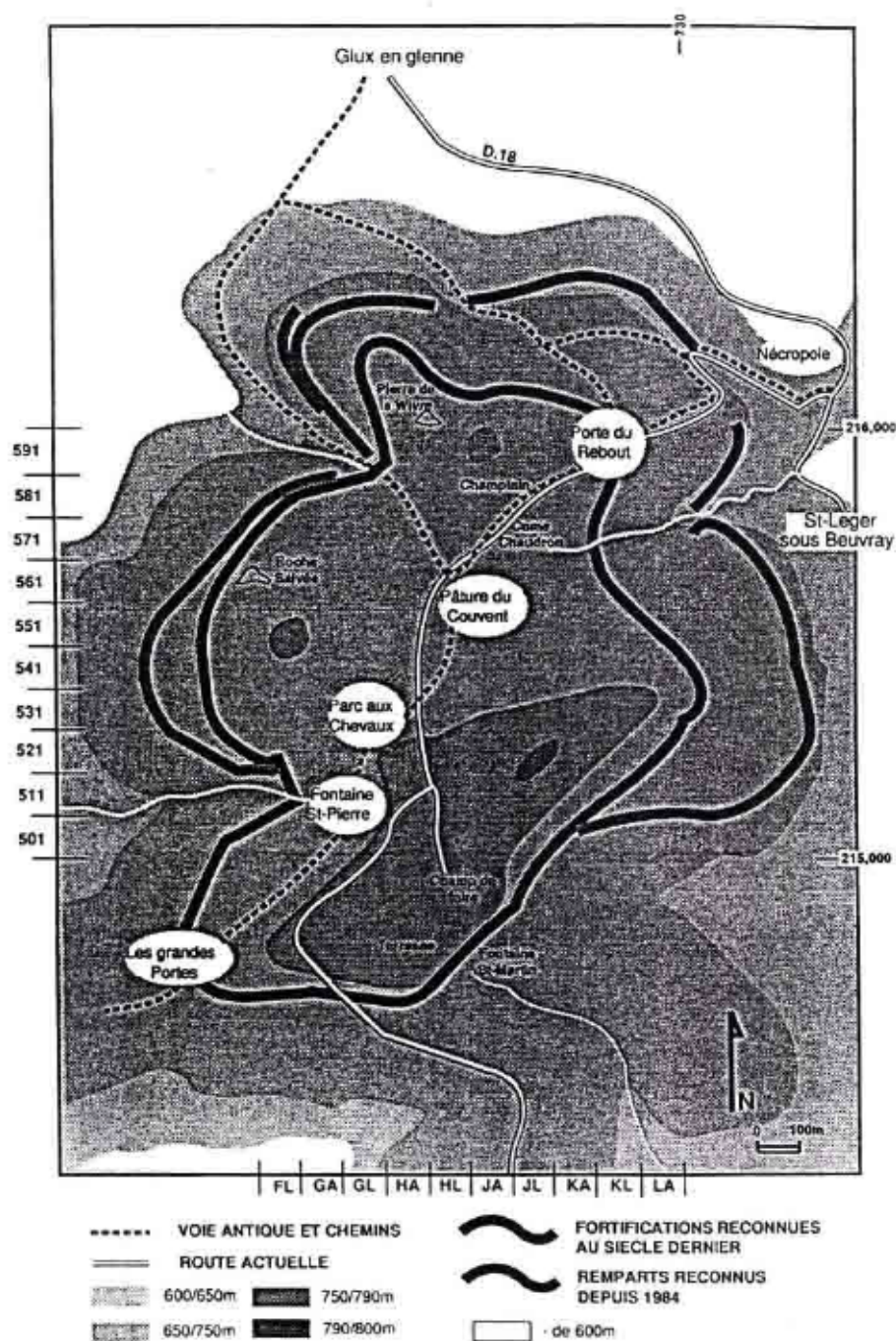
Phase IV

Lors de la construction de la voie IV, tout le secteur à l'ouest de la voie est nivelé, scellé par un épandage de cailloux anguleux. Ce terrassement s'étend vers l'ouest à presque 30 m de PC1. Il a une épaisseur de plus d'un mètre à l'ouest, et se termine en sifflet contre la voie. L'étude des stratifications entrecroisées visibles dans ce matériau évoque une mise en place par dépôts successifs relativement volumineux.

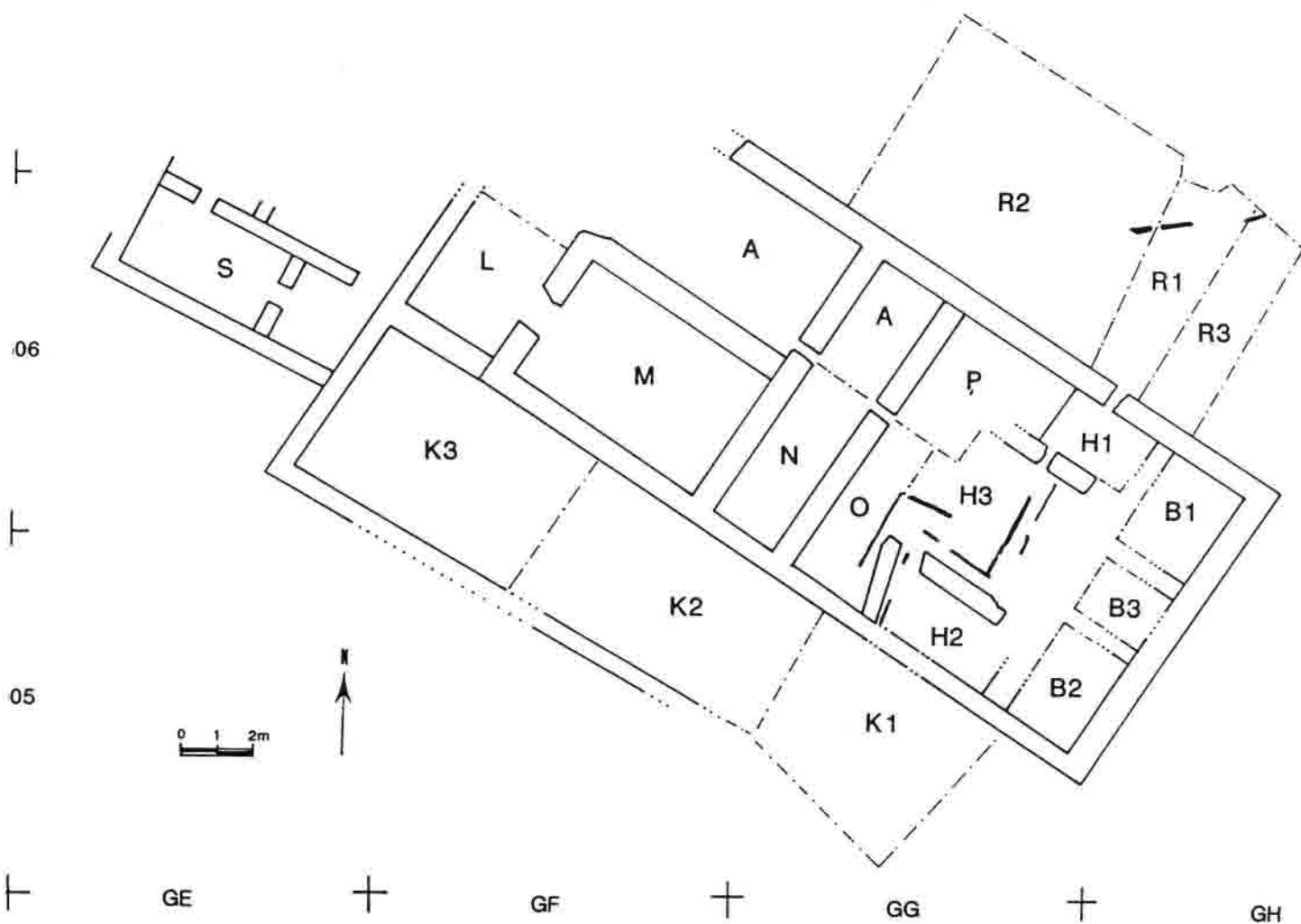
Ce terrassement associés aux voies IV et V est le dernier aménagement du site avant la destruction de PC1.

ORGANISATION INTERIEURE DE L'OPPIDUM

I - 3.3. La Fontaine Saint-Pierre



I - 3.3. Fontaine Saint-Pierre



Direction : H. Richard, CNRS, ERA 35, Philippe Barral
Assisté de Dean Quinn

Participants aux fouilles : S. Riochet, E. Guérémy, J. Faivre, S. Toutard,
M. Guyon, L. Baise, C. De Boisse, D. Deschamps, J. Ducreux, Ja. Ducreux,
L. Febvre, A. Gelot, S. Gérey, C. Guemard, J. Joyeux, Y. Parain, J. Parain,
J.C. Targhetta, R. Teboul, E. Duquy-Nicoud

FONTAINE SAINT PIERRE

La campagne 1992 a permis d'achever la fouille de l'ensemble des structures reconnues les années précédentes. Le sol géologique a été atteint sur toute la surface intérieure du grand bassin et également dans les deux grands décapages latéraux effectués cette année. Ces travaux ont mis au jour une nouvelle série de bois appartenant aux deux principaux états, ainsi que deux ensembles mobilier, l'un contenu dans les couches de fonctionnement du grand bassin, l'autre dans les remblais de démolition des bâtiments construits à l'époque gallo-romaine.

Le grand bassin rectangulaire Fig. 1

Des lambeaux de couches liés à l'utilisation de ce bassin et reposant directement sur le sol géologique ont été retrouvés à différents endroits (pièces M, H2, B2, B3 et O). On discerne principalement une couche organique de décantation qui contenait pour l'essentiel des monnaies, potins et deniers en argent. Localement, dans des dépressions du sol géologique, ont été retrouvés des éléments appartenant à des cruches italiques (supports et anses de cruches de type Kelheim). Il n'a pas été possible de séparer stratigraphiquement le comblement de ces dépressions des couches de décantation qui les recouvraient directement. Avec cet ensemble mobilier a été retrouvée une planche de chêne (UF 271) datée par la dendrochronologie de 126 avant J.C. pour le dernier cerne ; cette planche possédant du cambium, cette date d'abattage est donnée à l'année. Cette date constitue un *terminus post quem* pour la mise en place des couches d'utilisation du grand bassin. Un *terminus ante quem* sera fourni par une couche riche en fragments d'amphores qui scellait ces niveaux de fonctionnement. La localisation de ces lambeaux de couches de décantation, découverts uniquement à l'intérieur du grand bassin, et seulement dans certaines pièces, atteste leur relation avec cette construction. Il est néanmoins possible que les dépressions retrouvées localement appartiennent à un état antérieur. L'examen sommaire du matériel permet en effet de distinguer deux lots. Un lot de fragments de récipients en tôle de bronze caractéristiques de la Tène D1 (en relation avec la planche 271) et un lot de monnaies (potins et deniers) qui s'inscrit dans une fourchette plus large : Tène D1 et Tène D2. Fig. 2

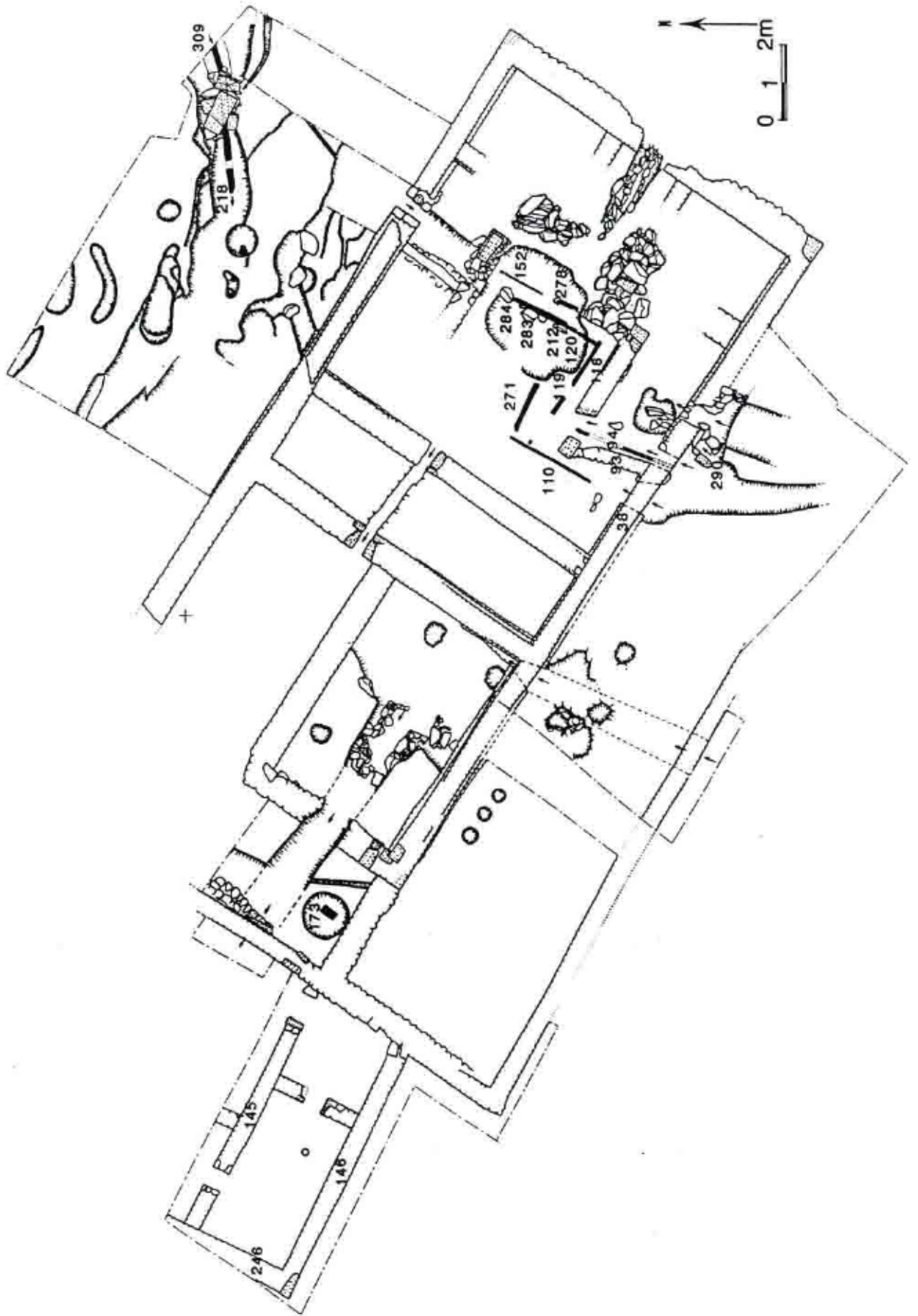


Fig.1

A l'extérieur du grand bassin ont été mises au jour des structures isolées creusées dans le substrat (trous de poteau), une datation approximative est fournie pour l'un d'eux par le bois UF 173 : 151 avant J.C., date du dernier cerne, sans aubier.

La fontaine carrée et ses dispositifs annexes

L'argile (UF 118) de colmatage du bassin renfermait un lot important de monnaies romaines. Une grande partie a été frappée dans la dernière décennie avant notre ère ; les plus récentes, moins nombreuses, datent de la fin du règne d'Auguste. Deux pièces de bois (chutes) prises dans cette même argile donnent une date de 10 après J.C. pour le dernier cerne, sans aubier.

Cette argile a été mise en place lors de la fondation de cette fontaine carrée, en même temps que le cuvelage primitif (bois 212, 283 et 284) pour lequel une fourchette dendrochronologique peut être proposée pour la date d'abattage de ces bois (les bois 212 et 284 possédant de l'aubier) : entre 13 et 52 après J.C. Le facies des monnaies découvertes dans l'argile (aucune monnaie postérieure au règne d'Auguste), invite à placer cette fondation plutôt vers 13.

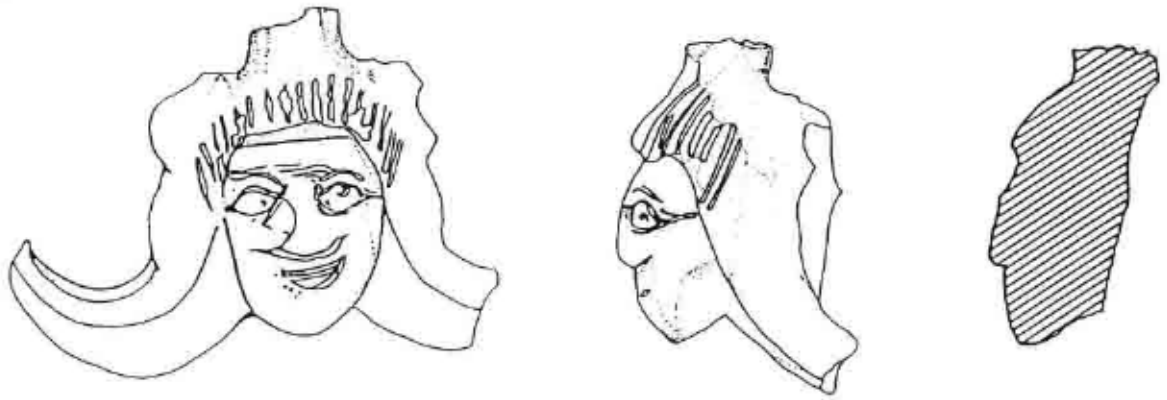
Une réfection du cuvelage en bois (l'argile 118 restant en place) est attestée par les bois 119, 120, 278 et sans doute 152, ils donnent une date de 18 après J.C. pour le dernier cerne, sans aubier. Le dispositif comprenant le muret 108, l'argile 111 et le bois 110 (dernier cerne à + 49, sans aubier) est sans doute contemporain de cette réfection et correspondrait à un réaménagement du système d'alimentation latéral perçant UF 38. Une monnaie de Vespasien découverte dans les couches de comblement au centre du bassin carré est à mettre en relation avec cette phase ultime d'utilisation. Cette réfection est donc à situer dans la seconde moitié du 1er siècle après J.C.

Dispositifs latéraux d'arrivée d'eau

Au SW, trois dispositifs se succèdent :

- le premier consiste en un canal de pierres sèches (UF 290) lié à une ouverture carrée faite à la base du mur UF 38 ;
- le deuxième correspond à la construction du mur UF 93 avec dispositif d'argile et de bois (UF 94) et à une nouvelle ouverture dans le mur UF 38, nettement au-dessus de la précédente ;
- le dernier correspond à une troisième ouverture en aval du mur 93 et à la construction de l'ensemble : mur 108, argile 111 et bois 110.

Au NE, le décapage a permis de mettre au jour un autre dispositif d'arrivée d'eau. Il s'agit d'un canal large d'environ un mètre, creusé dans le substrat, au fond duquel



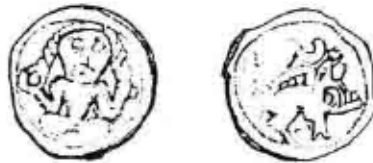
applique d'attache d'anses de cruche (type Kelheim)



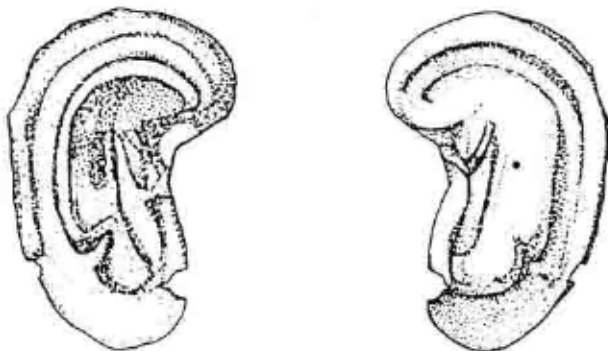
denier



bronze frappé

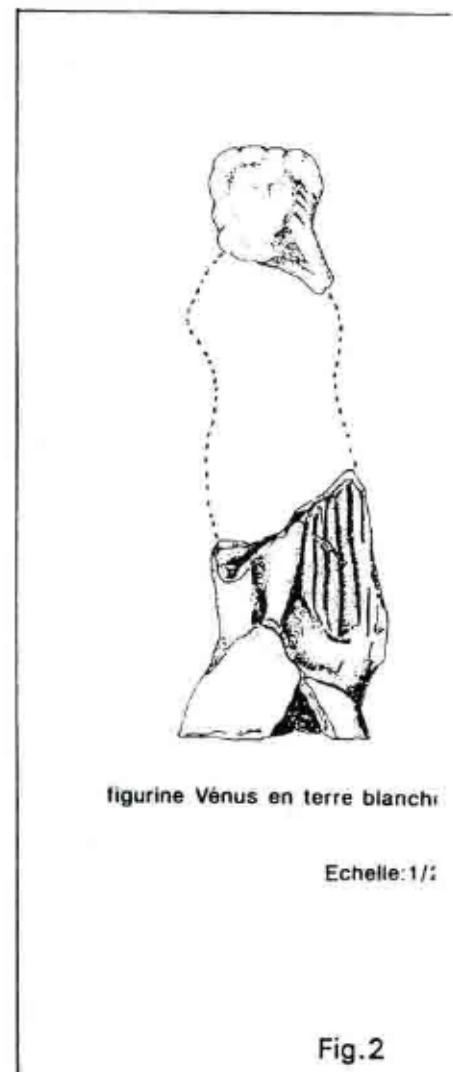


potin



ex-voto en tôle de bronze

Echelle:1/1



figurine Vénus en terre blanche

Echelle:1/2

Fig.2

reposait une canalisation en chêne (bois à section carrée creusé sur toute sa longueur d'un canal intérieur de section circulaire de 5 cm de diamètre) faite en deux segments (UF 218 et 309), formant un angle assez ouvert, dont la jonction était protégée par un dispositif de parement et de couverture de blocs de granite en réemploi. Ces bois étaient maintenus par un colmatage d'argile pure. Cette canalisation se dirige en aval vers l'axe du thalweg, mais elle disparaît avant d'atteindre les constructions du grand bassin. La limite amont n'a pas été retrouvée. La datation dendrochronologique de l'abattage ces bois se situe entre 3 et 37 après J.C. (avec aubier), elle correspond à l'utilisation de la fontaine carrée.

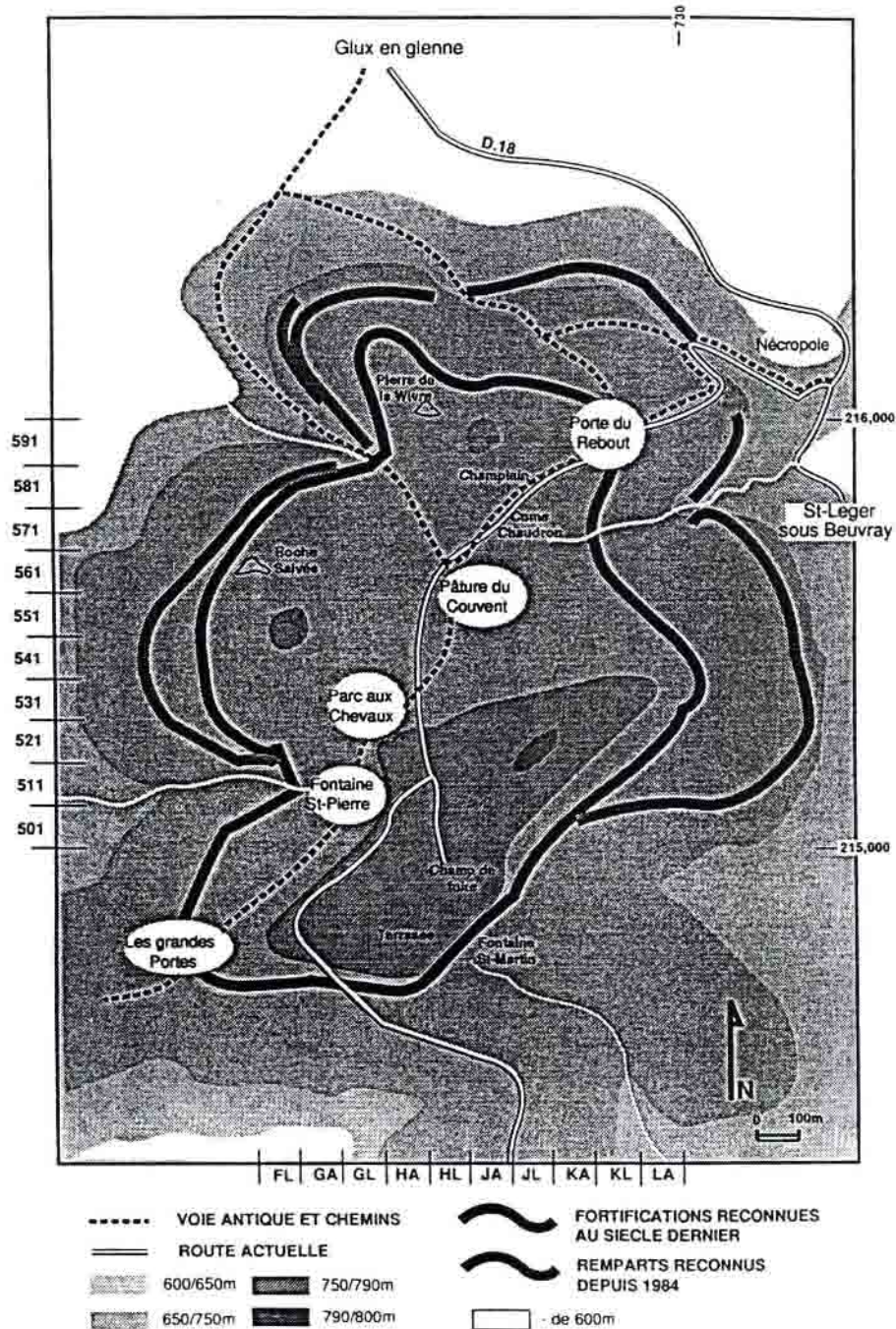
Enfin, la poutre sculptée mise au jour dans un canal latéral situé au SW, perçant le mur UF 38, constitue un dispositif isolé puisque la datation proposée pour le dernier cerne (sans aubier) est de 184 après J.C., ce qui suppose une mise en place au cours du IIIème siècle, voire au début du IVème. Aucun matériel et aucune structure de cette période n' ont été retrouvés.

Zones Sud et Ouest

Le décapage de la zone située au Sud et à l'Ouest du grand bassin rectangulaire a permis de compléter le plan des constructions édifiées au Ier siècle après J.C. Elles comprennent une petite pièce chauffée par hypocauste (délimitée par UF 145 -246 et 146). Ces différentes adjonctions, qui viennent s'appuyer contre les murs du grand bassin, semblent avoir fonctionné en même temps que la fontaine carrée : le matériel céramique découvert dans les remblais de démolition appartient pour l'essentiel à la 2ème moitié du Ier siècle et au début du IIème siècle.

ORGANISATION INTERIEURE DE L'OPPIDUM

I - 3.4. Les Grandes Portes



Direction : O. Buchsenschutz, dir. de recherche CNRS
I.B.M. Ralston, Senior lecturer Uni. d'Edimbourg

I - 3 . 4 . LES GRANDES PORTES

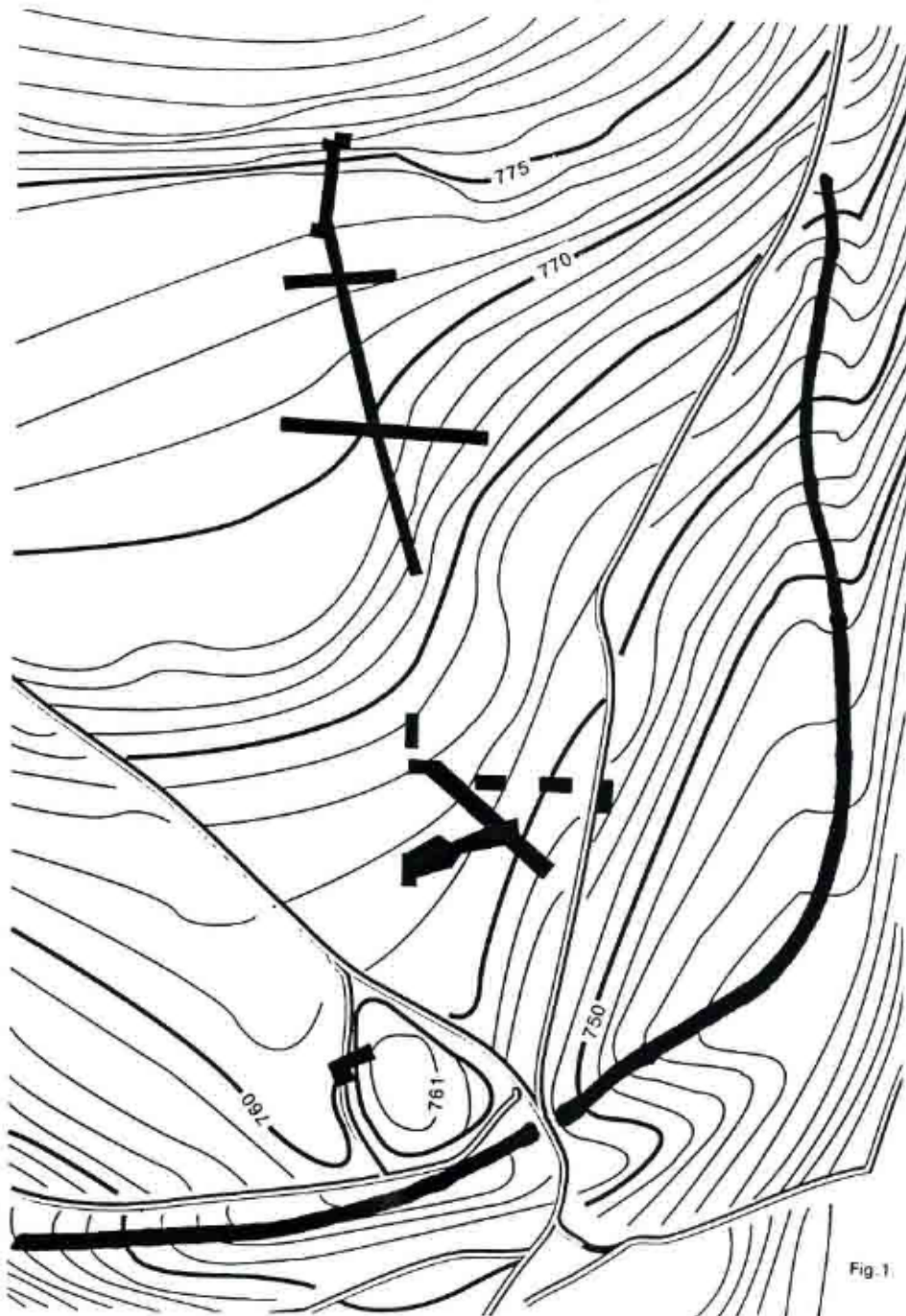


Fig. 1

Direction:

O. Buchsenschutz, Directeur de recherche CNRS, Paris I
I.B.M. Ralston, Senior lecturer de l'Université d'Edimbourg

Assistants:

Florence Dupouy et Jamie Hamilton

Participants aux fouilles:

Frédéric Heller, Philippe Casier, Christophe Fernandez, Sylviane Modrie.
John Gooder, Ronan Toolis, Liz Blake, Lesley Mather, Christopher Stevens, Murray Cook, Deborah Hogg, Anne Jackson, Helen Skinner.

0. Sommaire Fig. 1

Des sondages faits à la main et à la pelle mécanique aux alentours des Grandes Portes à l'intérieur de l'enceinte du Rempart Bulliot n'ont pas livré de traces extensives ni d'habitat ni d'artisanat. Par contre, la terrasse supérieure a produit des témoins extensifs d'une zone d'extraction de matériaux primaires, dont de la roche dure (rhyolite) et des dépôts superficiels (limons). Vu la rareté de mobilier, et les possibilités de pollutions tardives parmi les quelques objets retrouvés, la datation reste hasardeuse, mais il n'y a rien pour suggérer que l'extraction ne se poursuivait pas dans ce secteur pendant la Tène tardive. En outre, un petit sondage dans la butte de l'aile méridionale des Grandes Portes a livré une fiche de type murus gallicus parmi ce qui est probablement un blocage derrière un parement disparu et deux clous plus petits en place dans le remplissage.

Les directions citées ci-après sont données relativement aux axes de quadrillage du site.

1. Objectifs et travaux antérieurs

Les objectifs des fouilles de 1992 étaient les suivants :

- recherche de structures d'habitat ou d'artisanat vers Les Grandes Portes, dans le secteur interne du rempart, sans toucher en détail aux fortifications. Le but était de trouver des couches gauloises en place et surtout non recouvertes d'horizons plus tardifs. Il n'a pas été réalisé. C'est la "Zone A" du rapport.
- étude de la terrasse supérieure (Zone B du rapport). Fig. 2

Ce secteur du Beuvray n'a été examiné ni par J.G. Bulliot ni par J. Déchelette. Les fouilles antérieures étaient limitées à quelques interventions ponctuelles, dues à X. Garenne, et décrites de façon sommaire par J.G. Bulliot, 1899.

2. Zone A

2.1 Méthodes et résultats

Nous avons ouvert à la main une série de sondages de cinq mètres sur deux mètres dans l'axe nord-sud du quadrillage vers le rempart, dans l'axe est-ouest vers le chemin existant et à travers la dépression du chemin creux abandonné, le "chemin antérieur", proche du chemin actuel qui surmonte le rempart au S de l'emplacement des Grandes Portes. Certains de ces sondages ont été fouillés sur des surfaces plus restreintes, à cause de la présence de racines denses.

Devant l'absence de couche archéologique caractérisée, nous avons pratiqué une tranchée à la pelle mécanique depuis l'angle du rempart au sud-ouest jusqu'au croisement de nos deux axes de sondage au nord-est.

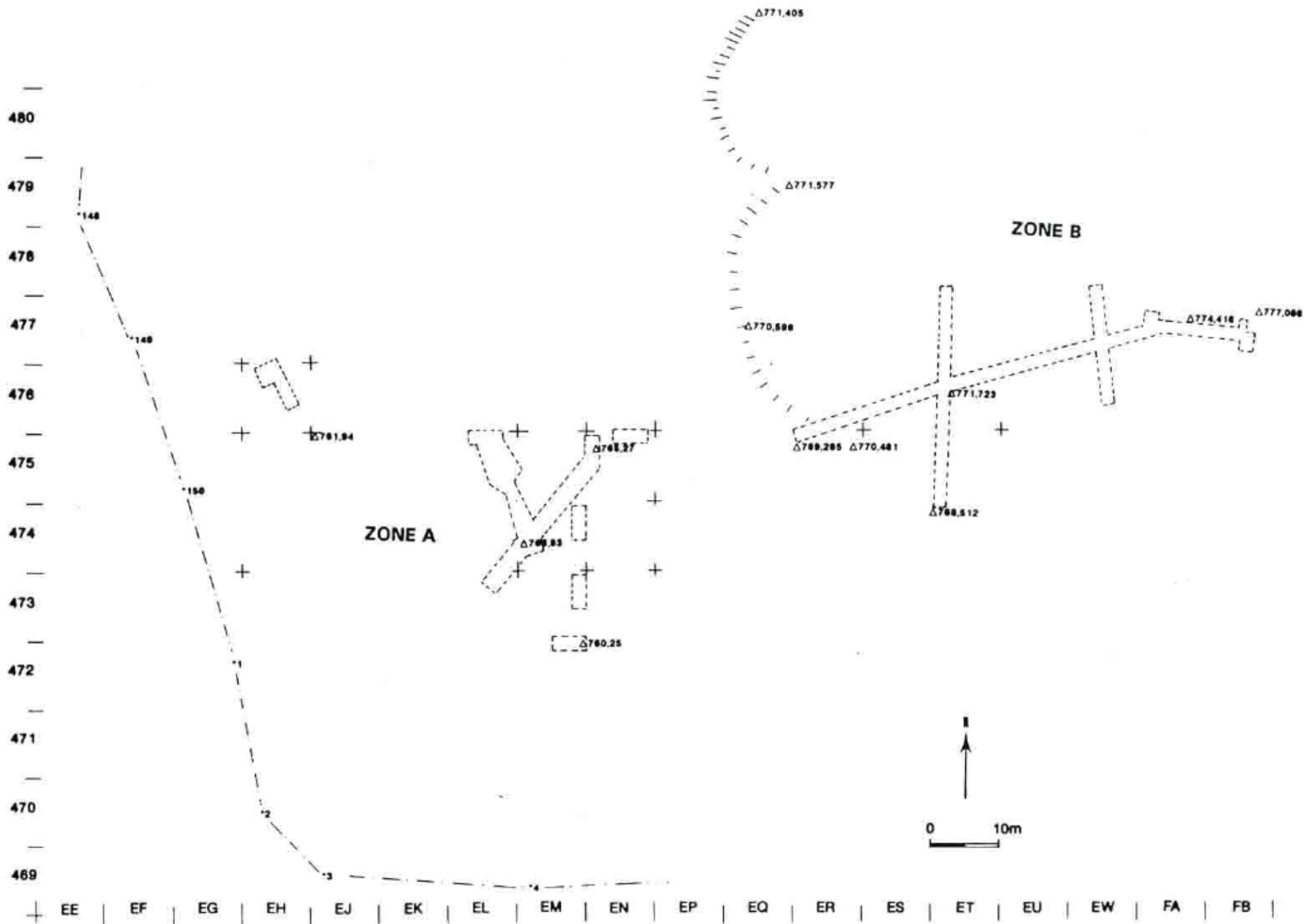


Fig. 2

Aucune structure nette d'habitation n'a été relevée lors de ces sondages. Par contre, il faut noter la présence d'une série d'amphores alignées qui s'appuient sur des gros blocs, plus ou moins orientées nord-sud dans le carré EM 474. La poursuite de la fouille a été faite en élargissant la tranchée à la pelle mécanique. La seule autre structure identifiée ici dans ce sondage élargi était une fosse. Cette fosse, dont seulement une partie était dans la tranchée, se trouvait à la limite inférieure de la couche d'humus forestier. Son remplissage, sans mobilier archéologique, était identique à l'humus.

Une coupe à travers le "chemin antérieur" n'a pas fourni des éléments pour aider à sa datation. A part une trace fruste d'ornière, il n'y avait pas de structures de surface dans ce chemin.

Un sondage fait dans la partie interne de la butte méridionale des Grandes Portes a montré la présence d'une zone de pierres à l'emplacement probable du parement trouvé par X. Garenne (ou d'Aboville ?) et décrit par J.G. Bulliot, ainsi que (moins certainement) celle des bouleversements assez superficiels attribuables aux fouilles Garenne/d'Aboville. Le remplissage de la butte, sous l'humus moderne (décapé à la pelle mécanique) comprend une terre jaune limoneuse. La fouille n'a pas été poursuivie suffisamment pour démontrer des traces sûres de structure interne : le détecteur des métaux cependant n'a rien donné.

L'ensemble du secteur a fait l'objet de relevé topographique systématique tous les mètres afin d'obtenir des courbes de niveaux précises traitées par informatique.

2.2 Interprétations géomorphologiques

Fig. 3

Les sondages ont été interprétés avec l'aide de F. Boyer qui en déduit quelques premières hypothèses :

- Le sondage 10, le plus au sud, au pied du rempart, montre que le rocher affleure directement sous la couche d'humus.

Il s'agit de rhyolite altérée, décolorée, de très belle fracturation orientée à 30° est (plongement préférentiel de 45° à 65°, vers l'ouest). La taille des blocs est de 25 à 5 cm qui se délitent en dalles épaisses.

Curieusement il n'y a aucune formation superficielle. Le rocher a été mis à nu sur une convexité morphologique naturelle par l'érosion ou par l'extraction. Vu la proximité du rempart, la deuxième hypothèse est à préférer.

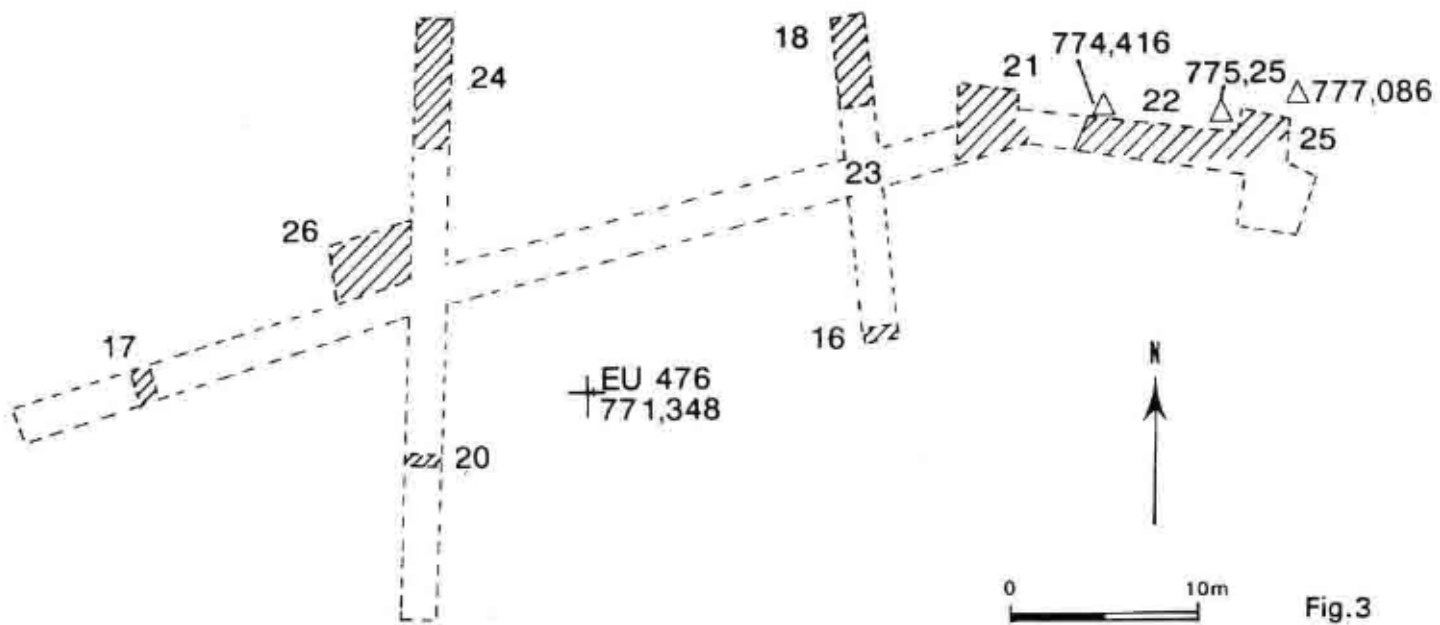
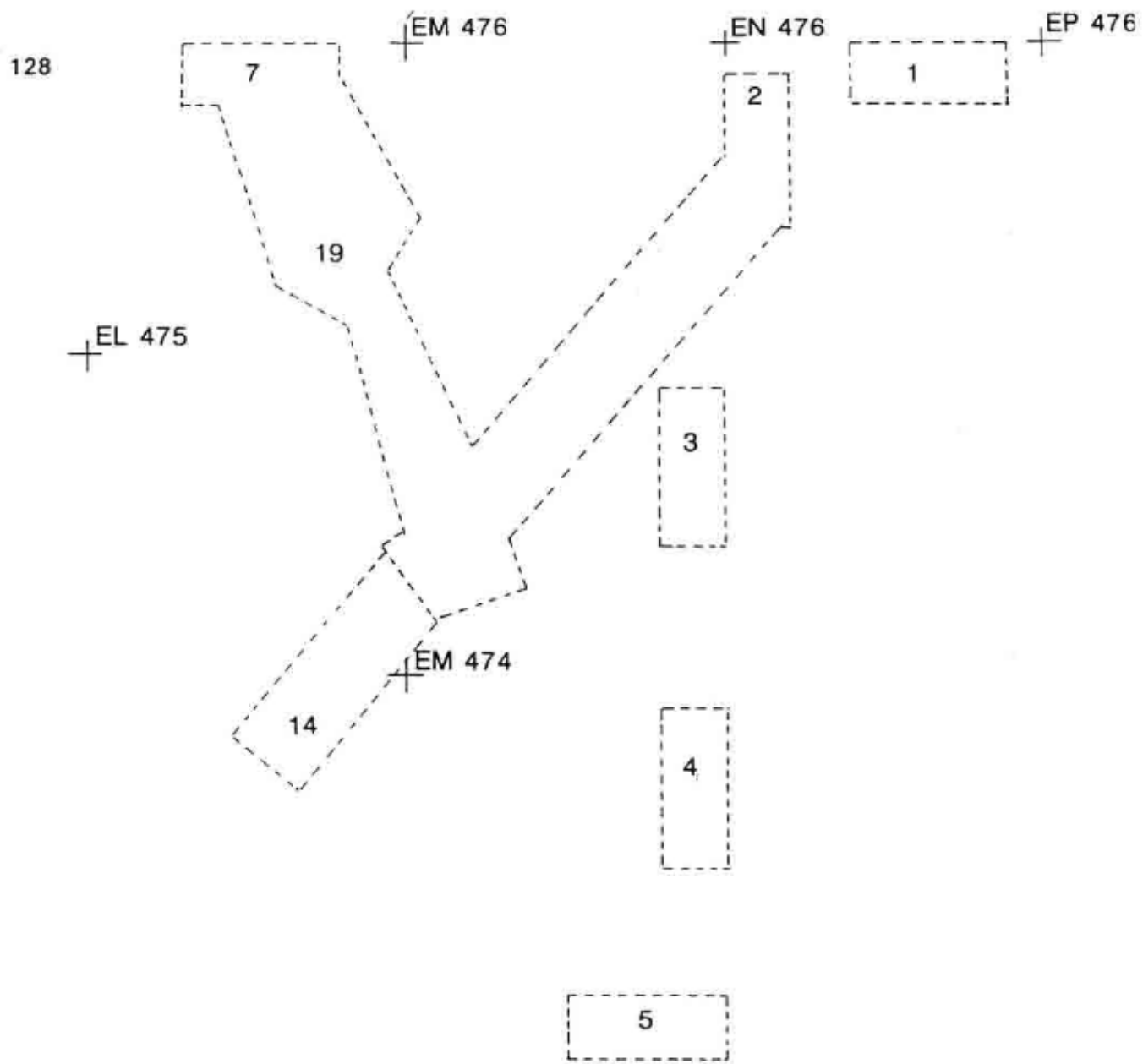
- Vers le nord (sondage 9), le terrain présente une gélifraction sur place du substratum que nous retrouvons dans les sondages 5, 6 et 8, mélangée à un peu de limon jaune naturel.

- Toujours vers le nord (sondage 4), nous notons l'existence de microgranites englobés dans la gélifraction (colluvionnement périglaciaire).

Ce sont des microgranites aphyriques du même type que ceux de la Roche aux Lézards, accompagné de limon beige.

- Les derniers sondages au nord montrent :

- . des rhyolites noires à sulfures et des microgranites colluvionnés (sondage 3).
- . du limon holocène sur gélifraction (sondage 2).
- . des limons supérieurs mêlés de graviers, probablement des dépôts colluviaux.



La tranchée à la pelle mécanique offre le même schéma géologique, avec des limons holocènes sur gélifraction ; on remarquera également la présence de rhyolite décolorée.

En résumé, nous avons des rhyolites soit mises à nu, soit recouvertes d'une gélifraction plus ou moins limoneuse. Cette dernière a pu servir d'élément de remplissage pour le Murus Gallicus, mais nous n'avons pas identifié de trace sûre de son extraction dans la Zone A. En plusieurs endroits, se trouvent des microgranites aphyriques colluvionnés pris dans la gélifraction.

L'ensemble de ces couches est recouvert d'une couche plus ou moins importante d'humus et de feuilles. Les seuls tessons de céramique (amphores de type Dressel 1A et 1B, céramique non-tournée, et un morceau de campanienne B) trouvés lors de ces sondages ne sont pas en place. Ils se trouvent dans la couche d'humus où à sa base, à la limite du sol gélifracté.

Aucune structure d'habitation n'a donc été relevée dans ce secteur, les seuls vestiges archéologiques présents en place sont les amphores alignées comme pour une canalisation, légèrement enfoncées dans le sommet de la couche de gélifraction. L'explication d'une canalisation ne peut convenir, dans la mesure où les amphores ne sont pas emboîtées l'une dans l'autre. Certes elles sont brisées à la hauteur de leurs cols, et quelques-unes de leurs pointes ont été enlevées, mais leurs fonds ne sont pas percés. La poursuite de la fouille nous laisse penser plutôt à un mur de soutènement ou de fondation d'un bâtiment, dont seulement une partie est conservée. L'absence d'une couche archéologique dans l'angle défini par les deux alignements de pierres ne permet pas de dire que cette structure isolée était un bâtiment. Le remplissage d'une des amphores comprenait un grand fragment de vase à provisions.

2.3 Sondage dans la butte méridionale des Grandes Portes

Le sondage effectué dans le côté nord de la butte méridionale des Grandes Portes nous fournit quelques indications sur le fait que cette structure a été construite comme une aile rentrante d'une (porte Zangentor). La découverte d'un clou de type murus (tordu : long de c. 24 cm) dans ce qui est probablement le blocage derrière le parement, maintenant disparu, est importante à cet égard. L'impossibilité de localiser précisément le parement parmi les pierres anguleuses (surtout des rhyolites ; quelques microgranites) de l'éboulement et du probable blocage est cependant troublante. Il n'y a aucune indication que les blocs de la plupart de ce secteur aient été touchés pendant les recherches du siècle dernier, car les matériaux entre eux sont très semblables à ceux trouvés dans le remplissage de l'aile.

Le remplissage n'a été fouillé que par un petit sondage. Aucun objet n'a été découvert sauf un clou et un piton en fer en place dans la masse des limons et graviers jaunes. Bien que ces deux objets soient conservés sur une longueur de 10 cm, ils gardent la même section carrée que les clous de murus.

Dans le chemin d'accès entre les buttes, une couche de grandes pierres anguleuses (jusqu'à 50 cm de longueur), trouvée à la base de l'humus, ne semble pas à mettre en relation avec l'éboulement du parement : ces pierres sont trop tassées et trop grandes (vu la taille des pierres trouvées à l'emplacement du "parement"). Cependant, leur surface est trop irrégulière pour avoir servi de chemin. Il est possible que ces pierres soient à mettre en relation avec les travaux au XIX^{ème} siècle. Certaines, de taille

importante, ont été grossièrement équarries pour faire au moins une surface plate. Il se peut que X. Garenne ait entièrement détruit le parement pendant ses recherches.

A noter que la couche jaune atteinte par l'équipe en 1992 n'est pas le sol naturel en place : en effet, il contient toujours de grands blocs qui ne sont pas tassés. Il est possible que le parement lui-même reste toujours enterré plus profondément. Vu l'aspect actuel de la topographie de cette zone (qui suggère une porte rentrante ensuite bloquée) il est théoriquement possible qu'il puisse rester jusqu'à 2 à 3 m de couches archéologiques dans le chemin d'entrée. Ces couches peuvent être attribuées à la construction du rempart qui recoupe le chemin d'entrée, ou bien elles ont pu s'accumuler derrière lui. Si l'on prend la surface actuelle du fossé devant lui comme indication du niveau d'origine de la pente à cet emplacement (idée qui est cependant loin d'être incontestable), il y a une dénivellation d'environ 3,50 m entre son altitude et l'altitude du fond de la fouille actuelle.

En conclusion, nous pensons avoir des éléments d'un murus gallicus à cet emplacement. Les pierres délimitant le remplissage s'expliquent mieux comme le blocage derrière un parement que les pierres éboulées du parement lui-même. Il est possible que la construction du rempart à travers cette porte probable ait provoqué le dépôt d'importantes couches à l'emplacement de la vieille porte. Dans ce cas, les anciennes surfaces de route se trouveraient à une profondeur inconnue en dessous de la surface actuelle.

3. Zone B: La Terrasse du Petit Bois

3.1: Description générale

La terrasse présente une surface pratiquement horizontale, bordée sur ses côtés sud et ouest par une rupture de pente bien marquée en direction d'une pente (5 Zone A) qui dévale jusqu'aux Grandes Portes. Sur son flanc est, elle est limitée par une rupture de pente uniforme, d'une hauteur approximative de 8 mètres qui la sépare d'un terrain en pente douce où se trouve un verger abandonné en voie de restitution, qui borde la route moderne entre la Zone B et les structures limitrophes de la Terrasse, fouillées par K. Gruel.

La rupture de pente E conserve des traces d'affleurements rocheux de rhyolite, d'où certains blocs, fracturés, se sont détachés. Ce talus montre les traces d'une rupture de pente artificielle, que l'on peut interpréter comme les indications d'une carrière. En revanche, au sud de cette terrasse, à sa jonction avec la pente qui délimite le côté sud de la terrasse, la pente devient nettement plus douce. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'à cet emplacement la roche n'a pas été exploitée et qu'elle est recouverte par des dépôts périglaciaires ou par des colluvions.

3.2 La carrière de la terrasse

Le décapage de l'humus qui recouvrait ce que nous supposions avant la fouille être une carrière, a révélé la présence du rocher en place dont certains blocs, parfois très fracturés, ont été détachés. Nos explorations préliminaires n'apportent aucun indice contraire à notre hypothèse. Au contraire la présence de zones (larges d'environ 5 cm) d'impact et l'identification d'alvéoles, dont la direction ne concordent pas avec les lignes de fractures naturelles de la roche, et d'où on a extrait des blocs, confirment la présence d'une carrière.

A l'ouest de ce "front de carrière", une surface, large de plusieurs mètres, creusée dans le niveau supérieur de la rhyolite a été dégagée. Nous avons ainsi une idée du volume de pierre qui a pu être extrait d'ici, ou du moins un ordre de grandeur : environ 2000 mètres cubes. Dès le 18/9/92, la surface du rocher a été décapée sur plusieurs points et de nouvelles traces d'impacts d'outil ont été observées. Il est certain que d'autres détails de ce genre apparaîtraient mieux après les pluies d'hiver. A sa limite ouest, la surface taillée dans les rhyolites commence à plonger : ce secteur est occupé par des blocs détachés de rhyolite, de module moyen ou grand, mélangés à l'humus. Nous pouvons y voir une zone de taille de la roche.

Du mobilier archéologique peut nous aider à donner un terminus ante quem pour ces activités, mais cette idée doit être considérée avec prudence, parce que du mobilier plus ancien a pu arriver après avoir glissé du haut de la pente sur le front de la carrière. En effet, les seuls objets retrouvés sont des tessons d'amphores, localisés vers le bas de la couche d'humus. Aucune céramique plus récente n'a été retrouvée.

L'humus qui recouvre la carrière s'est révélé stérile, mais il est possible que la poursuite de la fouille du dépôt de limons jaunes placé à la jonction de la plate-forme et du front de taille où affleure la roche révèle encore du mobilier archéologique.

3.3 La plate forme en petits blocs anguleux de rhyolite

En avançant vers l'est, une tranchée réalisée par une pelleteuse a mis au jour sous l'humus une couche d'environ 30 cm d'épaisseur constituée essentiellement de blocs de rhyolite très anguleux, de taille décimétriques. Ils sont mêlés à un sédiment fin très humique dont la couleur varie du brun moyen au noir.

L'extension, l'horizontalité de cette couche, la forme anguleuse des blocs qui l'a composent, et leur insertion dans une matrice riche en humus, excluent un dépôt de nature géomorphologique. Il a certainement été déposé par l'homme. Si cette hypothèse est admise, des questions se posent :

a) Pourquoi ces pierres ont-elles été répandues sur la terrasse et à quelles dates ?

b) A l'époque où les pierres ont été déposées sur la terrasse, étaient-elles déjà mêlées à ce sol riche en humus, ou bien ce dernier a-t-il glissé ultérieurement entre les pierres ?

En ce qui concerne le premier point, il semble exclu d'envisager une utilisation agricole à cause du haut pourcentage de ces grandes pierres de taille quasi-uniforme.

La découverte de structures construites devraient nous aider à identifier la fonction de cet épandage, soit par leur position dans ce contexte, soit - si elles le traversent pour pénétrer dans les niveaux inférieurs - par la présence des éléments de remplissage (de l'humus ou des blocs de rhyolite anguleux) dérivés de cette couche.

Etant donné les incertitudes qui pèsent sur l'interprétation et la position du sol riche en humus, nous avons considéré que la meilleure voie pour identifier des structures consistait à rechercher une organisation dans la disposition des pierres. Nous avons pensé que ceci pouvait se démontrer sur de petites surfaces (recherche des emplacements de trous de poteaux, de sablières) ou de plus grandes (chemin construit à travers cet épandage).

Dans le premier cas, on a accepté la difficulté de l'identification des structures, difficulté liée à l'absence totale de compactage de la partie supérieure de la couche de pierres. La poursuite de la fouille dans un sondage (sondage 26) de 4,5 m par 3 m nous a révélé une aire empierrée à la base de cette couche de pierres. De caractère très anguleuse, cette surface empierrée ne montre pas de structures archéologiques qui lui pénétrerait.

3.4 Les structures conservées dans l'horizon jaune graveleux sous-jacent

Sous cet horizon qui s'épaissit en direction de la limite sud de la terrasse s'étend une épaisse couche de limon jaune, contenant aussi des rhyolites, mais généralement de plus petite taille avec des angles moins vifs. Ce dépôt est archéologiquement stérile et non compact.

Dans une tranchée (sondage 18) près du front de carrière, ces limons recouvrent un microgranite altéré (l'arène) qui forme localement la roche-mère, et qui apparaît à la profondeur d'1 mètre. Plus à l'ouest, ce dépôt est plus profond. Au moment de sa découverte, il semblait difficile de trouver une explication géomorphologique satisfaisante pour cette couche, et l'on a proposé que tout cet horizon, épais d'un mètre au minimum, représenterait un apport humain. La poursuite des travaux nous permet maintenant de proposer une hypothèse différente. (Voir aussi § 3.5)

Dans une tranchée (sondage 24) plus profonde creusée à la pelleuse, ce dépôt est coupé par une grande et une petite fosse (il s'agit peut-être d'un seul ensemble, la distinction entre les deux n'étant pas nette). La plus grande contient un grand nombre de grosses pierres et deux tessons d'amphore, la plus petite a livré également un tesson d'amphore. Le remplissage de ces structures se distingue par un nombre élevé de pierres et par un sédiment de couleur brun-pâle dans lequel apparaissent quelques rares éléments organiques. Ces fosses (ou cette fosse) sont creusées à partir de la surface de l'horizon jaune, mais elles ont été comblées avant l'épandage de la couche de rhyolite puisque celle-ci les recouvre.

Il est tout à fait possible que le limon jaune ait été tronqué par une activité anthropique, puisque l'extraction de ce matériau a été pratiquée par exemple pour le remplissage du murus gallicus à la Porte du Rebut. On pourrait s'attendre à la présence d'un sol à la surface de cette couche jaune, indépendamment du sol sombre associé à la couche de rhyolites anguleuses.

Il est possible qu'un sol de ce genre soit présent à l'extrémité sud de la tranchée parallèle au front de carrière (sondage 16). Dans ce cas, c'est le seul paléosol à survivre dans tout le secteur. Mais le gravier et le limon mêlés d'éléments organiques qui ont été observés sous la couche de pierres peuvent aussi être interprétés comme un nivellement de la terrasse avant le dépôt de pierres, et nous admettrons cette dernière hypothèse comme la plus probable.

Un sondage (sondage 20) en bordure de la terrasse révèle la présence d'un dépôt limoneux, riche en graviers, dans un secteur où le blocage était à peine présent. Ce dépôt suit globalement la pente de la colline et correspond à une origine naturelle, un matériau d'origine périglaciaire légèrement remanié et trié par l'action de l'eau. C'est l'indice que la terrasse est d'origine naturelle, même si elle a été ensuite modifiée par l'homme.

Un sondage profond (sondage 17) à l'ouest pose toutefois un problème dans la mesure où un tesson et quelques petits fragments de charbon de bois ont été découverts à plus d'1,50 m de la surface, sous une épaisse couche de matériau stérile. Un examen des coupes de ce sondage révèle qu'une grande partie de ces dépôts a été remaniée par l'homme. Ils contiennent en effet quelques éléments organiques outre des petits blocs de rhyolite. Le niveau de base atteint est un gravier sédimentaire naturel, d'origine similaire à celui décrit ci-dessus dans le sondage 20. La présence de ces vestiges à cette profondeur peut être adéquatement expliquée par une inclusion dans le gravier mis à jour au moment de l'exploitation de la carrière. Ce gravier, même damé par cette épaisse couche est restée très aéré.

On propose donc comme une explication vraisemblable que les structures et couches rencontrés dans la Zone B seraient des puits de carrières pour l'extraction du limon jaune avec graviers. Il est tout à fait possible que la phase d'extraction ait été contemporaine de celle du travail de la carrière, mais il n'y a aucune preuve formelle de leur coexistence.

3.5 L'hypothèse de la couche jaune comme couche anthropique

Si ces sédiments jaunes furent malgré tout déposés par des moyens humains, ils apparaîtraient comme largement stériles sauf pour le tesson récupéré à la profondeur citée ci-dessus.

Les structures et le matériel archéologique (un tesson, quelques petits charbons de bois trouvés dans des sondages restreints) scellés par ce limon jaune, sont nécessairement plus vieux que les quelques structures (fosse, carrière) qu'ils coupent.

Même si la couche jaune est un apport humain, hypothèse que nous croyons fautive, retrouver des structures anciennes, bien que potentiellement intéressant, détruirait notre but qui est d'essayer d'identifier une zone d'implantation précoce sans avoir à nous occuper des problèmes découlant de l'enlèvement d'un niveau supérieur substantiel. Il serait en plus nécessaire d'essayer d'identifier la source des matériaux jetés sur la terrasse et de nouveau d'essayer de déceler la raison de ce dépôt énorme de sédiments archéologiquement stériles. On ne croit pas que ce soit le cas, si l'on considère la proposition (ci-dessus).

Les sédiments jaunes ont été extraits ici pour alimenter des travaux de construction sur le site. Leur remplissage s'est effectué avec des dépôts de caractère variable, ce qui explique de façon adéquate toutes les données observées sur le terrain jusqu'à présent.

Nous limiterons donc nos travaux à définir la stratigraphie aux endroits que nous avons ouverts. Dans la mesure où cela ne répond pas à notre but (traces d'implantations d'habitat facilement accessibles), comme pour la pente située en contrebas vers "Les Grandes Portes" (Zone A), nous souhaitons abandonner pour l'instant toute exploration plus poussée de cette terrasse. Au moment où j'écris, la seule preuve capable de nous pousser à modifier notre stratégie pour cette saison, serait la détection de structures datables dans le blocage de rhyolite lui-même. Nous n'avons pas pu discerner de telles structures jusqu'à présent, mais nous pensons que cela vaut la peine de laisser ouverte l'aire de blocage pendant l'hiver (sondage 26).

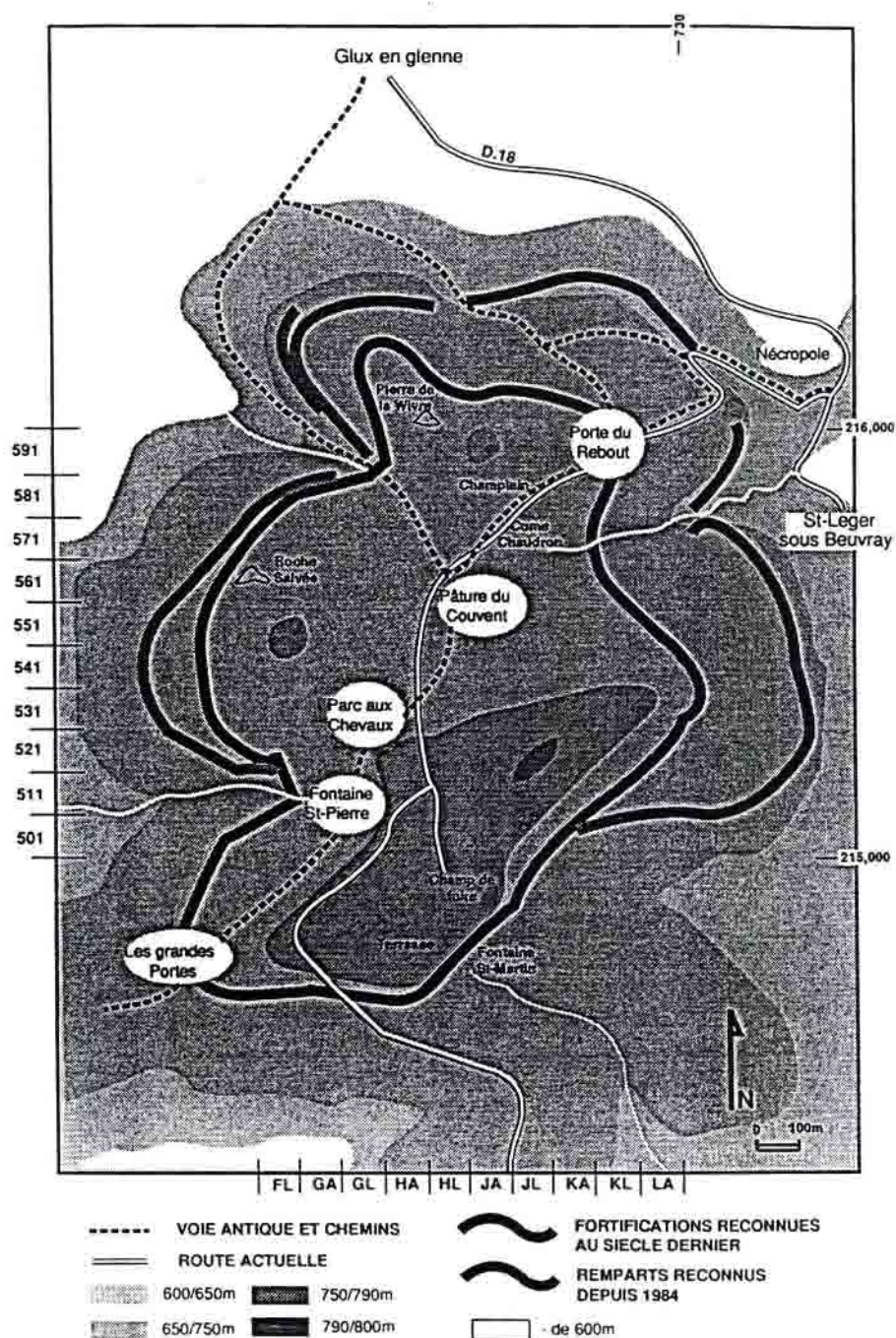
4. Conclusion

La terrasse supérieure a servi comme zone d'extraction de rhyolite et, très probablement, de limon. Moins probablement, on a aussi extrait de petits cailloux subarrondis en rhyolite pour faire des surfaces de route. Ces activités datent très probablement de la Tène tardive, mais les preuves formelles manquent.

En gros, nous pensons que les données de la fouille 1992 sont suffisantes pour démontrer que ce secteur méridional de l'enceinte, dans le voisinage des Grandes Portes, a servi pour l'industrie primaire. On n'est pas loin de la fouille de carrière limitrophe du chemin, entreprise il y a quelques années par K. Gruel. La tâche principale pour 1993 sera d'examiner la zone intermédiaire, à côté de la route moderne. Là, la citerne fouillée par d'Aboville est toujours visible en surface, sous la forme d'une légère dépression.

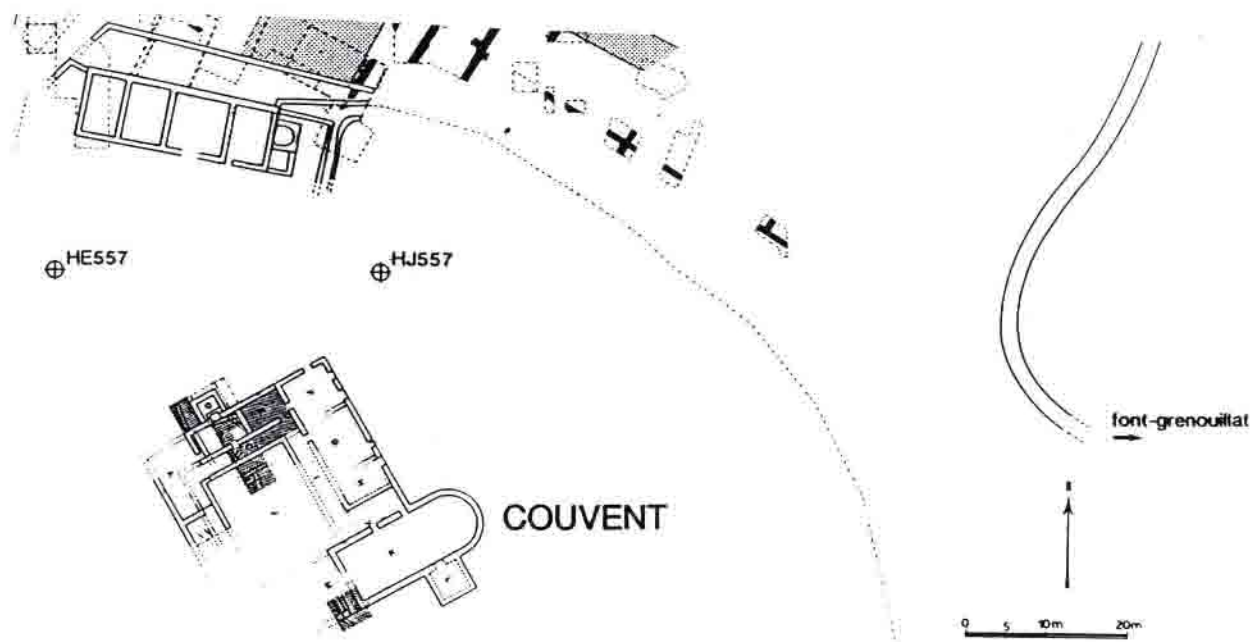
OCCUPATIONS MEDIEVALES ET POST MEDIEVALES

I - 4. Le Couvent des Cordeliers



Direction : P. Beck, Chercheur à l'Ecole des Hautes-Etudes en Sciences Sociales (Paris)

I - 4.1. Le Couvent des Cordeliers campagne 1992



Direction:

Patrice Beck, Maître de conférences à l'Université de Tours

avec la collaboration de:

- Pascale Serano, animatrice au Centre de Formation au Patrimoine de Dijon, **en Avril 1992**,
- Dr. Jozsef Laszlovszky, Département d'Archéologie Médiévale et Postmédiévale de l'université Eötvös Loránd de Budapest, pour le secteur des Annexes,
- Christine Canat et Benjamin Saint-Jean-Vitus, doctorants de l'Université de Dijon, Béatrice Marsolier, étudiante en Maîtrise à l'université de Tours, pour les secteurs du Couvent ,
- François Boyer et Stéphane Buttner (Université Pierre et Marie Curie-Paris) pour l'étude géologique, **en Août 1992**.

et la participation de:

18 stagiaires du Centre de Formation au Patrimoine, **en Avril 1992**

Julia Altmann et Edit Kocsis (Musée Historique de Budapest)

Mátyás Szöke et Gergely Buzás (Musée Mátyás Király de Visegrád)

Beatrix Romhányi (Musée István Király de Székesfehérvár)

Dr. Osilla Siklodi

Csilla Zatyko, András Fülöp et Gergely Tolnai (étudiants de l'Université Eötvös Loránd de Budapest),

Agnès Anfray, Severine Braguier, Karine Dauteuille, Nicolas Fouillet, Cedric Gouvenelle, Karine Gratton, Frédérique Herbec, Carole Lallet, Sophie Martin, Virginie Rychembusch, Marie-Eve Scheffer, Sylvie Serre, Emilie Trébuchet (étudiants de la Maîtrise des Sciences et Techniques d'Archéologie Préventive de l'Université de Tours), **en Août 1992**.

Comme l'année dernière, le secteur du Couvent des Cordeliers a fait en 1992 l'objet de sept semaines de recherches.

En Avril, il a accueilli pendant trois semaines les stagiaires du Centre de Formation au Patrimoine de Dijon; en Août, l'équipe se composait de médiévistes hongrois, des collaborateurs habituels des universités de Dijon et de Tours, d'étudiants de la Maîtrise des Sciences et Techniques d'Archéologie Préventive de l'Université de Tours.

La fouille s'est à nouveau développée tant dans les annexes d'exploitation que dans les vestiges du Couvent.

Dans les premières il s'agissait de poursuivre l'exploration des bâtiments pour apporter des informations sur leurs fonction et datation, de rechercher aussi, sous les structures les plus orientales, le contact avec les vestiges antiques, notamment le puissant mur à glacis fermant au sud la place du bassin que la campagne précédente n'avait pu trouver (Fig. A).

Dans les seconds, l'épierrement superficiel a été poursuivi, permettant de compléter le plan et d'analyser les aménagements de l'ultime phase d'occupation conventuelle, notamment dans les locaux C et E (Fig. C). D'autre part, cinq sondages ont été implantés en ligne selon un axe nord-sud traversant de part en part l'emprise connue des vestiges; respectivement sur les abords de la structure hydraulique D, dans les locaux B et C, sur le cloître J et sur le parvis M de la chapelle. Ils devaient permettre de révéler les aménagements antérieurs du couvent, d'atteindre aussi, ponctuellement, les niveaux ultimes d'occupation antique (Fig. C).

Les vestiges lapidaires, in situ ou en remploi dans les maçonneries, ou encore trouvés en vrac dans les couches de destruction, ont fait l'objet d'un inventaire détaillé; un programme d'études intégrant la détermination géologique, l'analyse architecturale, fonctionnelle et stylistique a été élaboré et est en cours d'exploitation par St. Buttner, G. Buzàs et Benjamin Saint-Jean-Vitus.

Ainsi pouvons-nous, à la fin de cette quatrième campagne de fouilles, proposer un plan général des structures découvertes, restituant l'organisation générale de l'établissement conventuel reconstruit au cours du XVIème siècle et plus d'une fois remanié jusqu'à son abandon à la fin du siècle suivant. La campagne 1993 devrait permettre de combler les quelques lacunes subsistantes.

Il est possible aussi d'attester, certes encore ponctuellement, l'existence d'un ensemble antérieur, sans doute le couvent médiéval d'origine, dont les vestiges, fort lisibles, simulent une assise spatiale et des orientations bien différentes. C'est à cet état sans doute qu'il faut rattacher le lapidaire granitique sculpté et donc les ouvertures monumentales qui ont pu déjà être restituées.

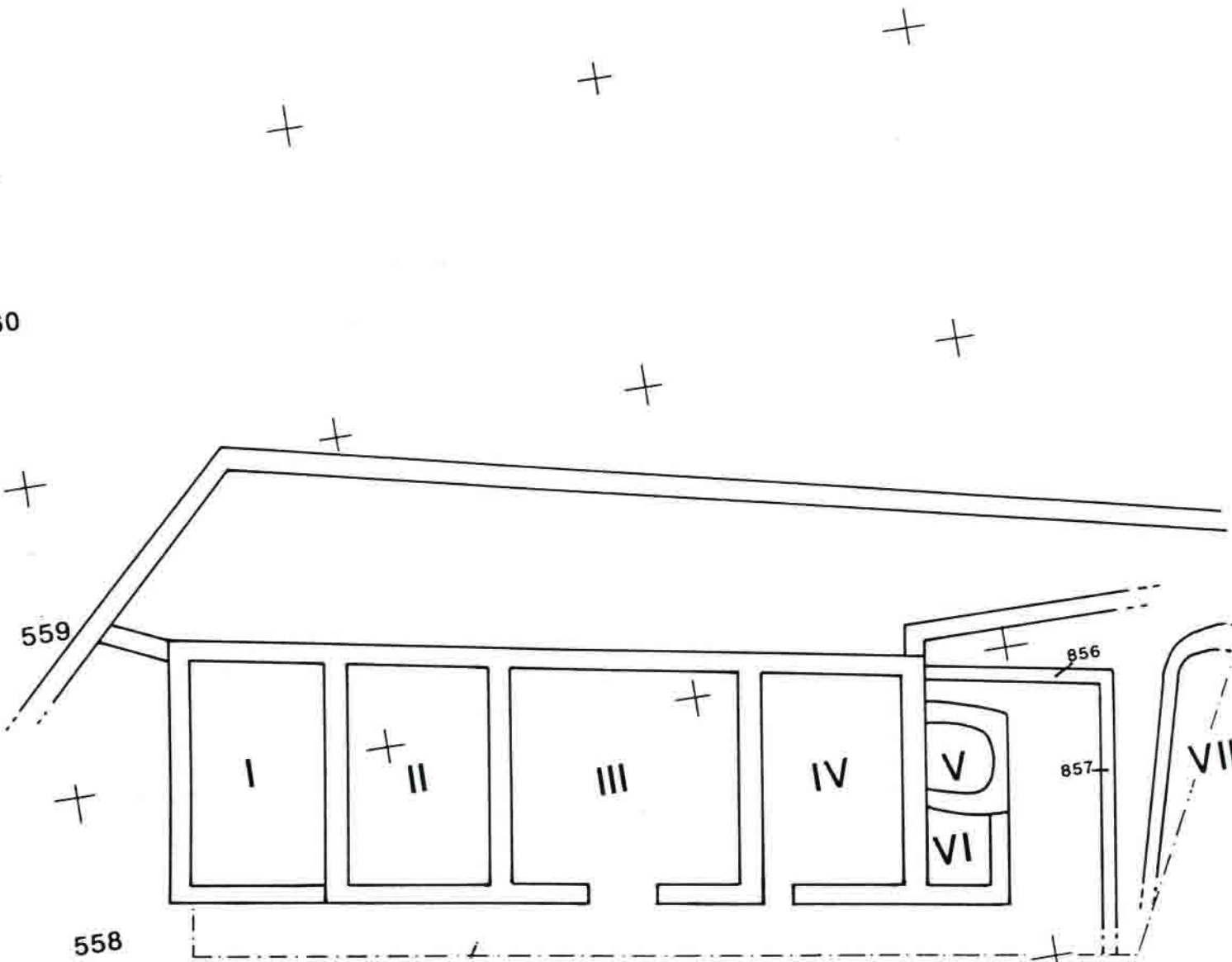
Les vestiges du couvent, ou plutôt des couvents, se révèlent ainsi toujours plus riches et complexes, s'imposent comme de rares et précieux témoignages offerts aux chercheurs, archéologues et historiens, sur l'Ordre franciscain. L'étude doit en être poursuivie sur le terrain et complétée par des analyses comparatives. A cet égard, Benjamin Saint-Jean-Vitus s'est attaché aux domaines bourguignons et français; et la collaboration étroite avec les collègues hongrois emmenés par Jozsef Laszlovszky, a engagé des perspectives internationales fructueuses que des conventions devraient formaliser au niveau des institutions.

Il est enfin désormais certain que l'établissement franciscain a été installé sur des structures antérieures, antiques. Des sondages profonds, dans le cloître et aux abords de l'église, ont révélé l'arase de maçonneries accompagnées de couches de destruction: au sud de la chapelle, un sol d'utilisation riche en mobiliers céramiques noires lissées a pu même être atteint. Le potentiel archéologique pré-médiéval semble ici important mais

10. COUVENT DES CORDELIE
annexes, plan général

140

560



558

557

HE.557

HE

HF

HG



ces aménagements sortent de l'emprise des vestiges du couvent et leur étude approfondie pourra donc être abordée le moment souhaité avec sérénité, commencée et poursuivie hors des vestiges médiévaux et post-médiévaux sans être avant longtemps gênés par ces derniers, sans en hypothéquer ainsi l'étude systématique et la conservation.

LES ANNEXES DU COUVENT : HE à HH 558/559 (Jòzsef Laszlovszky et Beatrix Romhányi)

Sondage profond en HH 558.

Il a été ouvert entre les bâtiments V et VI d'une part, le bâtiment VII d'autre part (Fig. A). Il s'agissait de trouver la continuation vers le sud, ou bien un retour vers l'est, du mur antique à glacis (9. 501/502) . Bien qu'au cours des fouilles le sondage ait été élargi en plusieurs directions, qu'après une documentation détaillée une partie des murs 9.856 et 9.857 ait été démontée, que dans le bâtiment VII le niveau de sol médiéval ait été fouillé et que le premier niveau antique fortement souligné de fragments d'amphores ait été atteint, aucune maçonnerie n'est apparue dans cette zone à l'organisation stratigraphique fort perturbée par des creusements. La fouille de la zone a été poursuivie par l'équipe hongroise de M. Szabo.

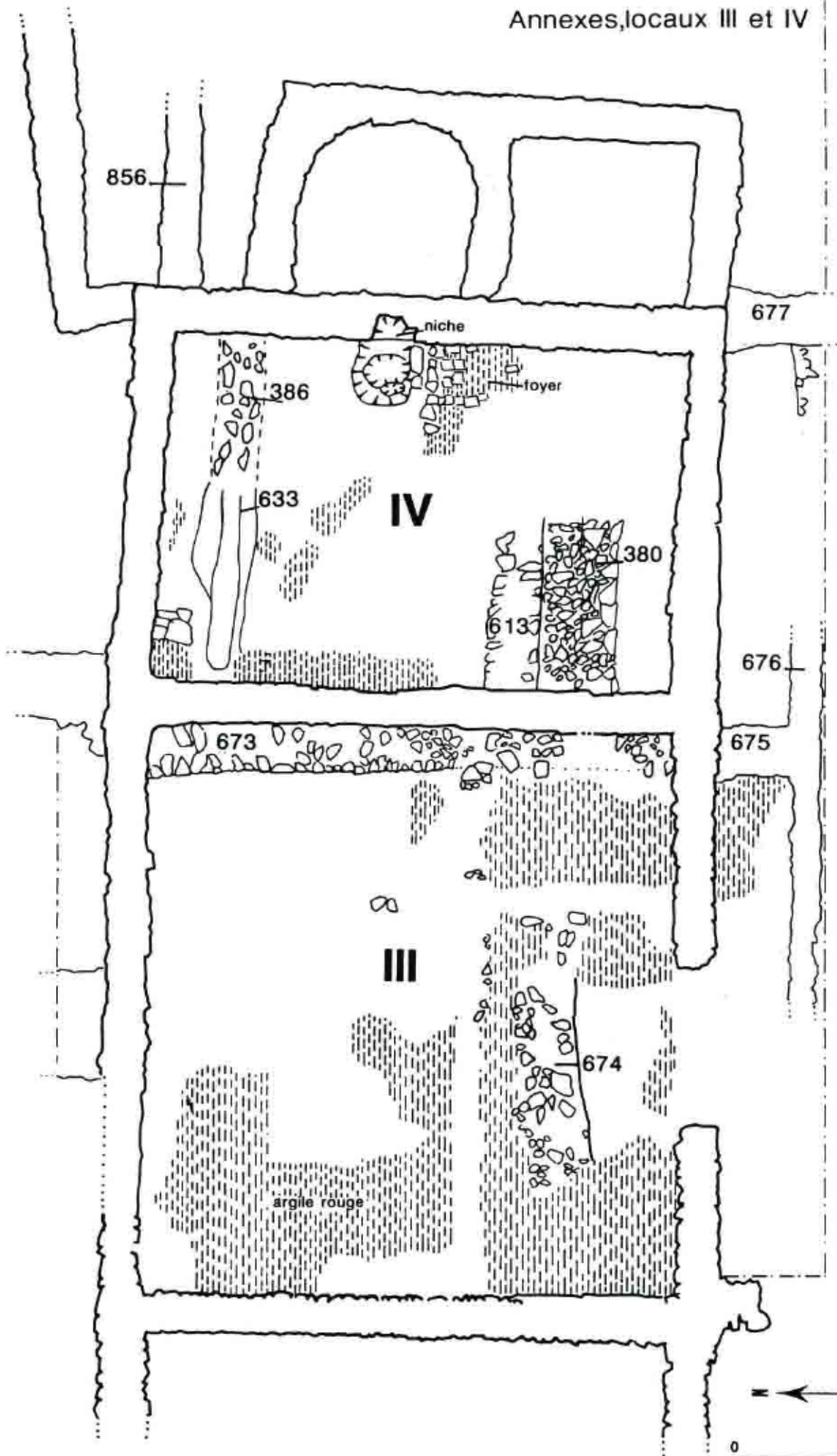
Bâtiments III et IV (fig. B).

Dans ces deux locaux le sol de l'ultime occupation a été intégralement dégagé. Dans le second, en outre, deux tranchées d'exploration des strates inférieures ont été ouvertes.

Dans le bâtiment IV, le sol a été construit à l'aide d'une couche d'argile jaune et rouge. A l'est, une cheminée ou un petit four engagé dans l'épaisseur du mur, une cuvette à cendre et un foyer carrelé ont été découverts et font de ce local un habitat. Ce niveau de sol fut coupé par une tranchée dont la fonction reste peu claire, remplie ensuite de pierres (386 et 633). Sur le côté sud du même bâtiment, deux murs arasés ont été mis au jour dont l'un (380) a été construit contre l'autre (613). Ces murs sont vraisemblablement en rapport avec les murs trouvés à l'extérieur, devant les issues du bâtiment IV (675, 676, 677).

Dans le bâtiment III, le même sol constitué essentiellement d'une couche d'argile rouge a été dégagé. Il laisse lui aussi voir les traces de murs antérieurs arasés (673 et 674) . Des tranchées évoquent au moins deux phases de réaménagement de ce local, qui, de par ses dimensions et son vaste portail central, devait avoir à l'origine des fonctions d'annexe de production.

Ainsi l'histoire de ces bâtiments est plus complexe qu'on le supposait. Deux grandes phases de construction se sont ici développées, chacune plus d'une fois remaniée et si elles ont la même orientation la première devait présenter des édifices plus vastes, dont la poursuite de la fouille devrait révéler le plan d'ensemble et la chronologie d'occupation.



856

677

niche

foyer

386

633

IV

380

613

676

673

675

III

674

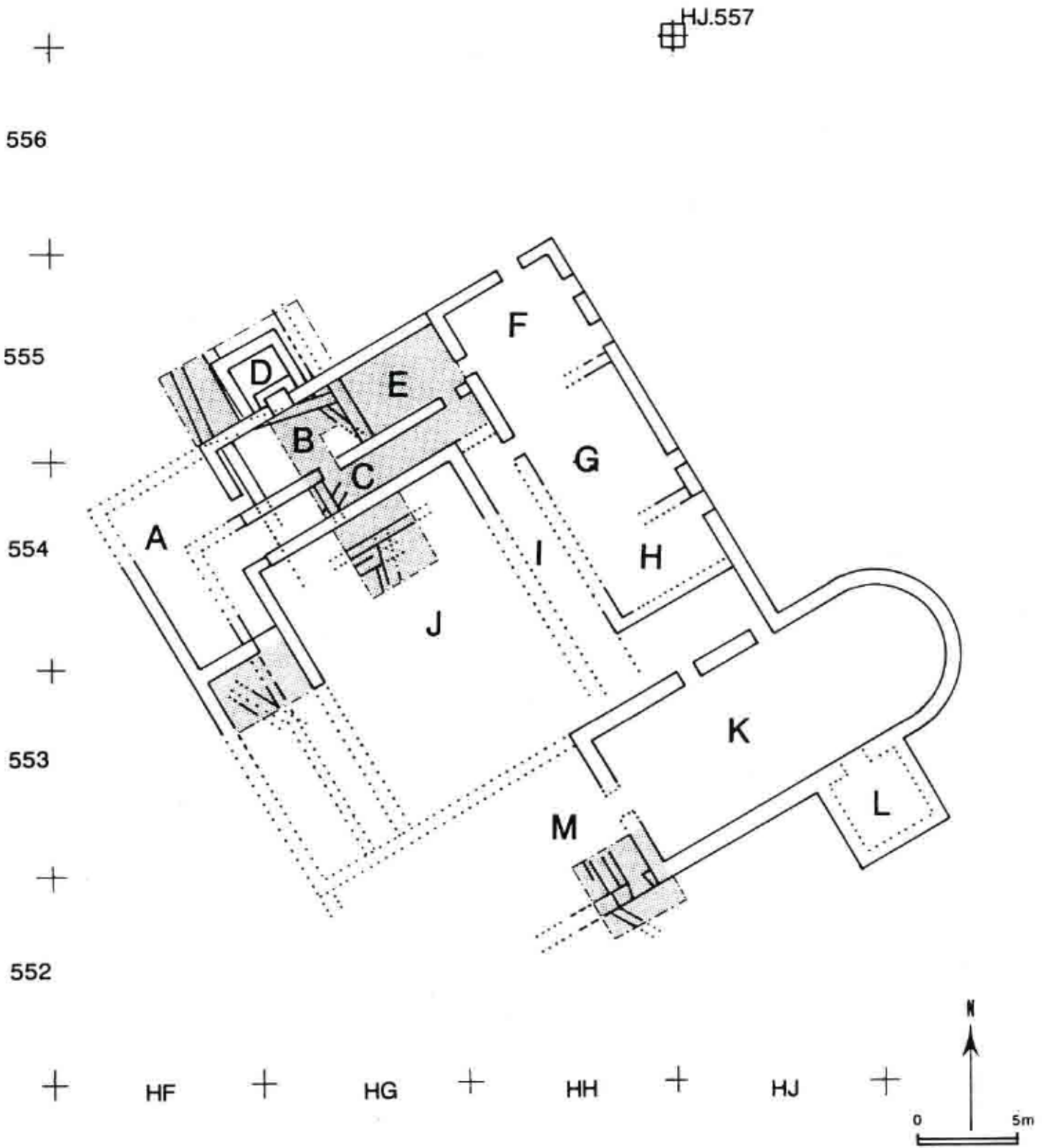
argile rouge



0 2m

B

10.COUVENT,principales structures découvertes



LE COUVENT (Christine Canat, Béatrice Marsolier et Benjamin Saint-Jean-Vitus)

Extérieurs ouest et nord de D (fig.D).

La fouille a ici approfondi sur 14m² environ le travail entrepris en 1991. Elle a surtout mis en évidence d'anciens espaces intérieurs dont témoignent des murs et des sols venant compléter ceux dégagés en 1991 immédiatement à l'est. Ils ont été remaniés plus d'une fois et finalement détruits par l'édification de la structure hydraulique D et de sa canalisation 332. Leur présence traduit un déplacement ou un resserrement de l'établissement vers le sud. En tout état de cause, six aménagements successifs d'importance peuvent être ici distingués.

A - Un sol d'argile rose (855), largement entaillé par les structures postérieures, marque un premier niveau d'utilisation.

B - Une vaste fosse circulaire (853) est creusée depuis le sol 855. Un éboulis de gros moellons, laissés en place, la comble en partie; le remblai supérieur, terreux, a livré un mobilier céramique attribuable en première analyse au Moyen Age classique.

C - Le mur 541, d'orientation nord/sud, est ensuite construit: sa tranchée de fondation empiète sur le remplissage de la fosse 853. Se poursuivant tant vers le sud sous les structures postérieures que vers le nord au-delà de la limite du sondage, ce mur devait fermer une pièce dont nous ne pouvons restituer encore l'extension. Celle-ci était traversée par un caniveau soigneusement construit (839) dont le pendage ouest/est conduisait sans doute les eaux, au travers du mur 541, vers une rigole d'écoulement perpendiculaire creusée dans le niveau d'argile jaune 898 dégagé immédiatement à l'est du mur 541.

D - La pièce ainsi délimitée est rétrécie à l'ouest par un mur (279) fort peu fondé qui préserve vraisemblablement l'utilisation du caniveau.

E - Les murs 279 et 541 sont reliés transversalement par la maçonnerie 261 dans un premier état (assises inférieures du futur mur nord du couvent). Les sols d'occupation en relation (805 et 542) recouvrent le caniveau 839.

F - A la reprise de l'élévation du mur 261 correspond l'arasement des murs 541 et 279 : l'espace où s'étendait le local détruit devient un extérieur. Le mur 541 sert toutefois de fondation au mur 315 de la structure hydraulique D et le retour nord du mur 315 s'appuie sur des blocs d'architecture provenant d'une démolition.

Pièce B (fig. D).

Les sols des derniers états d'occupation de cette pièce ouvrant sur le couloir C avaient été dégagés en 1991. L'avait été aussi la couverture de la canalisation 333, traversant le local B et rejoignant au nord le local D. La fouille a montré que cette canalisation était constituée de pierres à plat supportées par deux rangs parallèles de pierres sur chant, sans dispositif interne ou de fond particulier.

Le sondage profond qui a suivi, ouvert sur un peu plus de 9 m², a révélé un enchevêtrement complexe de structures à partir desquelles sept grands aménagements successifs peuvent être distingués.

A - Un niveau de sol de gravillons (568) est percé d'une fosse sub-circulaire accompagnée d'un trou de poteau (895) dans l'angle sud/est du sondage; il est aussi entaillé, plus au nord, par la fondation d'un mur d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est (832).

B - Un mur de 0,90 m de large (569), orienté ouest-nord-ouest/ est-sud-est, vient couper cette occupation. Le remplissage de sa tranchée de fondation a fourni du mobilier céramique médiéval. Dans l'angle nord/est de la pièce, un sol d'argile rose (873) peut être mis en relation avec cette maçonnerie.

C - Les arrachements de deux petits murs ont été préservés dans les parois nord et est de la pièce B: le mur 811, pris dans l'élévation du mur nord 261, repose directement sur l'arase du mur 569; le mur 812, conservé dans le parement du mur est 288, est établi sur le remplissage de la tranchée de fondation du même mur 569. Leur orientation est difficilement décelable et leur liant apparaît, à première vue, différent: s'il est délicat en l'état actuel de la recherche de les associer, ils témoignent d'un ou de plusieurs aménagements de la zone après la destruction du mur 569.

D - Le premier état du mur 261 coupe les structures précédemment décrites et vient fermer au nord un local au sol de terre dammée (528/334) sur radier de pierres.

E - Celui-ci est percé par l'installation de la canalisation (333) alors qu'au nord la structure D est édifée et le mur 261 reconstruit, qu'à l'ouest la pièce est légèrement agrandie comme l'a montré la fouille de 1991.

F - L'espace interne est totalement réaménagé : le mur 281/519 fait désormais séparation entre, au sud, un couloir C et au nord, deux pièces B et E séparées par le mur de refend 288. Dans le local B ainsi délimité, le sol est constitué d'un pavage de pierres sur apprêt de terre.

G - Après arrachement du dallage, un sol de terre très irrégulier, dégagé en 1991, résulte d'une ultime et fruste utilisation du local avant l'abandon du site.

Couloir C et local E (fig. D).

La fouille du couloir s'est d'abord étendue vers l'est pour dégager le dernier sol d'occupation en relation avec les deux pièces contiguës B et E. Puis elle s'est restreinte à un sondage d'environ 6m² implanté dans le prolongement du précédent : elle a permis de mettre au jour sept aménagements successifs.

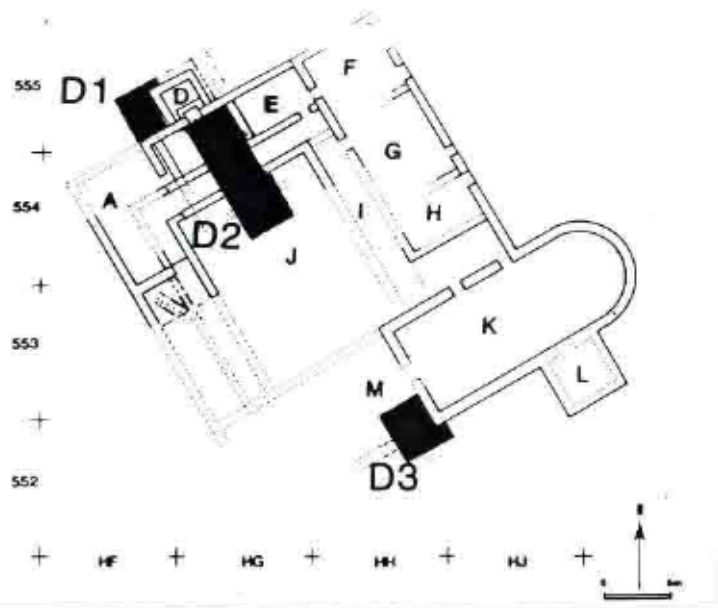
A - Au fond du sondage restreint, un mur d'orientation nord-est/sud-ouest a été dégagé sur 1m de long environ (899). Il reste fort peu documenté mais paraît orthogoné avec le mur 832 retrouvé dans le local B.

B - L'arase du mur 899 et probablement la surface aplanie de la couche résultant de la destruction de son élévation paraissent avoir formé un sol d'utilisation (896/897). Celui-ci s'appuie au sud contre une maçonnerie (872), reprise ensuite dans le mur 282 limitant sur le cloître l'aile nord du couvent dans sa phase finale d'aménagement.

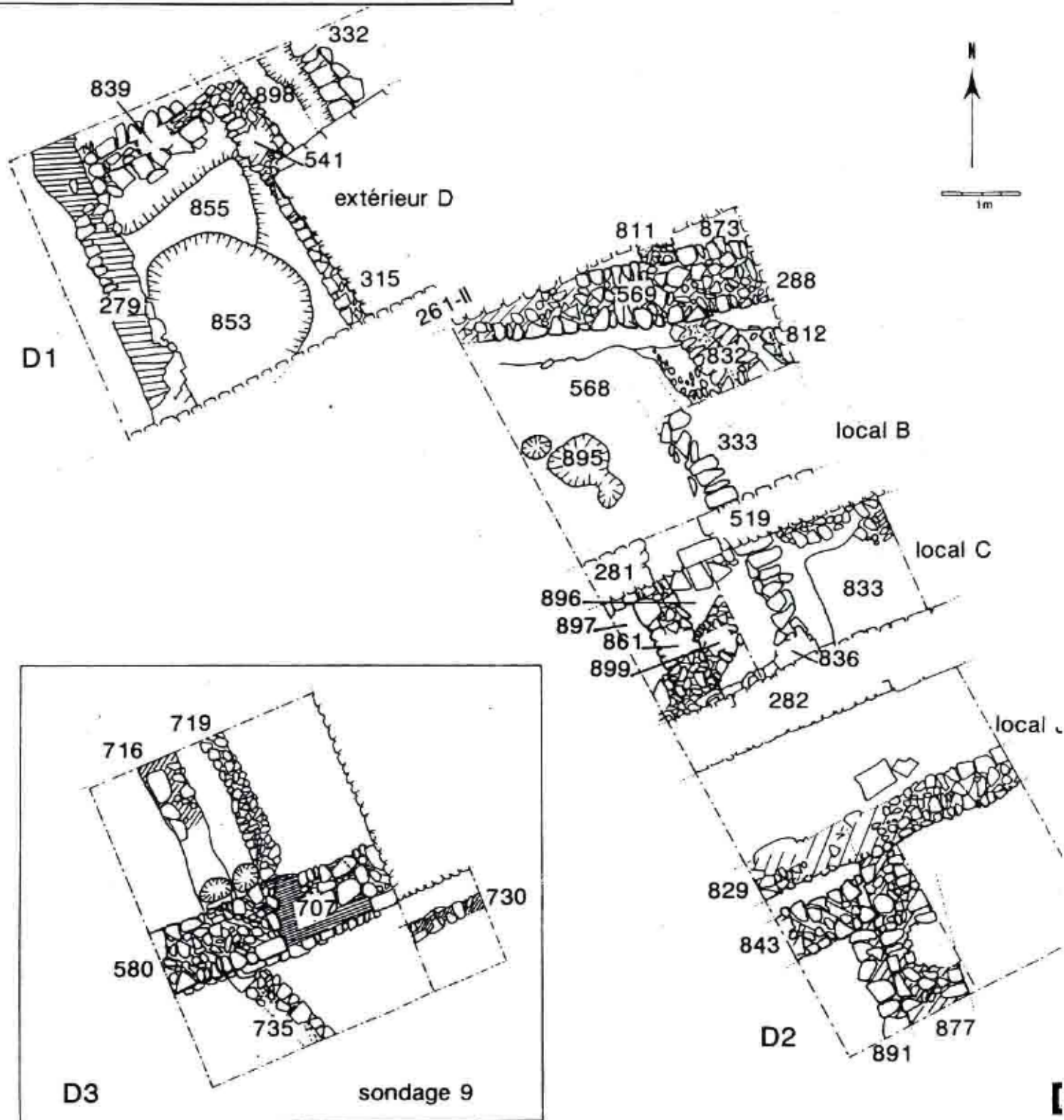
C - Un mur d'orientation nord/sud (861) est posé sur le contact précédent. Lui est associé de part et d'autre un sol d'occupation d'argile compacté, extrêmement riche en matières organiques. Une mince couche de sable rouge mêlée de charbons de bois témoigne probablement d'une réfection avant destruction et abandon.

D - La paroi sud - les assises inférieures du mur 282 - est remaniée (871/870) et, sur un remblai couvrant l'arase de 861, est installé un épais sol d'argile rose (834). En limite est du sondage subsistent les restes d'un dallage (833). Ces deux aménagements de sol, forts perturbés par les travaux successifs, étaient couverts de nombreux et importants charbons de bois évoquant un incendie général.

E - Le mur 282 est repris; la canalisation 836, en provenance du cloître et se prolongeant dans la pièce B, est posée.



COUVENT DES CORDELIERS



F - Les fondations de la cloison 281/519 entaillent toutes les structures précédemment décrites à l'exception de la canalisation : de cette manière, le couloir C, au sol de terre battue 573/301 distribuée désormais par deux seuils les pièces B et E.

G - Le seuil entre la pièce E et le couloir est bouché. Mais un dernier contact irrégulier de terre (547), prolongeant celui repéré dans la pièce B, signale une ultime utilisation de cet espace alors que la pièce E présente le confort d'un dallage (858) en partie constitué de pièces architecturales de récupération.

Cloître J (fig. D).

Le sondage de 15m² ouvert au sud du mur 282 a été rapidement restreint, arrêté même en raison de la présence de structures nombreuses et achevées. C'est ainsi que dans cette zone aisément identifiable comme ayant accueilli le cloître du couvent dans sa phase finale, trois voire quatre aménagements successifs peuvent être différenciés.

A - Un épais mur d'orientation nord-nord-est/ sud-sud-ouest (877) s'accompagne à l'ouest d'un large ressaut (891). Cette importante maçonnerie reste encore isolée et ne peut être rapprochée, de par son orientation, qu'au mur 569 repéré dans le local B.

B - Le mur 843 d'orientation est/ouest enjambe les précédents et pourrait marquer la limite d'une première galerie de cloître. Il présente de larges reprises en élévation et, à son dernier état, paraît être associé au nord un sol d'argile rose.

B' - Une tranchée a coupé ce mur 843 : elle débouche dans l'angle sud/ouest du sondage, s'incurve vers le nord sur le mur 877 et s'aligne ainsi sur la canalisation 836/833. Son remplissage de terre et de cailloutis n'a conservé aucune cohérence et si elle souligne à l'évidence l'emplacement de la canalisation, elle résulte plus de l'arrachement que de la fondation de cette dernière. Le mur 843 devait donc être traversé par l'aménagement hydraulique et non pas détruit pas lui.

C - Après la récupération de la canalisation et la destruction du mur 843, un muret parallèle à ce dernier est édifié (829) sans véritables fondations et sans soin. Il peut marquer un rétrécissement de la galerie du cloître ou, plus modestement, l'existence d'un appentis en relation avec les phases résiduelles d'occupation des bâtiments voisins.

Parvis M de l'église, sondage IX (fig. D).

Ce sondage aura permis de vérifier que le mur sud de la chapelle se prolongeait primitivement vers l'ouest. Il a mis en évidence également une succession d'aménagements dont les premiers remontent assurément à l'Antiquité.

A - Un mur d'orientation nord-ouest/sud-est, épais de 0,50m, est soigneusement monté en opus incertum (735) ; il est associé à un sol de terre très riche en mobilier céramique antique dont un vase balustre à pâte fine noire datable, en première analyse, de la période augustéenne (détermination Ph. Barral).

B - Les fondations du premier état du mur sud (580) de l'église épousent l'arase du mur 735 mais en coupent la couche de destruction ainsi que le sol qui lui est lié. La zone est ensuite fortement remblayée avant l'aménagement d'un sol d'utilisation (732) .

B' - Dans le mur 580 est installée une première ouverture : il est possible d'en reconnaître le piédroit ouest dans la maçonnerie à hauteur d'un aménagement perpendiculaire fait d'un blocage de pierres partiellement conservé dans une tranchée peu profonde (716) : il peut avoir supporté la sablière inférieure de quelque cloison de bois.

C - Le seuil est rétréci (707) et le muret 719 remplace le muret 716. Un drain est installé à l'extérieur et de nouveaux sols sont construits (714 et 719 muret ou sol).

D - Le seuil est à nouveau réaménagé alors que la façade actuelle de la chapelle est élevée (125) : cette phase de construction se reconnaît aisément à son liant d'argile rouge. Le cloisonnement précédent (719) semble pourtant toujours fonctionnel : il faut en conclure que l'ouverture du mur 580 donnait alors sur un petit couloir séparant désormais une église aux dimensions réduites d'un local dont la fonction reste à préciser.

E/F - L'issue 707 est condamnée puis la cloison 719 et le mur 580 sont arasés : à leur emplacement, un pavage irrégulier est aménagé devant la nouvelle entrée de l'église.

Interprétation et essai de mise en phases (fig. E, F, G).

A analyser et comparer les différentes structures d'ores et déjà découvertes, des ensembles cohérents, en fonction de la position stratigraphique et de l'orientation, de la nature des matériaux et des techniques de construction utilisés, peuvent être individualisés. Et si toutes les situations ne sont pas encore bien comprises, toutes les structures parfaitement identifiées, les séquences majeures de l'occupation de site apparaissent désormais.

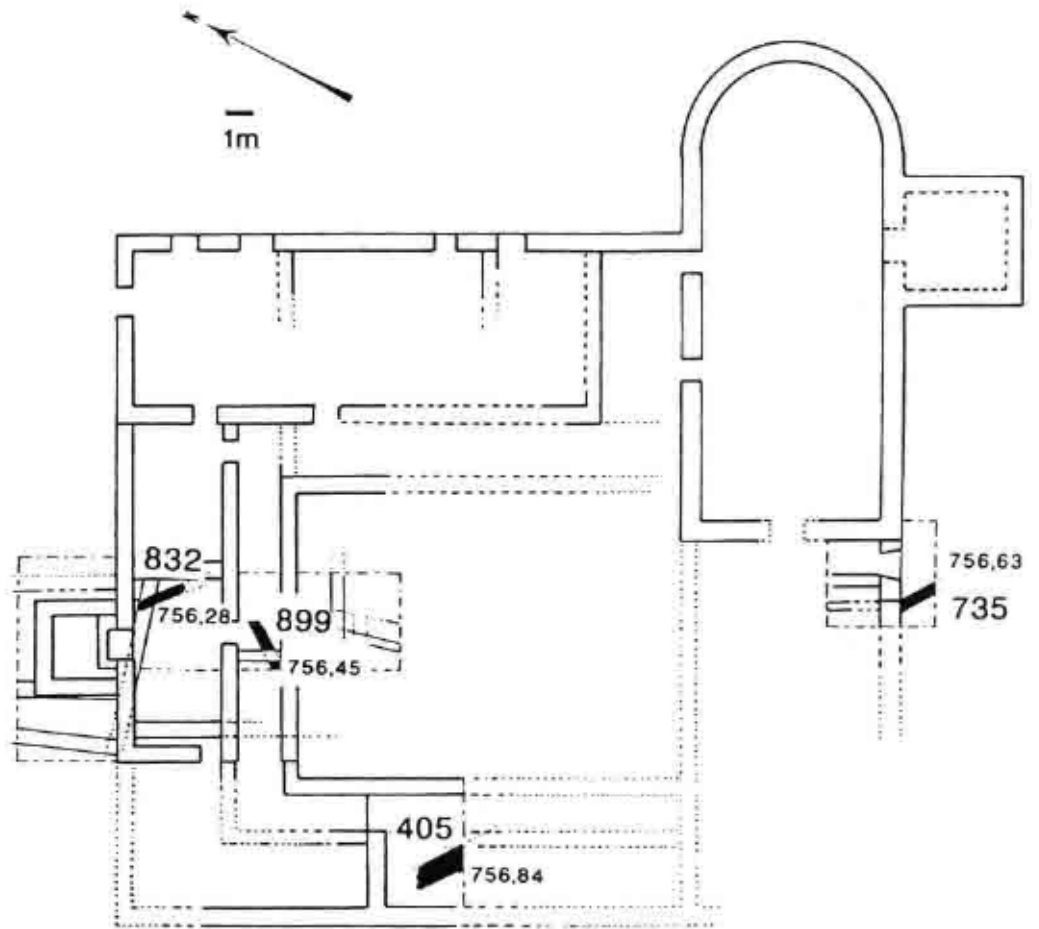
Phase O (fig. E) : les murs 832, 899 et 735, auxquels il faut ajouter le mur 405 découvert en 1991 au fond du sondage pratiqué dans l'angle nord/ouest du cloître, sont de facture similaire : ils sont caractérisés par le même liant d'arène jaune. Ils sont en outre disposés sur la même trame orthogonale qui exclut toutes les autres maçonneries découvertes dans le secteur. Certes, ces structures restent encore isolées et seul le mur 735, dans le sondage le plus méridional, est aujourd'hui daté, sans équivoque des derniers temps de la survie de Bibracte. Ces quatre éléments laissent cependant espérer l'existence de niveaux antiques particulièrement bien conservés, se développant partout sous la terrasse du couvent .

Phase 1 (fig.F) : les deux murs 569 et 877, arasés sensiblement au même niveau, présentent le même liant argileux et des orientations orthogonales différentes de celles de toutes les autres structures. Le mobilier de la tranchée de fondation du mur 569 permet d'y voir un premier état médiéval dont il faudra par la suite préciser la date et l'extension.

Phase 2 (fig. F) : si, avec cette phase, les structures prennent une orientation générale qu'elles ne quitteront plus, elles continueront d'être modifiées, parfois profondément. C'est ainsi que les murs les plus anciens découverts au nord signalent l'existence de constructions abandonnées par la suite, et donc un déplacement ou un resserrement de l'assiette générale de l'établissement vers le sud. Rapidement sans doute, le premier noyau (phase II-1) est modifié (mur 279) et agrandi : les mortiers d'argile jaune et de chamotte permettent de rapprocher les murs 279, 861 et 580 dans ses assises inférieures (phase II-2). Il n'est pas sûr en revanche que le mur 843 marque déjà la limite d'une galerie de cloître.

Phase 3 (fig. G) : alors que certains murs de l'extérieur nord sont encore en élévation, l'agencement des bâtiments esquisse un plan plus régulier, probablement centré sur un cloître à galerie. Une ouverture est percée dans le mur sud de la chapelle au-delà d'une clôture légère qui pourrait isoler le chœur.

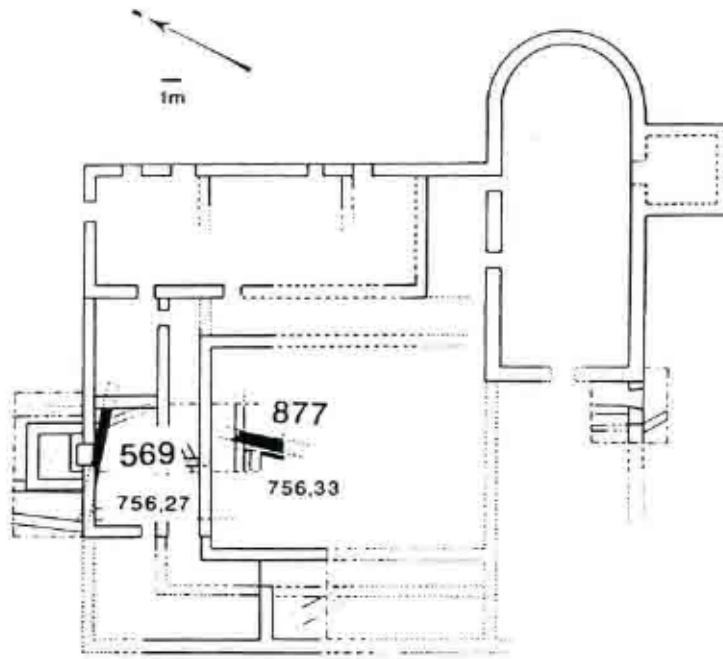
10-COUVENT, Phase O (antique)



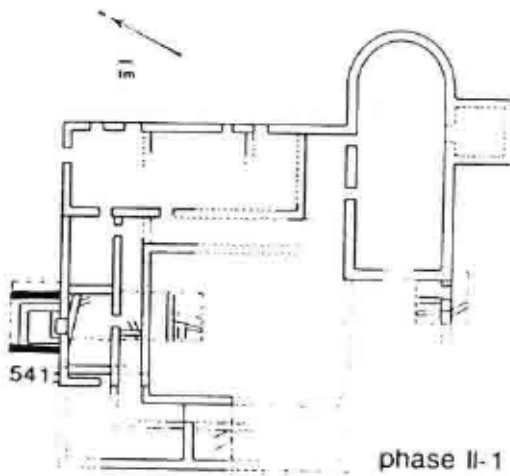
Phase 4 (fig. G) : elle est surtout marquée par la destruction des locaux subsistant au nord suite à l'aménagement d'une structure hydraulique dont l'approvisionnement en eau pouvait être assuré, via une canalisation enterrée, par la pièce d'eau située au sud/ouest de l'église. Au sud, le seuil et le cloisonnement de cette dernière sont transformés, rétrécis (phase IV-1). Dans un second temps, l'espace de l'aile nord est cloisonné, divisé en pièces distribuées par un couloir. L'église, quant à elle, se voit restreinte en longueur et un couloir longeant sa nouvelle façade la sépare désormais d'un local se développant vers l'ouest, dont la fonction est encore inconnue (phase IV-2).

Phase 5 (fig. G) : l'espace occupé paraît se restreindre à quelques pièces de l'aile nord. La pièce E, dallée, s'ouvrant sur l'extérieur par le local F et isolée du couloir C par la condamnation du seuil, est sans doute l'habitat; C et B ainsi qu'un appentis en J lui servent d'annexes. Quant à la chapelle, elle subsiste encore, précédée d'un médiocre dallage fossilisant les aménagements précédents en relation avec le mur 580.

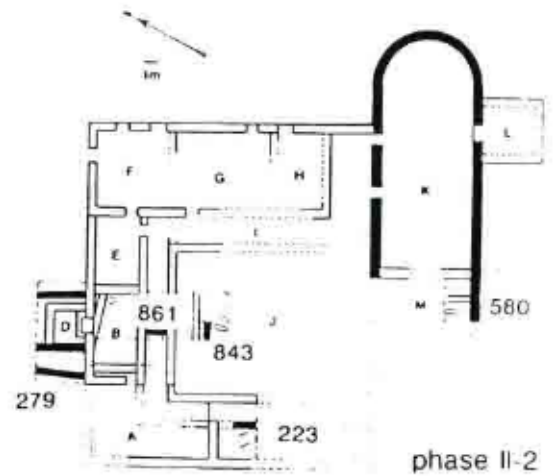
Toutes ces propositions restent bien sûr sujettes à modifications : elles ne sont présentées ici que comme hypothèses de travail, utiles en particulier pour la programmation des fouilles futures. L'ensemble de ces relations, sans oublier celles qui ont organiquement associé le couvent et ses annexes, devront être bien sûr précisées. Mais les résultats cumulés révèlent déjà sans conteste possible toute la richesse du gisement : le nombre et l'importance des phases d'aménagement, comme la qualité des vestiges associant des structures maçonnées et des sols d'utilisation toujours bien conservés malgré leur enchevêtrement. On retiendra surtout la présence de riches niveaux antiques, l'existence d'une phase médiévale primitive de plan original, des réaménagements déplaçant ou resserrant les bâtiments vers le sud et séparés par des destructions dont certaines, importantes et liées à des incendies, font naturellement penser aux événements historiques du XVI^{ème} siècle rapportés par les documents écrits.



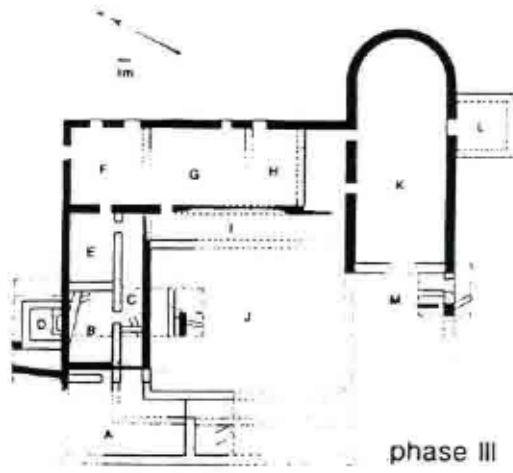
phase I



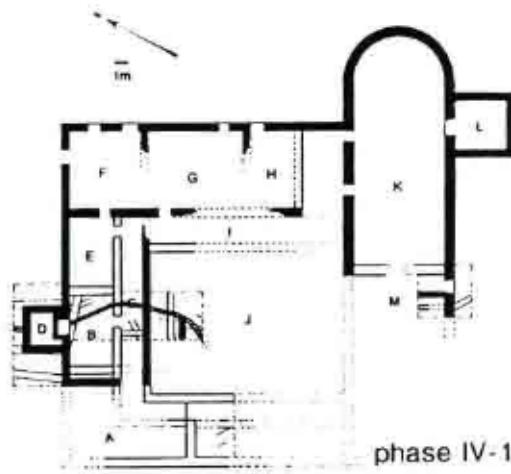
phase II-1



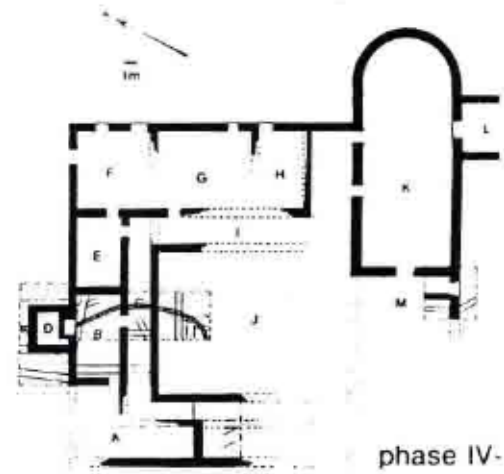
phase II-2



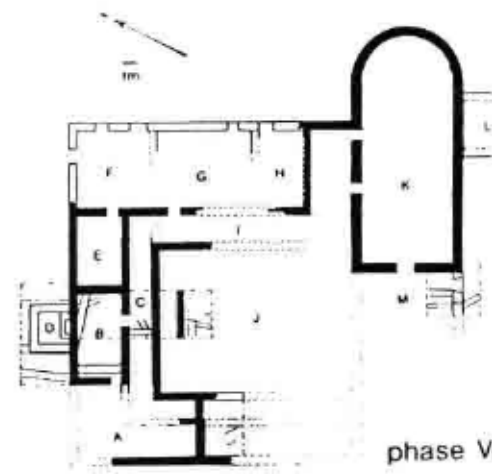
phase III



phase IV-1



phase IV-



phase V

ETUDE DU LAPIDAIRE (Stéphane Buttner, Gergely Buzàs et Benjamin Saint-Jean-Vitus).

Elle tente de mettre en corrélation l'utilisation architecturale des matériaux lithiques dans les murs du couvent et leur nature géologique. Elle est en fait tout juste amorcée, après rassemblement, classement et inventaire du mobilier : ses résultats ne sont bien sûr que partiels et n'autorisent aucune conclusion définitive.

Le but est de mettre en évidence une éventuelle utilisation sélective de certaines pierres selon leur fonction architecturale et, sans doute aussi, les variations chronologiques des conditions d'approvisionnement. Ce dernier point impose la prise en compte objective de chacune des phases chronologiques du couvent mais aussi des constructions antiques environnantes. Des résultats ne pourront donc être avancés qu'après multiplication des relevés de terrain. En fait, l'analyse systématique n'a porté jusqu'à présent que sur le secteur du couvent : sur les structures dégagées à la fouille et sur les éléments remarquables des couches de destruction. A titre comparatif, quelques relevés de murs antiques ont toutefois été réalisés.

Il apparaît ainsi que les maçonneries du couvent étudiées, remontant aux XVIème et XVIIème siècles, sont, comme les structures antiques, faites pour l'essentiel de pierres autochtones : rhyolites, microgranites et microdiorites. La présence d'éléments allochtones est cependant notable : les grès, les calcaires et surtout les granites, pour être minoritaires, témoignent de démarches particulières du bâtisseur et ont, de ce fait, particulièrement retenu notre attention.

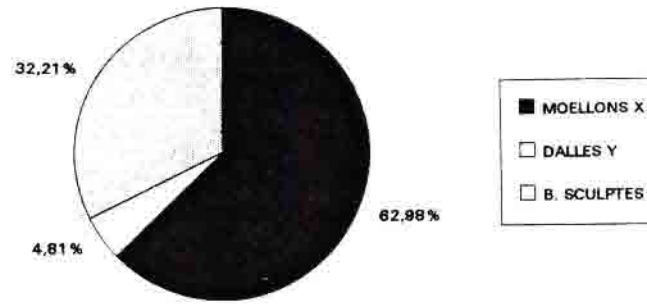
Dans les constructions antiques de Bibracte, les granites sont presque exclusivement réservés aux encadrements d'ouvertures, aux chaînages d'angle et aux escaliers. Dans les vestiges du couvent, le matériau foisonne, est présent non seulement dans l'habillage des baies mais aussi en remploi sur les parements. Il fallait alors essayer de mesurer la part de la récupération d'éléments antiques et celle de l'innovation médiévale. C'est ainsi que l'étude s'est rapidement orientée vers la distinction et l'analyse de la distribution des quatre grands types de granites présents dans les structures, en fonction de trois grands types d'emplois architecturaux : d'une part les granites rouges et roses très présents dans les structures antiques, le granite gris plus discret dans les structures antiques et le granite dit "de Laroche Mourron" uniquement présent dans les murs post-antiques ; d'autre part les moellons, les dalles et les blocs sculptés (fig. H, I et J).

- **Les moellons (inventoriés X)** constituent le groupe prédominant des éléments granitiques ; on les trouve en place dans les murs du couvent non seulement aux endroits forts des structures mais aussi dans les parements, alors qu'ils sont absents ou presque en cette position des parois antiques. Le granite rose domine largement le stock alors que celui dit de "Laroche Mourron" en est absent.

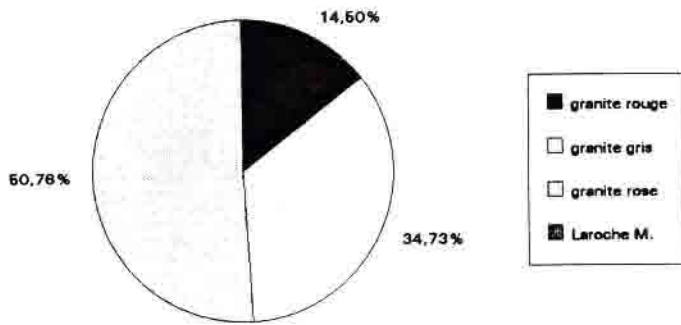
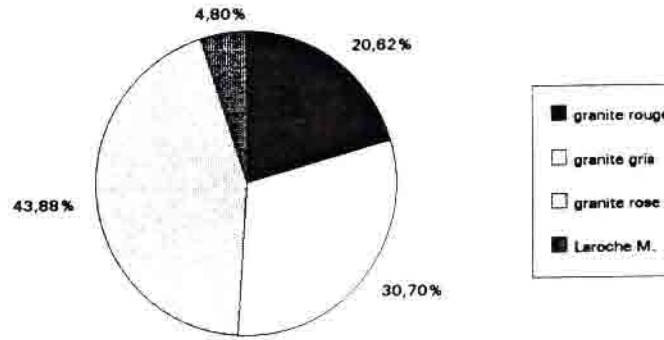
- **Les dalles (classées Y)** sont fort peu nombreuses encore mais présentent une nature géologique singulièrement très homogène, privilégiant le granite rouge à 90%, excluant les granites roses et de Laroche Mourron.

- **Les blocs sculptés (identifiés Z)**, outre trois éléments de corniche antique, des fragments de colonnettes ou de bases polygonales typiques de la fin du Moyen-Age, sont en majorité des éléments d'encadrement d'ouvertures (piédroits, linteaux, seuils ou appuis). Ils présentent le plus souvent une feuillure et parfois des éléments décoratifs (chanfrein, accolade) constituant en soi des indices chronologiques. Plusieurs ouvertures sont même partiellement conservées in situ ; la nature lithologique des matériaux utilisés dans chaque baie est largement homogène mais montre des variations tranchées d'une ouverture à l'autre, venant souligner des différences conceptuelles. Il est ainsi encore possible d'observer sur l'aile est du couvent des ouvertures de types, de fonctions et

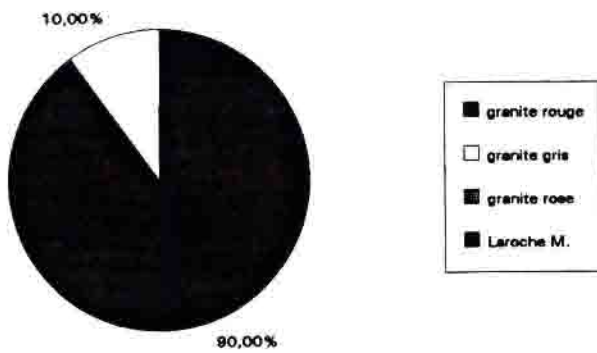
LAPIDAIRE : distribution par type



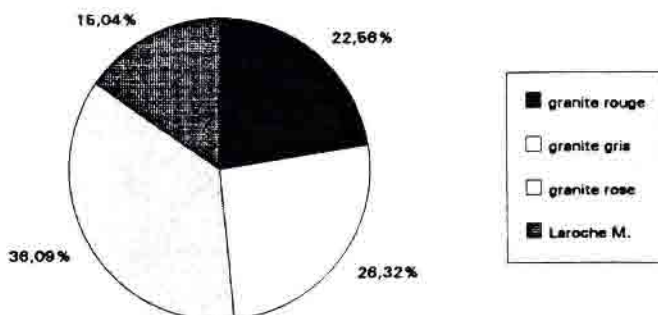
LAPIDAIRE (X, Y, Z) : nature géologique



MOELLONS (X) : nature géologique

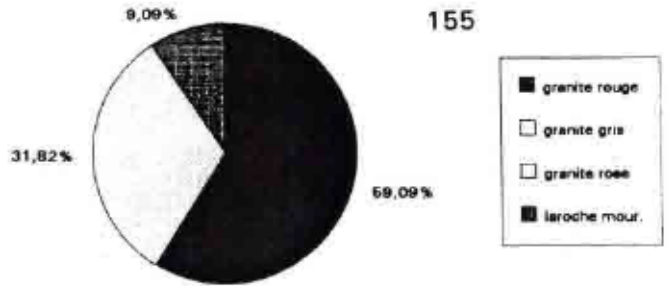


DALLES (Y) : nature géologique

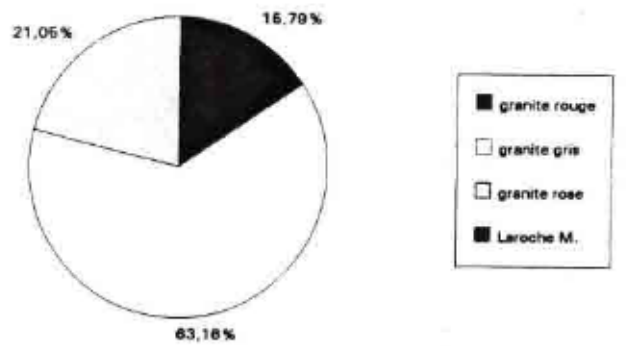
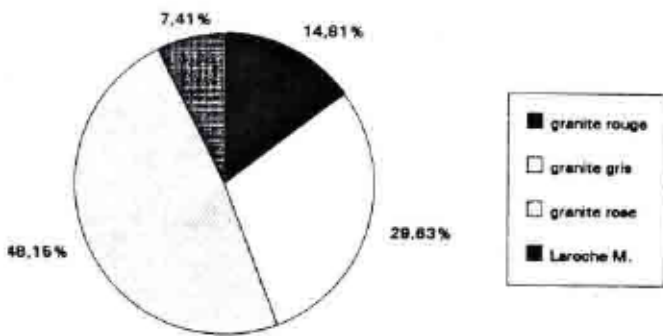
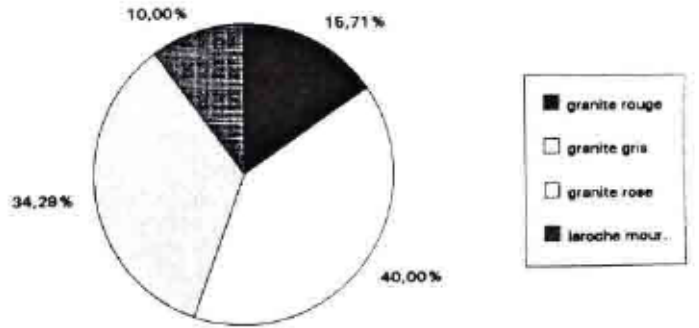


BLOCS SCULPTES (Z) : nature géologique

**BLOCS SCULPTES (sauf encadrements) :
nature géologique**



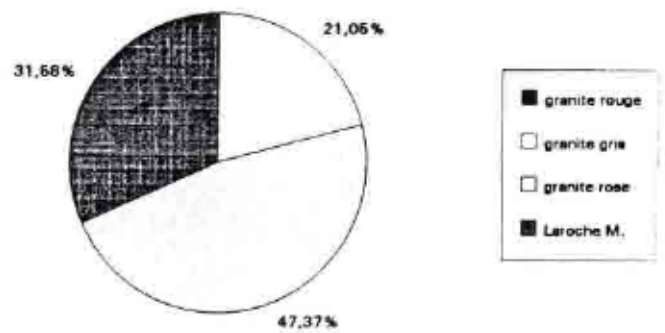
ENCADREMENTS : nature géologique



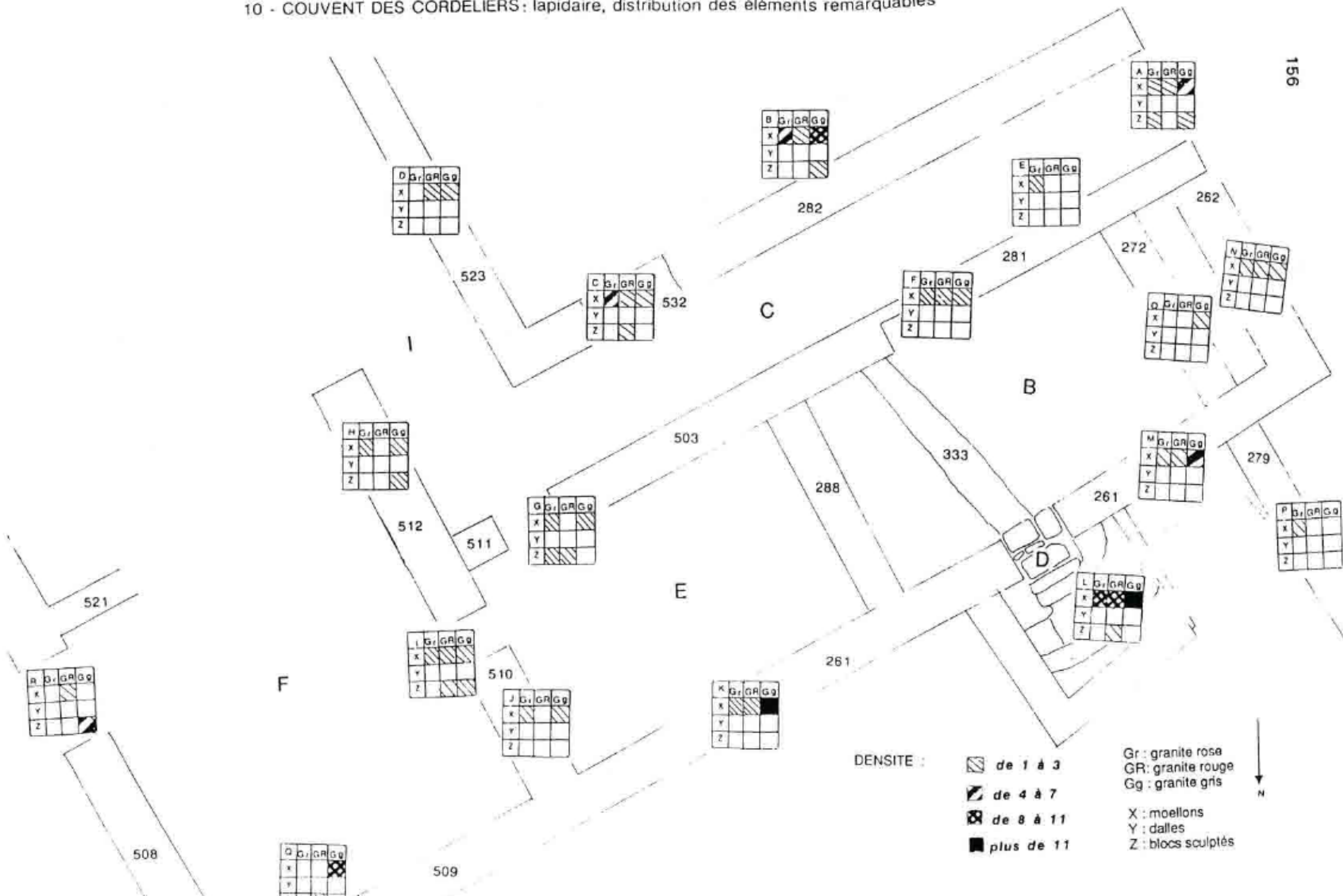
OCS SCULPTES à feuillures sans chanfrein

BLOCS SCULPTES à feuillures et chanfrein

CLAVEAUX : nature géologique



10 - COUVENT DES CORDELIERS : lapidaire, distribution des éléments remarquables



DENSITE :

-  de 1 à 3
-  de 4 à 7
-  de 8 à 11
-  plus de 11

Gr: granite rose
GR: granite rouge
Gg: granite gris

X: moellons
Y: dalles
Z: blocs sculptés



sans doute de périodes différentes : d'une part des petites fenêtres à ébrasement intérieur dont l'encadrement est constitué de petits blocs de granite rouge ornés d'un étroit chanfrein vers l'extérieur ; d'autre part de grandes baies défendues par une grille dont l'encadrement sans chanfrein est monté en gros blocs de granite gris.

Plus généralement, si le groupe des blocs sculptés offre la distribution la mieux équilibrée quant à la nature géologique, chaque type fonctionnel et décoratif paraît bien privilégier tel ou tel type de granite (fig. I) : le granite rouge, totalement absent des claveaux et donc des baies voûtées, est essentiellement présent dans les éléments de corniche, de colonnette et de pilier ; les granites gris et roses constituent ensemble les trois-quarts des encadrements de baies et le premier l'emporte largement pour les blocs sculptés à feuillure et chanfrein (63%) alors que le second s'impose plutôt dans les blocs d'encadrements sans chanfrein ; le granite dit de "La roche Mourron", apparaît très minoritaire et réservé aux blocs d'encadrement sans chanfrein et surtout aux claveaux.

Ces données statistiques brutes devront évidemment être interprétées dans leur variation chronologique quand un échantillon plus important et donc mieux représentatif aura été rassemblé : cette première simulation laisse espérer de fructueux résultats.

La richesse du corpus rassemblé offrait en tout cas déjà la possibilité d'associer certains blocs d'encadrement à modénatures similaires retrouvés en vrac dans les couches de destruction : de les remettre en situation fonctionnelle et donc de proposer des restitutions (fig. K). Les hauteurs n'ont pu être reconnues mais les claveaux, dont les courbures dessinent des arcs brisés en tiers-point, ont permis d'évaluer la largeur à 0,60 m.

Sur certains blocs se distinguent les trous de fixation de barreaux : sur les mêmes ou sur d'autres, des rainures ont été pratiquées (témoignage de la pose d'un vitrage ?).

Ces indices, diversement distribués, permettent de restituer trois fenêtres de types fort similaires, habillées de granites roses et surtout de Laroche Mourron, qui devaient ouvrir le chœur de l'église.

Un dernier fragment, de granite rouge et orné d'un écusson muet, pouvait prendre place au centre d'un linteau de porte gravé d'une accolade. Il est possible de le rapprocher d'un habillage de porte encore in situ (entre les locaux E et F), à chanfreins en cavets et amortissements de base prismatique, d'un type datable de la fin du XV^{ème} siècle.

Restitutions : identification des blocs :

10 z 47 : claveau faitier d'un arc brisé en tiers-point présentant un trou de fixation d'un barreau de grille.

10 z 49 : pierre médiane de l'appui d'une fenêtre à double ébrasement, présentant deux trous de fixation des barreaux d'une grille.

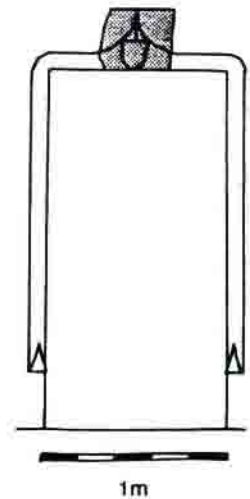
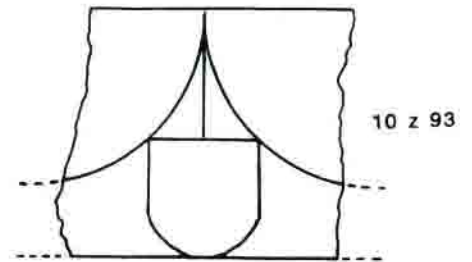
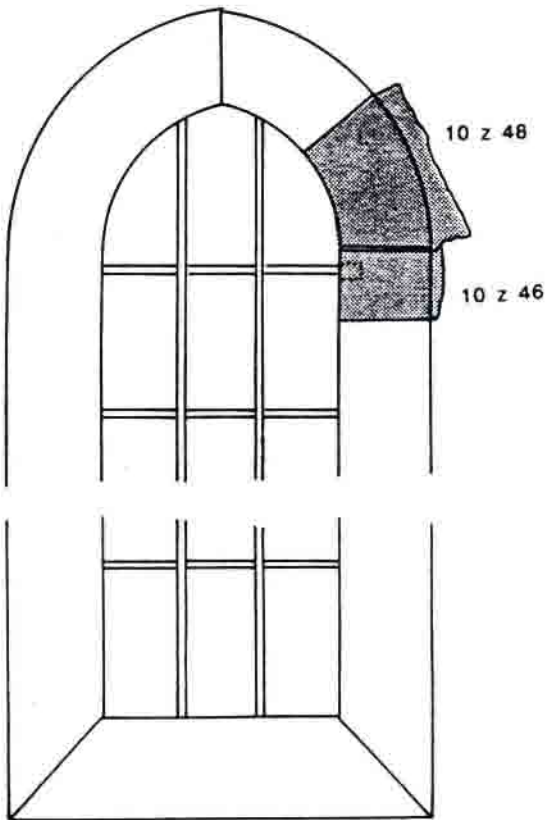
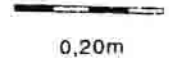
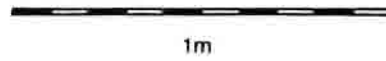
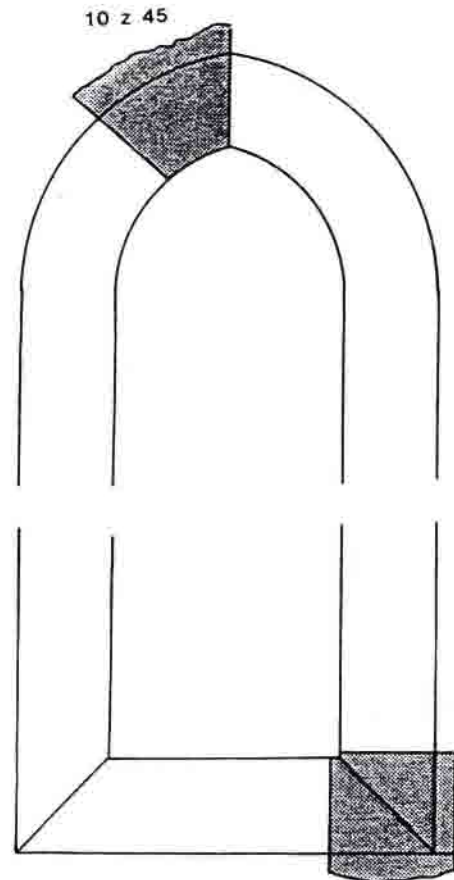
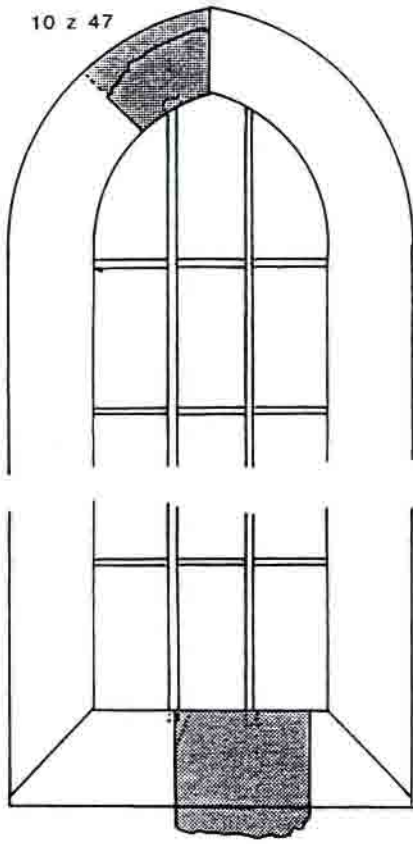
10 z 45 : claveau faitier d'un arc brisé en tiers-point, muni d'une rainure.

10 z 51 : Angle d'appui d'une fenêtre à double ébrasement, muni d'une rainure.

10 z 48 : claveau d'une fenêtre à double ébrasement, présentant deux rainures (successives ?).

10 z 46 : fragment de piédroit muni d'un trou de fixation d'un barreau et de deux rainures.

10 z 93 : fragment de linteau gravé d'une accolade, décoré d'un écusson muet.



Couvent des Cordeliers Lapidaire
essais de restitution (conception G Buzàs)

Glux en glenne

D.18

Nécropole

591

581

571

561

551

541

531

521

511

501

Pierre de la Wivre

Porte du Rebout

Champlain

Come Chaudron

St-Leger sous Beuvray

216,000

Roche Salvée

Pâtûre du Couvent

Parc aux Chevaux

Fontaine St-Pierre

Champ de foire

215,000

Les grandes Portes

Terrasse

Fontaine St-Martin



0 100m

FL | GA | GL | HA | HL | JA | JL | KA | KL | LA

- VOIE ANTIQUE ET CHEMINS
- ==== ROUTE ACTUELLE
- 600/650m
- 650/750m
- 750/790m
- 790/800m

- ~~~~ FORTIFICATIONS RECONNUES AU SIECLE DERNIER
- ~~~~ REMPARTS RECONNUS DEPUIS 1984
- - de 600m

ENVIRONNEMENT NATUREL ET HUMAIN

1 - 5.1. - La prospection au Mont Beuvray

Ces travaux de reconnaissance, analyses, mesures physiques ou longues coupes stratigraphiques, guident les fouilles actuelles et aident l'implantation des nouvelles fouilles.

Actions 1992

- En février, M. Buttighoffer (ONF) présentait, dans la neige, à plusieurs membres du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, un nouveau rempart est, qui commence sur le versant sud de la Come Chaudron, et qui finit à peu près sous la Chaume. Son identification comme rempart avec large fossé a été confirmée par MM. Haffner et Ralston en septembre. Son tracé, long de plus d'un kilomètre, fait passer la surface intra-muros à près de 200 ha. M. Gaboriau (ONF) a également présenté le tracé précis du nouveau rempart ouest, à peu près là où Franz Schubert l'avait localisé. Ces nouveaux remparts présentent la caractéristique d'être très bas dans les pentes du massif du Beuvray, parfois à plus de 300 m du rempart Bulliot. Grâce à l'acquisition par l'Etat, ces pentes sont à présent accessibles aux chercheurs et des relevés cartographiques précis pourront être réalisés.
- Des prospections systématiques sur le tracé du rempart Schubert et du murus gallicus ont amené, à nouveau, la découverte de plusieurs clous caractéristiques qui confirment l'homogénéité de la technique utilisée (bois et remblais).

Projets 1993

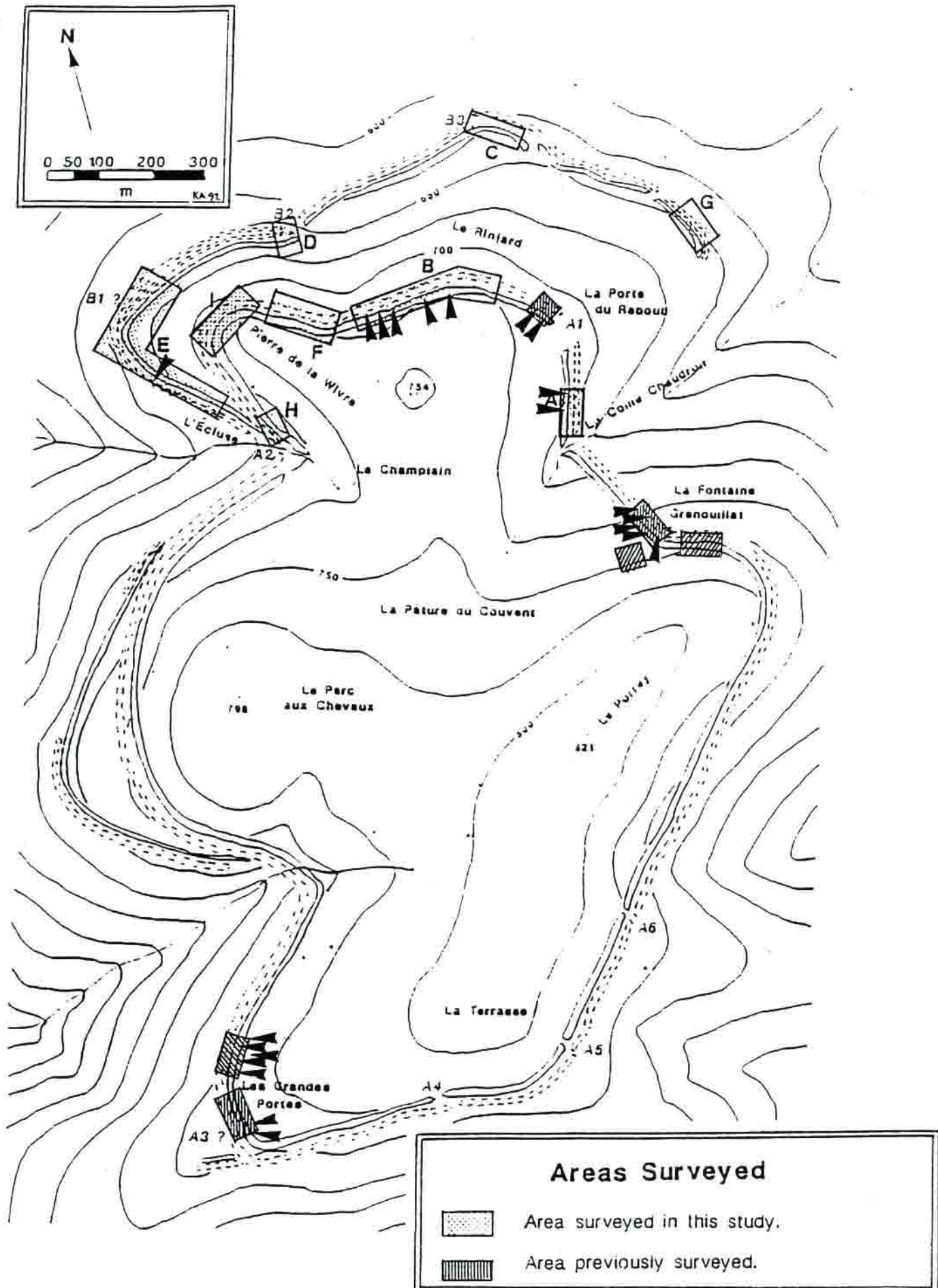
- Cartographie détaillée au 1/2000^o par relevés photogrammétriques, complétés par des relevés au sol en zones de résineux des 1300 ha du massif du Beuvray.
- Prospections systématiques du massif du Beuvray avec report sur carte au 1/2000^o des structures (F. Schubert et équipe de R. Niaux).
- Poursuite de la recherche du tracé exact du murus gallicus pour établir l'homogénéité architecturale ou non de la conception de la fortification.
- Début de la matérialisation au sol des édifices fouillés par MM. Bulliot et Déchelette.

Responsables du programme :

O. Buchsenschutz, Directeur de Recherche au CNRS - UMR 126

J.P. Guillaumet, CNRS, Directeur de la SAEM du Mont Beuvray

H. Richard, Chargé de Recherche au CNRS - ERA 35



d'après K. Aitchison (Dissertation Univ. Edinburgh)

MONT BEUVRAY 1992 = état de la répartition des clous de *murus gallicus*
 (▼) retrouvés au détecteur de métaux

RECHERCHE DES CLOUS DE FER SUR LE REMPART

A. Hesse avec la collaboration de K. Aitchison

La fin de saison 1991 et 1992 a été marquée par la très importante contribution de K. Aitchison (Université d'Edimbourg) à la fois sur le terrain dans des conditions difficiles et par écrit avec la rédaction d'une dissertation sur "Defended sites in Burgundy from the Neolithic to the late La Tène". Celle-ci comporte une annexe spécifique très détaillée sur la prospection (48 pages dont 14 plans de localisation des recherches).

On dispose donc actuellement pour le nord du site de la localisation de quinze clous, presque tous en place, entre la Fontaine Grenouillat et l'Ecluse. Ceci porte à vingt-deux le nombre total de clous trouvés sur le rempart par prospection au détecteur de métaux. Tous ces clous, sauf un, se trouvent sur le rempart intérieur ; malgré quelques hiatus importants (à l'ouest notamment) qui restent à confirmer et à expliquer, cette partie du rempart paraît donc bien comporter un murus gallicus. Le rempart extérieur (dit "Schubert") malgré une prospection assidue (une quinzaine de secteurs d'exploration d'une surface approximative de 10 x 15 m) n'en a livré qu'un, apparemment en place (presque vertical) qui pose évidemment plus de problèmes qu'il n'en résout du fait de son isolement "significatif" ?.

K. Aitchison essaie, dans sa dissertation, de mettre en relation les zones de trouvailles effectives avec le profil du terrain immédiatement au-dessus. Ses conclusions ne sont pas très nettes ; pour ma part je retiendrais plus particulièrement le fait que les clous trouvés, apparemment en place, sont presque toujours au tiers de la longueur de la pente, comptée à partir du haut. Toutes ces pistes d'interprétation structurelle du rempart sont à l'évidence à suivre avec attention maintenant qu'on dispose d'un nombre appréciable de données. Pour cette raison, il paraît essentiel, non seulement de poursuivre cette forme d'exploration qui, malgré son apparence un peu artisanale et apparentée à une satisfaction de collectionneur, a démontré son efficacité. Il me paraît aussi essentiel de rendre désormais effectif le projet de relevé systématique, de place en place, du rempart, en commençant préférentiellement par les points où l'on a une raisonnable assurance que les clous sont en place. Si ces profils restent balisés, on pourrait coupler la réalisation de profils de résistivité sur leur tracé et enrichir ainsi le corpus des informations disponibles pour l'interprétation des différentes sections du rempart. La participation d'étudiants (niveau maîtrise ou DEA) peut être recherchée à cet effet du côté de la géophysique mais la contribution de K. Aitchison montre suffisamment que le versant "archéologie" de l'enseignement doit continuer à être exploré.

**RAPPORT SUR LES PROSPECTIONS GEOPHYSIQUES EFFECTUEES
SUR LE MONT BEUVRAY LES 11/05/1990 ET 03/07/1990
AU LIEU DIT LA PATURE DU COUVENT**

G. Bossuet, A. Choquier, A. Dupis (CNRS, USR 701)
Avec la collaboration de C. Cavoit, D. Busch (CNRS, USR 701)

Les prospections réalisées sur le Mont Beuvray s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'expérimentation d'une méthode géophysique, la radio magnéto tellurique, à la reconnaissance des sites archéologiques.

Ces interventions devaient permettre d'apprécier dans quelle mesure la méthode était, sur ce site, susceptible de résoudre les problèmes particuliers de prospection pour lesquels les méthodes employées jusqu'à présent n'avaient pas apporté aux archéologues les résultats escomptés.

Avant d'envisager de recourir à cette méthode, un test probatoire a donc été effectué sur un secteur déjà fouillé au siècle dernier et dont on connaissait en grande partie le plan des structures enfouies.

Les structures déjà reconnues correspondaient aux vestiges d'un ancien couvent fondé au XVe siècle mais d'autres structures plus anciennes, en relation avec l'occupation protohistorique et antique pouvaient également exister dans la zone prospectée.

La méthode Radio MT utilise la propagation dans le sol des ondes électromagnétiques artificielles issues des émetteurs de radiodiffusion. En surface, pour une fréquence donnée, on mesure simultanément les composantes horizontales et perpendiculaires des champs électriques et magnétiques. Le rapport au carré du module des deux champs est directement proportionnel à la résistivité.

L'épaisseur de terrain intéressé par la prospection dépend du choix de la fréquence et pour une fréquence donnée, la profondeur de pénétration de l'onde électromagnétique variera en fonction de la résistivité des terrains rencontrés (grande profondeur pour un terrain résistant, plus faible pour un terrain conducteur).

En ce qui concerne la détection des structures allongées (murs, fossés...) un point important lié à la méthode mérite d'être vérifié. La Radio MT montre une bonne aptitude à les détecter lorsque le champ électrique est perpendiculaire à la direction de l'émetteur : avec les appareillages de mesure existant actuellement, on est contraint de choisir un émetteur dont la direction recoupe perpendiculairement la direction d'allongement de ces structures dans le cas où leur orientation est supposée connue ou de prospecter avec deux émetteurs orientés perpendiculairement dans le cas contraire.

Pour le premier essai, l'émetteur France Inter 162 kHz a été utilisé (fig. 1) avec des profils de mesure orientés E.NE / W.SW, équidistants de 1 m, avec un capteur tellurique de 2 m. De ce fait, seules les structures orientées perpendiculairement à l'axe des profils ou celles qui faisaient un angle conséquent avec ceux-ci étaient susceptibles d'être détectées, à savoir pour les structures connues, les murs de refend qui séparent à l'intérieur du bâtiment les pièces OP, N, I, H, et G.

Sur la représentation cartographique des variations de la résistivité (courbes en isovaleurs (fig. 2) ou en densité de gris (fig. 3) on n'identifie pas clairement dans la zone d'emprise du couvent d'anomalies "résistantes" pouvant matérialiser :

- soit individuellement les murs (structures)
- soit l'ensemble de la masse du bâtiment (couches de démolition et murs indifférenciés par les mesures).

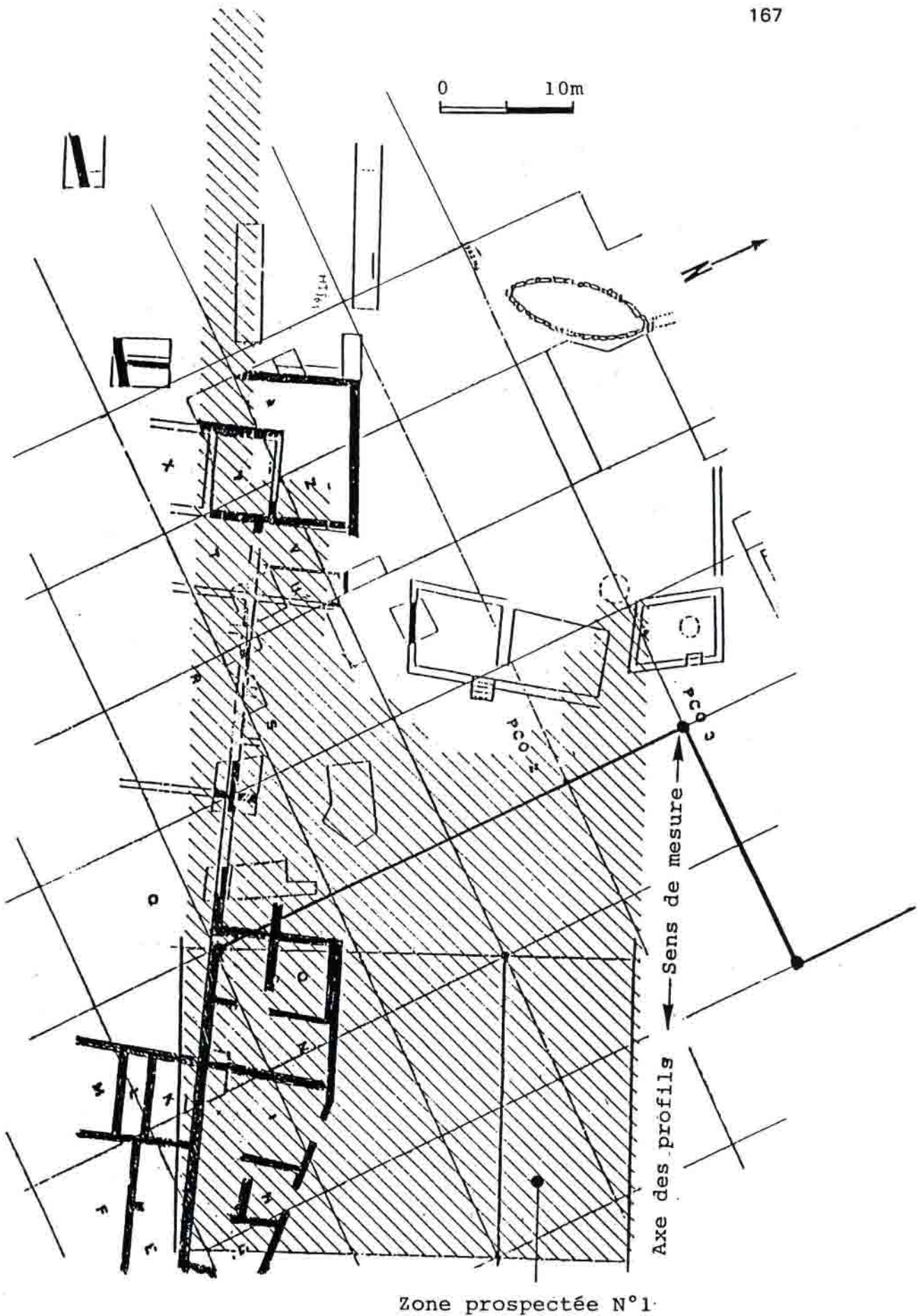
Les valeurs les plus élevées de résistivité ($\rho = 800$) se concentrent en partie à l'aplomb du bâtiment enfoui (carré HN 557) et ailleurs en HP 558 et HP 559 sous la forme de grandes anomalies dont l'origine peut être tout aussi bien géologique (terrains sédimentaires du Dinantien Supérieur), remontée du substratum, qu'archéologique.

Les premiers résultats ne satisfaisant pas, nous avons lors de la deuxième intervention utilisé un appareil de mesure de l'industrie dérivé de notre prototype et fait appel à la collaboration de Selva Electronique (constructeur de matériel de prospection géophysique).

La parcelle choisie orientée N.S. (fig. 4) recoupe la zone n°1 dans sa partie sud, et englobe les structures connues (murs de refend du bâtiment). Nous avons utilisé comme émetteur Lyon 603 kHz, et un capteur tellurique de 2 mètres.

Les résultats obtenus par cette nouvelle prospection (fig. 5 et 6) n'apportent pas d'éléments nouveaux sur le plan de l'interprétation, bien que du point de vue géophysique les gradients de résistivité demeurent identiques (fig. 7).

Les structures enfouies dans cette partie du site n'ayant pas été repérées, le document de prospection géophysique ne peut donc servir à optimiser l'implantation des sondages archéologiques, puisque nous en serons réduits à attendre les résultats de ceux-ci pour connaître l'origine des anomalies enregistrées.



Zone prospectée N°1

Pâturerie du Couvent - Plan de situation de la prospection Radio Magnéto-
 Tellurique N°1. Emetteur France Inter 162 kHz. Equidistance entre les
 profils 1m.

Fig.1



Murs

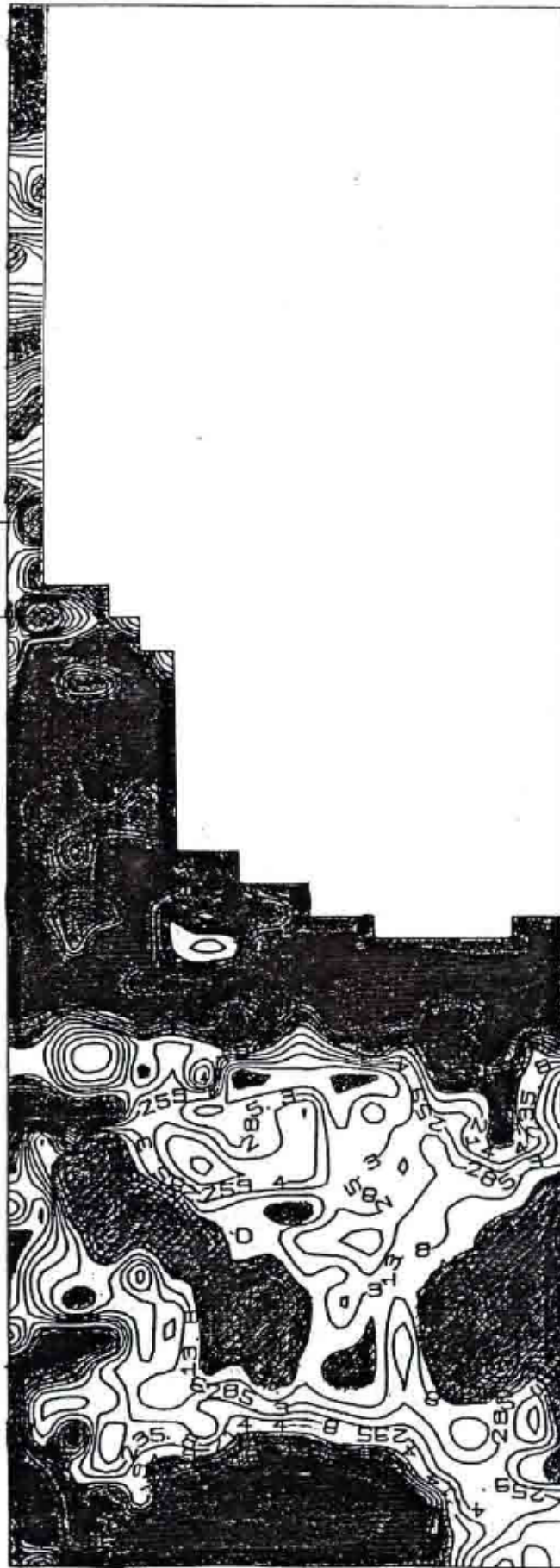


Fig.2

. 0 96.0 . 0 34.0



NIVEAUX :

146.4 161.1 177.2 194.9 214.4 235.8 259.4 285.3 313.8 345.2 379.7 417.7 459.5 505.4

Pâturage du Couvent - Carte d'isorésistivité de la prospection Radio Magnéto-tellurique N°1.

/// et en rouge : Anomalies résistantes
 en bleu : Anomalies conductrices

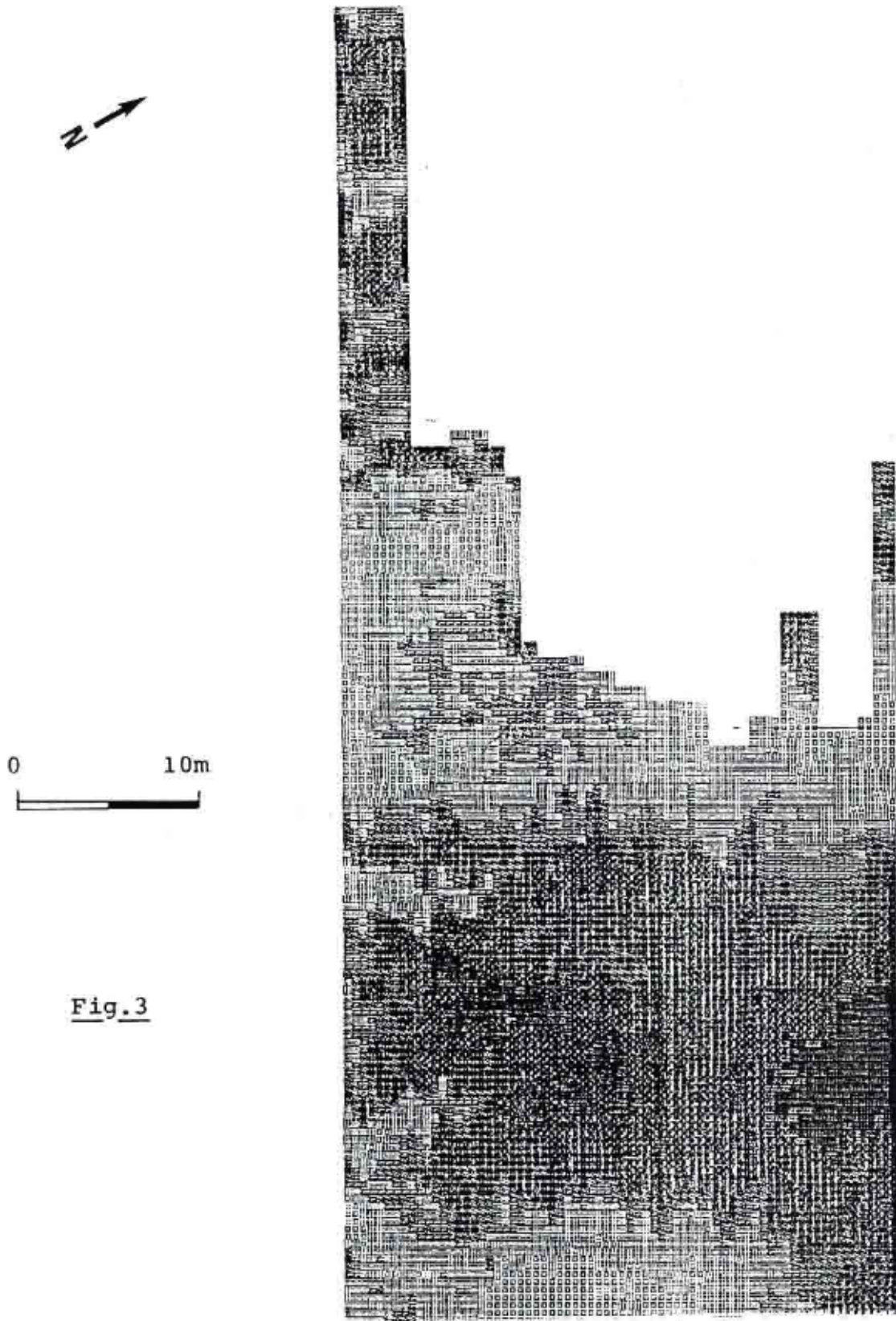


Fig.3

Pâtûre du Couvent - Carte des résistivités en densité de gris
de la prospection Radio Magnéto-tellurique N°1

(Les parties les plus foncées sont les plus
résistantes)

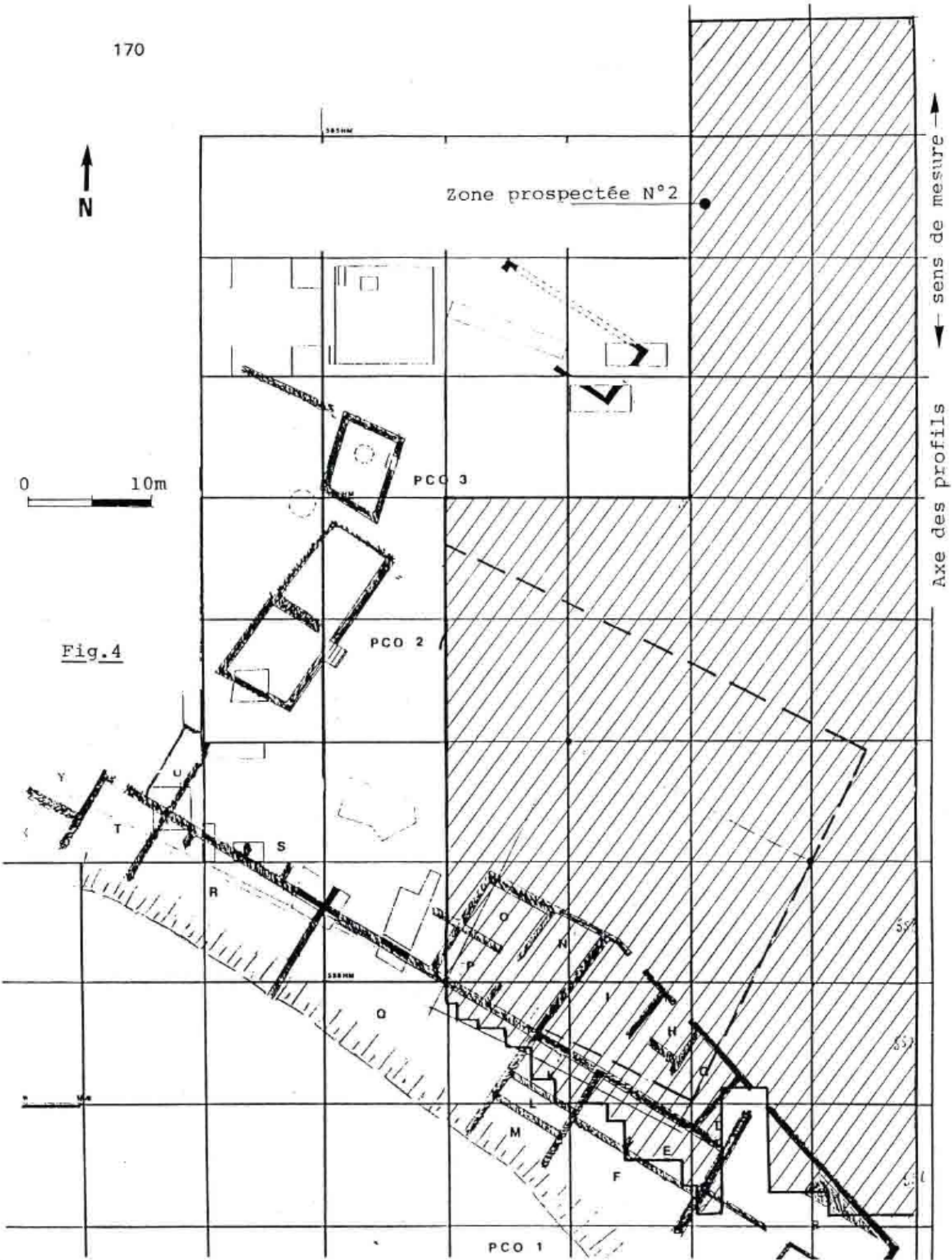
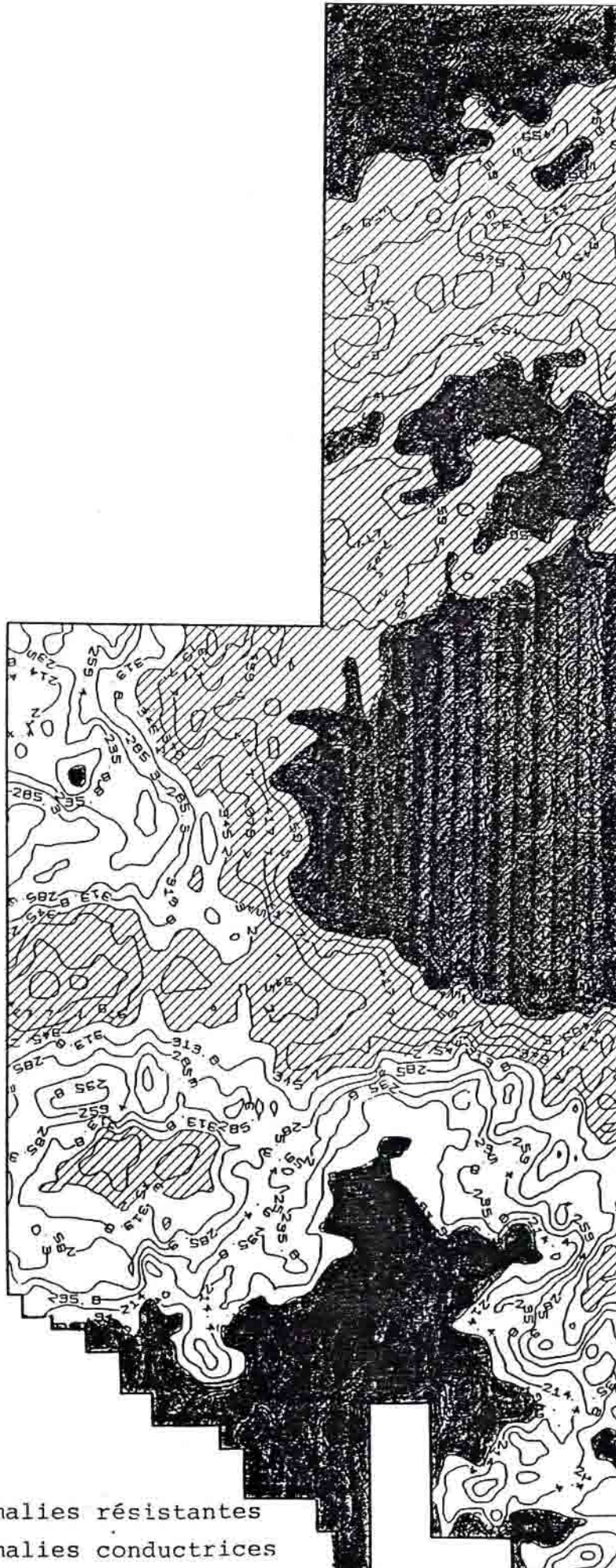


Fig.4

Pâturage du Couvent - Plan de situation de la prospection Radio Magnéto-Tellurique N°2. Emetteur Lyon 603 kHz. Equidistance entre les profils 1m



Fig.5



et en rouge : Anomalies résistantes
 en bleu : Anomalies conductrices

Pâturage du Couvent - Carte d'isoresistivité de la prospection
 Radio Magnéto-tellurique N°2.

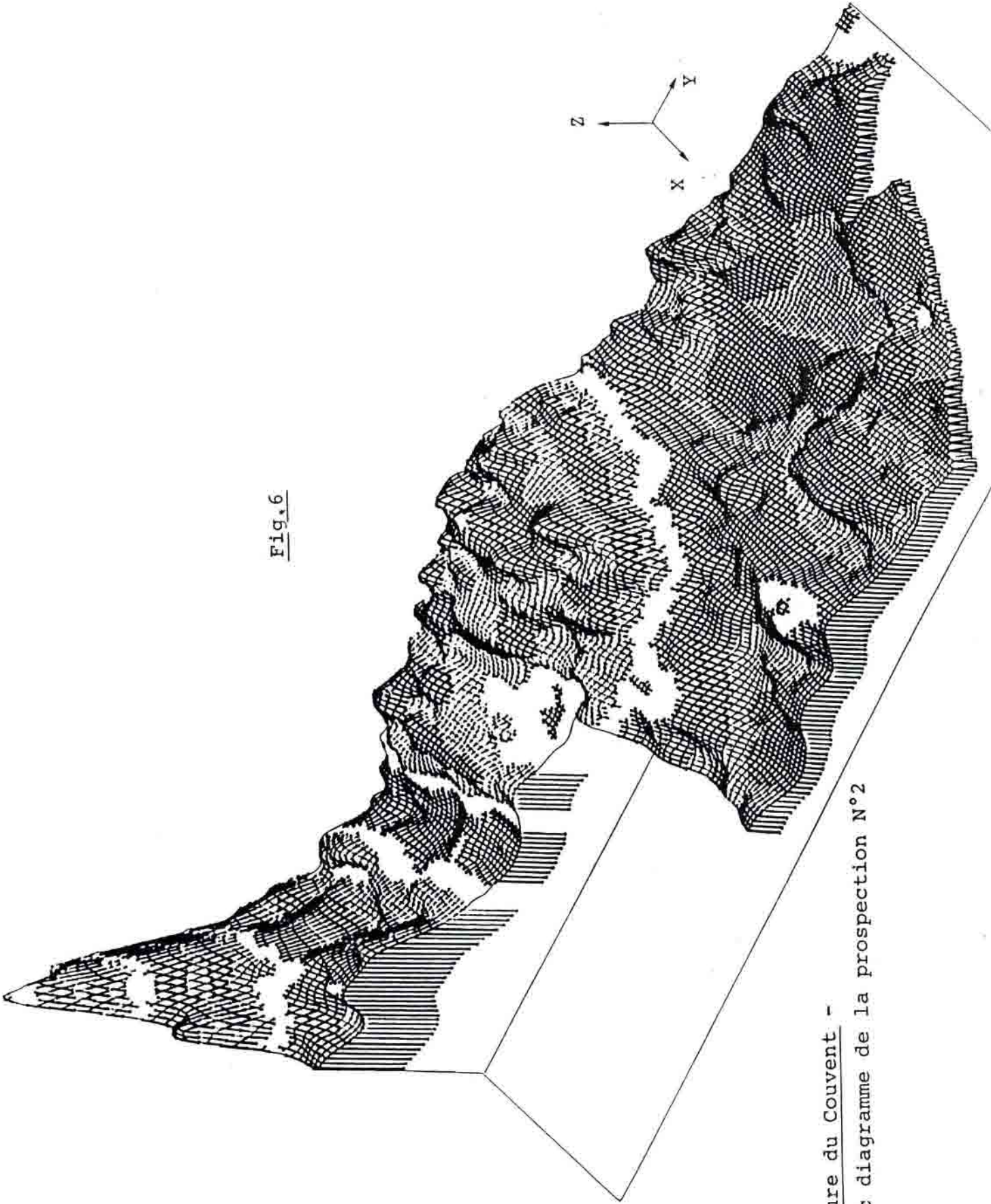
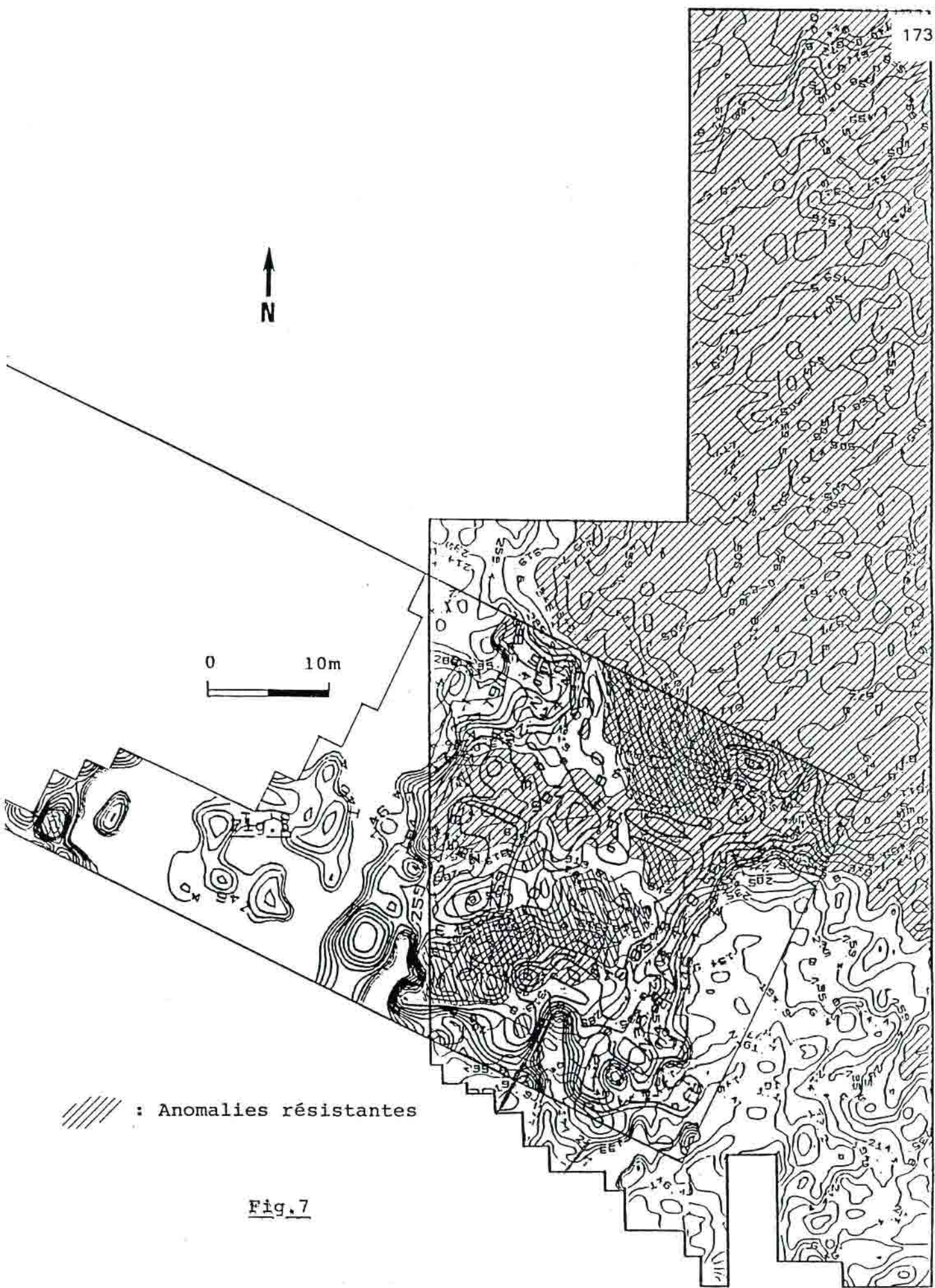


Fig. 6

Pâturage du Couvent -
Bloc diagramme de la prospection N°2



Pâtûre du Couvent - Carte des prospections Radio Magnéto-telluriques N°1 et N°2 superposées.

ENVIRONNEMENT NATUREL ET HUMAIN

I - 5.2. Environnement et prospection

L'étude de l'occupation du sol, des paysages et de l'agriculture sur le Mont Beuvray et aux alentours vise à replacer la ville gauloise et les occupations plus récentes dans leur contexte géographique et économique.

Actions 1992

- La localisation des sites archéologiques dans les communes autour du Mont Beuvray a été poursuivie grâce à des recherches au sol, en archives et par avion.
- Les études géologiques ont particulièrement porté sur les matériaux utilisés dans les constructions de Bibracte ainsi que sur les lieux d'extraction. Elles ont d'autre part consisté à définir une typologie des différents substrats ainsi que de leurs altérations pour faciliter la description et la distinction entre structures anthropiques et structures naturelles.

Projets 1993

- Poursuite de l'enregistrement cartographique du contexte archéologique du pays éduen, avec un effort d'actualisation des données sur les oppida voisins.
- Poursuite des relevés des matériaux utilisés en maçonnerie, et dans les autres éléments d'architecture.

Direction : O. Buchsenschutz, Directeur de Recherche au CNRS - UMR 216-6
H. Richard, Chargé de Recherche au CNRS - ERA 35

RAPPORT D'ACTIVITE 1992

Roland Niaux Histoire et Nature de l'Autunois

En 1992, la prospection archéologique de surface a permis d'identifier et de vérifier 241 nouveaux sites, parmi lesquels 21 sites pré ou protohistoriques, 101 gallo-romains, 96 médiévaux, 39 modernes ou contemporains, étant entendu que plusieurs de ces sites présentent des caractères communs à plusieurs époques et que le simple examen superficiel ne présente pas une fiabilité absolue dans le classement.

Ce travail, poursuivi depuis plus de dix ans, dans un rayon qui est maintenant d'environ 50 km autour d'Autun, touche donc largement, outre la Saône-et-Loire, les bordures de Côte-d'Or et de Nièvre.

Ainsi, plus de 2000 sites ont été répertoriés, et autant de sites potentiels, (retenus soit par références bibliographiques, soit par indices toponymiques, soit par renseignements oraux) restent à vérifier.

La collaboration engagée depuis fin 1991 avec les prospecteurs aériens, F. Cognot et M. Maerten, enrichit considérablement notre champ d'investigation permettant à la fois la vérification au sol d'indices apparus en vol, et par ailleurs de proposer aux prospecteurs aériens certaines zones d'observation susceptibles d'intérêt.

Certaines difficultés d'interprétation, de datation, d'accès aux parcelles (en zones bâties notamment) peuvent ainsi trouver une solution heureuse.

C'est ainsi que le travail de vérification de photos aériennes a permis de confirmer l'existence de plusieurs sites gallo-romains importants aux abords d'Autun, de préciser l'étendue de leur emprise, et d'en découvrir de nouveaux : ainsi à Pierrefitte, au croisement du D 978 avec le chemin venant de Bois-Saint-Jean ; au Puits d'Alligny, entre le D 980 et le chemin de Millery, où l'on pourrait bien être en présence d'un monument funéraire bordant la voie dite d'Agrippa ; (comme en face, et à peu de distance, les monuments dits de "Pluton" et de "Proserpine" aux Borbes, entre le Ternin et le Temple de Janus, où un site d'habitat, déjà découvert en prospection terrestre, prend une ampleur nouvelle, avec des prolongements importants vers le NE qui font songer à une villa portuaire.

En vallée de l'Arroux, plusieurs sites d'habitats gallo-romains, soupçonnés en photos aériennes, ont été pleinement confirmés par la vérification au sol, entre Toulon-sur-Arroux et Vendennes-sur-Arroux, dans une zone de prairies où seul, un pur hasard aurait permis de les découvrir en simple prospection de surface.

La prospection de surface est généralement effectuée par un petit groupe de deux ou trois personnes, issues du terroir, respectant absolument cultures et obturations de clôtures. Nous n'avons d'ailleurs jamais éprouvé de difficultés avec les habitants des zones prospectées : nous prenons systématiquement l'initiative du contact, lorsque le hasard nous met en présence, afin d'expliquer le motif de notre recherche.

Nous obtenons ainsi très souvent une aide spontanée et des renseignements précieux pour la suite de notre travail.

Le mobilier archéologique découvert au sol est recueilli lorsqu'il présente des particularités intéressantes, ou des problèmes d'identification. Il est ensuite nettoyé et remis en dépôt au Musée Rolin. C'est ainsi qu'en 1992, le Conservateur nous a accusé réception de 73 cartons provenant de différents sites.

Citons maintenant quelques uns parmi les sites les plus intéressants prospectés en 1992 et les conditions de leur découverte :

ARLEUF (Nièvre)

L'examen du cadastre de 1838 révèle un toponyme "Pré de la Motte". Nous découvrons sur place, entre deux ruisseaux, une vaste motte, de 60 à 70 cm de côté, quadrangulaire, avec des fossés de 7 à 8 m de large et des talus extérieurs, le tout maintenant planté d'arbres.

Le site est traversé, de part en part, par l'ancienne ligne du "tacot" Autun-Chateau-Chinon. Nous découvrons de gros fragments de tegulae dans les racines d'un arbre abattu. Nous apprenons en mairie, que lors du percement de la voie ferrée, au début de ce siècle, des découvertes archéologiques importantes ont été aussitôt occultées afin de ne pas ralentir les travaux. Nous sommes de toute évidence sur l'emplacement primitif du château de la Tournelle, détruit au XVe siècle, l'actuel château étant à 350 m environ de cette motte.

BLANOT (Côte-d'Or)

L'enquête cadastrale et les renseignements obtenus en mairie, nous amènent sur un toponyme "Chatillon", près du hameau abandonné de Melin. Nous découvrons sur un sommet une structure défensive établie par aménagement de ce sommet, avec fossé profond de 5 à 6 m, doublé d'un talus vers la pente la plus faible et avec entrée en chicane. A côté, une plate-forme entourée d'un muret en pierres sèches devait recevoir la basse-cour. Tout le site est en forêt et aucun mobilier n'a pu être recueilli.

Sur la même commune de Blanot, un autre toponyme "L'ouche Latour" évoque la tour d'une maison forte, dont ne subsiste qu'une vague terrasse, un murger dans lequel se mêlent céramique médiévale et tegulae. Il s'agit probablement de la maison forte d'Effours, évoquée par l'abbé Baudiau dans son histoire du Morvan, et non retrouvée par ailleurs au finage de ce hameau.

LA CHAPELLE-sous-UCHON (Saône-et-Loire)

Une personne amie a tenu à nous montrer un certain nombre de tertres découverts au cours de promenades en forêt et paraissant présenter un intérêt archéologique. On rencontre en effet, à environ un kilomètre de la Certenue et pas très loin d'un chemin antique, dans un bosquet de mauvais taillis, quinze tertres assez proches les uns des autres, formés de terre et de pierrailles. Les trois plus proches de la lisière, et du chemin, pourraient bien être de simples cônes d'épierrement des terrains autrefois cultivés.

Les autres, par contre, plus vastes de dimensions, plus érodés, en grande partie recouverts d'humus, paraissent de nature différente. De 5 à 10 m de diamètre (un seul est nettement plus vaste) et de 1 à 2 m de hauteur, ils occupent la presque totalité du bosquet, séparés les uns des autres de quelques dizaines de mètres. Leur proximité rend improbable l'épierrement comme origine. De plus, on constate l'existence de petits tertres adjacents au plus gros, en bordure desquels la disposition des pierres laisse deviner un travail d'aménagement. Plusieurs de ces tertres sont travaillés par des colonies de blaireaux qui apportent en surface une terre noire contrastant avec le terrain sableux d'arène granitique que l'on rencontre partout dans cette zone. On pourrait donc se trouver en présence de tumuli d'époque protohistorique.

CRESSY-sur-SOMME (Saône-et-Loire)

Les renseignements recueillis auprès d'un cultivateur, qui nous a aimablement servi de guide sur le terrain, nous ont permis de positionner assez précisément un tronçon de près de 5 km de la voie romaine Autun - Clermont par Bourbon-Lancy, dans une région où seuls quelques points de passage avaient été reconnus.

Cette voie est tout à fait remarquable près du domaine de la Grange, où elle se présente à travers prés, avec une chaussée de 6 à 7 m, en élévation de 0,50 m à 1 m du sol voisin, bordée de fossés de 1,50 m à 2 m de large, et ceci sur plusieurs centaines de mètres. A proximité de cette voie, trois constructions gallo-romaines ont laissé des vestiges. Deux d'entre elles paraissent de peu d'étendue, avec seulement des fragments de tegulae et des pierres d'un calcaire à gryphées étranger à la région. La troisième est beaucoup plus importante. Elle se présente sur une belle terrasse, orientée au sud, en situation de hauteur, et malgré un terrain en pré, la densité des tessons de tuiles est telle qu'ils émergent partout du sol.

LUZY (Nièvre)

Notre collègue prospecteur de Gueugnon, M. Jacquet, a découvert et nous a montré douze tertres, alignés sur la ligne de crête allant de la Montagne de la Chaise au Grand Foyard. Ces tertres, composés principalement de pierres de granit de toutes dimensions et de terre, mesurent de 40 à 50 m de diamètre, avec 3 à 4 m de hauteur pour le plus grand, et de 20 m de diamètre et 1 m de hauteur pour le plus petit.

On devine, autour de certains d'entre eux et en bordure, la trace de la dépression consécutive au terrassement ayant permis leur construction. On trouve aussi, à deux d'entre eux, des petits tertres adventices. Certaines dispositions des pierres laissent supposer un aménagement. Toutes ces caractéristiques, notamment la disposition au sommet de la ligne de crête, rendent improbable une fonction de dépôt d'épierrement. Seule, une étude plus précise des constructions, et des sondages, permettraient de se prononcer sur leur fonction. Il faut savoir que ces tertres peuvent être arasés sans préavis en cas d'enrésinement - prévisible - de la zone considérée.

MALIGNY (Côte-d'Or)

Un site gallo-romain très important existe sur Maligny. Il a été découvert par les archéologues du XIXe siècle, notamment J.G. Bulliot qui en parle longuement dans son "Système défensif". Il aurait livré, entre autres, des vestiges de thermes, avec

mosaïques. Malheureusement, une description très vague de sa situation, et l'emploi de toponymes différents selon les auteurs, rendaient son positionnement douteux. Grâce aux diligences de notre nouveau et perspicace prospecteur, J. Bouley, et avec la collaboration d'un propriétaire de Maligny, nous avons pu déterminer que "la Cabine", le "Pêcher", et le "Mouilla" étaient trois micro toponymes voisins, et formaient un seul et même vaste site, à 1 km au sud du bourg. Le terrain, actuellement en friches ou en pré, ne permet pas une prospection fructueuse, néanmoins les taupinières recèlent suffisamment de petits fragments de céramique pour ne pas laisser de doute sur l'emplacement exact de ce site important, dont Monsieur le curé de Magnien (paroisse voisine) aujourd'hui très âgé, nous a dit en avoir vu les vestiges au jour dans sa jeunesse.

MARCHESEUIL (Côte-d'Or)

La vérification des toponymes du cadastre nous conduit sur un site nommé "Maizière", tout à fait inédit quoique à quelques centaines de mètres du bourg. Il vient d'être labouré, et la terre laisse apparaître de nombreuses pierres et fragments de tegulae, imbrices et céramiques diverses gallo-romaines.

Monsieur le maire de Marcheseuil nous montre ensuite une monographie de la commune écrite au XIXe siècle par un ancien curé de cette paroisse. Il parle d'un important habitat gallo-romain en donnant le nom des parcelles concernées. Sur place, nous trouvons un vaste plateau élevé, en prairie, dominant le ruisseau de Suze. Les parcelles sont clôturées de murets en pierres sèches d'une roche étrangère au site, parsemées de fragments de tegulae et de morceaux de calcaire. On repère ainsi 700 mètres de murets. A un passage de bétail, le muret abattu laisse voir la base d'un mur maçonné de 70 cm d'épaisseur. Le site couvre environ 4 hectares.

La même monographie évoque les vestiges d'une agglomération disparue, avec les restes d'un château féodal se présentant sous la forme de trois cônes tronqués entourés de pierres, connu sous le nom de "Fort es Bourrées". Nous avons pu localiser le site, dans une parcelle nouvellement enrésinée, ce qui rend la prospection peu aisée. Nous avons toutefois identifié deux des cônes évoqués, le troisième ayant été détruit. Ces cônes ont l'aspect de tertres d'environ 15 m de diamètre et 1,50 m à 2 m de hauteur. L'aspect laisserait penser à des tumuli, toutefois, une recherche plus minutieuse dans un arrachement provoqué par le passage d'un véhicule forestier, a permis la découverte d'une petite patte de préhension zoomorphe en bronze qui a été jugée de facture médiévale. Par ailleurs, nous avons trouvé trace, dans les actes du Prieuré de St-Symphorien publiés par Déléage, de l'existence, sur la paroisse de Marcheseuil, d'un meix "es Borreaus" au XIIIe siècle. Nous pencherons donc pour l'instant, vers une interprétation médiévale de ce site.

SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY (Saône-et-Loire)

La consultation des documents cadastraux nous a amené, comme à Marcheseuil, à examiner sur le terrain un site dénommé "Marile", qui avait pour nom, au cadastre de 1843 "En Mazille". Il s'agit d'une clairière située entre le ruisseau de la Come Chaudron et le chemin dit des "Deux Vies", au pied du Beuvray, à 800 m de la Croix du Rebut. Cette clairière, en pente orientée vers le sud-est, est bordée dans sa partie basse d'un muret d'épierrement garni de fragments de tegulae et de carreaux de briques. Au milieu de la clairière, une terrasse est appuyée sur un énorme murger d'où émergent également

plusieurs morceaux de tegulae. Sous réserve de vérifications par d'éventuels sondages, on est là en présence d'une construction gallo-romaine bordant l'un des chemins d'accès à Bibracte par le Col du Rebout. A noter que depuis cette terrasse, on aperçoit entièrement Autun situé à une vingtaine de kilomètres.

Dans "Mission et Culte de Saint-Martin", (MSE XIX, p. 86) J.G. Bulliot cite un établissement gallo-romain ayant en quelque sorte précédé le château féodal de la Boutière. Il en précise les références cadastrales anciennes. L'examen des lieux nous a permis de retrouver exactement l'emplacement des vestiges, encore matérialisé par une terrasse et de nombreux menus fragments de céramiques dans les taupinières d'une prairie. Ce site est relativement éloigné de la Boutière (750 mètres). Il est en fait situé en bordure même de la voie Autun-Bibracte, entre les hameaux de Collonge et du Vivier. Il est apparu au cours d'une promenade dans les terres voisines, que deux autres habitats avaient laissé également des vestiges, notamment beaucoup de fragments d'amphores type Dressel 1, en direction du hameau proche de Collonge. On avait donc là un groupe d'habitations préfigurant peut-être davantage Collonge que la Boutière.

SAINT-PRIX-LES-ARNAY (Côte-d'Or)

Sur les indications de notre confrère J. Bouley, nous avons positionné une superbe motte quadrangulaire d'environ 30 m de côtés, non compris les fossés encore bien marqués et les talus extérieurs aux fossés, entre les lieux-dits Sivry et l'Ecart, sur la commune de Saint-Prix-les-Arnay. Le site étant en pré, aucun mobilier n'a pu être recueilli, mais il paraîtrait qu'on y aurait trouvé de la tuile à rebord. Comme il se trouve à 200 mètres du château actuel de Sivry, ce pourrait être l'emplacement primitif de ce château.

C'est dans ces parages, en un lieu qui n'a pu être encore exactement localisé, mais qui est dit "Sivry", qu'ont été trouvés au XIXe s. divers objets des Ages du Fer, dont une épée en fer à sphères (Fr. Henry - Les tumulus de la Côte-d'Or - l'épée de Sivry II, p. 111).

THIL-SUR-ARROUX (Saône-et-Loire)

A l'occasion de travaux de terrassements préalables à l'aménagement d'un plan d'eau artificiel, l'attention d'un guide du Beuvray, R. Urie, a été attiré sur un amas de tessons mis au jour par la lame d'un engin. Nous avons aussitôt constaté, avec l'aide bénévole de l'inventeur, l'existence d'une aire rubéfiée d'environ deux mètres carrés couverte de tessons d'amphores et de céramique commune gallo-romaine très grossière, parmi lesquels deux fragments décorés d'incisions et estimés d'époque Tène finale. La présence de cendres, la rubéfaction du sol, trois culs d'amphores calés par des pierres extérieures au contexte, peuvent laisser penser à une sépulture à incinération. Nous sommes en bordure de l'un des chemins protohistoriques Bibracte-Toulon-sur-Arroux et la Loire.

VIEVY (Côte-d'Or)

Etant partis reconnaître ce qui pouvait exister au lieu-dit "la Cave", jadis château, selon Courtépée, nous découvrons les vestiges d'une tour à meurtrières, assise sur une profonde cave voûtée, le tout imbriqué dans une maison semi-ruinée.

Nous remarquons surtout, à 100 mètres de cette ruine, une motte quadrangulaire de 25 et 30 mètres de côtés, entourée de fossés encore très humides, autrefois alimentés en eau par un ruisseau issu d'une source toute proche. Le terrain étant en prairie, nous ne trouvons que de menus tessons, indatables, dans les taupinières, et un niveau de carreaux avec une tuile ronde (imbrex ?) dans la coupe de la berge du ruisseau alimentant les fossés.

Un peu plus loin, entre la Cave et Thoreille, notre ami J. Bouley nous montre un petit site gallo-romain qu'il avait précédemment repéré, en bordure du D 17f. Nous apercevons en effet tegulae et imbrices émergeant des terres labourées. Malheureusement, la hauteur des cultures ne permet pas une reconnaissance plus approfondie.

Ces quelques exemples, choisis dans le travail de l'année, permettent de comprendre et de suivre le processus de nos recherches, fortement ancrées dans les échanges, le dialogue, les contacts humains. On voit aussi comment une découverte, bien exploitée, entraîne souvent des découvertes subséquentes.

I-6. ETUDE THEMATIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES RECUEILLIES

Pendant et à la suite des travaux de collecte sur le terrain, les études de structures, objets et données recueillies permettent des synthèses qui complètent la connaissance de la civilisation celtique et de l'évolution du milieu naturel et humain du Mont Beuvray et ses abords.

Ces travaux, qui sont nourris par les réalisations des ateliers dessin, photographie, restauration et documentation, sont réalisés par des chercheurs confirmés et de jeunes chercheurs (niveau maîtrise, DEA, doctorat). Ces derniers sont encadrés par les équipes de recherche et de techniciens du Centre Archéologique Européen et reçoivent, si besoin est, en plus des prestations fournies à tout chercheur, des aides spécifiques. Les données recueillies font l'objet de communications dans des colloques et de publications dans des revues scientifiques et ouvrages. Ils sont ensuite exposés et diffusés dans des articles et ouvrages grand public.

Actions 1992

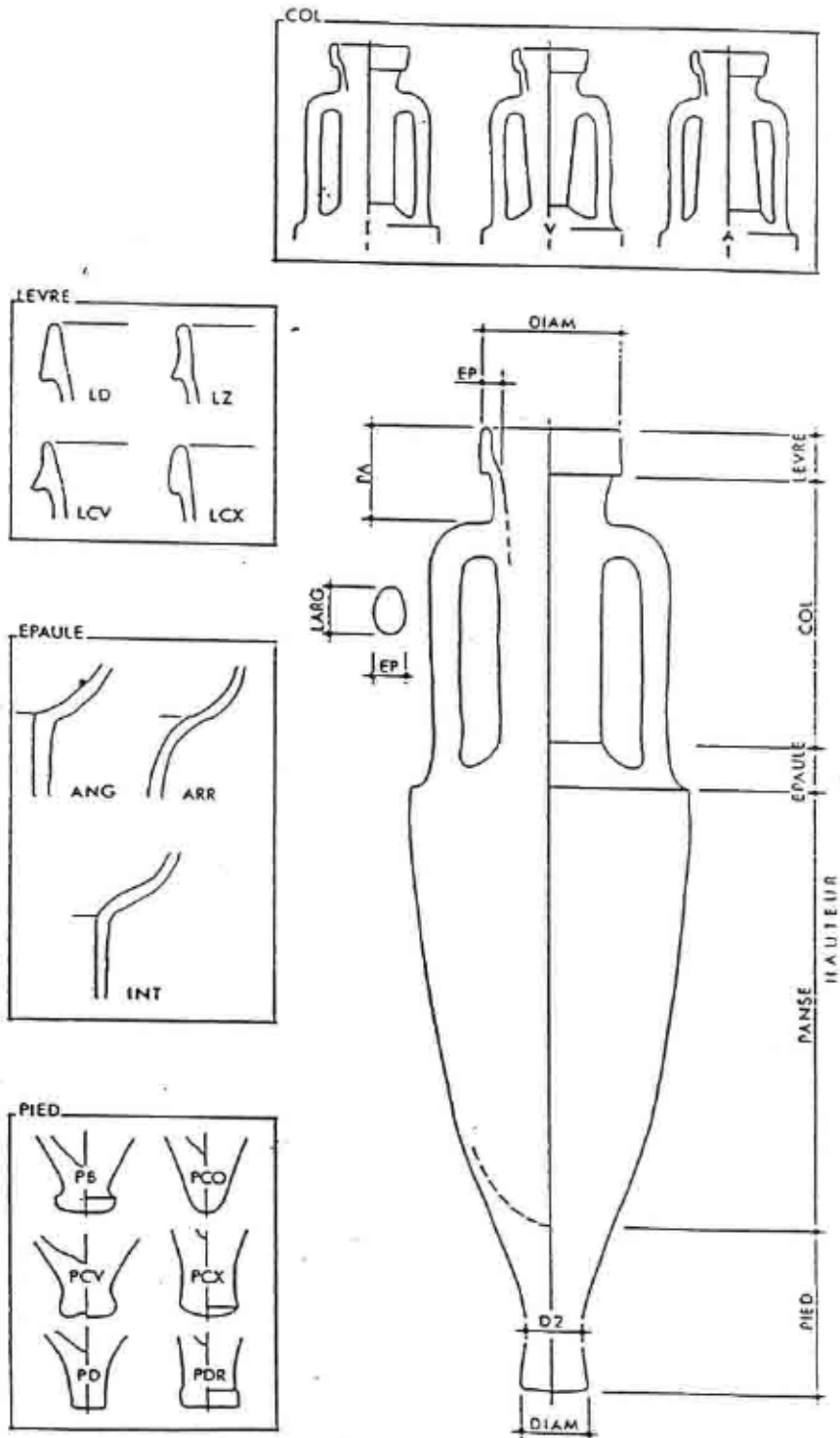
- Evolution du système d'enregistrement de la céramique par tri hiérarchisé avec mise au point d'une typologie de plus en plus détaillée. Réalisation de référencier.
- Poursuite de l'enregistrement informatisé des amphores.
- Généralisation progressive des procédures d'enregistrement informatisé de toute la documentation de fouille.
- Etude du mobilier de la nécropole, de la recherche des collages inter-structures au dessin systématique des mobiliers funéraires.
- Première identification rapide des monnaies grâce à un nettoyage et une stabilisation précoces.

Projets 1993

- Mise au point d'une typologie détaillée des amphores avec référencier permettant un tri par les équipes.
- Elaboration d'une typologie du mobilier en fer en vue d'une formation des équipes grâce à un document détaillé et un référencier.
- Etude des matériaux de construction en rapport avec la romanisation de la PC1.
- Typologie des potins découverts au Beuvray.
- Analyse détaillée des fragments de bois dans le but d'enrichir la courbe référence dendrochronologique de Bibracte et de permettre des datations relatives.

ETUDE THEMATIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES RECUEILLIES

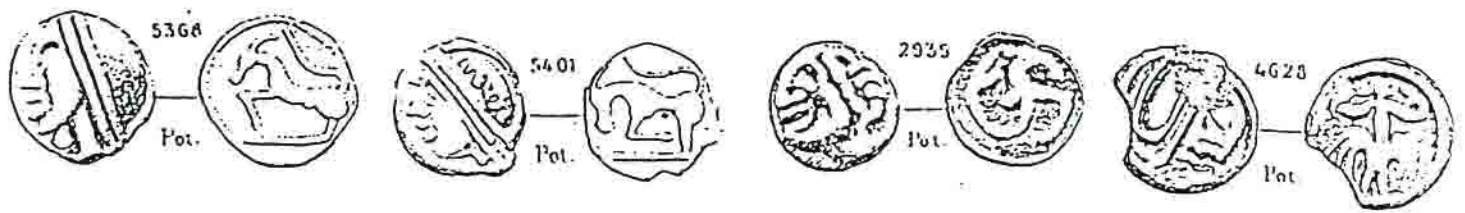
I - 6.1. Les amphores



Dessins Bernard Dangréaux

ETUDE THEMATIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES RECUEILLIES

I - 6.2. Les monnaies



Types de potins les plus couramment rencontrés sur le Mt Beuvray

ETUDE THEMATIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES RECUEILLIES

I - 6.3. La géologie

Typologie sommaire des variations du substrat appliquée
au diagnostic de la zone de la nécropole

CONTEXTES GEOLOGIQUES OBSERVES SUR LE TRACE DE LA DEVIATION DE LA ROUTE A "LA CROIX DU REBOUT"

ESSAI DE TYPOLOGIE MACROSCOPIQUE

F. BOYER ET J.L. FLOUEST

1 - PREMIER DESCRIPTIF ANALYTIQUE

Les observations sont faites du nord au sud et, s'il y a lieu, de la surface au fond des sondages géologiques, la terre arable étant exclue sauf dans les mesures d'épaisseur.

Cinq rubriques successives sont renseignées aussi complètement qu'il est possible :

- A - Définition lithologique plus ou moins développée
- B - Couleur
- C - Inclusions caractéristiques et particularités
- D - Variations et limites
- E - Epaisseur totale ou visible (terre végétale incluse)

SONDAGE I (P. 19) :

- A - Blocaille polygénique hétérométrique, pauvre en matrice limoneuse
- B - Matrice gris-beige à brun clair
- C - Eléments de roches fraîches, de formes plutôt anguleuses, rhyolites, microgranites, etc., centimétriques à décimétriques
- D - Localement, matrice limoneuse plus abondante
- E - 1,10 m, limite inférieure non atteinte

SONDAGE II (P.18) (sans sondage géologique)

- A - Blocaille polygénique à matrice limoneuse
- B - Matrice beige à brun clair
- C - Eléments anguleux de rhyolites, microgranite, etc., centimétriques à décimétriques
- D - "Poches" de cailloutis centimétriques anguleux de microgranites - dits "graviers d'allée" - voisinant avec des concentration de blocs de rhyolite et de beaux fragments de microgranites frais, décimétriques.

SONDAGE III (P.17) (sans sondage géologique)

- A - Blocaille polygénique à matrice limoneuse...
- B - Matrice beige pâle
- C - Eléments de rhyolites et microgranites
- D - "Poches" de cailloutis dits "graviers d'allée" voisinant avec blocs décimétriques

SONDAGE IV(P.15)

COUCHE 1

- A - Blocaille polygénique à matrice limoneuse
- B - Matrice beige clair
- C - Eléments de rhyolite et microgranite frais, centimétriques à décimétriques
- D - Poches de cailloutis à matrice limoneuse et éléments surtout rhyolitiques
Vers le sommet limon à petits blocs
- E - 1,20 m au-dessus de la couche 2

COUCHE 2

- A - Limon à petits blocs
- B - Beige ocre à passages beige rosé au sommet
- C - Petits blocs plus ou moins arrondis de rhyolite à écorce d'altération verte très caractéristique
- D - Noter le limon rubéfié (beige-rosé) au sommet de la couche 2
- E - 20 cm visible sous la couche 1

SONDAGE V (P.14)

COUCHE 1

- A - limon plus ou moins argileux, à petits blocs de rhyolite à altération verte
- B - Beige orangé à beige rosé
- C - "Blocs verts" plus gros et plus abondants vers le bas
A noter de nombreux charbons de bois qui ont fait croire à des structures de combustion. En fait ces charbons, descendus dans le sol grâce à l'activité hydrique et organique, sont piégés dans la matrice plus ou moins argileuse, elle-même localement rubéfiée.
- D - Dans la partie supérieure du profil, sous la terre arable, des blocs anguleux de roches fraîches pourraient être la base relique de la blocaille polygénique décrite dans les sondages plus au nord, mais un apport anthropique ne peut être exclu a priori.
A la base du limon à blocs verts la limite avec l'arène de microgranite est soulignée par une zone de limon rubéfié.
- E - 1 m

COUCHE 2

- A - Arène de microgranite
- B - Gris clair
- C - Eléments centimétriques de microgranite plus cohérent
- D - Limite nette avec le limon sous-jacent
- E - 0,20 m visible

SONDAGE VI (P.13)

COUCHE 1

- A - Limons argileux, plus ou moins graveleux, à petits "blocs verts"
- B - Beige orangé avec zones rosées
- C - Même petits blocs de rhyolite à altération vert que dans la couche 1 du sondage V
- D - La limite avec la couche 2 est irrégulière et soulignée par une frange de limon rubéfié
Interprétation :
L'arène sous-jacente aurait subi un ravinement par érosion avant le dépôt des limons de la couche 1.
- E - Variable : 0,70 à 0,90 m (rappel : 1 m dans le sondage V)

COUCHE 2

- A - Arène de microgranite
- B - (à vérifier) beige à beige foncé avec taches blanches
- C - Contact franc et irrégulier avec les limons sous-jacents
- D - 0,30 à 0,50 m visible
N.B. - On peut espérer voir le microgranite plus frais dans la tranchée de la future route.

SONDAGE VII (P.12) (sans sondage géologique)

- A - Limon
- B - Beige-orangé
- D - Poches de cailloutis polygéniques postérieurs : origine anthropique non exclus

SONDAGE VII (P.11)

COUCHE 1

- A - Limon plus ou moins graveleux à éléments verts
- B - Brun fauve, beige orangé à rosé
- C - Les éléments verts se retrouvent jusqu'à la base des limons
Un gros bloc (0,440 m) de rhyolite rubéfiée s'observe à la base de la terre végétale : sa mise en place naturelle est fort douteuse.
- D - Le limon est nettement plus graveleux dans les 40 cm supérieurs du profil.
A noter des zones à éléments subdécimétriques qui pourraient être des fonds de poches de cailloutis postérieurs au limon (accumulations anthropiques ?)

COUCHE 2

- A - Arène argileuse de microgranite
- B - Beige clair à taches blanches
- C - Nombreux feldspaths bien visibles
- E - Couche visible uniquement à la base du sondage géologique

SONDAGE DDE A LA TARIERE (entre P.11 et P.10)

A touché le substrat rocheux de rhyolite grise, délimitant ainsi vers le sud, l'extension du microgranite arénisé, plus ou moins visible sous les limons depuis le profil DDE P.14.

SONDAGE IX

COUCHE 1

A - Limon peu graveleux

B - Brun fauve

C - Inclusions anomaliques et mal expliquées naturellement : la partie supérieure du limon pourrait avoir subi un remaniement anthropique.

C.1 - Blocs de rhyolite altérée et de quartz dans le limon, sous la terre végétale.

C.2 - Blocs alignés de quartz filonien avec un petit fragment de minerai de fer ou de fer et manganèse.

D - Contact irrégulier avec la rhyolite

E - 1 m environ au maximum

COUCHE 2

A - Blocs presque jointifs de rhyolite aphyrique grise à matrice de limons argileux rougeâtres, dans les joints

ETUDE THEMATIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES RECUEILLIES

I - 6.4 Les datations absolues

Recapitulatif des résultats dendrochronologiques sur le site de Bibracte

vocabulaire:

liber dur à liber initial = écorce où circule la sève
 cambium = zone génératrice du bois
 aubier = bois récent
 duramen = bois dur ("bois de coeur")

Localisation et code	N°analyse	Datation absolue
Rempart du Rebout	2469	-294/ -199 (sans aubier)
Rempart du Rebout	2470	-190/ -132 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	94	-220/ - 81 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	110	-31/ +9 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	119	-207/ -120 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	120	-208/ +18 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre Le grand bassin	992/8/173	/ -151 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre Le grand bassin	992/8/271	/-126 (avec cambium)
La Fontaine Saint Pierre La fontaine carrée	992/8/118	/ +10 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre La fontaine carrée	992/8/212 992/8/283	/ +13 à +52 (avec aubier) / +13 à +52
réfection de la fontaine	992/8/284 992/8/119 992/8/120 992/8/278 992/8/152	/ +13 à +52 (avec aubier) / +18 (sans aubier)
aménagement lié à la réfection de la fontaine	992/8/110	/ +49 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre canalisations latérales	992/8/218 992/8/309	/ +3 (avec aubier) / +37 (avec aubier)
de captage de l'eau dont poutre sculptée	991/8/38	/ +184 (sans aubier)

La Fontaine Saint Pierre	989/8/48-1	+ 1271/ + 1336 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	990/8/126	+ 1271/ + 1336 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	990/8/127	+ 1232/ + 1324 (sans aubier)
La Fontaine Saint Pierre	990/8/128	+ 1234/ + 1324 (sans aubier)

Récapitulatif des résultats C14 sur le site de Bibracte

Localisation et code	n°analyse	date BP	intervalle en années <i>av./ap. J.C</i>
rempart du Rebout remplissage du fossé de la palissade			
989/5/295/3688	Ly-5356	6110 +/-170	-5380 à -4617
rempart du Rebout remplissage du fossé de la palissade			
989/5/296/3680	Ly-5358	7390 +/-170	-6562 à -5968
rempart du Rebout remplissage du fossé de la palissade			
989/5/296/3663	Ly-5359	5350 +/-150	-4499 à -3835
La Terrasse			
989/4/204/T III A	Ly-5357	2310 +/-50	-511 à -224
			maxi probables -393/-269
La Fontaine St.Pierre			
990/8/120	Ly-5360	2000 +/-65	-166 à +119
			dendro de +22

I - 7. ACTIONS EXTERIEURES INTERNATIONALES

Depuis quatre ans, dans le cadre de l'esprit international de l'opération Beuvray, s'établissent des accords de coopération et de recherche sur les thèmes traités à Bibracte.

Actions 1992

Un chantier s'est déroulé en avril sur le site de Gellerthehy à Budapest, sous une direction française, hongroise et suisse.

Un autre chantier a été ouvert, sur le site de Velem St Vid (Hongrie), oppidum des Boïens, sous une direction franco-hongroise.

En octobre, les chercheurs participant à l'opération Beuvray se sont réunis à Avenches, à la fois pour commencer l'élaboration des séries de mobiliers classés stratigraphiquement mais aussi pour réfléchir sur les choix à faire dans la présentation des sites au grand public grâce aux présentations de MM. Bonnet à Genève, Paunier à Avenches et Müller à Berne.

Projets 1993

Hongrie : - Fouille à Gellerthehy (Budapest) en mars/avril.
 - Fouille à Velem St Vid

Elaboration d'un itinéraire celte européen régional en collaboration avec les responsables culturels du parlement européen de Strasbourg.

Exposition sur la protohistoire de Hongrie présentée dans le cadre du nouveau Musée du Mont Beuvray.

Invitation d'archéologues irlandais spécialisés dans la fouille des milieux humides en vue d'une prochaine collaboration.

Colloque international de l'AFEAF à Nevers qui sera consacré le samedi 22 mai à Bibracte.

RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUR LE MONT GELLERT A BUDAPEST
(HONGRIE)

PROJET DE RECONSTITUTION DU REMPART CELTIQUE
DE L'OPPIDUM DU MONT GELLERT

Coopération entre le Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray
et le Musée Historique de la ville de Budapest (H)
Budapest / Glux-en-Glenne 1992

PROJET DE RECONSTITUTION DU REMPART DE L'OPPIDUM DU MONT GELLERT

En 1990 a été lancé un programme de recherches archéologiques sur l'*oppidum* du Mont Gellert, reposant sur une coopération entre le Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray et le Musée Historique de la ville de Budapest. Le premier programme triennal (1990-1992) concerne l'étude des défenses de l'*oppidum*. Les campagnes de fouilles de ces trois années ont porté principalement sur les vestiges de fortification subsistant à l'intérieur d'un imposant talus situé sur le flanc nord-ouest du Mont Gellert (Fig. 1). En 1990 et 1991, l'étude stratigraphique détaillée des couches de ce talus a permis de discerner quatre états de fortification successifs (cf fig. 4). Le rempart primitif édifié à cet endroit appartient à l'âge du Bronze, tandis que les trois suivants sont attribuables à la fin de l'époque celtique.

La campagne de 1992 a consisté dans l'exploration en aire ouverte des vestiges, conservés d'une façon remarquable, de la base du premier rempart celtique. Ce rempart a été édifié sur les vestiges du rempart de l'âge du Bronze final (Etat I) et a précédé deux autres étapes de fortifications celtiques (Etats III et IV). A l'issue de cette campagne, a été lancée l'idée de reconstituer une portion du rempart ainsi révélé par la fouille. L'objet de ce dossier est de rassembler les données techniques nécessaires à cette reconstitution, à partir des observations faites lors de la fouille, et à la lumière des connaissances actuelles sur l'architecture de terre, de bois et de pierre des remparts de l'Europe celtique.

Ce rempart a été édifié suivant une technique classique dans tout le monde celtique, qui met en oeuvre conjointement la pierre, le bois et la terre. Dans la typologie des remparts à poutrage interne, il entre dans la catégorie des remparts à poutres verticales ("Pfostenschlitzmauer"). C'est-à-dire que la stabilité et la solidité de la structure sont assurées par la présence de pieux verticaux en façade, solidement ancrés dans le sol, contre lesquels vient s'appuyer la masse du rempart. La présence à l'arrière de la fortification d'un mur interne, et non d'une rampe, permet de le rattacher au sous-groupe des remparts dit de type Preist.

Les structures de ce rempart ont été établies directement sur le talus résultant du démantèlement et de l'érosion de la fortification de l'âge du Bronze. Il n'y a pas eu, semble-t-il, de terrassement ou nivellement préalable à cette installation. Les vestiges mis au jour en 1992 constituent la base du rempart, les superstructures ayant été fortement arasées lors de l'édification des remparts postérieurs. Les couches correspondant à ce rempart mesuraient entre 0,75 m et 1,25 m de hauteur, la partie supérieure se composant de niveaux de démolition. Les structures retrouvées étaient en moyenne conservées sur 0,50 m de hauteur.

Nous décrivons successivement les parties principales du rempart (façade extérieure, façade intérieure, remplissage).

Il était large de 4 m à la base. La façade se composait d'un mur de pierres sèches, rythmé en segments de 2,50 m de longueur par la présence de pieux verticaux profondément enfoncés dans le talus sous-jacent. Un seul segment du mur frontal a été retrouvé, dont une à deux assises étaient conservées. Il s'agit d'un mur dont seule la face externe est parementée (assemblage de blocs de 0,25 m à 0,50 m de longueur, en

Pierre locale), l'arrière se composant d'un blocage, large d'environ 0,75 m, de pierres de modules variés. Trois trous de poteaux correspondant à l'armature de bois verticale du mur de façade ont été mis au jour. Il s'agit de fosses de formes irrégulières, dont le diamètre avoisinait 0,60 m, pour une profondeur d'environ 0,80 m. Dans la partie centrale de ces fosses, on distinguait nettement la trace pulvérulente des pieux, grossièrement équarris, dont le côté le plus large mesurait environ 0,25 m. Le plan des vestiges de la structure frontale du rempart (fig. 2 et 3) montre que les pieux étaient situés à l'avant du mur de pierres sèches, et n'étaient pas encastrés dans celui-ci. L'existence d'une dépression peu profonde longeant la base du mur et d'une petite dépression circulaire située à égale distance de deux poteaux verticaux pourrait indiquer l'existence d'éléments en bois intermédiaires (horizontaux et verticaux) reliant les poteaux d'ancrage et renforçant leur rôle de soutènement.

La partie arrière du rempart se composait d'un blocage de pierres, de tailles variées, large en moyenne de 0,75 m à 1 m, en relation avec une structure en bois, verticale et horizontale. Il est possible de restituer, soutenant les remblais constituant le noyau du rempart, une palissade, ou plutôt un treillis de pieux de faible diamètre (environ 0,05 m) disposés verticalement et obliquement, en un ou deux rangs suivant les endroits. Cette ligne de pieux sub-verticaux était reliée à une armature de bois horizontale et oblique, apparue lors de la fouille comme un treillis de branches (cf. fig. 3).

Ces deux composantes en bois, verticale et horizontale, servaient d'assise et de calage à un blocage de pierres sèches, interprétable comme la base d'un parement interne. Dans sa partie la mieux conservée (zone nord-est du sondage), cet empierrement présentait, au contact avec le treillis de bois vertical, une structure parementée, aucun assemblage équivalent ne subsistant sur la face arrière. Par ailleurs, la faible épaisseur des remblais situés à l'arrière du rempart permet d'exclure l'hypothèse de l'existence d'une rampe interne.

Le remplissage formant le noyau du rempart se composait d'une masse homogène de limon sableux pulvérulent rougeâtre. L'aspect primitif de ce remplissage n'est pas connu ; il présente manifestement une couleur et une texture caractéristiques d'une combustion lente et confinée (correspondant à une destruction du rempart par le feu ?). A l'intérieur de ce noyau n'a été décelée aucune trace d'une armature horizontale ou oblique reliant le parement externe au parement interne. Il est possible que de tels éléments n'aient existé que dans la partie supérieure du rempart. On peut difficilement admettre du moins que dans la partie basse ils aient disparu sans laisser de traces, eu égard au bon état de conservation des autres éléments en bois. Un niveau de poutres obliques, posé directement sur le talus de l'âge du Bronze (cf. fig. 3 et fig. 4 en bas) apparaît comme un niveau d'assise du noyau du rempart, plutôt que comme un dispositif de liaison entre le front et l'arrière du rempart. Il convient de noter enfin que le relevé stratigraphique du rempart effectué en 1990-91 révèle la présence de longerines noyées dans le remplissage interne du rempart (cf. fig. 4 au centre), qui pourraient correspondre à un treillis de branches destiné à asseoir les terres accumulées pour former le noyau.

Il est possible de suivre les étapes successives de la construction du rempart. En premier lieu, on éleva la base de la façade extérieure du rempart. Puis un lit de poutres, épousant la pente du talus de l'âge du Bronze, et encastré à l'arrière du mur de façade, fut ensuite disposé et servit à asseoir un premier remblai de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur. C'est sur ce premier dépôt que fut installé un treillis de branches horizontales formant la base de la première assise du parement interne. On peut supposer que le treillis de branches vertical contre lequel s'appuie également le mur interne fut édifié dans le

même temps. La construction des deux parements a pu être ensuite conduite simultanément, le remplissage de l'espace interne s'effectuant progressivement, au fur et à mesure de l'avancement de l'édification des deux parements.

L'état de conservation du rempart ne permet pas d'avoir de certitude sur la hauteur de cette fortification. On peut cependant estimer, en fonction de la largeur de la base et des systèmes d'armature, assez légers, mis en oeuvre dans la fondation, qu'une hauteur moyenne de 3 m est envisageable.

Par ailleurs, les systèmes d'armature en bois mis au jour à l'intérieur de la structure du rempart présentent certaines caractéristiques (nature des bois utilisés, disposition et assemblages) révélatrices d'un matériau de médiocre qualité mis en place de façon hâtive. On peut proposer que ces armatures sommaires situées à l'arrière du rempart n'ont joué qu'un rôle temporaire, lors de l'édification du rempart, le temps nécessaire à la stabilisation des terres.

Données techniques pour la reconstitution :

Conditions d'implantation : dans la mesure où le rempart choisi pour être reconstitué a été ensuite recouvert par deux autres fortifications, il est souhaitable que le tronçon reconstitué soit implanté, comme l'original, sur le talus de l'âge du Bronze, et non sur talus actuel. Un exemple d'un tel dispositif, montrant un rempart surgissant d'un talus en dos d'âne existe à Manching (cf. fig. 5 haut).

Il est souhaitable également que le tronçon présente une longueur suffisante pour suggérer l'aspect monumental d'une telle fortification. Une longueur d'environ 10 m est acceptable, et permettrait de présenter trois segments de mur de 2,50 m de large, en relation avec quatre pieux d'ancrage verticaux. Cette longueur de 10 m correspond de plus à la largeur additionnée des sondages effectués de 1990 à 1992, si bien que l'implantation du rempart reconstitué, à l'aplomb de ces sondages, n'amènerait aucune destruction de couches archéologiques, celles-ci ayant été retirées.

Il ne semble pas nécessaire de respecter, pour les parties invisibles, les techniques protohistoriques. Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une reconstitution expérimentale, l'emploi de matériaux modernes n'est pas préjudiciable, pourvu que l'aspect extérieur (façade, mur interne, coupe) soit conforme aux données archéologiques.

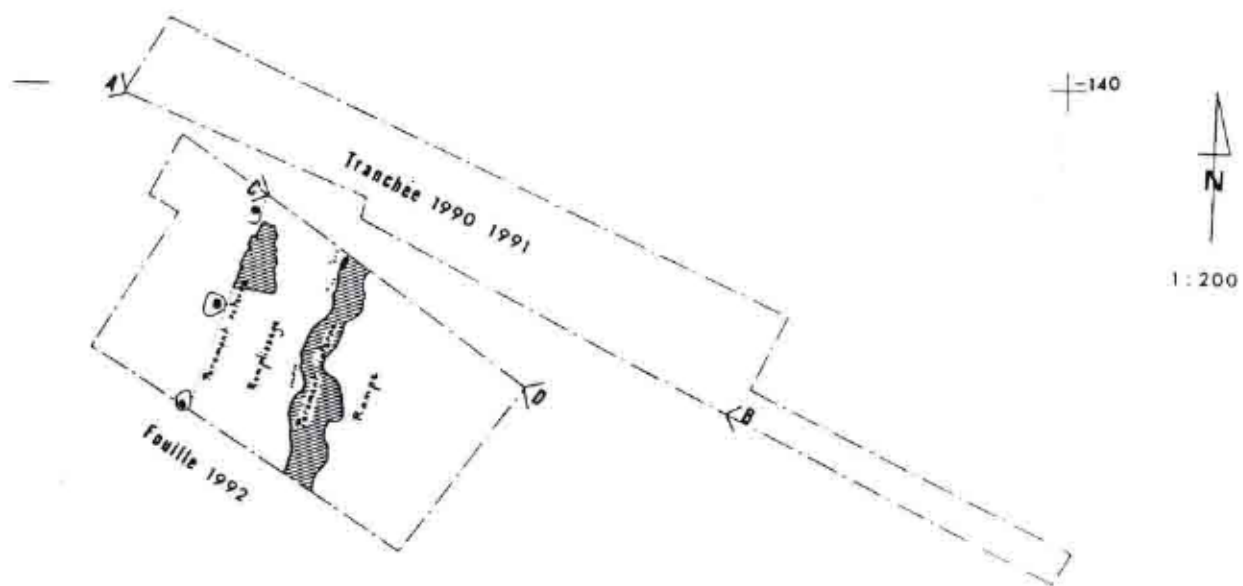
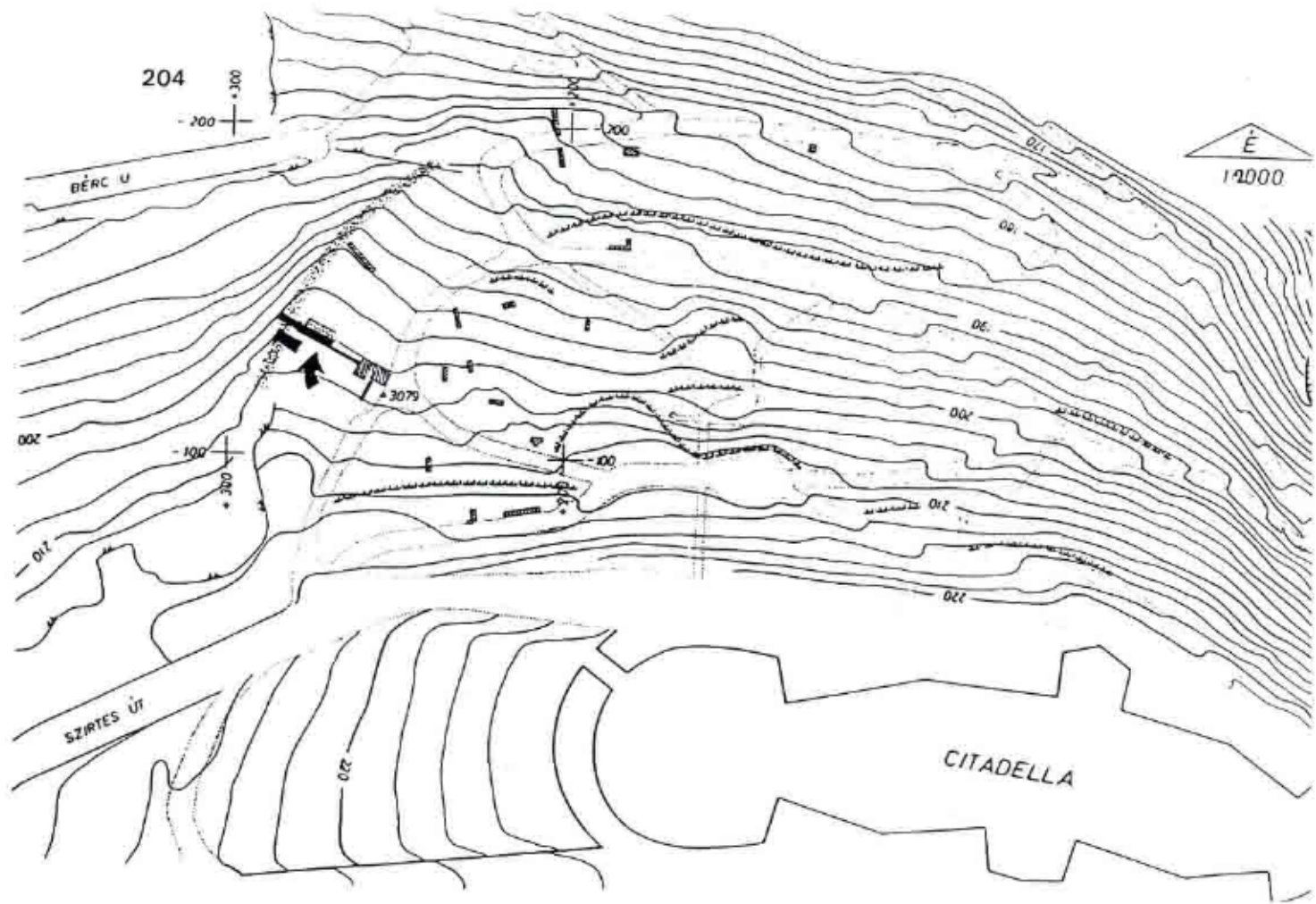


Fig. 1 :

- En haut, localisation des sondages de 1990 à 1992 (en noir), et implantation du talus du rempart (trame de points).
- En bas, plan de situation des sondages, des structures du rempart II découvertes en 1992, et des coupes figurées.

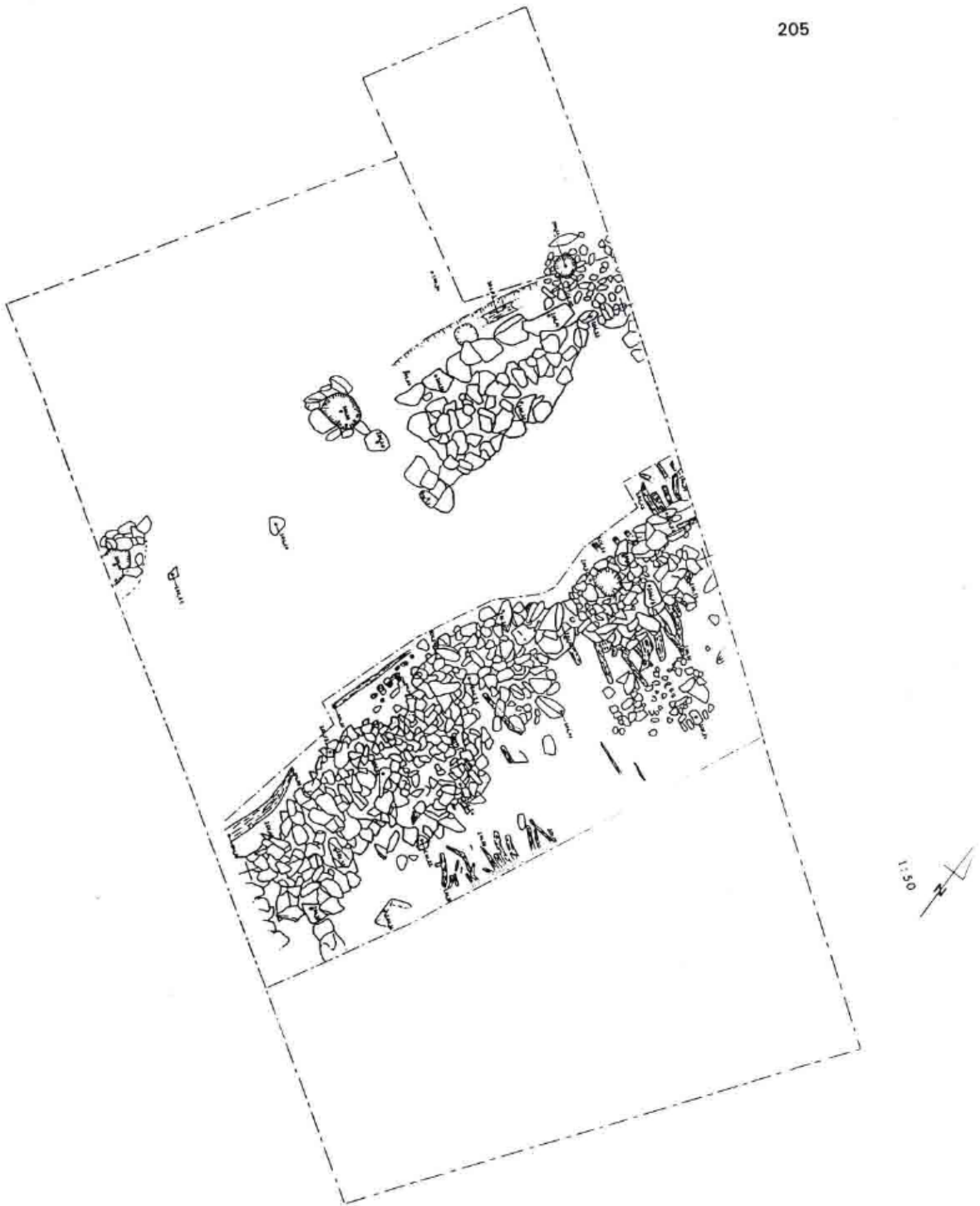


Fig. 2 - Plan des structures du rempart II, au premier décapage.



1:50

Fig. 3 - Plan des structures du rempart II, au second décapage.

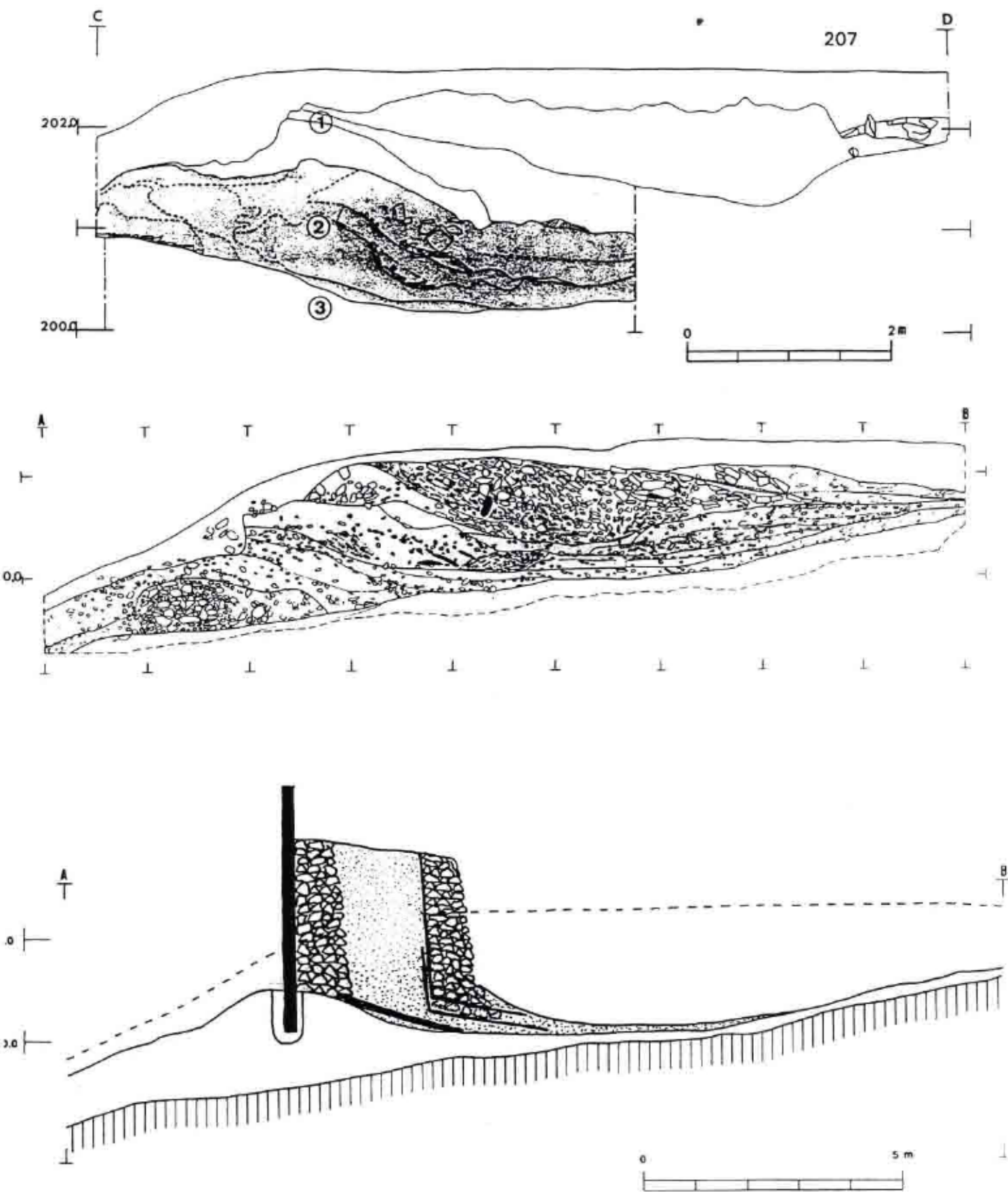


Fig. 4 :

- En haut, coupe stratigraphique nord-est du sondage de 1992.

1 - couches du rempart, états III et IV celtiques.

2 - couches du rempart celtique II.

3 - talus de l'âge du Bronze final.

- Au centre, coupe stratigraphique sud-ouest de la tranchée de référence 1990-91.

- En bas, proposition de restitution en coupe du rempart celtique II.

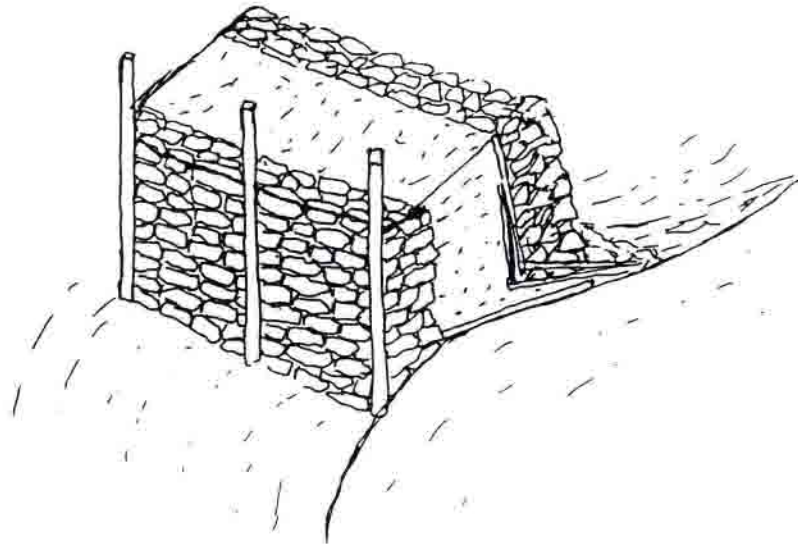
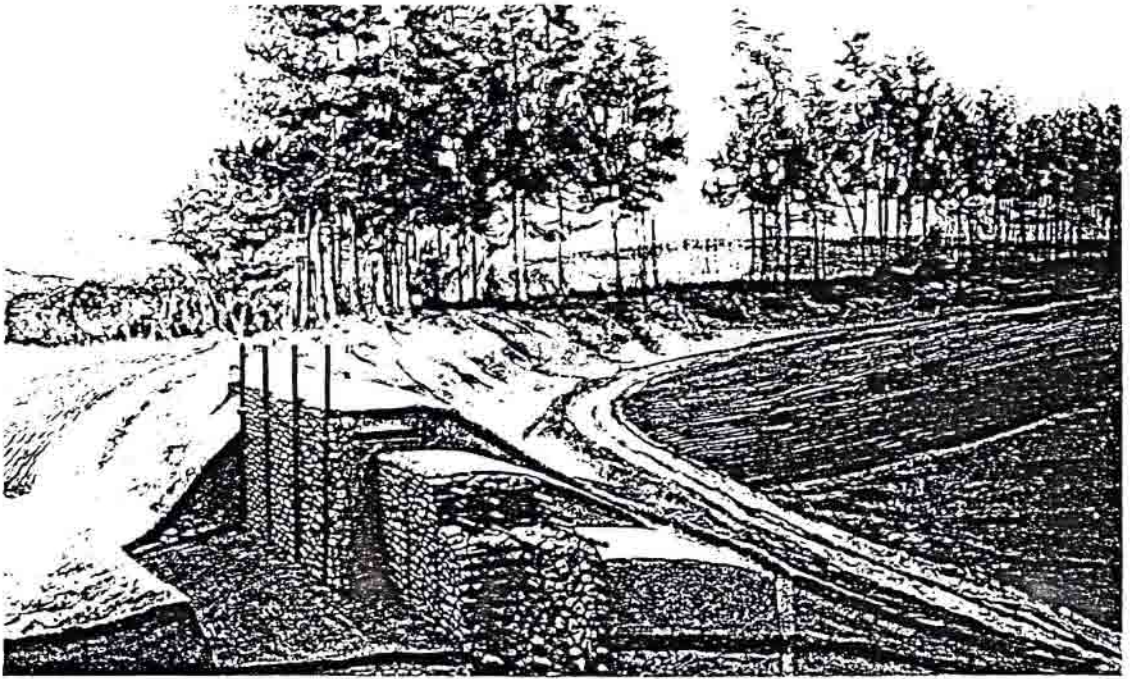


Fig. 5 :

- En haut : vue du rempart reconstitué de l'oppidum de Manching.
- En bas : essai de restitution en perspective du rempart II du Mont Gellert.



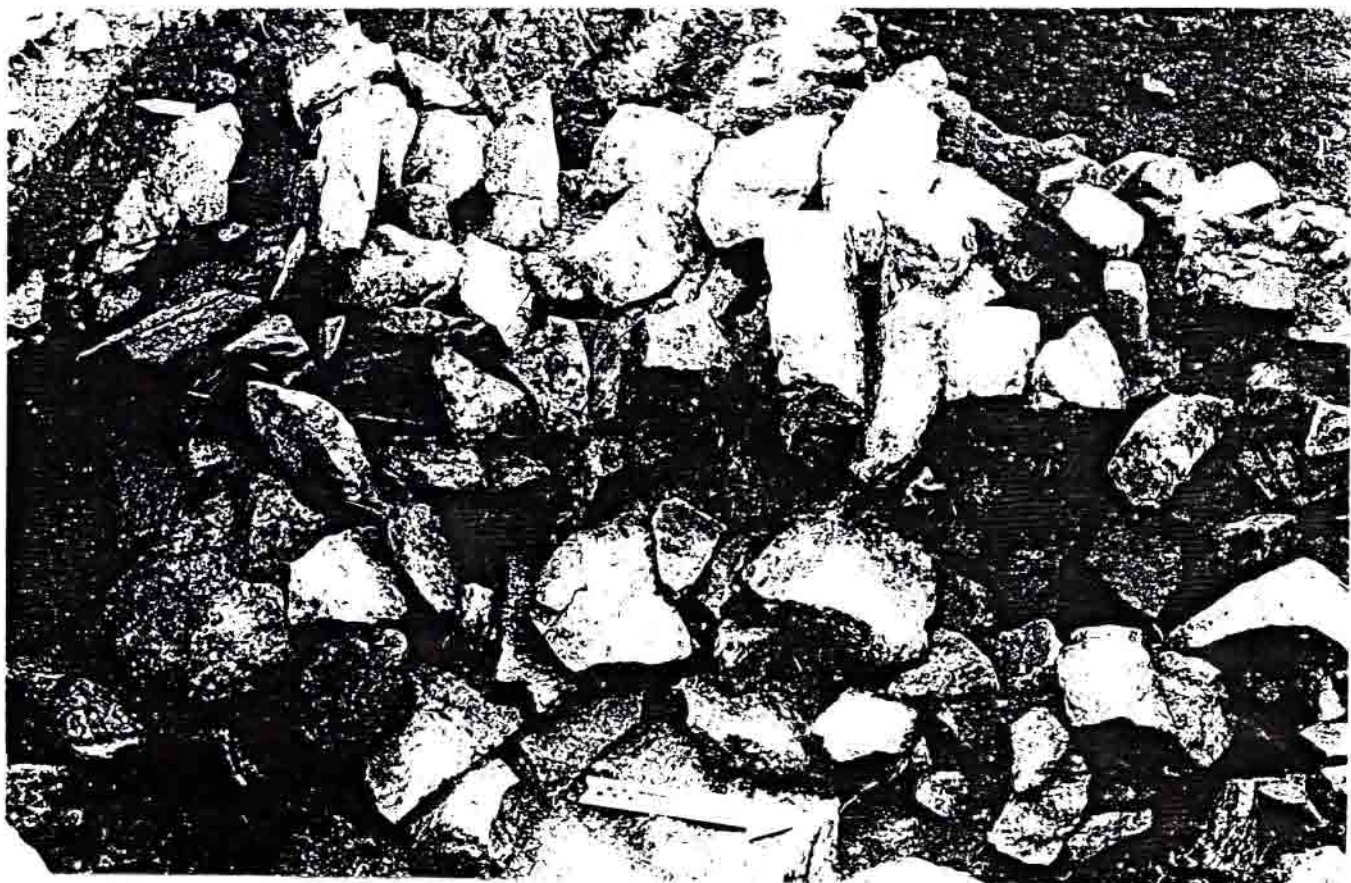
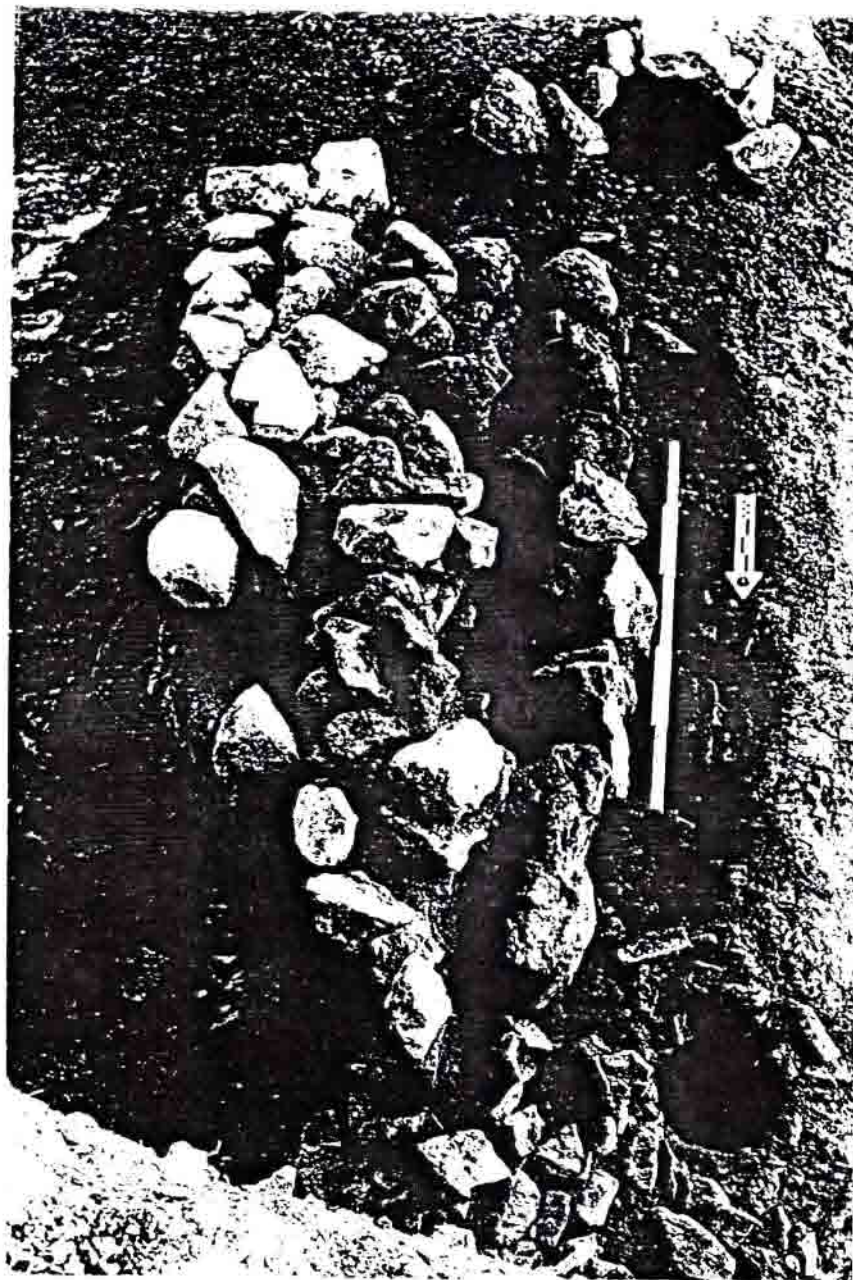
Fig. 6 :

- En haut : vue d'ensemble du rempart II, au premier décapage, prise depuis le sud.
- En bas : vue d'ensemble du rempart II, au second décapage, prise depuis le sud.

Fig. 7 :

- Ci-contre : détail du front du rempart, depuis le nord.

- Ci-dessous : détail du parement interne, partie sud.



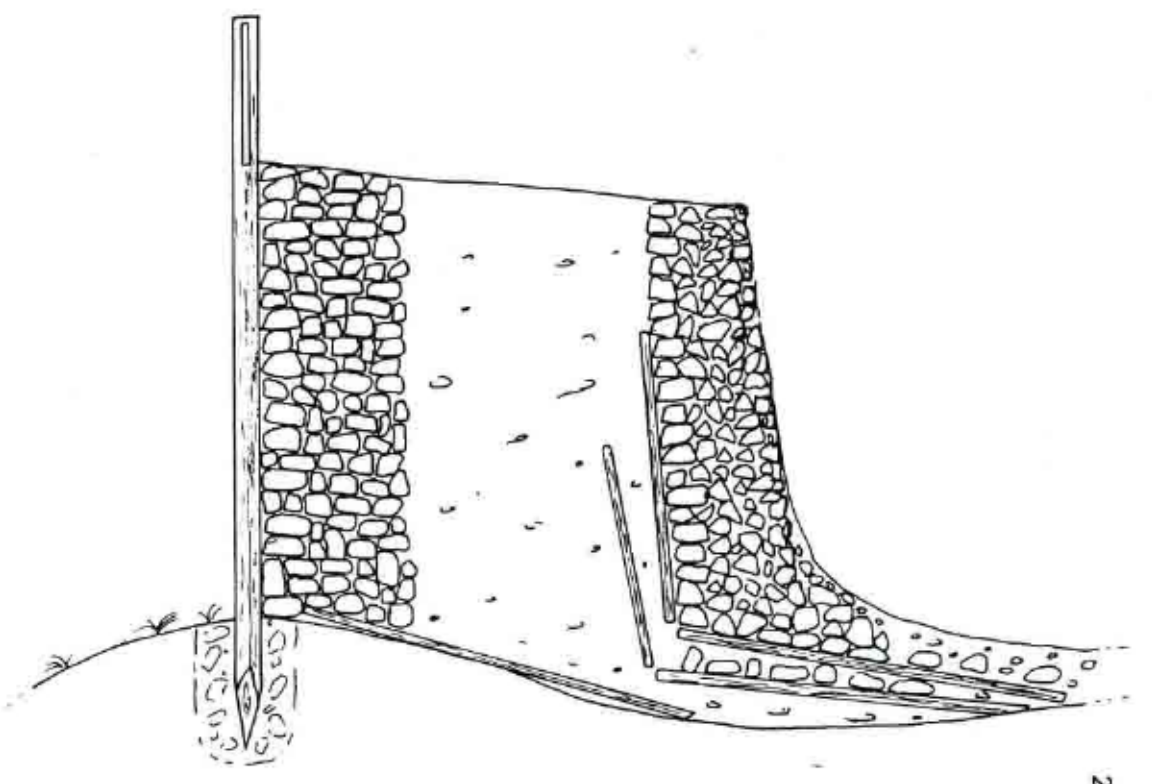
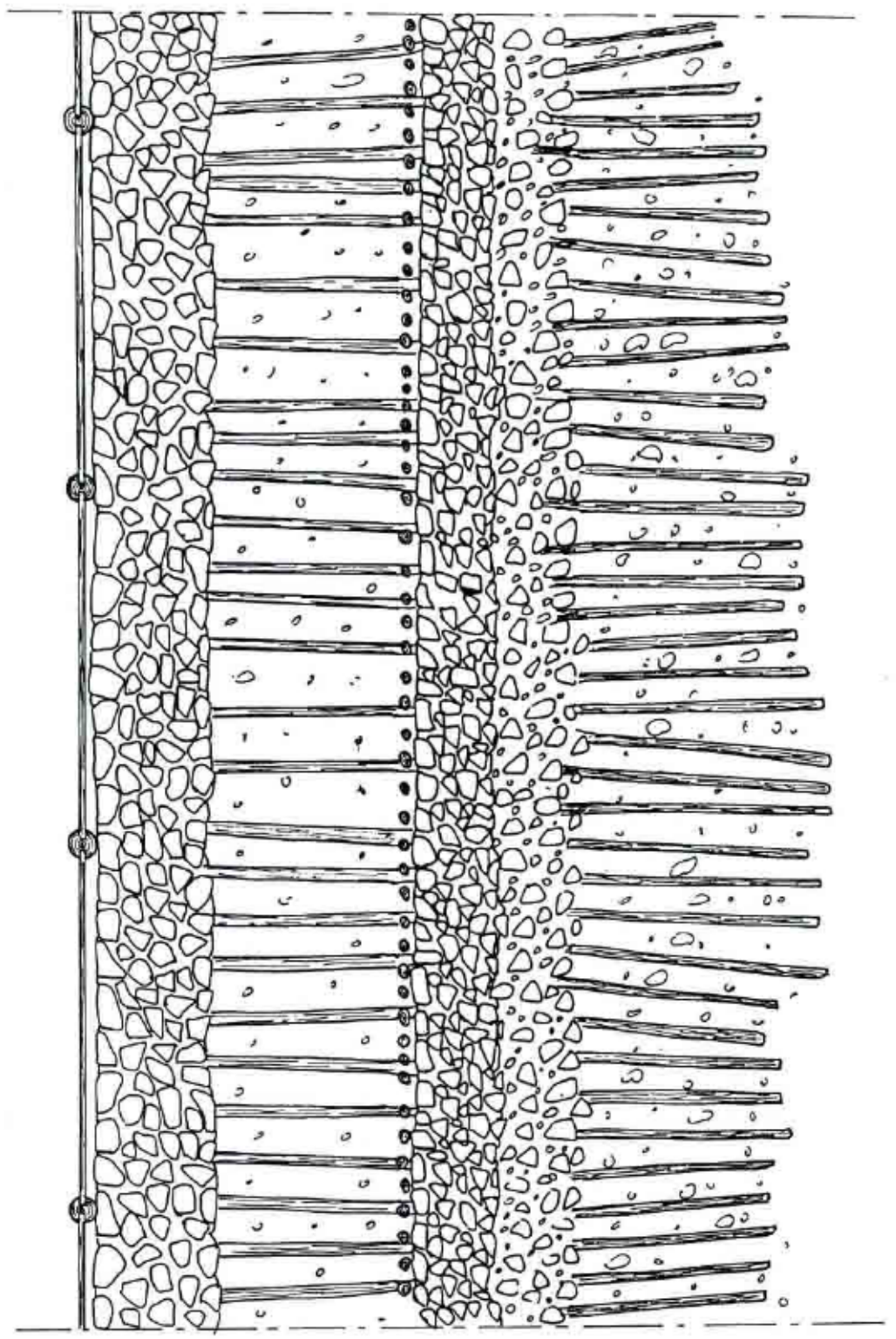
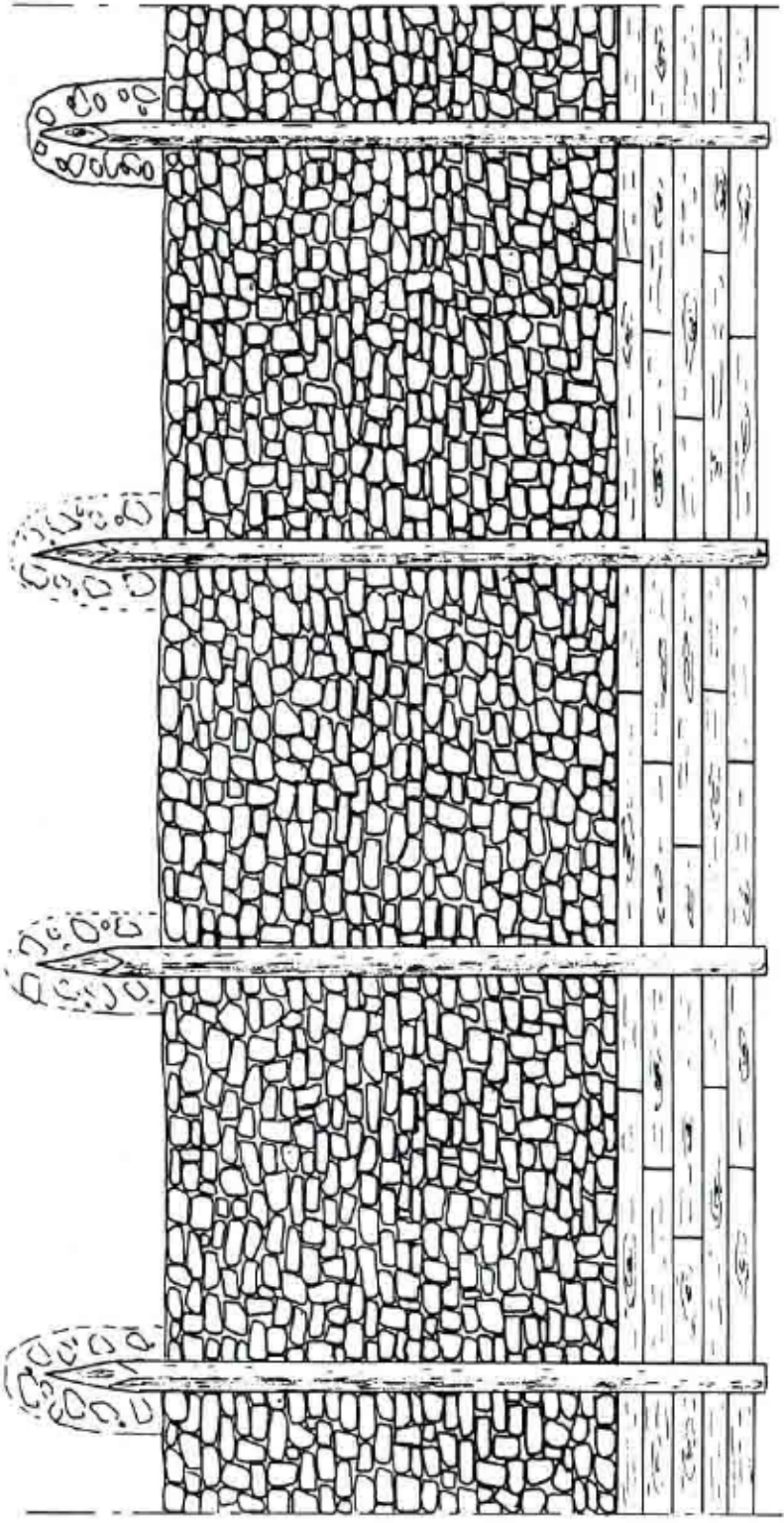


Fig. 8 :
 Proposition de restitution du rempart : plan, coupe, élévation au 1/50e.

II - LA FORMATION

II - LA FORMATION

L'un des axes prioritaires du Centre Archéologique Européen est la formation de jeunes qui désirent s'engager professionnellement dans les métiers de l'archéologie. La formation réalisée est toujours basée sur des travaux pratiques, complétés par des conférences, séminaires et excursions.

Travaux étudiants 1992, en cours et terminés

Etudiant	: Christophe Barret
Directeur	: M. Vigreux, Professeur d'Histoire Contemporaine Université de Bourgogne à Dijon
Cadre de l'étude	: Maîtrise d'Histoire
Date	: terminé
Sujet	: "Les métayers de l'arrondissement d'Autun de 1850 à 1882"
Etudiant	: Valérie Perraudin
Directeur	: M. Vigreux, Professeur d'Histoire Contemporaine Université de Bourgogne à Dijon
Cadre de l'étude	: Maîtrise d' Histoire
Date	: terminé
Sujet	: "Un domaine rural de Saône-et-Loire au XXème siècle La Boulaye"
Etudiant	: Rafaël Cristobal-Rodriguez
Directeur	: M. Almagro-Gorbea, pro. Univ. Complutense (Madrid-E)
Cadre de l'étude	: Doctorat
Date	: en cours
Sujet	: "Les céramiques grises du Mont Beuvray"
Etudiant	: Philippe Barral
Directeur	: Michel Mangin, professeur à l'Université Franche-Comté
Cadre de l'étude	: Diplôme de Doctorat d'Université
Date	: en cours
Sujet	: "Céramique et faciès culturel : recherches sur la céramique de la Tène finale (IIe-Ie avant J.C.) dans l'est et le sud de la Bourgogne (Saône-et-Loire et Côte d'Or"

- Cycle de conférences :

- 4 août 1992 : "Méthodes d'étude des sédiments archéologiques" par Nicolas Fedoroff de l'Institut national Agronomique.
- 5 août 1992 : "Formation des sols et des terrains superficiels en Morvan" par Nicolas Fedoroff.
- 6 août 1992 : "Un habitat en grotte d'époque néolithique moyen (-3700 à -3200 av. J.C.) : la grotte de la Molle-Pierre (Côte-d'Or) par Anne Dufay-Galan.
- 13 août 1992 : "Un village du Hallstatt final : Bragny (Saône-et-Loire)" par J.L. Flouest.
- 20 août 1992 : "Visegrád château, palais royal et capitale médiévale" et "les fouilles du Couvent des Cordeliers de Visegrád" (Hongrie), par József Laszlovszky.
- 26 août 1992 : "L'oppidum de Gellertegy (Budapest)" par Philippe Barral.
- 27 août 1992 : "Les armes décorées de Hongrie" par Miklos Szabo.
- 3 septembre 92 : "Le bassin carpathique et la Méditerranée à l'Age du Fer" par Miklos Szabo.
- 10 septembre 92 : "Le village celtique de Levroux - (Indre)" par Olivier Buchsenschutz.
- 17 septembre 92 : "Têtes de Celtes" par Alain Duval.
- 23 septembre 92 : "La Porte du Rebut au Mont Beuvray" par Ian Ralston.

Les étudiants des universités françaises et étrangères qui participent aux recherches sont tous considérés comme étant en formation pratique. Les stages au Mont Beuvray font partie du cursus universitaire de la plupart des universités présentes.

- Stages :

- De décembre 1991 à avril 1992 : Stage de formation de guides pour les visites du Morvan archéologique et du Mont Beuvray. Une vingtaine de guides suit cette formation qui débouchera sur l'agrément de nouveaux guides agréés pour les visites archéologiques.
- Mars : Stage de numismatique pour les étudiants, sous la direction de K. Gruel, chercheur au CNRS
- Avril : Stage pratique de formation de techniciens de fouille du Centre de Formation du Patrimoine de Dijon.
- Mai : Archéologie expérimentale.
- Du 18 au 22 mai : Stage des élèves de l'école forestière de Meymac, pour analyser une partie des plantations du Mt Beuvray dans le cadre du futur plan de gestion du Beuvray par l'ONF.
- juin : Stage céramique (pour les chercheurs).

INNOVATIONS ET METHODOLOGIE

La Centre Archéologique du Mont- Beuvray continue de mettre au point des méthodes de travail et des machines mieux adaptées aux travaux nécessaires à la recherche.

La base de données informatique est très avancée. Elle est testée petit à petit par les équipes de fouille et semble donner d'excellents résultats.

Nous avons acquis 1.400 m² d'abris modulables qui se sont avérés performants pour la protection des structures archéologiques, et ont permis un meilleur rendement des équipes en fouille tout en leur assurant un maximum de confort.

Ont été acquis quatre aspirateurs industriels pour 15 postes de travail. Ici aussi, les équipes de fouilles ont beaucoup gagné en temps et en qualité de travail.

Le matériel de lavage/séchage est en cours d'étude. Il devrait pouvoir être testé au début de l'année 1993.

Le marquage automatique des objets de fouilles, dont l'étude est terminée, sera mis en place d'ici la fin de l'année.

SENSIBILISATION A L'ARCHEOLOGIE

De nombreuses professions (forestiers, agriculteurs, travaux publics...) sont confrontés quotidiennement aux problèmes que pose le respect du patrimoine archéologique. Le Centre Archéologique du Mont Beuvray organise des stages de sensibilisation à la conservation et la protection de ce patrimoine, en collaboration avec les organisations professionnelles.

Stages :

- Février : Stage de sensibilisation à la détection des vestiges en forêt pour les techniciens de l'ONF.
- Avril : Stage de formation "Sensibilisation au paysage" de la D.D.E. Nièvre.
- Juillet : Stage de sensibilisation à l'archéologie pour les techniciens de l'ONF.
- Juillet : Stage de découverte du patrimoine celtique et initiation à l'archéologie pour un groupe d'enseignants du canton de Thurgovie en Suisse.
- Septembre : Stage de découverte du patrimoine celtique et initiation à l'archéologie pour un groupe d'enseignants du canton de Thurgovie en Suisse.
- Septembre : Deux stages individuels d'instituteurs suisses pour la découverte du patrimoine celtique et initiation à l'archéologie.

Ont été également accueillis :

- Uwe Moor, professeur à l'Ecole Normale et historien en Suisse, en congé de formation du 1/8 au 15/11, pour approfondir ses connaissances sur l'histoire des Celtes.
- Axunbabaev Xasan, étudiant de Samarkand (Ouzbékistan) en stage informatique.

Accueil des jeunes :

L'histoire est une des matières de l'enseignement scolaire. Les classes découvertes, les classes patrimoine et les écoles de fouille apprennent aux jeunes, en alternant exposés et travaux pratiques, les méthodes et le rôle de la recherche archéologique dans l'évolution de nos connaissances historiques, et leur apportent une connaissance plus concrète de la fin de la civilisation gauloise.

Classes du Patrimoine

6 classes sont venues passer une semaine afin de découvrir l'archéologie, le Mont Beuvray et le Morvan :

du 13 au 17 avril 1992 : Lycée Montchapet de Dijon, 33 élèves de 2e
+ 2 accompagnateurs.

du 11 au 15 mai 1992 : Collège La Source de Rilly-la-Montagne, 22 élèves de 5e,
+ 3 accompagnateurs.

du 18 au 22 mai 1992 : Collège Louis Lumière de Marly-le-Roi, 21 élèves de 5e,
+ 3 accompagnateurs.

1 au 5 juin 1992 : Ecole Gambetta de Vanves, 25 élèves du primaire
+ 3 accompagnateurs.

15 au 19 juin 1992 : Collège Diderot de Deuil-la-Barre, 30 élèves de 4e/3e,
+ 2 accompagnateurs.

22 au 26 juin 1992 : Collège Jean Vilar de Chalon, 19 élèves de 6e,
+ 2 accompagnateurs.

Soit en tout cent cinquante élèves et quinze accompagnateurs.

Journées découvertes

En mai et juin, quatre classes ont passé une "journée découverte" à la Base et sur le site, accompagnées de leurs professeurs.

Ecole de fouille

Deux sessions de quinze jours chacune ont été organisées en juillet-août ; des enfants venant de toute la France y ont participé.

DIFFUSION

Une recherche aboutie est une recherche mise à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique et diffusée au public. L'équipe de chercheurs du Mont Beuvray participe régulièrement à des colloques et congrès régionaux, nationaux et internationaux. Elle élabore des textes et programmes pour visites guidées et conférences. Elle réalise le contenu scientifique des expositions montées en totalité ou en coproduction par les ateliers techniques du Centre Archéologique Européen.

Accueil de personnalités

- le 11 février 1992 : Mme Elisabeth Rabeisen, Conservateur du musée d'Alésia accompagné de M. Benoit d'Antenay, président de la société des Sciences de Semur (la S.S.S.) et de Mme Bonamour, Conservation Régionale de l'archéologie ont passé une journée pour étudier le fonctionnement du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray.
- le 12 février 1992 : Mme Autric, responsable du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Haut-Beaujolais.
- le 4 mars 1992 : M. Gaillard de Sémainville accompagné de 12 étudiants DESS.
- le 11 avril 1992 : M. Lacroix, Directeur Régional de l'Office National des Forêts, et ses services.
- le 5 mai 1992 : Mme Martine Boyer, Bellevue-Services.
- le 23 mai 1992 : le Rotary Club de Dijon, journée culturelle organisée par le Général Haylaud.
- le 20 juin 1992 : Société Française d'Archéologie Classique (SFAC), et son président, M. Maffre.
- le 4 juillet 1992 : M. Pesle, Chargé de la Communication au Conseil Général de la Nièvre accompagné d'une quinzaine de journalistes pour une visite du site.
- le 11 juillet 1992 : M. Ferrère-Joly, Conservateur du Musée de Bougon (Deux-Sèvres) et Mme Elaine Lacroix, Service culturel du Musée.

Journées géologues organisées par F. Boyer :

- le 3 août 1992 : hydrologie (ressources hydriques du Beuvray) avec la participation de M. de Marsily, directeur du laboratoire de géologie appliquée et M. Olive, responsable du centre de recherche géodynamique de Thonon-les-Bains.

- les 4 et 5 août 1992 : géoarchéologie, pédologie (sédiments anthropiques, sols naturels et formations superficielles) avec la participation de M. Fédoroff (I.N.A. Grignon).
- le 6 août 1992 : pétrographie (provenance, extraction et taille des granites et microgranites mis en oeuvre sur l'oppidum) avec la participation du professeur Giret de la Faculté des Sciences de Saint-Etienne.
- le 5 août : voyage d'étude de la société belge d'études celtiques.
- du 7 au 14 août, accueil des personnalités hongroises suivantes : M. Sandor Bodo, directeur du département musées au ministère de l'éducation et de la culture, Mme A. Szabo, responsable des éditions scolaires au ministère de l'éducation et de la culture ; M. Laszlo Cseresinyes, Secrétaire général de l'université Eötvös Lörand de Budapest, accompagnées par M. Szabo, vice-recteur et professeur à l'université de Budapest, responsable d'un chantier sur le Mont Beuvray. Ces personnes ont été également reçues le 11 août par le Vice Président du Conseil Régional de Bourgogne, et par le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bourgogne. Différents projets de coopération entre la Bourgogne et la Hongrie ont été discutés.
- du 1er au 6 septembre 1992 : Dr Gyula Fülöp, vice-directeur des Musées du dépt leger et du musée István Kivály à Szekesfehervar (Hongrie).
- le 7 septembre 1992 : Le professeur H. de Lumley et Mme de Lumley.
- le 21 septembre 1992 : accueil d'un groupe de 35 personnes de la "Prehistoric Society" pour la visite du site et du musée de préfiguration.
- septembre 1992 : M. John Collis, professeur d'archéologie à Sheffield (Grande Bretagne) accompagné d'une équipe anglaise fouillant à l'oppidum de Corent (Puy de Dôme).
- le 29 septembre 1992 : Professeur Ament de l'Université de Mayence et M. Gaillard de Sémainville accompagnés de 32 étudiants, pour une visite du site.

Accueil du public

- Organisation des visites guidées sur le site, environ 4000 personnes ont suivi une visite guidée.
- Fête des Amis du Beuvray.
- Accueil des radios amateurs de Versailles.
- Accueil de l'association de Radio Amateurisme Longue Distance.
- Accueil du Club Cyclotouriste de Bourbon-Lancy.
- Accueil du Raid d'Endurance Equestre organisé par le Pays d'Accueil du Sud-Morvan.
- Accueil de plusieurs groupes de randonneurs pour la journée départementale de la

- Randonnée Pédestre de Saône-et-Loire.
- Opération "Sciences en Fête"
- Feux de la Saint-Jean du Comité des Fêtes de St-Léger-sous-Beuvray.
- Fête du Beuvray avec visite du musée de préfiguration et des fouilles.
- Journée "Portes Ouvertes" des Monuments Historiques

Expositions

- Exposition de préfiguration du futur musée (mai à novembre 1992). Environ 10000 personnes ont visité l'exposition au 30 septembre.
- Nevers (de janvier à mars) : exposition de préfiguration du musée de Bibracte
- Auxerre au siège de la Caisse Chirurgicale et Médicale de l'Yonne, du 21 septembre au 16 octobre 1992 : exposition "Les trésors de Bibracte".
- Paris (septembre), exposition sur le site de Velem St Vid (Hongrie) dans la salle d'actualité de la Villette. Une émission radio et une vidéo ont été programmées en même temps.

Rappelons que l'exposition sur la protohistoire de Hongrie sera présentée en 1993 dans le cadre du nouveau Musée du Mont Beuvray, comme cela l'avait été prévu.

COLLOQUES ET CONFERENCES

- 28 janvier 1992 : "La civilisation celtique" par J.L. Flouest à l'U.T.L. Bourgogne à Montceau-les-Mines.
- 27 février 1992 : "Bibracte" par J.P. Guillaumet dans le cadre des soirées du Rotary International, Club d'Orsay vallée de Chevreuse.
- 23-24-25 mars 1992 : Table ronde : "Le climat de - 500 à + 500" organisée par H. Richard (Laboratoire de Chrono-Ecologie CNRS) et le GMPCA..
- 14 août 1992 : "Les Celtes en Morvan" par J.P. Guillaumet dans le cadre d'une soirée organisée par l'Association Historique de Dun-les-Places.
- 25 septembre 92 : "Bibracte, ville antique du Ier et IIème siècle av. J.C." par J.P. Guillaumet dans le cadre de l'exposition "les trésors de Bibracte" organisée par la CCMY à Auxerre.

1993 : Le colloque de l'AFEAF (Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer) se tiendra à Nevers et à Bibracte pendant le week-end de l'Ascension.

Le colloque GMPCA sur les âges du Fer se tiendra à St Léger sous Beuvray, avec le soutien du Centre Archéologique du Mont Beuvray.

PUBLICATIONS

- . Alain Duval, 1992, *Mystérieux éléments en bois d'un atelier de bronzier sur l'oppidum de Bibracte*, Actes du XII^e colloque AFEAF, Guéret, 1989
- . Petr Drda et Antonin Majer, 1992, *Surveying of the celtic oppidum of Mont Beuvray, France*, p. 246-251, *Archaeology in Bohemia 1986-1990*, Prague 1991
- . M. Almagro-Gorbea - J. Gran-Aymerich, 1992, *El Estanque Monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgoña)*, Editorial Complutense Madrid. La version française est en cours de préparation et sa publication est prévue pour l'année prochaine dans les DAF.
- . Maria Teresa Guaitoli et Giuseppe Sassatelli, novembre 1991, *Mont Beuvray/Bibracte (Borgogna, Francia) : un grande progetto per l'archeologia dei Celti in Europa*, L'Alma Mater e l'Antico. Scavi dell'Istituto di Archeologia, édition Clueb Bologna, p. 78 à 87.
- . Sylvie Blin, 1992, *Mont Beuvray*, Grands Travaux numéro spécial de *Connaissance des Arts*, page 82.
- . Jean-Paul Guillaumet, 1992, *Sur la piste des Eduens*, Guide de la culture scientifique, technique et industrielle, *Actions et Réactions*, p. 191-192.
- . Patrice Beck, 1993, notice dans "Archéologie médiévale"
1993, notice dans "Actes du congrès de Kalamazoo" (MI-USA)
- . Daniele Vitali, 1992, article dans "Archeo", revue italienne
- . Ian Ralston, janvier 1992, *Hailed by a Caesar*, in "The Scotsman"
- . Miklos Szabo, 1992, *Les Celtes de l'Est*, Editions Errance
- . Marie-Pierre Horard, 1992, *La faune de Velem St Vid*, *Acta archaeologica*, Budapest
- . Franz Schubert, *Untersuchungen zur Topographie des Oppidums Bibracte auf dem Mont Beuvray*, dans *Marburger Kolloquium 1989*, p. 65-88, Marburg 1991
- . H. Richard et M. Magny (sous la direction de...), *Le climat à la fin de l'Age du fer et dans l'Antiquité (500 BC-500 AD)*, dans les *Nouvelles de l'Archéologie* n° 50, Errance, 1992
- . J.-L. Flouest, *Bibracte, Mont Beuvray*, dans *Les plus beaux sites archéologiques de la France*, p. 164-165, Eclactis 1993

Projets 1993

- . MM. Goudineau et Peyre, ouvrage historique sur les Eduens, Errance
- . Jean-Paul Guillaumet, refonte du guide archéologique du Mont Beuvray, épuisé
- . Version française de El Estanque Monumental par MM. Almagro Gorbea et Gran-Aymerich
- . Jean-Paul Guillaumet, bibliographie et archives des fouilles anciennes de Bibracte
- . Ouvrage collectif sous la direction de MM. Buchsenschutz et Richard, sur l'environnement naturel et humain de Bibracte
- . Rapport biennal dans la R.A.E.
- . Rapport biennal dans Germania (MM. Maier, Haffner et Buchsenschutz)

AUDIO-VISUEL

18 janvier 1992 :

France-Culture -13 H 40 : "Archéologiques" : bronzes et bronziers de Bibracte en Bourgogne

1er juin 1992 :

Radio France International - émission "France Europe Magazine" - thème "Société" - Interview de J.P. Guillaumet sur le Centre Archéologique du Mont Beuvray et les Celtes en Europe.

19 septembre.

Lors de l'exposition sur le site de Velem St Vid à la Villette :

- France-Culture - 13h 40 "Archéologiques" Velem St Vid, un oppidum celtique par J.-P. Guillaumet.
- Présentation d'une vidéo.

26 septembre 1992 :

France-Culture - 13 H 40 : "Archéologiques" : Dernières découvertes à Bibracte (Nièvre) par J.-P. Guillaumet.

LE CENTRE ARCHEOLOGIQUE EUROPEEN

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE NATIONALE MONT BEUVRAY

Société Anonyme mixte au Capital de 495.000 F

Siège : Base Archéologique

58370 GLUX-en-GLENNE

RCS NEVERS B 380 686 329

Actionnaires

Etat	1 680 actions	34 %
CNRS	500	10,1 %
Caisse Nationale des Monuments Historiques	500	10,1 %
Caisse des Dépôts et Consignations	469	9,5 %
Département de la Nièvre	500	10,1 %
Département de la Saône-et-Loire	500	10,1 %
Parc Naturel Régional du Morvan	500	10,1 %
Comité Régional du Tourisme de Bourgogne	300	6 %
Michel Colardelle	1	

Conseil d'Administration

- Le Président, Michel Colardelle,
- L'Etat, représenté par :
 - Le ministère de l'Economie, des Finances et du Budget,
 - Le ministère de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux,
 - Le Secrétariat d'Etat aux Grands Travaux
- La Caisse Nationale des Monuments Historique et des Sites,
- Le Centre National de la Recherche Scientifique,
- La Caisse des Dépôts et Consignations,
- Le Département de la Nièvre,
- Le Département de la Saône-et-Loire,
- Le Parc Naturel Régional du Morvan,
- Le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne.

Organigramme du Centre archéologique européen - septembre 1992

PERSONNEL PERMANENT

- 1- Directeur : J.-Paul Guillaumet, mis à disposition par le CNRS,
- 2- Conservateur du musée : J.-Louis Coudrot, détaché du Musée de Metz, salarié SAEM
- 3- Animation/formation : Anne Galan, salarié SAEM - 1/2 temps
- 4- Coordonnateur scientifique : J.-Loup Flouest, mis à disposition par Education Nationale
- 5- Directeur de la Construction du C.A.E. : Jacky Gorlier, salarié SAEM
- 6- Secrétaire général : Myriam Giudicelli, salariée SAEM,
- 7- Secrétariat :
Valérie Nizieux, secrétariat de la direction, salariée SAEM,
- 8- Comptabilité :
Marguerite Lacombe, salariée SAEM,
Gilles Ruet, salarié SAEM,
- 9- Maintenance/Entretien bâtiments et site : J.-Pierre Mongouachon, salarié SAEM,
- 10- Graphique et photo :
Dessinateur-topographe : Daniel Beucher, salarié SAEM,
Photographe : Antoine Maillier, salarié SAEM,
- 11- Restaurateur : Poste vacant en attente de la convention avec la Direction des Musées de France,
- 12- Gardien du site : Assuré par J.-Pierre Mongouachon et l'ONF,
- 13- Documentaliste : Raphaël Moreau, (docu.papier, mobilier fouilles et Base de Données), salarié SAEM,
- 14- Techniciens musée : Dominique Lacoste, moulages, vitrines, salarié SAEM,
- 15- Secrétaire musée : Patricia Gueugnot, salariée SAEM,
- 16- Accueil Sécurité : En attente construction du musée,
- 17- Ouvriers : En attente construction du musée,
- 18- Entretien : Simone Strechny, salariée SAEM,
- 19- Cuisine : Un chef de cuisine et responsable du gîte, salarié SAEM

Soit : 2 mises à disposition (à temps plein), 15 salariés en contrat à durée indéterminée , 4 postes à pourvoir

Personnel employé pour la campagne de fouilles ou pour faire face à un surcroît de travail :

- 20- Aides : pendant l'été, accueil, standard et dactylo (1 pers.).
- 21- Second de cuisine et deux aides service entretien - accueil, pendant l'été, salariés SAEM - 7 mois + (3 x 2 mois).
- 22 - Aide à la maintenance : pendant l'été sur les chantiers (1 pers.) - 8 mois
Aide à la recherche : Pendant l'année en fonction des besoins, pour travaux et études ponctuels, salariés SAEM,
- 23- Aide restaurateur : En fonction des besoins, salarié SAEM
- 24- En fonction de l'avancement de l'installation du centre de documentation, ou travaux pour publication , salarié SAEM
- 25- Accueil des jeunes : classes patrimoine (quatre à six semaines, une personne et demi), école de fouille des jeunes (quatre semaines, trois personnes), salariés SAEM - 6 mois/hommes
- 26- Guides : Salariés SAEM en fonction de leurs prestations, ou honoraires si indépendants.
- 27- Entretien de l'exposition Bibracte : En fonction des besoins, salarié SAEM.
- 28- Accueil de l'exposition Bibracte : En fonction des besoins, salarié SAEM (1-1/2 pers) - 16 mois/hommes

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU MONT BEUVRAY

Président du Conseil Scientifique, Monsieur Christian Goudineau

Sont membres du conseil :

- le vice-président du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique,
- le président du Parc Naturel Régional du Morvan,
- le directeur du Patrimoine,
- le directeur des Musées de France,
- le président de la Société d'Economie Mixte Nationale Mont Beuvray,
- le sous-directeur de l'archéologie,
- le directeur des Antiquités Historiques de Bourgogne,
- le président du Comité Scientifique du Parc Naturel Régional du Morvan,
- le conservateur du Musée Rolin d'Autun,
- le directeur du département des Sciences de l'Homme et de la Société au Centre National de la Recherche Scientifique,
- M. Patrice Arcelin, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique,
- M. Guy Barrauol, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique, chargé de mission d'inspection générale de l'archéologie,
- M. Sandor Bökönyi, directeur de l'Institut d'Archéologie de Budapest,
- M. A. Furger-Gunti, conservateur en chef du Musée de Zurich,
- M. Gilbert Kaenel, directeur du Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire de Lausanne,
- M. Venceslas Kruta, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 4ème section,
- M. Ferdinand Maier, directeur de la römisch-germanische kommission,
- M. Jeannot Metzler, conservateur du Musée de Luxembourg,
- Docteur Lucien Olivier, chargé de mission, vice-président du Comité Scientifique du Parc Naturel Régional du Morvan,
- M. Christian Peyre, directeur de l'Unité Mixte de Recherche 126 du Centre National de la Recherche Scientifique,
- M. Claude Rolley, professeur à l'Université de Dijon,
- Mme Natalia Venclova, chercheur à l'Institut Archéologique de Prague.

* * * * *

Financements principaux de l'opération
Secrétariat d'Etat aux Grands Travaux
Ministère de la Culture et de la Communication
Région Bourgogne
Département de la Nièvre
Département de la Saône-et-Loire

* * * * *

EXTRAITS DE PRESSE

- 5 janvier 1992, **Label européen pour Bibracte**, Centre Dimanche.
- 5 janvier 1992, **Label européen pour Bibracte**, Loire Matin.
- 5 janvier 1992, **Label européen pour Bibracte**, Dimanche Saône-et-Loire.
- 5 janvier 1992, **Label européen pour Bibracte**, Journal de Saône-et-Loire.
- 5 janvier 1992, **Label européen pour Bibracte**, Le Progrès.
- 5 janvier 1992, **Violaine Vanoyeke : Bonaparte après Vercingétorix**, Journal de Saône-et-Loire.
- 9 Janvier 1992, **Septembre - Les 14 et 15 : Bibracte de fête en bataille**, Journal du Centre.
- 13 janvier 1992, **Exposition - Les Celtes, ces Européens**, Journal du Centre.
- 4 février 1992, **Grands travaux - la marque du septennat**, Nouvelle République du Centre Ouest.
- 7 février 1992, **Fouilles archéologiques - la civilisation gauloise sans l'école**, La Montagne.
- 11 février 1992, **Mont Beuvray - Naissance d'un "pays" de 56 communes**, La Montagne.
- 11 février 1992, **Label "Art et Histoire" pour Autun et le pays de Bibracte**, Journal de Saône-et-Loire
- 15 février 1992, **Archéologie au Mont Beuvray**, CNRS Info.
- 23 février 1992, **La chronique encombrante - Et si Bibracte avait été un oppidum... helvétique ?**, Journal de Saône-et-Loire.
- 23 février 1992, **La chronique encombrante - Et si Bibracte avait été un oppidum... helvétique ?**, Dimanche Saône-et-Loire.
- 24 février 1992, **Au fil des dossiers...**, Journal du Centre.
- 28 février 1992, **Stage de formation continue des techniciens de l'ONF - Quand les forestiers rencontrent les archéologues**, Dépêche de Dijon.
- 28 février 1992, **Stage de formation continue des techniciens de l'ONF - Quand les forestiers rencontrent les archéologues**, Bien Public.
- 28 février 1992, **Bourgogne - Faloci, architecte du Beuvray**, le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment.

5 mars 1992, **Les échos des salons de l'agriculture**, A.C.P.

10 mars 1992, **Les Celtes dans les Balkans**, Le Messager du Tourisme Bourguignon.

10 mars 1992, **La Lettre de Bourgogne**, article de M. Szabo sur les celtes dans les Balkans, La Recherche.

31 mars 1992, **Sépultures gauloises découvertes au Mont Beuvray** ; Le Courrier de Saône-et-Loire.

31 mars 1992, **Sépultures gauloises découvertes au Mont Beuvray** ; Journal de Saône-et-Loire.

Mars 1992, **Les Celtes dans les Balkans** ; La Recherche.

Mars 1992, **Les musées sortent le grand jeu** ; Médias.

Avril 1992, **Les Celtes - Derniers bastions de la celtitude** ; Géo.

Avril 1992, **Les Celtes - Aux origines de l'Europe** ; Géo.

1er avril 1992, **La Grande-Verrière prend du grade : De l'or au pied de Bibracte et des Roches de Glenne !!!...**; La Gazette, l'Indépendant du Morvan.

1er avril 1992, **Bibracte retrouve "ses morts" - Découverte des premières sépultures gauloises** ; la Gazette, l'Indépendant du Morvan.

2 avril 1992, **Archéologie : Le Mont Beuvray livre un nouveau secret** ; le Journal de Saône-et-Loire.

15 avril 1992, **Nivernais - Mont Beuvray : une nécropole enfin mise au jour** ; La Montagne.

Avril 1992, **Quand Culture rime avec agriculture** ; Bulletin de la Mutualité agricole.

Mai 1992, **Différences - Vivre au Pays - Profession : guide du Morvan** ; Jeunes Agriculteurs.

22 mai 1992, **Visite : le député à Saint-Hilaire-en-Morvan**, le Journal du Centre.

31 mai 1992-26 septembre 1992, **Bibracte**, Guide Régional des Transports édité par le Conseil Régional de Bourgogne..

1er juin 1992, **Equitation : Raid d'endurance du Sud-Morvan**, La Montagne.

4 juin 1992, **Patrimoine : Pays d'Art et d'Histoire du Mont Beuvray**, la Montagne.

12 juin 1992, **La Science en fête : dix-sept manifestations dans la Nièvre**, le Journal du Centre.

15 juin 1992, **Journée départementale de la randonnée : 380 participants au sommet du Beuvray**, le Journal de Saône-et-Loire.

15 juin 1992, **Le plus grand chantier archéologique d'Europe, Bibracte, est ouvert au Mont Beuvray**, les Dépêches.

15 juin 1992, **Fouilles à Bibracte : l'âme gauloise est de retour**, le Bien Public.

25 juin 1992, **Saint-Philibert, les enfants en classe de découverte au Mont Beuvray, haut-lieu de nos ancêtres**, Union.

25 juin 1992, **Fête du Beuvray**, Union.

25 juin 1992, **Fête du Beuvray**, les Dépêches.

27 juin 1992, **Mont Beuvray : visites guidées**, la Montagne.

27 juin 1992, **Mont Beuvray : la fête le 12 juillet**, la Montagne.

30 juin 1992, **Mont Beuvray : visites guidées**, la Montagne.

30 juin 1992, **Visites estivales des villes et pays d'Art et d'Histoire de Bourgogne**, le Messager du Tourisme Bourguignon.

Juin 1992-Juin 1993, **Mieux connaître la Nièvre : Le Mont Beuvray, Bibracte et la Base Archéologique**, Annuaire Officiel des Abonnés du Téléphone,

juillet-août 1992, **Site archéologique du Mont Beuvray**, la Lettre du CNRS.

juillet-août 1992, **La médaille du Morvan et de l'Oppidum de Bibracte (Bibracte, premier site national)**, le Morvandiau de Paris.

juillet-août 1992, **Bibracte, le plus grand chantier archéologique d'Europe est ouvert au Mont Beuvray**, le Morvandiau de Paris.

juillet 1992, **Archéologie : chantiers interdits ?**, les Lettres Françaises.

juillet 1992, **le Mont Beuvray**, la Lettre de la Nièvre.

7 juillet 1992, **Mont Beuvray : en fête le 12 juillet**, la Montagne.

8 juillet 1992, **Dimanche, la fête au Mont Beuvray**, le Journal de Saône-et-Loire.

8 juillet 1992, **De Bibracte à Magny-Cours : Faire connaître le patrimoine nivernais**, Le Journal du Centre.

9 juillet 1992, **France Télécom : présentation du nouvel annuaire**, le Journal du Centre.

11 juillet 1992, **Loisirs : les sorties du week-end**, la Montagne.

juillet-août 1992, **Le pays des chevelus**, Science et Vie Junior.

13 juillet 1992, **les amis du Beuvray : des agents de promotion du site**, le Journal de Saône-et-Loire.

27 juillet 1992, **les sorties de l'été**, la Montagne.

29 juillet 1992, **Mont Beuvray, Quinze hectares de bois "partent en fumée"**, le Journal du Centre.

30 juillet 1992, **Les Celtes**, par Alain Duval et Eric Brissaud, Encart spécial l'Express.

31 juillet 1992, **Randonnées : sur les pas des Gaulois**, la Montagne.

Juillet 1992, **Où consulter quoi ?**, Bulletin de Liaison n° 12 du Service Régional de l'Archéologie-Bourgogne.

Juillet-août 1992, **Forêt et archéologie - Quand archéologues et forestiers se rencontrent sur le terrain**, Arborescences.

5 août 1992, **Stage de fouilles au Mont Beuvray**, le Journal de Saône-et-Loire.

9 août 1992, **Archéologie : Bibracte**, la Montagne.

14 août 1992, **l'archéologie : Bibracte**, la Montagne.

14 août 1992, **Mont Beuvray : les fouilles continuent pendant les travaux**, la Montagne.

21 août 1992, **Archéologie - Sur les traces du passé**, La Montagne.

23 août 1992, **Bibracte et la civilisation celte ressuscitées**, Dimanche Saône-et-Loire.

23 août 1992, **Les sorties de l'été : archéologie**, La Montagne.

25 août 1992, **Les sorties de l'été : Archéologie, à visiter**, la Montagne.

27 août 1992, **Les sorties de l'été : Archéologie, à visiter**, la Montagne.

28 août 1992, **Archéologie : à la découverte du passé**, la Montagne.

2 septembre 1992, **Musée du Beuvray-Bibracte : Jean-Louis Coudrot nouveau conservateur**, la Gazette-l'Indépendant du Morvan.

3 septembre 1992, **Ce soir à Perreuil, ultime représentation de l'ASHEP "nos ancêtres les gaulois"**, le Journal de Saône-et-Loire.

11 septembre 1992, **Trophée Uchon - 1ère randonnée vélo en Morvan**, la Gazette-l'Indépendant du Morvan.

23 septembre 1992, **Un week-end pour le patrimoine**, Journal de Saône-et-Loire.

25 septembre 1992, **Sélection radio "Dernières découvertes à Bibracte"** sur France-Culture, l'Aurore.

25 septembre 1992, **Sélection radio "Dernière découvertes à Bibracte"** sur France-Culture, le Figaro.

25 septembre 1992, **Journées du patrimoine : du Mont Beuvray au théâtre des Bardiaux**, le Journal du Centre.

ISBN 2-909668-02-9